

ARMANAC

NISSART



1928

Pres : DOUI ESCUT

*« L'Almanach est une chose plus grave
que ne le croient les esprits futiles. »*

J. MICHELET.

COLLABORATEURS

- | | |
|-------------------------------------|---|
| M ^{me} BARZEL Charles. | MM. ISNARD Pierre. |
| MM. BOSIO Stéphane. | LABANDE L.-H.
<small>Membre de l'Institut.</small> |
| CANESTRIER Paul. | LATOUCHE Robert. |
| CAPPY Louis. | MARTIN-PYNS. |
| M ^{me} CHARBONNIER Louise. | M ^{me} PIN-GASIGLIA Ad. |
| MM. CHARBONNIER Gaston. | MM. QUAGLIA Jules. |
| DOUBLET Georges. | RAYNAUD Edmond. |
| EMANUEL Xavier. | D ^r ROUX César. |
| EYNAUDI Jules. | MM. RÉGIS Jean. |
| GAULÈNE Guillaume. | SENECA Paul. |
| GHIS Eugène. | TRABAUD Joseph. |
| GIAUME Théodore. | TREDÉ Albert. |
| HEYRAUD Henry. | WALLIS Jean. |

Illustrations de

Francine CAPPATI - Yvonne LAPORTE

Henry-Marie BESSY

Edouard FER - André PÉTROFF

Emmanuel COSTA - Ercole TRACHEL

C.I.D.O.
BÉZIERS

Foundat en .1903



Quatorzièma Annada

ARMANAC NISSART.

1928

Foundatour : JULI EYNAUDI

COUNSÈU DE DIRECIOUN :

1, Carriera Desboutins, 1
NISSA

LOUIS CAPPY, PÈIRE ISNARD
D^r CESAR ROUX

Tout drech de reprodusioun e de traducioun interdich

IMPRIMERIE DU SUD-EST
FREY ET TRINCHERI. NICE
4. RUE LONGCHAMP

TOURRETTA - LEVENS

pèr Francina CAPPATTI



*Menut dau Past de l'Acadèmia Nissarda
lu 30 de Mai 1926.*

ARMANAC NISSART 1928

COUMPUT ECLESIASTICO

Noumbre d'or	10
Epato (Gregourian)	8
Cicle soulari	5
Endicioun roum	11

QUATRE TEMS

Febrié	29
Mars	2-3
Setembre	19-21-22
Desèmbrè	19-21-22

Letra doumenicala : A G

LI QUATRE SESOUN

Lou printèms coumença lou	20 mars,	à 20 o. 44
L'estiéu	»	» 21 jun, à 16 o. 06
L'autoum	»	» 23 set. à 7 o. 05
L'ivèr	»	» 22 des. à 2 o. 03

LI FESTA MOUBILI

Setuagesima	5 Febrié	Fandecousta	27 Mai
Cèndre	22 Febrié	Ternita	3 Jun
Pasca	8 Abriéu	Festa de Diéu	7 Jun
Rougacioun	14-15-16 Mai	1 ^e dimenegue de l'Avènt	
Assencioun	17 Mai	2 desèmbrè	

LU VENT

Lu vènt que boufon à Niça, dintre lou cours de l'annada, soun au noumbre de 16. Vequi li siéu denouminacioun courènti, pihadi, en majoura part, dai loucalità e dai quali parèisson veni :

Nord	Tramountana.	Sud	Miejou.
N.-O.-E.	Greg.Tramountana	S.-S.-O.	Miejou Lebech.
N.-E.	Grègo.	S.-O.	Lebech.
E.-N.-E.	Levant.	O.-S.-O.	Pounènt Lebech
E.-S.-E.	Levant.	Ouest	Pounènt.
E.-N.-E.	Levant.	O.-N.-O.-V. ..	Pounènt Maïstrau.
S.-E.	Siroco,vènt marin	N.-O.	Maïstrau.
S.-S.-E.	Miejou siroco.	N.-N.-O.	Maïstrau Tramount

VIGILIA — DEJUNI

7 Abriéu (Pasca, 8 Abriéu).	14 Avoust (Assoumpcioun, 15 avoust).
16 Mai (Ascencioun, 17 mai).	31 Out. (Toui lu sant, 1 ^{er} nouv.)
26 Mai (Pendecousta, 27 mai).	24 Desèmbrè (Calèna, 25 des.)

Passage au Meridian dei Planeta à Nissa

(Oura de la moustra, l'ivèr couma l'Estiéu)

V E N U S

✓ Vers li 9 oura (janvié e febré) ; 10 oura (en mars) ; 11 oura (en abriéu) ; miejanuech (en mai e jun) ; 13 oura (en juliet et avoust) ; 14 oura (en setèmbre e outoubre) ; 15 oura (en novvèmbre e desèmbre).

M A R S

A 10 oura (en janvié) ; 9 oura (en febré e mars) ; 9 oura (en abriéu e mai) ; 8 oura (en jun) ; 7 oura (en juliet e avoust) ; 6 oura (en setèmbre) ; 4 oura (en outoubre) ; 3 oura (en novvèmbre) ; miejou (en desèmbre).

J U P I T E R

A 17 oura (lu proumié jou de janvié) ; 16 oura (vers lou 20) ; 15 oura (fin janvié) ; 14 oura (en febré) ; 12 oura (fin au 15 e miejanuech dau 15 au 31) ; miejanuech (en abriéu) ; 11 oura (en mai) ; 10 oura (fin au 6 jun) ; 9 oura (fin au 24 jun) ; 8 oura (fin jun) ; 7 oura (en juliet) ; 5 à 6 oura (en avoust) ; 4 oura (en setèmbre) ; 1 oura (en outoubre) ; 23 oura (en novvèmbre) ; 20 oura (en desèmbre).

S A T U R N E

A 10 oura, 9 oura e 8 oura (en janvié) ; 7 e 6 oura (en febré) ; 6 e 5 oura (en mars e abriéu) ; 3 oura e 2 oura (en mai) ; 0 e 23 oura (en jun) ; 21 oura (en juliet) ; 20 e 19 oura (en avoust) ; 18 e 17 oura (en outoubre) ; 14 e 13 oura (en novvèmbre) ; 13 oura e miejou (en desèmbre).

Fenoumène per 1928

En lou courènt de l'annada 1928 auren :

Lou 19 mai, à 1 o. 49' 32", de la moustra, un esclissi en plen dou soulèu, invésible à Nissa.

Lou 3 jun, à 18 oura, esclissi en plen de la luna, invésible à Nissa.

Lou 17 jun, à 21 o. 48' 15", esclissi parcial dou soulèu, invésible à Nissa.

Lou 12 novvèmbre, esclissi parcial dou soulèu, vesible à Nissa de 7 oura 32' 2" à 12 o. 02' 9" ; mitan à 8 o. 28' 9".

Lou 27 novvèmbre, esclissi parcial de luna, vesible à Nissa :

Intrada en l'oumbra, 7 o. 23' ; mitan de l'esclissi, 9 o. 01' ; sourtida de l'oumbra, 10 o. 38'.

PAUL SENEGA,

Inspecteur de la Station Météorologique de Nice.

JANVIÉ

SOULÈU
Lev. . 7.31 Couch. 16.24

LUNA
Lev. . 16.23 Couch. 0.29

LUNA DOU MES
P. L. lou 7
D. Q. lou 14
N. L. lou 21
P. Q. lou 29

1	Dim.	Jou de l'An
2	dilun	s. Macari
3	dim.	santa Genevievea
4	dim.	s. Tita
5	dijoù	s. Simeoun
6	div.	Lu Rèi
7	diss.	s. Lucien
8	Dim.	s. Apoulinari
9	dilun	s. Pèire
10	dim.	s. Guillaume
11	dim.	s. Teodore
12	dijoù	s. Arcada
13	div.	santa Veronica
14	diss.	s. Ilari
15	Dim.	s. Maurici
16	dilun	s. Oounourat
17	dim.	s. Antoni
18	dim.	s. Angela
19	dijoù	s. Sulpici
20	div.	s. Bastian
21	diss.	santa Agnesa
22	Dim.	s. Vincent
23	dilun	s. Raymound
24	dim.	santa Jacinta
25	dim.	Con. de S. Pàu
26	dijoù	s. Poulicarpa
27	div.	santa Devota
28	diss.	santa Paula
29	Dim.	s. Francès S.
30	dilun	santa Martina
31	dim.	s. Pèire M.

FEBRIÉ

SOULÈU
Lev. . 7.05 Couch. 16.55

LUNA
Lev. . 12.20 Couch. 3.36

LUNA DOU MES
P. L. lou 5
D. Q. lou 13
N. L. lou 21
P. Q. lou 28

1	dim.	s. Ignaci
2	dijoù	La CANDELIERA
3	div.	s. Blasi
4	diss.	ss. Vinc., Oronte
5	Dim.	Setuagesima
6	dilun	santa Dorotea
7	dim.	s. Romualdo
8	dim.	s. Jouan, m.
9	dijoù	santa Apoulounia
10	div.	santa Scolastica
11	diss.	s. Severin
12	Dim.	Seissagesima
13	dilun	santa Eufrasia
14	dim.	s. Onesime
15	dim.	s. Faustin
16	dijoù	santa Mariana
17	div.	s. Teodule
18	diss.	s. Eucher
19	Dim.	QUINQUAGESIMA
20	dilun	s. Severian
21	dim.	Dimars-Gras
22	dim.	Li Cèndre
23	dijoù	s. Pèire Damien
24	div.	s. Matias
25	diss.	s. Cesàri
26	Dim.	s. Nestor
27	dilun	s. Leondri
28	dim.	santa Nourina
29	dim.	s. Roman Q.T.

Chiéu!... Chiéu!... qu travaia viéu!...

MARS

SOULÈU
 Lev. 6. 25'3" Couch. 17. 34'3"
 LUNA
 Lev. .11.54 Couch. 3.50

LUNA DOU MES

P. L. lou 6
 D. Q. lou 15
 N. L. lou 21
 P. Q. lou 28

1	dijoù	s. Eudoxin
2	div.	s. Simplici
3	diss.	s. Marin
4	Dim.	Reminisceri
5	dilun	s. Adrian
6	dim.	santa Coleta
7	dim.	s. Toumas d'A.
8	dijoù	s. Jouan de D.
9	div.	santa Françoisa
10	diss.	Lou 40 Martir
11	Dim.	Oculi
12	dilun	s. Marius
13	dim.	santa Eufrasia
14	dim.	santa Matilda
15	dijoù	s. Zaquari
16	div.	santa Octavia
17	diss.	s. Patrici
18	Dim.	Lcetari
19	dilun	s. Jousè
20	dim.	s. Vulfran
21	dim.	s. Benoit
22	dijoù	s. Emile
23	div.	s. Vitorin
24	diss.	s. Gabriéu
25	Dim.	La PASSIOUN.-An.
26	dilun	s. Emanuéu
27	dim.	s. Jouan d'Egt.
28	dim.	s. Gontran
29	dijoù	s. Eustase
30	div.	s. Amédée
31	diss.	santa Balbina

ABRIÉU

SOULÈU
 Lev. . 5.31 Couch. 18. 20
 LUNA
 Lev. .14.20 Couch. 4.36

LUNA DOU MES

P. L. lou 5
 D. Q. lou 13
 N. L. lou 20
 P. Q. lou 26

1	Dim.	Lu Rampàu
2	dilun	s. François de P.
3	dim.	s. Richard
4	dim.	s. Isidoro
5	dijoù	Dijoù Sant
6	div.	Divèñ. Sant
7	diss.	Dissata Sant
8	Dim.	Pasca
9	dilun	santa Maria Eg.
10	dim.	s. Fulbert
11	dim.	s. Leon
12	dijoù	s. Juli
13	div.	s. Justin
14	diss.	s. Valerian
15	Dim.	sta Anastasia. Quas.
16	dilun	s. Frutuoso
17	dim.	s. Rodolfe
18	dim.	s. Maxime
19	dijoù	santa Leontina
20	div.	s. Teotime
21	diss.	s. Anselme
22	Dim.	s. Fidele
23	dilun	s. Jorgi
24	dim.	s. Marc
25	dim.	s. Clet
26	dijoù	s. Antime
27	div.	s. Frederic
28	diss.	s. Fernand
29	Dim.	s. Robert
30	dilun	sta Catarina d.S.

Chanjamen de gabia, rejouissença de passeroun.

MAI

SOULÈU

Lev. . 4.32 Couch. 19.04

LUNA

Lev. .15.36 Couch. 3.42

LUNA DOU MES

P. L. lou 4
 D. Q. lou 12
 N. L. lou 19
 P. Q. lou 26

1	dim.	ss. Jaque - Ph.
2	dim.	s Atanase
3	dijoù	In. d. l. sta Crous
4	div.	santa Monica
5	diss.	s. Pio, papa
6	Dim.	s. Jouan, P.L.
7	dilun	s. Stanislas
8	dim.	santa Jana d'Arc
9	dim.	s. Antonin
10	dijoù	s. Gregori
11	div.	s. Mamert
12	diss.	s. Jouan lou S.
13	Dim.	s. Pouon
14	dilun	Rougacioun
15	dim.	santa Denisa
16	dim.	s. Ounouré
17	dijoù	Ascensioun
18	div.	s. Venant
19	diss.	s. Pèire C.
20	Dim.	s. Bernardin
21	dilun	santa Gisèla
22	dim.	santa Julia
23	dim.	s. Didié
24	dijoù	s. Vincènt
25	div.	s. Urbin
26	diss.	s. Felip
27	Dim.	Pandecousta
28	dilun	s. Oulivié
29	dim.	santa Petronia
30	dim.	s. Ferdinand
31	dijoù	santa Felissou

JUN

SOULÈU

Lev. . 3.54 Couch. 19.44

LUNA

Lev. .17.52 Couch. 2.55

LUNA DOU MES

P. L. lou 3
 D. Q. lou 11
 N. L. lou 17
 P. Q. lou 24

1	div.	s. Potin
2	diss.	santa Blandina
3	Dim.	Terqità
4	dilun	s. Francès C.
5	dim.	s. Lié
6	dim.	Cour de Jesù
7	dijoù	Festa de Diéu
8	div.	s. Médard
9	diss.	s. Optat
10	Dim.	santa Margarida
11	dilun	s. Barnabé
12	dim.	s. Jouan
13	dim.	s. Antoni de P.
14	dijoù	s. J.-F. Regis
15	div.	s. Moudeste
16	diss.	s. Lambert
17	Dim.	santa Olga
18	dilun	s. Gervai
19	dim.	santa Julièna F.
20	dim.	s. Paulin
21	dijoù	s. Louis de G.
22	div.	santa Andrie
23	diss.	s. Prousper
24	Dim.	s. Jouan-Batista
25	dilun	s. Albon
26	dim.	s. Oresen
27	dim.	santa Adèla
28	dijoù	santa Irenea
29	div.	s. Pèire - s. Pau
30	diss.	s. Tibàu

Qu s'en ven m'au fus, s'en va mé la coulougna.

JULIET

SOULÈU
Lev. . 3.53 Couch. 19.56

LUNA
Lev. 19.59 Couch. 2.15

LUNA DOU MES

P. L. lou 3
D. Q. lou 10
N. L. lou 17
P. Q. lou 24

1	Dim.	s. Thierry
2	dilun	VIERGE de li GRACIA
3	dim.	s. Anatole
4	aim.	s. Pèire de L.
5	dijoù	santa Zoé
6	div.	santa Lucia
7	diss.	s. Elie
8	Dim.	santa Virginie
9	dilun	santa Felicita
10	dim.	s. Pio
11	dim.	s. Jouan G.
12	dijoù	s. Gualbert
13	div.	s. Eugène
14	diss.	Festa Naciounala
15	Dim.	s. Enri
16	dilun	N.-D. d.M. Carmel
17	dim.	santa Marcelina
18	dim.	s. Camille
19	dijoù	s. Vincènt de P.
20	div.	santa Margarida
21	diss.	s. Victor
22	Dim.	santa Maria-Mad
23	dilun	s. Apoulinari
24	dim.	santa Cristina
25	dim.	s. Jaque Maj.
26	dijoù	santa Anna
27	div.	santa Natalia
28	diss.	s. Samson
29	Dim.	santa Marta
30	dilun	santa Julieta
31	dim.	s. Gnaci de L.

AOUST

SOULÈU
Lev. . 4.25 Couch. 19.28

LUNA
Lev. 20.02 Couch. 3.34

LUNA DOU MES

P. L. lou 1
D. Q. lou 8
N. L. lou 15
P. Q. lou 23
P. L. lou 31

1	dim.	s. Pèire ès-l.
2	dijoù	s. Alfonso
3	div.	Imm. de s. Estève
4	diss.	s. Doumenica
5	Dim.	N.-D. dei Nèu.
6	dilun	Transf. de J.-C.
7	dim.	s. Gaetan
8	dim.	santa Batilda
9	dijoù	s. Samuel
10	div.	s. Laurènt
11	diss.	santa Suzana
12	Dim.	santa Clara
13	dilun	santa Filoumena
14	dim.	s. Ousebi
15	dim.	L'Assoumpta
16	dijoù	s. Roc
17	div.	s. Jouachin
18	diss.	santa Elena
19	Dim.	s. Flavien
20	dilun	s. Bernard
21	dim.	santa Chantal
22	dim.	s. Pio V
23	dijoù	s. Felip B.
24	div.	s. Bartoumiéu
25	diss.	s. Louis, r. Fr.
26	Dim.	s. Segoundo
27	dilun	s. Cesàri
28	dim.	s. Augustin
29	dim.	Decol. de s. J.-B.
30	dijoù	santa Rosa
31	div.	s. Fiacre

Acabada la festa, passat lou sant.

SETÈMBRE

OUTOUBRE

SOULÈU	
Lev. . 5.08	Couch. 18.32
LUNA	
Lev. . 19.37	Couch. 6.19
LUNA DOU MES	
D. Q.	lou 6
N. L.	lou 14
P. Q.	lou 22
P. L.	lou 29

SOULÈU	
Lev.6.8'24"	Couch.17.51'36"
LUNA	
Lev. . 18.42	Couch. 8.00
LUNA DOU MES	
D.Q.	lou 6
N.L.	lou 13
P.Q.	lou 21
P.L.	lou 28

1	diss.	s. Gile
2	Dim.	s. Estève R.
3	dilun	santa Eufemia
4	dim.	santa Rosalia
5	dim.	s. Bertin
6	dijoù	santa Regina
7	div.	s. Grat
8	diss.	Nativ. de la V.
9	Dim.	s. Oumer
10	dilun	s. Nicola
11	dim.	s. Iacinto
12	dim.	s. Veran
13	dijoù	s. Amé
14	div.	Es. d. l. s. Crous
15	diss.	s. Nicomède
16	Dim.	s. Cornei
17	dilun	s. Lambert
18	dim.	santa Sofia
19	dim.	Quatre Tèms
20	dijoù	s. Eustache
21	div.	s. Matiéu
22	diss.	s. Màurici
23	Dim.	santa Tecla
24	dilun	s. Girar
25	dim.	s. Firmin
26	dim.	santa Justina
27	dijoù	s. Nicandre
28	div.	santa Clementina
29	diss.	s. Miquèu
30	Dim.	s. Jiromo

1	dilun	s. Remi
2	dim.	ss. Ange
3	dim.	santa Faustina
4	dijoù	s. Francès d'A.
5	div.	s. Rousari
6	diss.	s. Bruno
7	Dim.	s. Augusta
8	dilun	sta Reparada
9	dim	s. Denis, ev.
10	dim.	s. Paulin
11	dijoù	santa Clementina
12	div.	s. Serafin
13	diss.	s. Edouard
14	Dim.	s. Caliste
15	dilun	santa Teresa
16	dim.	s. Ouspici
17	dim.	s. Flourentin
18	dijoù	s. Luc, ev.
19	div.	s. Savinian
20	diss.	s. Agricol
21	Dim.	santa Ursula
22	dilun	s. Meloun
23	dim	s. Ilarioun
24	dim.	s. Magloire
25	dijoù	s. Crespin
26	div.	s. Jouan de V.
27	diss.	santa Toineta
28	Dim.	s. Simon
29	dilun	s. Narcisse
30	dim.	s. Marcel
31	dim.	s. Siri

Sata e lun fan qu'un.

NOUÈMBRE

SOULÈU	
Lev. . 6.54	Couch. 17.05
LUNA	
Lev. .19.05	Couch. 11.12
LUNA DOU MES	
D.Q.	lou 4
N.L.	lou 12
P.Q.	lou 20
P.L.	lou 27

1	dijoù	Toui lu Sant
2	div.	Lu Mouort
3	diss.	s. Uberty
4	Dim.	s. Carlo B.
5	dilun	santa Bertila
6	dim.	s. Leounar
7	dim.	s. Ernest
8	dijoù	santi Reliquia
9	div.	s. Maturin
10	diss.	s. Jacinto
11	Dim.	s. Martin
12	dilun	s. René
13	dim.	s. Stanislas
14	dim.	s. Panteno
15	dijoù	santa Gertruda
16	div.	s. Edme
17	diss.	s. Agnan
18	Dim.	santa Claudina
19	dilun	santa Elisabeta
20	dim.	s. Edmon
21	dim.	Presej. d.l.v.
22	dijoù	santa Cecila
23	div.	s. Clemen
24	diss.	santa Flora
25	Dim.	santa Catarina
26	dilun	santa Delfina
27	dim.	s. Virgile
28	dim.	s. Sostène
29	dijoù	santa Daturnin
30	div.	s. Andriéu

DESEMBRE

SOULÈU	
Lev. . 7.24	Couch. 16.36
LUNA	
Lev. .20.11	Couch. 11.45
LUNA DOU MES	
D.Q.	lou 4
N.L.	lou 12
P.Q.	lou 20
P.L.	lou 26

1	diss.	s. Aloï
2	Dim.	Avènt
3	dilun	s. Francès X.
4	dim.	santa Barba
5	dim.	s. Bassi
6	dijoù	s. Nicola
7	div.	s. Ambrosi
8	diss.	Imac. Councepcioun
9	Dim.	santa Leocadia
10	dilun	santa Eulalia
11	dim.	s. Daniel
12	dim.	santa Coustança
13	dijoù	s. Lucia
14	div.	s. Nicaise
15	diss.	s. Mesmin
16	Dim.	santa Adelaïda
17	dilun	s. Lazare
18	dim.	s. Gatien
19	dim.	Quatre Tèms
20	dijoù	s. Teofile
21	div.	s. Toumas
22	diss.	s. Ounourat
23	Dim.	santa Vitoria
24	dilun	Cacha-fuec
25	dim.	CALÈNA
26	dim.	s. Estève
27	dijoù	s. Jouan, ap.
28	div.	ss. Innocènt
29	diss.	santa Eleonora
30	Dim.	s. Sabin
31	dilun	s. Sauvèstre

Farina negra fa bouon pan, terra negra fa bouon gran.

Au Letour

Passat cinq an de souon, degut, perqué l'escoundre, à l'indiferença dai nouostre counçitadin, *L'Armanac Nissart* si desvia au movemen inteletual qu'à Nissa prouvouquet, — un quart de siècle fa ; — movemen qu'en estu darnié tèms a pihat un' amplour propi inesperada.

En 1902, en un'epoca doun degun aujava mancou plus parlà la siéu lenga materna, JULI EYNAUDI auguet lou merite de publicà un mouloun de coumèdia, de pouèma, de nova e de menchounada, en lou nouostre dialète e de metre en pen lou proumié *Armanac Nissart*.

La tentativa d'EYNAUDI èra ardida, vist l'esprit d'aquelu tèms. E pura lou sucès, resplendèt s'averet.

De la siéu publicacioun suspènsa un moumen, à l'entant de la Gran-Guerra, siguet perseguida fin en 1922, cadun n'en vouguet avé un esemplàri e cadun li si prepauset pèr ajudaire...

Que d'istorian, de cuènta-tantiflada, de pouèta nustral o fourestié li fagueron lu siéu proumié pas literàri e li sveleron la siéu erudicioun, lu siéu talènt e lu siéu gaube !... Que de legènda, de cansoun, de dich e de prouvèrbi, sigueron pèr éu sauvat de la demembrança e de la destrucioun !... Finda, au jou d'ancuei, plus nissart que mai, si presenta *L'Armanac Nissart* ai siéu letour.

Entra lou Var e la Roja, entra la mar e li cima alpini, una prouvinça, francesa segur, ma pas mai Pimountea que Prouvençala o Ginouesa ès enserrada : ès lou Coumtat de Nissa.

L'Armanac Nissart voù èstre lou reflèt de la vida, doù movemen scientific, literari e artistic d'aquéu païs tant particulié à bèn de pounch de vista. S'adressa soubre tout à la siéu populacioun.

Dapè d'obra inedichi o incounouissudi dei vièi escritour dau Coumtat de Nissa o cassamen dai siéu amic, acueierà toui lu escrich ouriginal de natura à poudé interessà la nouostra prouvinça e mihou intrà en lou siéu cadre.

Reserverà, segur, lou proumié pouost à li obra dialetali e souta dialetali nissardi de quauque region que li vendran, ma si piherà garda de trascurà aquelu escrich en d'autri lenga, basta que tocon au païs.

Faire encara mihou counouisse la nouostra pichouna patria pèr fin que li sigue vougut mai de bèn dai nouostre councitadin e dai fourestié que d'ela noun sabon que la siéu bèutà fisica, aici lou siéu scop.

O ! milanta coù felis, se pouguesse rendre aquestu couma aquelu pu counsciènt de l'ouriginalità e doù particularisme doù nouostre esprit, dei nouostre us, de li nouostri tradicioun e doù nouostre lengage !...

Dira lou letour se li ès vengut à bèn...

L'ARMANAC NISSART.

Les Primitifs Niçois ⁽¹⁾

Voici les humbles et précieux trésors des églises de nos cités, des chapelles de nos montagnes. Voici ceux dont l'or discret met une lumière au fond des sombres absides. La grande clarté du jour effarouche leur pudique beauté ; si pour beaucoup elle dévoile la perfection suprême du trait et de la couleur, pour d'autres elle accuse des inexpériences naïves et des faiblesses excusables ; elle révèle les blessures que leur a portées le temps, elle stigmatise le fard grossier par quoi des mains sacrilèges ont prétendu masquer leur vieillesse. Abordons-les cependant avec respect.

Comprenons-les surtout. Il y a si longtemps que nous nous sommes éloignés d'eux ! Et pourtant ils ont été créés pour être unis intimement et constamment à la vie du peuple, pour refléter ses sentiments, exciter son émotion, lui parler un langage familier.

*
**

L'art dont ils sont l'expression n'était pas le luxe d'une élite ; on n'imaginait pas, au xv^e siècle par exemple, dans nos villes et nos campagnes, que des tableaux devinssent les numéros d'une collection, fussent alignés dans un musée comme des cadavres dans une nécropole. On ne concevait pas davantage qu'un artiste se livrât à son aspiration pour traduire par ses pinceaux la joie d'un ciel clair, la tragédie de l'ombre victorieuse de la lumière, la fraîcheur d'un paysage s'éveillant à l'aurore, la grâce des collines ondulant à l'horizon, la furie d'une mer déchaînée. Ce sont là recherches de délicats, plaisirs de raffinés, presque toujours inaccessibles au vulgaire.

Mais alors les œuvres d'art ne s'adressaient pas seulement aux raffinés, elles devaient être à portée de l'intelligence du peuple, car elles appartenaient à tous et pénétraient dans tous les milieux. Les façades de maison étaient ornées de peintures aussi bien que l'intérieur des appartements. Les portails et les murs des églises, même des chapelles les plus

(1) Etude sur l'exposition rétrospective de l'art régional des XV^e et XVI^e siècles, organisée par la Société des Beaux-Arts de Nice, en 1912.

pauvres de notre région niçoise, étaient rarement dotés de sculptures, presque toujours ils étaient couverts de fresques. Les spectacles de la rue n'étaient complets qu'avec la collaboration du peintre ; c'était lui qui brossait les décors dans lesquels, sur la place publique, se jouaient les drames religieux et les farces ; c'était lui qui fournissait les bannières des processions, qui accrochait aux cierges les écussons, emblèmes et devises, qui présentait à la foule, sur une pancarte historiée, le crime du coupable exposé sur l'échafaud. Mais, surtout, c'était lui, beaucoup plus que le sculpteur, qui avait à enrichir le mobilier des églises, à construire les autels, à fixer sous les yeux des fidèles les principaux mystères de la religion, à reproduire les images des saints patrons, les miracles de leur vie et les scènes de leur martyre.

L'entourage du peintre avait sa part dans la confection de l'œuvre. Il lui fournissait d'abord les modèles. Les saints qui, dans leur vie terrestre, avaient occupé des chaires épiscopales ou abbatiales, prenaient la figure et le vêtement des évêques et abbés du XV^e ou XVI^e siècle. Saint Pierre était représenté dans le même appareil que les papes Jules II ou Léon X. Saint Joseph, qui fut charpentier, était habillé comme les artisans du même temps ; on lui donnait des outils identiques. Les bergers venant adorer l'Enfant ressemblaient parfaitement à ceux qui conduisaient les troupeaux du pays sur l'un et l'autre versant des Alpes. Les bourreaux torturant les pieuses victimes étaient exactement les mêmes que ceux qui exécutaient les arrêts criminels de la Cour de Nice.

D'autre part, le théâtre, principalement le théâtre religieux, au spectacle duquel toute la population était conviée, réagissait sur la composition des tableaux. Son décor était imité pour la représentation des scènes de l'Annonciation, de la Nativité et de la Passion du Sauveur. Les costumes traditionnels qu'il imposait à Dieu le Père, aux Anges, à la Vierge, au Christ, aux rois Mages, devaient être conservés pour que l'imagination populaire ne fût pas déçue, pour qu'elle retrouvât devant le panneau les mêmes impressions.

Il y avait davantage. Le peintre ne trouvait pas seulement autour de lui ses modèles et son décor ; il devait se plier aux exigences de ceux qui lui commandaient une œuvre. Il n'était pas libre de choisir son sujet et de le disposer comme il l'entendait, car il n'obéissait jamais à sa seule inspiration et n'entreprenait rien de son propre chef.

Voici comment d'habitude se passaient les choses. Un particulier, les représentants d'une ville, d'une confrérie, d'une église, d'un monastère, avaient-ils le projet de faire exécuter un tableau, ils commençaient par convoquer un

peintre de leur choix. Ils discutaient avec lui la composition des panneaux, quand ils ne lui remettaient pas un modèle préparé d'avance. Les supérieurs de couvent manifestaient même une affection particulière à le maintenir dans des limites étroites qu'il ne pouvait franchir et à lui imposer le dessin du rétable qu'il devrait exécuter, avec l'indication des textes qu'il faudrait y inscrire. Très rarement on lui laissait la même initiative qu'à Jacques de Carolis en 1451, lorsqu'on lui permit de choisir, parmi les histoires habituelles relatives à la vie de saint Pierre, celles qui conviendraient le mieux à une prédelle. D'autres fois, on lui ordonnait de reproduire les dispositions d'un tableau qui plaisait particulièrement, avec les mêmes personnages, les mêmes décors, les mêmes dimensions ; on lui recommandait cependant de faire mieux ou d'employer de meilleures couleurs.

La discussion close sur les sujets à représenter, ceux qui traitaient avec le peintre lui réclamaient une esquisse pour s'assurer que leurs intentions étaient bien comprises, et ils la gardaient par devers eux pour vérifier si l'artiste s'en écarterait. Puis les parties convenaient du prix, stipulaient à la charge de qui serait la fourniture des panneaux de bois, de l'or et de l'azur, arrêtaient enfin tous les détails. En dernier lieu, elles se rendaient devant un notaire, qu'elles chargeaient d'enregistrer leur contrat.

Souvent un acompte était payé à ce moment-là, mais on avait soin de fixer le délai de livraison et de mise en place du rétable. Le solde serait versé après examen de l'œuvre par des experts, qui jugeraient si elle valait la somme convenue. Lorsqu'on craignait que le peintre ne fût pas exact, celui-ci était obligé de fournir une caution ; le répondant, un autre peintre le plus souvent, serait tenu de rembourser les avances ou plutôt de terminer le tableau.

On admettait fort bien, en effet, qu'un artiste achevât ce qui avait été commencé par un autre. Il s'est présenté des cas où l'œuvre était restée en suspens, soit par suite du décès de l'auteur, soit par suite de son départ de la ville où il séjournait. Ainsi Jacques Durandi étant mort avant d'avoir terminé le rétable de Saint-Sébastien commandé par les syndics de Cannes, ce fut son frère Christophe qui reprit ses pinceaux. Louis Bréa, emporté par son humeur vagabonde ou surchargé de travail, laissa aussi en cours d'exécution des tableaux qui durent être repris par des étrangers.

Assez fréquemment, on spécifiait encore dès le début que deux artistes seraient chargés de la confection d'un rétable. Et il ne faut pas s'imaginer que l'un se chargerait des parties sculptées de l'encadrement et l'autre de la peinture.

Non, tous les deux étaient qualifiés de peintres et l'on sait qu'ils acceptaient seuls par ailleurs des travaux de peinture. Du reste, plus d'un étaient aptes à manier également le ciseau et le pinceau, s'intitulant jusqu'en plein XVI^e siècle peintres et sculpteurs (*pictor et intaliator imaginum* ou *lignaminum*) ; ils pouvaient par conséquent entreprendre de livrer un rétable complet avec son encadrement. Deux artistes, travaillant ensemble, avaient donc à se partager une besogne identique. Quand ils signaient, ils inscrivaient leurs deux noms, sans que l'un fût marqué avec une supériorité sur l'autre. Si nous nous rappelons encore qu'ils avaient des auxiliaires non avoués publiquement dans la personne de leurs élèves, nous nous expliquerons la raison des difficultés qui se présentent pour l'attribution des œuvres même signées, comme la *Vierge de miséricorde* de Jean Miraillet. Toutes les parties d'un rétable sont-elles de la même main, bien que livrées en même temps ? On peut le discuter. Quelle part faut-il faire à chacun des deux artistes qui exécutèrent un même tableau ? Nous l'ignorons presque toujours.

* * *

Les conventions passées entre le peintre et ceux que nous appellerions aujourd'hui d'un vilain mot commercial ses clients, réduisaient donc grandement l'originalité qu'il était capable de manifester. Non seulement le sujet lui était imposé, mais encore l'arrangement de sa composition, les costumes de ses personnages, les couleurs à employer. Ceux qui commandaient n'auraient pas osé non plus aller contre les traditions. Pas un n'aurait eu l'audace d'ordonner, pour une Annonciation, que l'Ange serait à droite et la Vierge à gauche. Pas un n'aurait eu la témérité de modifier quelque chose dans l'ordonnance d'une Pietà : le corps du Christ, étendu sur les genoux de la Vierge, devait être présenté de façon que la tête fût à gauche du spectateur et les pieds à droite ; saint Jean, le disciple bien-aimé, ne pouvait avoir sa place que près de la tête, la Madeleine restant toujours aux pieds. Dans la scène du Baiser de Judas, saint Pierre devait remettre au fourreau l'épée dont il s'était servi, le Christ replacer l'oreille de Malchus que l'Apôtre avait coupée, Malchus porter ou laisser choir une lanterne.

On n'aurait pas consenti non plus à introduire quelque changement dans la couleur des vêtements de la Vierge. Au moment de la Salutation Angélique, il était obligatoire que ses cheveux se répandissent en nappe blonde sur ses épaules.

Mais quand son divin Fils marchait au supplice, expirait sur le bois d'infamie, était détaché de la croix, elle devait dissimuler sa chevelure sous un linge blanc que recouvrait encore presque toujours le manteau bleu ramené au-dessus de la tête.

Dans d'autres sujets, on n'aurait pas compris que les saints fussent figurés sans les attributs qui les rendaient populaires : sainte Catherine ne se concevait pas sans la roue, entière ou brisée, hérissée de pointes, qui fut l'instrument de son supplice. Sainte Lucie avait à montrer deux yeux sur un plateau, sainte Apollonie une dent au bout d'énormes tenailles. Sainte Barbe devait porter une tour percée de trois fenêtres en l'honneur de la Trinité ; saint Jean l'Évangéliste, un calice d'où s'échappait un serpent ; sainte Madeleine, un vase de parfums. Il fallait que l'archange Raphaël conduisit par la main le jeune Tobie chargé du poisson dont le fiel allait guérir le père aveugle.

Tout cela était exigé pour que l'artisan, le berger, la pauvre femme de la montagne, l'enfant à peine éveillé à la raison et bercé au récit des légendes pieuses, ne se méprissent aucunement, pour qu'ils reconnussent sans peine les patrons qu'ils invoquaient, les scènes religieuses rappelant les mystères de leur foi.

Mais bien que le champ de son initiative fût ainsi considérablement réduit, soit par une tradition immuable, soit par la volonté de ceux qui s'adressaient à lui, le génie du peintre pouvait encore s'exercer de diverses façons. C'était bien souvent dans le décor de ses fonds, dans la composition des paysages sur quoi ses personnages s'enlevaient ; c'était par la notation de certains mouvements qu'il pouvait inventer (par exemple le geste d'effroi de la Vierge devant la révélation par l'ange de sa destinée) ; c'était surtout par l'idéalisation de ses personnages, par l'expression de leurs physionomies, enfin par les qualités de son exécution qu'il devait se distinguer. Quand un donateur se faisait représenter, il avait à exécuter un portrait exact et vivant. On serait même en droit d'affirmer que plus son invention fut restreinte, plus il eut à cœur de déployer ses talents pour faire valoir ce qui lui était abandonné, plus il eut à grandir et ennoblir son effort.

Il ne faut pourtant pas exagérer le sentiment idéaliste des peintres à la fin du moyen-âge, car la plupart n'avaient que trop une tendance à copier servilement leurs modèles. Ils ne craignaient pas d'accuser les défauts et la laideur de certains de leurs personnages ; les corps décharnés et sanglants ne leur répugnaient pas. Mais leur accent n'est trivial que par très rares exceptions, jamais grossier. Ils avaient trop le res-

LE RÉTABLE DE SAINT-MICHEL

de LUCÉRAM (Comté de Nice)



*Exposition rétrospective des XV^e et XVI^e Siècles
et Exposition du Cinquantenaire de la Société des Beaux-Arts
de Nice de 1927.*

pect d'eux-mêmes et de leurs contemporains pour s'abandonner ainsi.

Si le choix des sujets, des scènes à représenter, des figures à peindre, appartenait à ceux qui payaient le tableau, nous devons pouvoir expliquer les raisons qui les ont déterminés, marquer les sentiments qui les animaient.

Et d'abord, qui étaient les personnes faisant de telles commandes ? Avant que l'on ait étudié la biographie de nos anciens artistes, on imaginait volontiers qu'ils vivaient tranquillement à la Cour de grands seigneurs, de mécènes princiers, qui les couvraient de leur protection et favorisaient leurs travaux. Cela est vrai jusqu'à un certain point pour d'autres pays que le nôtre, bien que les artistes fussent gens peu faciles à apprivoiser. Comme Louis Bréa, ils aimaient courir le monde, restant rarement dans leur ville natale, échappant toujours à ceux qui voulaient les fixer. Mais en Ligurie, en Provence après le roi René, dans toute la région niçoise si richement dotée de peintures des XV^e et XVI^e siècles, où sont donc les rois, les princes, les grands dignitaires ecclésiastiques ? Où sont donc ces Cours brillantes et fastueuses, amies des arts ? Où sont donc, en dehors de Gênes et de Marseille, ces villes luxueuses comme Florence et Sienne ? Quelques seigneurs, dont les plus puissants sont ceux qui régnaient à Monaco, quelques familles enrichies dans le commerce, quelques évêques et abbés avec des bénéfices peu opulents, voilà toute l'aristocratie. Était-elle capable de provoquer l'éclosion d'œuvres si abondantes qu'on en retrouve encore jusque dans les chapelles les plus ignorées ?

Les registres des notaires nous ont répondu. Sans doute, quelques personnages de cette aristocratie avaient des relations avec nos peintres, leur donnaient des commandes ou chargeaient par testament leurs héritiers du soin de faire exécuter des rétables pour des chapelles déterminées ; sans doute, nous connaissons de nombreux panneaux où le donateur s'est fait représenter seul ou accompagné de sa famille. J'oserai dire cependant que, dans la région niçoise, c'était l'exception.

La grande majorité des tableaux a été payée par des collectivités : municipalités ou communautés d'habitants des villes et de la montagne, auxquelles parfois s'associait dans une pensée touchante de solidarité le seigneur du pays ; confréries de pénitents, corporations ou associations d'artisans, congrégations charitables, administrations d'églises ou de chapelles. Mais toutes ces collectivités étaient constituées par les gens du peuple. C'est donc, en dernière analyse, le peuple des villes et des campagnes qui favorisait l'œuvre d'art tout autant que l'aristocratie. Je puis même citer ici un trait

absolument caractéristique : un habitant de Monaco, peu fortuné, dictant son testament comme ses contemporains avaient l'habitude de le faire, laissa un florin pour le rétable qu'on projetait d'exécuter au grand autel de l'église Saint-Nicolas. Un tableau comme celui-ci est par conséquent l'expression des sentiments et de la volonté de toute une population. Ne sentez-vous pas maintenant l'attrait qui s'en dégage ? N'appréciez-vous pas l'importance qu'il revêt à nos yeux ? L'œuvre créée par le peuple et pour le peuple ! N'est-ce pas la formule qu'on cherche en vain depuis que nos traditions ont été brisées ?

Les communautés religieuses des XV^e et XVI^e siècles les plus dévouées aux artistes étaient certainement celles des Franciscains. Elles avaient aussi les couvents les plus nombreux. Justement, elles appartenaient à un ordre qui se recrutait très largement dans les classes inférieures de la société ; leurs moines étaient en contact permanent avec les gens du commun, ils vivaient de leurs aumônes. Aux environs de l'an 1500, la plupart des laïques qui, avant de mourir, disposaient de leurs biens, leur léguaient quelque somme, grande ou petite. Nous arrivons donc par là encore directement au peuple.

* * *

Les sentiments auxquels obéissaient particuliers et collectivités, ne sont pas difficiles à démêler. Dans d'autres pays, les premiers pouvaient avoir l'ambition de laisser un portrait à leur famille ; ailleurs, les municipalités pouvaient désirer rappeler les hauts faits des ancêtres. Dans la région niçoise rien de tel. Ce sont uniquement les préoccupations religieuses qui ont déterminé les commandes de tableaux. La religion était, du reste, mêlée à tous les actes de la vie, même aux plus profanes, puisque la représentation en plein air des drames liturgiques constituait une attraction des plus en vogue. Il n'existait de fêtes que des fêtes de l'Église ; à peine, de loin en loin, des cortèges purement laïques, des entrées d'illustres personnages dans les villes. Mais combien plus fréquentes, plus admirées, plus éclatantes de couleurs et plus suivies étaient les processions ! Les corporations et confréries entretenaient encore parmi leurs membres les idées religieuses ; chacun avait sa chapelle, son autel, son patron céleste, ses fêtes de dévotion, ses cérémonies pieuses.

Une collectivité songeait surtout à honorer les saints sous le patronage de qui elle s'était placée, ou la commémoration des événements de la vie du Christ qu'elle célébrait plus

particulièrement. En conséquence, les paroissiens voulaient que l'on représentât les titulaires de leur église et les scènes de leur vie. Les recteurs d'une confrérie de charité se donnaient de préférence à la Vierge de miséricorde, abritant le monde ecclésiastique et laïque sous les plis de son large manteau. Les pénitents méditaient sur la Vierge de douleur et la passion du Christ. Les corps de métiers avaient leurs saints à eux, les cordonniers saint Crépin et saint Crépinien, les médecins et apothicaires saint Cosme et saint Damien, etc.

On ne s'en tenait pas là, on ajoutait aux rétables les saints dont les vertus et les miracles avaient le plus de réputation dans le pays, ou encore des bienheureux dont la protection bienfaisante devait écarter le danger et la maladie. Saint Roch et saint Sébastien étaient invoqués contre les épidémies de peste si fréquentes et si meurtrières, sainte Barbe contre la foudre, saint Christophe contre la mort subite, sainte Lucie contre les maux d'yeux.

Le choix des particuliers était guidé par des raisons plus spéciales. Évidemment, il était aussi la résultante du désir que l'on avait d'honorer les patrons du ciel, ou les saints que l'on vénérât avec le plus de dévotion ; mais en général, il portait sur les sujets douloureux de la vie du Christ Sauveur et de la Vierge. Cela provenait de l'influence des mystiques, propagée par les Franciscains dans toutes les classes de la société. Grâce aux prédications des Frères Mineurs, les âmes s'apitoyaient facilement sur les misères de l'Homme-Dieu et sur les souffrances de sa mère. D'où la fréquence des calvaires, des dépositions de croix, des mises au tombeau, des Pietà ou Vierges d'affliction, des Christs de passion figurés debout dans le sépulcre, le corps couvert de plaies, dans un encadrement formé par les instruments de supplice. L'homme se sent écrasé sous le poids de ses péchés, il ne peut espérer de salut que par les mérites de la Rédemption. La Salutation angélique est pour lui l'Annonciation du Sauveur qui rachètera ses fautes, la Passion du Christ intercède pour lui et lui mérite le ciel.

Ce n'est pas seulement le dessein de présenter des sujets d'édification, ce n'est pas encore le désir d'inciter le peuple à méditer sur le Sauveur et la Vierge, à prier les saints qui les protègent et détournent le malheur, ce n'est pas tout cela qui inspire uniquement les donateurs. Il existe un intérêt plus immédiat qu'il ne faut pas négliger. Le tableau était considéré comme une prière permanente, c'était l'intercession constante auprès de Dieu et des saints. Décorer un autel c'était en quelque sorte préparer son salut éternel.

Comme ce sentiment de supplication est exprimé avec éloquence par le rétable si émouvant de Puget-Théniers ! Le donateur, enveloppé dans un grand manteau à col de fourrure, a conquis, dans une vie déjà longue, une situation enviée ; il est riche, respecté, mais sa conscience tremble devant le Dieu de justice. Les fautes qu'il a commises dans sa poursuite de la fortune et des honneurs lui seront-elles pardonnées au dernier jour ? Il en doute. Aussi s'assure-t-il contre les terribles éventualités du jugement. Le voici en prière. Il invoque la Vierge, plus accessible aux humains, plus douce, plus tendre, plus maternelle. La Vierge, dolente, transmet la requête de pardon à son Fils bien-aimé. Pour le toucher, l'apitoyer, elle écarte d'un mouvement pudique la guimpe légère qui recouvre sa poitrine : « Regarde, mon Fils, vois le sein qui t'a nourri. Écoute celle qui t'a donné la vie, qui a pris soin de ton enfance, qui a souffert de tes douleurs, qui a été crucifiée avec toi. Si tu m'aimes, accueille la prière de ce misérable pêcheur, sois-lui indulgent, obtiens sa grâce ». A son tour, le Christ se fait l'avocat du donateur auprès du Dieu tout puissant : « Père, vois mon corps meurtri, flagellé, vois le sang qui a coulé de la plaie béante de mon côté, de mes mains et de mes pieds percés de clous, de mon front blessé par la couronne d'épines ; contemple les instruments de ma passion, la colonne contre laquelle j'ai été dressé, les liens qui m'y ont attaché, les fouets qui m'ont martyrisé, la croix, les clous, la lance, l'éponge au bout du roseau ; souviens-toi que j'ai volontairement souffert le plus cruel supplice, que Pierre m'a renié, que les bourreaux se sont partagé ma pauvre dépouille. C'est pour l'humanité, tu le sais, que j'ai tout accepté, c'est pour le rachat des pécheurs que je suis mort sur le gibet. Applique donc, je t'en prie, les mérites de ma douloureuse Passion à celui qui, humblement, implore ton infinie miséricorde. Ouvre-lui les bras, Père, accueille-le dans ton Paradis, lorsque son heure sera venue ».

Comment craindre après cela que le donateur soit rejeté de la vie éternelle, comment croire qu'il puisse être précipité dans les flammes de l'enfer ? Surtout quand il fait peindre autour du panneau central les saints qu'il vénère le plus et dont les prières, certainement, s'unissent aux siennes.

De telles scènes ne sont pas uniques. Si elles sont relativement fréquentes, nous savons bien quel est le livre qui en a présenté le thème. C'est le *Speculum humanæ salvationis*, le *Miroir de l'humaine salvation*, un des ouvrages les plus courants et les plus abondamment illustrés du XV^e siècle. En cette circonstance, il interprétait quelques vers d'Arnaud

de Chartres, abbé de Bonneval, faussement attribués à saint Bernard.

D'autres livres, écrits depuis deux ou trois siècles, étaient tout aussi populaires. Commentés par des clercs, enluminés par des successions d'artistes qui devaient s'en tenir scrupuleusement aux données du texte, ils offraient des modèles à ceux qui voulaient commander des rétables. Ainsi donc, même les idées des donateurs, celles qu'ils imposaient aux peintres et qui nous paraîtraient originales, ne leur étaient pas entièrement personnelles.

* * *

Nous arrivons à cette conclusion que les œuvres ici exposées reflètent toute une époque; elles sont l'aboutissement des idées qui avaient nourri plusieurs générations et pénétré jusqu'au tréfonds de la société. Basés sur une foi universellement adoptée, les sentiments qui ont présidé à leur confection appartenaient à tous. Clercs et laïques en ont vécu; riches et pauvres ont contribué à leur manifestation.

Seraient-ils maladroitement exécutés, grossièrement peints, lourdement composés, seraient-ils encore plus maltraités par le temps, nos rétables mériteraient quand même qu'on les étudie avec affection, qu'on les considère comme l'âme des ancêtres, qu'on ait pour eux un infini respect.

La plupart sont d'un mérite pictural. Quelques-uns illustrent le nom de ceux qui les ont signés, se recommandent par des qualités éminentes de dessin et de couleur. Admirens-les comme nous les aimons.

Quand nous en aurons bien joui, quand nous aurons écouté les leçons qu'ils nous donnent de labeur consciencieux et d'élévation morale, ils retourneront orner les autels à quoi ils sont destinés. Après avoir joui de la gloire du monde, ils continueront à rayonner humblement sur les âmes naïves et les cœurs purs. C'est là leur mission; de grâce, ne les en détournons pas.

L.-H. LABANDE,
Membre de l'Institut.

Es lou Tèms !...

Lou tèms ès l'encausa de bèn de mau ; noun poudès faire un pas pèr carriera que noun n'audès quauqu'un si lagnà, maladi lou tèms que fa e l'agouni de toui lu pecat d'Israël !... — Qu'ivernada !... lou frei ès estat tardié... ma pura vous coungela lou sang !... — L'estiéu ?... ma bella que toufou-rassa !... Caro que sudagna !... avès pena à alenà e un n'apaira de s'espoungà... — Au printèms?... sesoun fouola ; raissa, bruma, lou soulèu es neblaresc... e cresès bouon de vous purgà segound lu counseù de la vesina que v'expliquerà la droga à pihà lou matin dejun, remèdi que tèn de sa maire, la quala lou tenia dei siéu antenat... sau d'Engleterre... oli de ricin... rebarba... té de li Alpa... fueia de nouguié... toundut... et que sabi encara ?... — A l'autoum, pi, un si plagne de l'umidità... li plueia de Sant-Miquèu... doulou... rumatisme... mau de cour... — E quoura ven l'ivèr vous tapas fin au nas ; v'enfeloupas mé set vesta, en un frac tal un saucissoun de Lyon... proun fagoutat... Es sèmpre aquéu benedit tèms !...

V'acapita d'estournicà, de vous refreïà ?... ès qu'avès pihat un caut-frei negligat pèr anticipacioun... cregnès lou mèndre ziéu... e dapertout trouvas de courènt d'aria... — Mau à li dènt ?... ô aloura ! avanti la mauva e coumpressa de sambuc su li gauta, burre, farina de segue... basta toui lu vièi amouliènt de l'encarnacioun li passon !... — Es lou tèms !... vous diéu...

*
**

Madaloun e Finoun, doui bouoni lengatiera e que noun bletouneon, poudès lou crèire, s'entoupon cada matin, anant faire lou marcat, carriera Santa-Reparada ; e aqui denant l'ancien evescat fan anà lou batarèu qu'ès un plesi... Parlon de qu si sigue e de tout autre, si remèmbron lou bèu tèms passat ; si cuenton bèn d'escaufestre, lu remèdi à pihà pèr lou mau d'estomeguè, tisana purganti, de la maniera de faire lu empastre o encara couma un déu s'en pihà pèr roudà un'aussipela... ma pu lèu audé-li debanà l'escagnoun.

MADALOUN. — Couma vees, Finoun, cau sèmpre pensà à la manjuca... e l'argènt ti fila...

FINOUN. — A qu lou dies, ma bella !... Vai, lou sabi proun toui lu jou ce que passa !... un bihèt es pas pu lèu chanjat...

MADALOUN. — Qu'es ja fumat !...

FINOUN. — Couma dies... fumat e lèu digerit ; e pi quoura avès bèn despendut, restas pata-davan, pata-darrié...

MADALOUN. — L'ome si figura pas...

FINOUN. — L'argènt de lou gagnà es un, ma de lou des-pèndre es doui !...

MADALOUN. — T'acapissi !... Basta, lassen un pau anà... Ma di-mi, Finoun, que n'en penses d'aquéu tèms ?

FINOUN. — Jamai de la miéu vida n'ai vist lou parié... T'afourtissi, Madaloun, au jou d'ancuei si counouisse plus de sesoun...

MADALOUN. — Finda siès esquasi toujou malautoun... noun si vé que de mourre neblat couma lu nespou... estirat... e maigre...

FINOUN. — De vèr escarassoun, pouos dire... Noun si vé plus aqueli belli persouna dau nouostre tèms...

MADALOUN. — Bèn pourtant... poumat... e n'aiguent pas la coulou doù vert-d'aran... ès lou tèms...

FINOUN. — Pourries dire la tincha... an toui lou mourre pintat couma lu où de Pasca !...

MADALOUN. — Ah ! daù nouostre tèms !... noun si veïia tant d'aulesc !... Di-mi, Finoun, que voù dire... toui lu matin, en mi levant, ai la testa que mi vira, l'estomegue que mi bressouola ?...

FINOUN. — Es rèn... Ma es lou tèms ! léu tambèn, vé, en la jornada, aquel uei d'aqui mi bala...

MADALOUN. — Ti bala ?... couma iéu... Lou creseries ?... léu pensi qu'es lou tèms...

FINOUN. — Lou matin véu fousc... e lou soulèu sembla que si purga cada jou...

MADALOUN. — Vouli dire, seria oura que faguesse un pau bèu... despi doui mes sian à muei couma la merlussa !...

FINOUN. — Aquéu tèms, saupesses, mi pica su lou sistème nervous...

MADALOUN. — E iéu !... cauria pas que mi countrariesson... o noun !... de lou dire es rèn...

FINOUN. — Vai, lou tèms noun es encara au clar... Ma noun sabes que despi doui jou ai un agassin que mi fa vèire touti lu estèla !...

MADALOUN. — Es bessai... qu'as lu soulié troù estrech ?

FINOUN. — Estrech, dies ?... ma vé, regaja, li bali dintre... Es lou tèms que chanja ti tourni à dire !... Caussi lou 35 e pouorti lou 39... aloura vees !...

MADALOUN. — Iéu caussi bèn lou 34 e pura pouorti lou 42... Es pas lu pen que mi fan maù, ma ai aquéu bras d'aqui, dau coustà dau couor, que noun pouodi boulegà... lu det dirii esquasi desalugat... e pi ai touti li jountura endou-louridi.

FINOUN. — E lou sera, ti couchant, mete-ti un bouon maloun bèn càut...

MADALOUN. — O ma bella ! que mi dies... ai ja fach de tout... mi sieu finda fretada mé de petroli, ougnuda mé de graissa de pourc mascle...

FINOUN. — E rèn li fa ? Ten !... Vai, Madaloun, crèsi que sigue un pau lou tèms...

MADALOUN. — Finissi per lou crèire... perqué quoura fa soulèu, senti plus rèn ; quoura diéu plus rèn, ès mot à dire... ma enfin... mi capisses...

FINOUN. — Segur... O iéu ai encara bèn aquela cambia que mi tira... Saupesses, Madaloun, de doulou couma de coù de lanceta... Se trona o se lou tèms ès brumous, bèn pejou !... la miéu cambia n'ès qu'un pougnoun...

MADALOUN. — E vai, sian propi couma li planta, autant qu'eli sujèti ai variacioun doù tèms... (*si moucon*). Ma, Finoun, es miejou que pica ?...

FINOUN. — Miejou !... ès lou repic !... O ! Madaloun, siéu en retard...

MADALOUN. — E iéu crèsi d'èstre gaire en avança... e mi dies pas de m'en anà...

FINOUN. — E qu'aven dich, pi... Madaloun ?...

MADALOUN. — Rèn !... o pas gran' cauva... Couma lou tèms passa, Finoun !...

FINOUN. — A deman qué !...

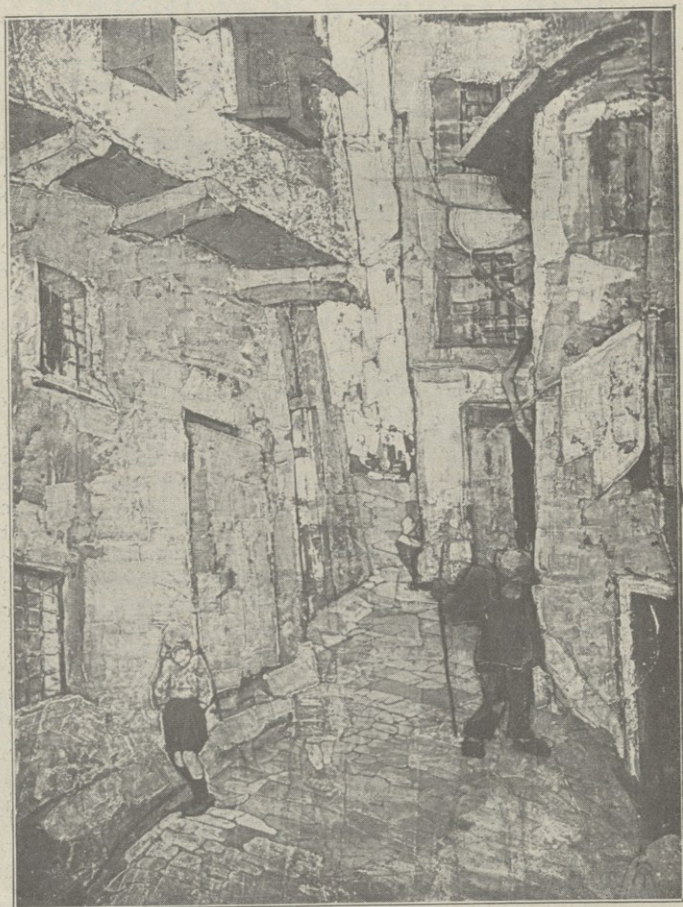
MADALOUN. — Vene mi vèire après dinà... Auren mai de tèms pèr charrà... sables qu'ai toujou una bouona tassa de café à t'oufri !...

FINOUN. — Noun li manquerai, couor d'or !... piheren senoun autre un bouon café... e lou tèms en paciènça !...

Juli EYNAUDI.

UNA CARRIERA DAU VIÈI-NISSA

pèr André PÉTROFF



Exposition de la Société des Beaux-Arts de Nice

1926

Les Peintres Niçois

Jean-Gaspard BALDOINO

et son fils Bernardin

Mon premier devoir (1) est de rappeler tout ce que l'histoire de Nice, notamment celle des peintres anciens du pays, doit aux inlassables recherches auxquelles Joseph Bres, un érudit dont la méthode de travail fut digne de celle du comte Eugène Cais de Pierlas, s'est livré si longtemps dans les archives municipales de notre ville. Son *Note d'archivio*, s'il n'a pas, en raison de ce que le livre est écrit en italien et que les exemplaires en sont rares, autant de lecteurs qu'il le mérite, est la principale source à laquelle j'ai puisé. En outre, j'ai cherché dans les archives départementales de quoi compléter, à l'occasion, l'œuvre si belle de Bres.

J'ai parlé ailleurs du Niçois Jean-Louis Balduino, qui fut peintre, sculpteur et ingénieur (2). L'un de ses fils, Marc, compte peu. En 1610, il aide son père à peindre « l'aigle de Nice sur le drapeau », sans doute celui du trompette municipal. En 1648, 21 avril, il va partir pour le Piémont et teste chez un Balduino, André, avocat des pauvres. Parmi les témoins, deux prêtres, dont Gaspard Raiberti. Il avait un fils, Barthélemy, alors prêtre, qu'il choisit pour héritier.

Le frère de Marc, Jean-Gaspard, est beaucoup plus intéressant. En 1622, il colorie, avec Raphaël Cabritto, à la porte Pairolière, pour la venue du duc Charles-Emmanuel I^{er} et d'un de ses fils, Maurice, cardinal depuis sa cinquième année, mais non entré dans les ordres, des armoiries qu'avait dessinées un Arduffi, natif de la Bresse (3). En 1623, 21 novembre, contrat de son mariage avec Berthoumairette Calvia. Elle apporte en dot 225 écus d'or, 5 files de grenats et 2 de coraux où il y avait des *Pater noster* en or faux, un *camosso* de perles et une ceinture de *cebrissi*. En 1630, il peint un blason du cardinal Maurice, qui devait revenir ici, pour le palais muni-

(1) Cet article est une partie d'une conférence faite en novembre 1926, à la villa Masséna, sur les peintres niçois du XVII^e siècle.

(2) Voir les numéros de l'« Eclairer du Dimanche » des 1^{er} mai 1921 (sur lui) et du 13 février précédent (sur le peintre niçois Melchior Suauda, dit Nadale).

(3) Le 7 novembre, 55 flor. 6 s. aux deux peintres. En 1623, 4 janvier, 27 flor. à Arduffi.

cipal, dont il rafraîchit les peintures ; il achète, à cette occasion, des draps que la ville lui rembourse (1). En 1632, il peint « huit armoiries niçoises sur le drapeau du trompette municipal », ou, si vous préférez, aux quatre angles de cet objet, des deux côtés (2).

En 1635, « divers blasons et différentes poésies pour l'entrée des reliques de sainte Rosalie », qui, envoyées par le Sénat espagnol de Palerme, arrivèrent ici le 1^{er} novembre et furent portées, le 17, par l'évêque Marenco, à la cathédrale, dans la châsse d'argent qui a été volée à la fin du siècle dernier, en plein jour (3). En 1637, Balduino peint l'image de sainte Rosalie pour une ancienne chapelle que la confrérie du Saint-Sacrement possédait dans la cathédrale et n'utilisait plus : on y avait déposé ce reliquaire provisoirement. La ville lui donne 77 liv. 17 s. pour la *fornitura e fattura* de ce tableau qui a péri.

En 1638, elle veut célébrer un Requiem pour le repos de l'âme du duc Victor-Amédée I^{er}. Balduino peint je ne sais quelles « effigies » en vue de ce service qui devait avoir lieu à Sainte-Réparate ; il se donne « de grandes fatigues » que la municipalité rémunéra (4). Mais il éclate de tels conflits de préséance entre elle et le Sénat que c'est à Sospel que le Requiem fut, aux frais des Niçois, chanté.

Le prince Maurice se révolte contre sa belle-sœur, régente du duché, et devient maître de Nice en 1639, août. Il en met les fortifications en état de résister aux attaques, soit de sa belle-sœur, soit de Richelieu. Or, Gaspard Balduino, qui joint à ses talents de peintre ceux d'ingénieur, est chargé par les syndics, en 1640, de dessiner un bastion et assiste à l'opération, qui consistait à *tirare le toase* (5). En 1642, il répare le bastion du pont du Paillon et diverses parties des remparts (6). La guerre civile cesse. Le prince épouse sa nièce. Il a 49 ans ; elle, 13. Il remet son chapeau rouge au nonce de Turin, le 21 septembre, à la cathédrale. Le 29, le mariage est béni à Sospel. Le cardinal laïc avait un palais ici, dans notre actuelle rue Jules-Gilly. Vous en connaissez sans doute la chambre de gala et les peintures du plafond. Je ne sais d'après quelle source Cais de Pierlas, qui fut un de nos meilleurs érudits locaux, les attribua, dans le *Pensiero* de 1890, à Gaspard Balduino, dont il avouait ne pas savoir ce qu'il fut. Comme cet artiste

(1) Le 23 juin, 123 flor. 5 s.

(2) 16 flor.

(3) En 1636, 6 juin, il reçoit pour cela 16 liv. 10 s.

(4) Le 25 avril, 80 liv.

(5) Le 4 juin, 30 liv. 12 s.

(6) Le 15 février, 30 liv.

a été, vous l'avez vu, un ingénieur, on pourrait se demander s'il n'a pas agencé les merveilles mécaniques qui éblouirent les yeux des Niçois en juillet 1642, quand le cardinal avait signé la paix avec sa belle-sœur la régente.

Le 26, le « Prince des Argonautes » fait annoncer, à son de trompe, par de magnifiques hérauts d'armes, qu'il défie « les guerriers et navigateurs » de conquérir la Toison d'Or. Le 28, le « roi d'Ithaque » relève le gant et, dans un pavillon construit par les consuls, surmonté de drapeaux, décoré à l'intérieur du portrait, placé sous un ciel de brocart d'or, de la nièce et fiancée du cardinal, les grands personnages de la ville assistent à des régates pour lesquelles les peintres ont dû rivaliser de talent. Deux flottes de navires multicolores. En tête de l'une, Jason avec un écu de gueules où la Toison était naturellement peinte en or. En tête de l'autre, Ulysse avec un écu d'azur où figurait un Palladium de je ne sais quel métal. Le combat naval est réglé d'après ce que l'on savait de la bataille de Lépante. Puis paraît, sur un navire, le Temple de la Paix, où trône Neptune sur des coquillages et des coraux ; puis, sur une nacelle, une Néréide qui récite des vers en l'honneur de la fiancée. De toute cette féerie maritime on est tenté de penser que l'ingénieur niçois Jean-Gaspard Baldoino a pu être l'auteur ; mais la preuve manque, et l'on ne saurait trop se défier, en matière historique, des rêveries, qui plaisent tant aux fantaisistes, d'une imagination vagabonde.

En 1643, l'artiste a le moyen d'acheter le tiers d'une maison que lui vend le mari d'une sœur de sa femme. En 1644, il envoie à un orfèvre de Gênes le dessin d'un bassin et d'une aiguière que notre ville voulait offrir au grand chancelier de Savoie (1). En octobre 1646, il marie sa fille Honorate à un Martini et lui donne une dot de 600 ducats : parmi les témoins du contrat, un Baldoino, avocat fiscal général à Turin depuis 1625, ce Jean-Michel que le duc Charles-Emmanuel II investira en 1656 de la seigneurie de Sainte-Marguerite. En 1651, Jean-Gaspard peint le blason de Nice, huit fois sur le drapeau colonel qu'un régiment allait porter en Piémont, quatre fois sur le drapeau que l'on faisait flotter dans la procession de la Fête-Dieu, en tête du corps municipal (2). En 1652, il dessine une aiguière et un bassin que la ville fit exécuter à Gênes pour offrir l'un de ces objets à un nouveau titulaire de la Grande Chancellerie, l'autre au premier président Filippa (3).

Le P. François de Sestri, auteur d'un *Maraviglie di L'aghetto*, publié en 1654, dit, dans sa seconde dédicace (au

(1) Le 23 juin, 12 liv.

(2) 20 liv.

(3) Il reçoit, le 31 octobre, 12 liv. pour ce dessin.

lecteur) que « Gaspard Balduino, peintre », venait de dessiner, sur l'ordre de l'évêque Palletis, l'image de Notre-Dame de Laghet, — celle que le jurisconsulte niçois Antoine Fighiera avait fait sculpter et qu'un Rocca avait peinte, — et que son dessin, destiné à accroître la dévotion toute récente de là-bas, serait « imprimé » dans un bref délai. Ne s'agit-il pas d'une planche sur cuivre qui n'a point péri et dont l'un des membres de la Société des Amis du Musée Masséna, M. Melchior Gastaud, vient de faire don à ce musée ?

La gravure a 33 centimètres de haut sur 25. Vous y voyez un autel garni d'une croix, de six flambeaux où les cierges sont allumés, du canon central, mais non des deux latéraux ; de chaque côté de l'autel, un bassin avec deux burettes. Sous un édicule supporté par deux colonnes et surmonté du blason ducal, l'image de Notre-Dame de Laghet : elle tient l'enfant Jésus dans la main droite et une fleur dans l'autre. A la partie supérieure, une banderole porte en latin le verset 5 du chapitre II du *Cantique des Cantiques* : « Soutenez-moi avec des fleurs et fortifiez-moi avec des pommes, parce que je languis d'amour ». Sur la marche de l'autel, la dédicace en latin : « A la Vierge de Laghet, que la multitude de ses miracles fait connaître à tout l'univers ». En dessous, un hymne latin, de six strophes de trois vers chacune, curieux à connaître pour certaines allégories que l'artiste figura et dont je vous parlerai dans un instant. « Voici la Vierge de Laghet qui pour nous, de son cher Fils, obtient tous les biens. Voici la Mère, Fontaine d'Amour, qui détruit volontiers les germes des maladies et des douleurs. Voici l'Épouse de la Pureté, qui apporte les grâces divines aux naufragés du monde entier. Voici la Pierre précieuse des Anges, le Salut certain des voyageurs, qui leur donne à tous la joie. Voici le précieux Aimant, la Rose sans épines, qui attire le cœur des peuples. Voici l'Étoile bienveillante et compatissante, la gloire des Vierges, Marie, qui nous conduit au ciel ». Or, sur le devant d'autel, vous voyez, dans un médaillon portant la devise latine : « C'est elle qui achève l'œuvre », la main divine qui pose une pierre précieuse dans le chaton d'une bague. D'autre part, de chaque côté de l'édicule, cinq allégories que commentent des inscriptions latines. La main divine tient un aimant vers lequel se dressent cinq morceaux de fer : *Dulciter dura trahit*. Une rose fleurit au haut d'une montagne : *Pulchrior in altis*. Une source jaillit d'un rocher : *Ex duris prosilit gratior*. Une flamme brille au sommet d'une tour : *Ut clarior luceat cunctis*. Une terre est couverte d'herbages au pied d'un grand arbre : *Magis fecunda parit*. Une poule abrite ses poussins sous ses ailes : *Tutius natos fovet*. Une échelle aboutit aux nuages du ciel : *Hac*

velox sidera scandam. Une vigne est, au haut d'une montagne, couverte de grappes : *Melior in celsis*. Un homme appuie une lunette d'approche à son œil : *Terras caelosque videbo*. Les fumées de l'encens se dégagent des trous de la cassolette où il brûle : *Recreat ascendens*.

Je suppose, je ne puis l'affirmer, que cette curieuse gravure, d'une extrême rareté, est le dessin dont le P. François de Sestri écrit en 1654 que « Gaspard Baldoïno, peintre » venait de l'exécuter sur l'ordre de l'évêque Palletis et qu'il allait être, pour propager la jeune dévotion envers la Madone de Laghet, « imprimé », ou, si vous préférez, gravé et tiré à de nombreux exemplaires, dans le plus bref délai.

Jean-Gaspard Baldoïno a pris part aux travaux de la reconstruction, qui commença en 1650, le lendemain de l'Épiphanie, de la cathédrale de Nice. Œuvre d'un architecte niçois, dont je me fais un devoir de rappeler le nom aux personnes à qui je l'ai déjà indiqué et de le sortir de l'ombre pour celles qui peuvent ne pas le connaître. Jean-André Guiberto, Niçois, marié depuis 1640 avec une Niçoise, Anne-Marie Adrechio, ingénieur ducal et adjudant de la Chambre du prince, ci-devant cardinal sans avoir reçu le sacrement de l'Ordre, Maurice de Savoie, oncle du duc Charles-Emmanuel II. Il porte écartelé au 1 et 4 de gueules au canon d'or en pal, au 2 et 3 d'argent à la bande d'azur que charge un croissant d'argent et qu'accompagnent deux étoiles d'or. Il a pour devise : *Hostium spoliis*. Quand le cardinal était rebelle envers la duchesse régente et maître de Nice, il avait donné à Guiberto un magasin dans ce Pré des Oies qui deviendra au XVIII^e siècle le quartier Saint-François-de-Paule. L'ingénieur démolit l'ancienne Sainte-Réparate petit à petit et construit la nouvelle. En 1654, le P. François de Sestri, dont je viens de vous parler, écrit : « La cathédrale que l'on bâtit sera très belle et l'évêque la rend somptueuse ». Cette année-là, en juin, Jean-Gaspard Baldoïno reçoit du chanoine archidiacre Torrini, qui tenait la comptabilité de l'entreprise, 51 liv. 5 s. pour diverses œuvres, notamment « le grand blason qu'il a exécuté au-dessus de l'autel ». Mais quel blason et quel autel, le chanoine ne le dit pas. En 1655, 325 liv. sont payées « pour les cinq tableaux du chœur et les peintures des arcs ». Est-ce à Gaspard ? La preuve manque. Comme un acte de 1650 parlait des « grands tableaux », on peut supposer que ceux-ci furent retouchés en 1655 et que ce fut par lui. Il est regrettable qu'on n'en soit pas sûr. Voici, derrière le maître autel, la sainte Réparate, où nous lisons un distique latin. Du côté de l'Évangile, le saint Basse dans son encadrement du XVII^e siècle. Du côté de l'Épître, le saint Pons, qui, lors des réparations de la fin du siècle der-

nier, fut étourdiment placé dans l'encadrement dont l'inscription prouve que c'est le saint Syagrius qui devrait s'y trouver. Contre celle, qui est fausse, des huit fenêtres du tambour de la coupole, le saint Valérien de Cimiez. Dans le salon voisin de la sacristie, le saint Siacre, dans un encadrement modeste, alors qu'il devait occuper sa place dans le chœur, où son inscription le réclame. Ces cinq toiles sont-elles de Jean-Gaspard Baldoino ?

Autres hypothèses. Les deux tableaux, qui décorent les murs est et ouest de la chapelle Saint-Joseph, aménagée en 1652, de la cathédrale, ne sont-ils pas de lui ? On y voit les saints Pierre, André, Louis IX de France et Charles Borromée. Et, sur l'autel de la chapelle Saint-Barthélemy, le tableau qui représente le martyr de cet apôtre et que l'évêque Palletis s'est engagé, en 1652, à fournir ?

Quant à la sainte Rosalie que Gaspard Baldoino avait peinte en 1637, elle a dû disparaître en 1658, où la ville, ayant construit sa chapelle votive dans la cathédrale, permit à la confrérie de la Miséricorde de l'entretenir et d'y placer, au lieu de l'œuvre de Baldoino, une toile « où l'on verrait en haut la Sainte Vierge, en bas sainte Rosalie, les armoiries de Nice, mais nulle autre image ».

Revenons en arrière. En 1653, le duc Charles-Emmanuel II demande « un état de la ville et du château de Nice » ; Gaspard, à titre d'ingénieur, le dessine ; la municipalité l'expédie (1). En 1661, il le recommande pour elle, mais sous deux formes, l'une *a prospetiva*, l'autre *al piano* ; donc, une vue et un plan, sur deux feuilles « de papier royal » ; le duc désire les avoir ; les consuls les envoient dans un tube de tôle et y joignent un texte en latin d'un jésuite niçois des plus connus alors, le P. Giuglaris, et des indications d'un Daiderio qui précisait les monument représentés par Baldoino (2). Ces dessins ont une curieuse histoire, sur laquelle Joseph Bres est le premier qui ait jeté la lumière voulue. Question compliquée.

Le duc rêvait de faire imprimer en Hollande un *Théâtre des villes d'Italie* : d'où sa demande à la municipalité. L'œuvre

(1) Le 22 juin, 50 liv. dont 24 s. pour la boîte de tôle, « di colla », écrit Joseph Bres par erreur typographique.

(2) Le 19 août, une liv. pour la boîte. Le 5 septembre, 3 liv. 16 s. à un homme qui a recopié le travail de Giuglaris. Le 18 octobre, 121 liv. 10 s. à Baldoino. Le 24 décembre, 6 liv. à Daiderio. Le duc avait remercié la Ville, le 15 septembre, de lui avoir expédié, les 8 août et 1^{er} septembre, les dessins et le texte. Le 19 juillet, le Conseil de ville était saisi de la demande du souverain : « Un Teatro delle città d'Italia va être imprimé en Hollande comme il en a été fait un pour les villes de la Flandre ». Le 7 août, il insistait pour que le travail fût l'œuvre « d'un peintre et d'un ingénieur » en ce qui concernait le plan.

de Baldoïno est gâtée, en 1672, dans l'imprimerie hollandaise et retouchée par un Batave fantaisiste, qui fit couler le Paillon à l'est de Nice, y mit de grandes barques à voiles et plaça une cigogne avec son nid sur l'arête du toit de l'ancienne cathédrale Notre-Dame-du-Château. Pouvons-nous attribuer ces retouches à un ingénieur piémontais, Borgonio, que le duc avait, peu avant de mourir, chargé de venir prendre le plan de Nice et qui le fit en 1675 ? Il eût été bien sot. Et surtout, irions-nous prêter à un Niçois comme Baldoïno l'idée de créer un Paillon navigable et de jucher un oiseau de la Rhénanie sur une de nos églises ?

Vous connaissez ce beau livre, qu'on appelle communément le *Theatrum Sabaudiae* ou encore, tel qu'il fut réédité en 1726, par exemple, le *Nouveau Théâtre du Piémont*. Rappelez-vous que le texte n'en est complètement, pour ce qui concerne notre ville, ni du jésuite Giuglaris ni de notre grand Gioffredo. L'édition de 1682 prouve qu'il est de celui-ci pour quatre ou cinq articles qui ne se rapportent pas à Nice ; que ce qui la regarde est d'un autre Gioffredo prénommé, non pas Pierre, mais Jean. Un parent de l'historien ? On l'a dit, mais la preuve fait défaut.

La notoriété de Gaspard Baldoïno est telle, en 1664, que, après le décès, survenu en 1662, du prince Honoré II de Monaco, il est au nombre des experts qui ont mission d'inventorier les tableaux que ce souverain avait réunis. Il y travaille avec un peintre natif de Triora et fixé à Nice, Gastaldi, environ durant deux mois, tandis que, pour ne parler que d'experts qui furent des Niçois, deux marchands estiment les tapisseries, meubles de soie et de laine, pièces de lingerie, deux orfèvres, les frères Prioris, les pierreries, horloges et autres curiosités artistiques, l'imprimeur et libraire Romero, les livres de la bibliothèque.

Qui de vous ne connaît le beau travail de M. Labande sur les inventaires du palais des Grimaldi ? Vous y trouvez l'énumération des 839 tableaux que Baldoïno eut, ainsi que son confrère Gastaldi, à priser. Qu'en reste-t-il ? Six qui représentent Monaco et cinq des lieux du marquisat de Campagna ; un qu'on appelle « La leçon de musique » et qui peut être de Sébastien del Piombo ; un de Luca Giordano, où l'on voit un Albanais qui détache un chien ; un qu'on attribua jadis à Louis Carrache, la Sainte Vierge, Sainte Élisabeth, l'Enfant Jésus et saint Jean-Baptiste. Les deux mois que Baldoïno passa, avec Gastaldi, au palais de Monaco, durent être singulièrement précieux pour un artiste. Inventorier cette énorme collection réunie par un prince qui n'avait trouvé, dans la succession de son père, que 44 tableaux ! Examiner toutes ces

toiles et le tableau sur verre, les 9 sur pierre, les 17 sur bois, les 60 sur cuivre. Noter ces 203 sujets religieux, 232 paysages, fleurs, fruits, animaux, scènes de genre ; 128 portraits, 40 sujets mythologiques, 39 vues de fiefs, 12 perspectives, etc...

S'arrêter notamment devant les portraits de la famille souveraine : le prince de Valdetare, qui fut tuteur du défunt ; le prince Honoré II, son fils, son beau-frère, le cardinal Trivulce. Devant quelques images de souverains étrangers : trois empereurs, Charles-Quint (avec un perroquet), un des Maximilien, un des Ferdinand, deux rois, saint Louis, Philippe III d'Espagne (avec sa femme). Enfin indiquer le nom des artistes. Oh ! pour cela, Balduino et Gastaldi ne se surmènent pas. Ils signalent, il est vrai, le Titien, Raphaël, Albert Durer, Rubens, Carache et quelques autres, mais si peu que le savant qui s'occupa de ces questions difficiles a pu proposer, non sans les réserves nécessaires, beaucoup d'identifications. Quel dommage que ces deux experts ne se soient pas donné la peine de dire avec plus de soin quels étaient les auteurs, soit vrais, soit supposés, des 839 tableaux dont ils avaient à apprécier la valeur pour la liquidation de l'héritage de ce collectionneur si avisé !

En 1666, Charles-Emmanuel II vient à Nice, le 15 janvier. A la porte Pairolière, après le pont-levis, au-dessus de la première herse, un arc de triomphe que Gaspard Balduino avait dessiné et peint (1). On en a la description, d'un témoin oculaire, transcrite par Scaliero. En haut, le blason ducal, aussi large que la porte. Trois statues rehaussées de couleurs. Au milieu, la fameuse reine Jeanne, immortelle par les catastrophes de ses divers époux et les légendes dont elle est, même dans notre contrée, l'objet. Elle avait « la couronne impériale » — rien que cela ! — sur la tête, le sceptre dans la main droite, l'aigle rouge de Nice sur le poing gauche (2). A droite, la Justice, tenant une épée et une balance. A gauche, l'Abondance — la Clémence, dit notre bon Scaliero, qui a bafouillé — tenant une corbeille de fruits, d'une main, sur sa tête et présentant, de l'autre, une seconde collection de douceurs. A droite de la porte, la Franchise ; elle avait « un miroir comme diadème », une clef dans la main droite, un anneau dans l'autre. A gauche, un Ange ; il portait le blason de Savoie sur le cœur, un brasier sur la tête, une couronne de lauriers dans la dextre.

Nous voici renseignés sur le talent d'architecte de Gaspard Balduino. L'arc fut peint par lui et huit autres artistes.

(1) En 1666, 8 février, 95 liv. pour ce travail.

(2) La présence de la reine Jeanne tient, je pense, à ce que le duc s'était remarié en 1665, mai, avec une de ses cousines dont l'un des prénoms était Jeanne.

Je me demande s'il n'a pas été le constructeur du feu d'artifice que la ville tira, le 20, devant le jardin de Son Altesse, au *Palco*, à peu près à l'endroit où nous voyons incinérer annuellement S. M. Carnaval. Il y avait une tour surmontée d'un Ange muni d'une trompette. Une colombe enflammée partit du palais, suivit un câble de métal et vint allumer la pièce, tandis que sur le bastion Sainte-Croix, vers l'angle ouest de notre cours Saleya, les canons tiraient à qui mieux mieux.

La même année Gaspard Baldoino copie un plan, que l'ingénieur Arduzio avait fait des agrandissements de la ville, parce que la municipalité voulait obtenir du souverain la permission de réparer la courtine de la Marine (1). En 1667, à titre d'ingénieur, il fait, en trois exemplaires (un pour le gouverneur de la ville, le second pour le président en chef du Sénat, l'autre pour les archives communales), le plan du lazaret qu'elle allait construire à Lympia (2).

En 1669, le 19 octobre, il teste. Il veut être enterré dans le caveau que sa famille avait dans l'église de Cimiez. Il lègue 500 liv. à chacune de deux de ses filles, Honorate (son mari, Obertino Martini, est alors procureur fiscal et patrimonial général), et Laure, femme d'un Riperto. Une dot de 500 ducats à la troisième, Anne-Marie, qui n'avait pas encore pris un époux. Son héritier sera son fils Bernardin, « présentement à Rome », où il achevait d'apprendre la peinture. Gaspard Baldoino porte, dans cet acte, le titre d'ingénieur ducal. Il fut, vous le voyez, comme son père, peintre et ingénieur, mais ne tâta point, à son exemple, de la sculpture. Il était mort avant 1670, 26 octobre.

*
**

Bernardin ne figure dans l'ouvrage de Joseph Bres que pour un portrait de Victor-Amédée II, dont il orna le *salone* de notre palais municipal en 1700 : la municipalité le lui paya, le 21 août, 40 liv. C'est celui des Baldoini sur qui j'ai recueilli, en ce qui concerne l'histoire des peintres locaux, le plus de détails inédits.

En 1670, 27 octobre, il était revenu de Rome à Nice : il charge, « chez lui », — son père, dit-il, était mort, — sa mère et l'un de ses cousins, l'avocat Antoine-Louis Baldoino de toucher diverses sommes. En 1671, 1^{er} janvier, une veuve Viano, d'Oneille, qui avait donné « en 1669, 4 mars, au feu capitaine Jean-Gaspard, mon père, et à ma cousine Langiasco » une partie de ses biens, lui cède le reste. En 1683, juin, il est de

(1) Le 7 décembre, 30 liv.

(2) Le 15 juin, 15 liv. 4 s.

nouveau à Rome ; Laurent Dettat Doria, propriétaire à Bellet, le charge, le 30, de toucher les intérêts des *luoghi* qu'il avait dans certains monts-de-piété de la Ville Éternelle. En 1691, il était de retour à Nice : il fait divers paiements aux Dominicains et aux Visitandines. En 1693, le 11 juillet, il vend une propriété sise « à Caucade ou Font de Possel ». Le 5 août, acte par lequel L. Dettat Doria reconnaît qu'il a bien géré ses affaires « à Rome jusqu'en 1689, 31 décembre, après quoi il s'est rapatrié ». En 1700, 16 janvier, Bernardin prête 200 doubles d'or au fils du président François-Flaminius Tonduti de Châteauneuf et Peillon. En 1710, le 30 mars, il teste.

Les dernières volontés de cet artiste niçois sont des plus curieuses. « Je serai enterré dans l'église de Cimiez. Je lègue à ma nièce Gerolama Pontia six petits tableaux de dévotion, dont deux ont le cadre doré, etc... A Jean Calvio, le tableau représentant saint Joseph avec l'Enfant Jésus dans la main. A mon parent l'avocat Victor Baldoino, deux tableaux figurant, l'un, David avec la tête de Goliath, l'autre, saint Jérôme. Aux Capucins de Saint-Barthélemy, mon grand tableau, où j'ai peint la Nativité. A l'avocat Jean-François Galea, mon ami, un tableau représentant les Quatre saints couronnés ainsi que deux petits paysages peints par le Bartholomeis. A son frère, l'abbé Honoré, l'original du tableau de David avec la tête de Goliath et une autre toile où est saint Pierre d'Alcantara. A l'abbé Jean-François de Orestis, qui écrit ce testament sous ma dictée et, dans mon âge décrépît, prend soin de moi, mes dessins, dont quelques-uns ont été imprimés, les autres non (*disegni si a stampa che a mano*) ; les uns et les autres sont reliés en forme de livres. Je lui laisse aussi ma pierre à broyer des couleurs et le droit de choisir quatre tableaux. Aux peintres Joseph Thaon et Simeone, qui est prêtre, toutes les couleurs, pinceaux et autres objets servant à peindre qu'on trouvera lors de mon décès : ils se les partageront... Je scelle mon testament, en trois endroits, avec de la cire d'Espagne, aux armes de ma famille ».

Elles étaient d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois trèfles d'argent et chargé de deux lions de gueules affrontés. Le testament fut ouvert en 1711, 25 novembre, « au troisième étage de la maison de l'abbé J.-F. de Orestis, où le défunt habitait ». On constata alors que le sceau de fer, dont il s'était servi, était singulièrement usé.

N'allez pas à l'église Saint-Barthélemy à l'effet d'y voir la toile que Bernardin avait léguée. Elle y existait encore il y a vingtaine d'années. Les Capucins ne l'ont pas emportée à l'étranger. Mais ce qu'elle est devenue, je n'ai pu l'apprendre. Il ne serait pas impossible qu'elle se trouve dans une maison de cette paroisse.

En revanche, dans un corridor de débarras de notre paroissiale Saint-Jacques (le ci-devant Gesù, pour préciser), il existe, fort endommagée, une Crucifixion du Christ qui porte la signature de Bernardin Balduino et la date de 1700. Le nom de celui qui la lui avait commandée est illisible, tant la toile a souffert : il en survit les prénoms Antoine et François. Peut-on réparer cette toile ? ne pourrait-elle pas, alors, entrer au musée Masséna, où elle serait une curiosité ?

D'autre part, ne quittons pas les peintres Baldoïni sans vous signaler que, dans notre Cathédrale, l'autel de la chapelle Sainte-Rose-de-Lima, laquelle appartient aux Dettat Doria, puis aux Roissard, créés barons de Bellet en 1777 — la troisième en montant la nef latérale nord — contient, depuis 1786, le tableau corporatif de la confrérie, qui acheta alors cette chapelle, des patrons forgerons, serruriers, chaudronniers, selliers, rétameurs, ferblantiers, bâtiers et autres. Cette toile, qu'ils transférèrent de l'hôpital, où ils avaient jusque-là leur lieu de réunion, représente les saints Éloi, André et Jean-Baptiste. Sur la pierre où est couché un agneau blanc, on pourra distinguer deux des chiffres de la date, le nom du peintre, précisément un Balduino, et ceux des trois prieurs qui avaient commandé le tableau. Mais le prénom de l'artiste a péri, ainsi que les deux autres chiffres du millésime. Quoi qu'il en soit, il n'est pas impossible que ce fût 1616 ou du moins une des années du XVII^e siècle.

Donc la Cathédrale possède une œuvre d'un des quatre Baldoïni que Joseph Bres avait si bien fait connaître et à l'histoire de qui j'ai pu joindre quelques détails qu'il n'avait pas recueillis ; la paroissiale Saint-Jacques, une de Bernardin Balduino.

Georges DOUBLET.

SUR LA TERRASSE DU GELAS

Les Alpes, s'insurgeant en d'extrêmes sursauts,
Opposaient aux courants glacés l'âpre barrière.
Le vent, qui se frottait au pic, râclait la pierre
Et hurlait, lacéré par les rocs du ressaut.
En bas, le petit lac, étreint de brusques pentes,
Étonnait par son calme au cœur de ce tourment
Du pays agité de remous véhéments,
Dont la tempête allait jusqu'aux ondes dormantes.
Dans la furie et dans la mort, aux monts trop hauts,
Devant la mer sans fin et la lointaine Corse,
J'allais, en un vertige, au comble de ma force,
Et rêvant de tenir l'immense en un grand mot.

LOUIS CAPPY.

Lu Bagne de Mar

Mai, San Giouan, Madalena soun lu tre mes proumissi ai bagne de mar. Agoust, èu, noun es tan favourable. Ma, per la marmaja dai escoulan, es achèu lou preferat, perchè li vacansa soun achì.

Dòu temp de la mièu giouve enfansa, dai « chic » e meme dai pa « chic » establissamen de bagne noun sen parlava...

De la pouncia de Ràuba-Capèu a la California, cad'un poudia fà la trempada en l'ounda salada, basta che àughesse, ben tapat, lu... « santi belli » !

Lou luec predilet, sepandan, era Lu Pairòu, che si trovavoun souta Castèu, òu bout de Li Terrassa, davàu a riba de mar ; Pairòu dispareissut coura la Proumenada dòu Miegiou sighet racourdada emb'òu pen de la Toure Bellanda.

Achì souta, li era — li es encara — un mouloun de roca, che l'imaginassioun dòu poble s'appresset de bategià : Cadiera, Tambàu, Magiourana, Roca Ciapacana !...

En la vezinansa, una bouana frema, dintre d'un bournigoun, afitava de brajeta... Lou près noun avia ren d'elevat : doui sòu !...

Doui sòu ! Maluruamen, doui sòu, en pocia, noun lu aviavan pas tougiou ! Ma, se la mouneda mancava, l'enveja d'anà « dounà » de la Magiourana, ella, noun nen mancava pa.

Che faire ?... Si bagnà senza brajeta !...

Soulamen... soulamen lou garda civica poudia veni nen pessugà. È, aloura, gara la « serigàuda », a majoun, coura ariberia lou « verbal » !

M'an diç ch'eri naissut embe la crespina... che lou viei prouverbi pretende pourtà bouanur !... Ma, l'avoui, a ièu la ciansa noun n'a giamai faç che d'esmorfia e raramen de sourire...

Despi soissant'an che lou Paire Eternou — es ver, embe l'agiuda dai parent — m'a tirat de l'Incounouissut, toui lu còu che la Deessa — che, su d'una roda, lu uès bendat, percoure la crousta terestra senza pià alen — m'a passat a coustà, giamai noun l'ai pousguda agantà... sighe per lou nas, sighe per lu... civus !...

M'en counsouali, en mi dièn che noun sièu pa lou soulet :
e che d'àutre, couma ièu, bessai si repeteran « in petto » :

*Cu a ciansa, cu a ventragna ;
Cu a un T. d. D. che l'accompagna !*

N'en voulès una prova ?

Tenè, es giustamen a l'òucazioun d'un bagne de mar,
e precisamen ai Pairòu, che, per la premiera fes, ressenderi
li engouissa de la mièu destinada !...

Noun m'en rappeli plu se òu Relori de la Vida avia, per
ièu, sounat lu siei o set'an. Eri àut coum'una botta.

Embe d'amic dòu mièu age, mi trovavi a la grava. La
mar, achèu giou d'agoust, era bouanassa e d'un blu prou-
fount. L'oura de la bagnada arribet. Toui avioun li brajeta ;
ièu, pa.

En lu vèen en l'aiga, l'enteriga m'aciapet, e, lest coum'un
lamp, mi giteri en mar tounut coum'un verp...

Ma, lou moumen de n'en sourtì s'avansava. Lu mièu
picioui coulega eroun degià su la grava a si secà e s'alestis-
sioun per s'en anà a majoun. Nen vouli faire autan, coura
vegheri, d'amoun, su d'un banc, atacat coum'una alapia, un
coumessari a grò moustas che m'aluciava embe d'uès che
àurioun espaventat un papagàu... empajat.

Tout en mi dièu : siès cueç, a la fin mi decideri a rega-
gnà lou bort... car lou Soulèu, degià, sera courcat dariè lou
Bàu de San Gianet... e la Nueç s'encaminava a gran pas !...
Lou coumessari m'asperava. E coura li sigheri dapè, mi
piet per lou brà, voulen mi menà òu pouast...

Tremoulavi couma la fuja de l'àubre, un giou de ciavana.
E vou laissi a pensà se : « Mamà, Mamà » lou brameri sou-
ven, tout en plouran touti li lagrima dòu mièu couar !...

Li bravi pescairis, che faïoun la ciara souta la Ciapa, en
mi veèn tan picin e tan bèu — bessai, bèu, lou sièu encara ? —
si metteroun a mi tira de drecia, de seneca, tout en desgra-
nan lou sièu voucabulari.

Davan d'achel'avanlaca, lou pàure coumessari noun
sabia plu a che sant si recoumandà, cour'una mariniera li
demandet perchè mi voulia menà...

— S'es bagnat senza brajeta, li respoundet.

— E che malur li a, en acò ?

— Li a che la lei lou defende, perchè es un attentat aux
mœurs !

Touti « s'esclaperoun » dòu rire...

— L'àudes ? o Datoun, o Gàida... l'àudes ?... « Una tata
òu murse ! » *Un enfan che a giust un pecoule e doui avelana !*

PEPIN TRABAUD.

La Catastrophe de Roquebillière

Ses Causes et ses Enseignements

Le 24 novembre 1926, à trois heures du matin, une de ces catastrophes qui marquent une date dans l'histoire d'une province, plongeait dans le deuil, la ruine et la désolation une des plus fertiles contrées du Comté de Nice.

Après une longue période de pluies presque ininterrompues, une masse énorme de terre se détachait de la montagne sur laquelle s'élève Belvédère et glissait dans la Vésubie. Elle entraînait tout dans sa course aveugle et impétueuse. Semblable à un fleuve de lave elle submergeait de ses boues argileuses une partie du village de Roquebillière où dix-sept personnes qui n'avaient pas eu le temps de quitter leurs demeures périssaient ensevelies.

Ce tragique événement suscita aussitôt dans tout le Comté de Nice un élan magnifique de solidarité envers les malheureuses victimes.

Des secours s'organisèrent immédiatement, des sommes considérables furent recueillies en peu de temps pour venir en aide aux infortunés survivants de ce cataclysme, soudainement plongés dans le dénûment par un de ces mouvements du sol incompréhensibles, semble-t-il, par une de ces forces aveugles de la Nature, est-on tenté de dire.

Et cependant la Science et l'Histoire ne s'accordent-elles pas pour constater et accuser ici l'ignorance, l'imprévoyance et l'imprudence humaine ?

M. Eugène Maury, l'éminent géologue, rédacteur au service de la Carte Géologique de France, professeur au Lycée de Nice, l'a démontré dans un rapport remarquable dont les générations futures devront s'inspirer dans la réédification de leur village de Roquebillière.

Cet effondrement colossal tient à la fois à la nature du sol de cette région et aux pluies répétées de l'automne dernier venant après les irrigations prolongées auxquelles les habitants de la Vallée de la Vésubie soumettent leurs propriétés.

Depuis Lantosque jusqu'aux environs de Saint-Martin-Vésubie, tous les villages des vallées de la Gordolasque et de

la Vésubie (La Bollène, Belvédère et Roquebillière plus particulièrement) sont bâtis sur des terrains appartenant au trias supérieur et formés d'argiles à gypses reposant sur une roche dure, calcaire ou dolomitique.

Le sol est en pente douce sur la rive droite de la Vésubie. Il est très escarpé sur la rive gauche. Sur celle-ci, Roquebillière est accroché au pied d'une montagne qui forme falaise au-dessus et sur laquelle est construit le village de Belvédère.

Sous l'influence de l'irrigation continuelle et des pluies exceptionnellement abondantes de l'automne 1926 les argiles ont absorbé une grande quantité d'eau qui a dû les transformer en boues plus ou moins liquides. Celles-ci se trouvant sur une pente rapide et sur une roche rendue lisse par l'action de l'eau pénétrant jusqu'à elle, ont dû glisser avec la plus grande facilité.

On sait aussi que les gypses, dont la solubilité dans l'eau n'est cependant que de 2 grammes par litre, finissent avec le temps, par se dissoudre lorsque dans l'intérieur des terres ils se trouvent soumis au contact de ce liquide. L'eau, en s'écoulant ensuite, laisse des vides qui s'agrandissent peu à peu et qui forment de véritables cavernes sur lesquelles s'effondrent et glissent les terrains qui les recouvrent entraînant avec eux des masses énormes de terre et de rocher. Ces effondrements sont très fréquents en Algérie où le trias est plus important que dans le Comté de Nice.

M. Maury indique encore une troisième cause qui a pu jouer un rôle dans ce grand éboulement :

« Le gypse vrai, écrit-il, est, on le sait, du sulfate de chaux hydraté, mais dans toutes les Alpes-Maritimes, il est mélangé, en proportions variables, avec du sulfate de chaux anhydre que pour cela on nomme anhydrite. Cette roche a la propriété d'absorber l'eau lentement, surtout au contact de l'air, et de se transformer en gypse mais en augmentant de volume. Cette absorption développe une force considérable qui fait gonfler les terrains environnants ; la montagne se boursoufle. Quoique lent, il est vrai, ce phénomène produit des dégâts de toutes sortes.

« Les ingénieurs de la construction de Nice-Coni en savent quelque chose, car, par exemple, le tunnel du col de Braus (côté Sospel), a été creusé dans une épaisseur de 1.100 mètres d'argiles gypsifères où domine l'anhydrite. Les travaux ayant été abandonnés en 1914, avant le revêtement du tunnel, l'anhydrite se mit, à démolir les parois, et les revêtements ultérieurs furent très souvent endommagés. »

Dans la vallée de la Vésubie, le terrain excessivement tourmenté à la suite des nombreux cataclysmes auxquels il a été soumis depuis le soulèvement des Alpes et la végétation luxuriante qui le recouvrent rendent très difficile l'étude des assises profondes de la terre.

Il n'était certainement pas possible aux géologues de prévoir une catastrophe aussi brutale que celle du 24 novembre 1926. Cependant ce désastre avait eu des précédents non seulement aux âges géologiques de la Terre, mais aussi aux époques historiques de l'Humanité. Roquebillière fut, plusieurs fois déjà, détruit par de semblables éboulements ou par les secousses sismiques qui les accompagnèrent.

On ne peut que regretter l'imprudence de nos pères qui, ainsi avertis du danger, reconstruisirent leur village au même endroit.

Hélas ! un instinct incompréhensible pousse l'Homme à se rétablir sur ses ruines. N'a-t-il pas reconstruit sur les mêmes emplacements les villages accrochés aux flancs du Vésuve et tant de fois ensevelis sous les cendres et la lave du volcan ?

Les Roquebilliérois subirent autrefois l'influence néfaste de cet instinct étrange. Aujourd'hui encore ils sont trop attachés à leur sol natal pour l'abandonner entièrement, d'autant plus que le terrain triasique, si dangereux, est une source prodigieuse de richesses pour ceux qui l'exploitent.

Il fournit en abondance du sel, du plâtre, de la terre pour la fabrication des poteries, des briques et des tuiles, mais il est surtout d'une fertilité remarquable.

Cependant les habitants de Roquebillière ont été bien inspirés lorsque, le 10 juin 1927, à la suite d'un referendum, ils ont décidé, conformément à l'avis des experts géologues, et par 155 voix sur 270 votants, de reconstruire leur village sur le plateau verdoyant du Cros, situé sur la rive droite de la Vésubie, en aval de la vieille église des Templiers.

Là ils seront enfin à l'abri des éboulements qui se reproduiront inévitablement dans un avenir plus ou moins éloigné dans leur verdoyante contrée.

Toutefois on frémit toujours en pensant à la catastrophe qui menacerait Belvédère si les argiles sur lesquelles ce village est bâti, venaient à glisser sur leur base ; et l'on se demande si les Belvédérois ne seraient pas bien inspirés en suivant l'exemple de leurs voisins de Roquebillière ?

PIERRE ISNARD.

PRESBYTÈRE DE CAMPAGNE

La maison du curé, blanche, au bord du vallon,
Sourit parmi ses capucines.
Le bon prêtre vit là des jours tièdes et longs
Avec deux chats, un chien toujours sur ses talons,
Et sa servante, Catherine.
L'intérieur, très doux, très simple, à la Chardin,
S'attendrit d'anciennes choses...
Et, devant, s'émerveille un aimable jardin
Où les grâces d'avril font resplendir soudain
Tout un jaillissement de roses.
Dans cet enclos mystique on voit fleurir aussi
Des dahlias dont la pourpre éclate.
Tournesols flamboyants, anémones, soucis,
Ont pour voisins des aulx et des plants de persil,
Au pied de lauriers écarlates.
Le curé s'y promène au tout petit matin,
Suivant d'un œil plein de tendresse
La spirale de ses haricots serpentins,
En attendant qu'arrive, — avec le sacristain, —
L'heure de la première messe.
Des gouttes de soleil pleuvent sur les lilas,
Tandis qu'il relit son bréviaire. —
C'est un sage... Il n'a point des rêves de prélat,
Et sa félicité ne va pas au delà
De son verger, de sa prière...
Et lorsque le vallon se dore, vers le soir,
Aidé par sa vieille servante,
En chantonnant un peu, avant qu'il fasse noir,
Il dorlote ses fleurs, cueille, prend l'arrosoir,
Emonde, sarcle, bêche ou plante...
... ..
Petits jardins naïfs et purs, petits enclos,
Charme des humbles presbytères,
Où la vie, en discrets et candides tableaux,
S'écoule sous le ciel, heureuse, à menus flots,
Toujours égale et sans mystère.
Vous êtes la demeure accueillante où le cœur,
Qui se parfume d'innocence,
Bat d'un rythme léger, confiant et sans heurt,
Baigné de clarté douce et d'ombreuse fraîcheur,
Dans l'apaisement du silence.

GASTON CHARBONNIER.

(Vallée de la Vésubie, mai 1925.)

Notre Comté

Le Comté de Nice étend ses limites loin, bien loin, depuis les bords de mer céculéens jusques aux granges ou chalets perdus sous la neige. Nice, avec sa ceinture de collines lumineuses, Mont-Boron, Mont-Gros ; un peu au second plan celles de Falicon, Gairaut, Bellet, Saint-Pierre-de-Féric, Fabron... qui insensiblement nous mène à cette terrasse sur la mer qu'est la Lanterne ! Cela est beau, cela est doux, cela fait plaisir à tout l'être, cœur et sens. Il n'y a rien de plus voluptueux ; il n'y a rien de plus noble. « On a toute la fleur de la vie avec un regard ». Et, enserrée dans cette couronne, la campagne, si douce, si sereine, si diverse, parmi ses eucalyptus, ses oliviers et ses cyprès, ses mas aux vieux badigeons ocres, verts ou roses, l'accueillante place de Cimiez et son antique monastère, le quartier de Saint-Roch et ses petits chemins entre deux murs usés par le temps, laissant deviner par leurs brèches les champs d'orangers. De quel cœur les aime le sincère, l'ardent poète du terroir, M. Louis Cappy :

*Oh ! par ces temps hâtifs où l'on passe distrait,
De quel élan d'amour tout à coup l'on salue
L'aïeul divinateur qui, pour nous, préparait
La fête des couleurs dans une œuvre ingénue.*

La volupté de rendre le pittoresque de la Vieille-Ville où les maisons, selon l'expression de Taine, à propos de la Rome ouvrière, ne sont pas un simple massif de maçonnerie ! Plusieurs portent une seconde maison plus petite et quelquefois une troisième. Les capricieuses arabesques des toits sur le ciel bleu, le scintillement des coupoles des églises aux tuiles vernissées, les clochers élancés style jésuite italien... Le soleil joue dans les petites rues montantes, passe au travers des haillons multicolores séchant aux fenêtres ! Et c'est la fête des couleurs ! Sujets inépuisables que cette vie grouillante de la vieille Nice, avec ses petites boutiques drôles, son marché joyeux et ses revendeuses, sa poissonnerie et ses poissonnières, son quai du Midi et ses pêcheurs, mélange attirant de tradition locale et d'actualité ! Et les coins exquis de Villefranche, de Saint-Jean, les villages d'Eze, de Peille, de Contes !... Vers la Provence, Cagnes et Saint-Paul (seconde patrie des peintres), Biot, Antibes et la Garoupe !... J'en passe et des meilleurs !

Quittons les rives inondées de lumière et suivons ces vallées mystérieuses qui mènent aux confins du département. Là nous trouvons, perdus dans la montagne, tels des bourgs austères, certains villages arriérés où rien n'a pénétré. Il faut voir, le dimanche, les gosses, graves comme leurs pères, engoncés dans leurs vêtements si drôles, dans des pantalons trop longs, leur chapeau de feutre en auréole, leurs petits bras écartés du corps tant le drap est grossier.

Les hommes et les femmes rééditent les types des paysans des frères Le Nain. Maisons, coutumes, gens, tout y est rude comme le climat. La vie claustrale durant les longs hivers, veillées autour de la haute cheminée de la cuisine où l'on voit encore des quenouilles au coin du feu. Voilà toute une nouvelle vie à étudier, sous ses aspects multiples, au milieu d'une nature très diverse selon les saisons, avec ses solitudes mornes, chaotiques, dantesques, ses lacs environnés de pics rigides, ses forêts ancestrales et aussi — délicieux contraste — ses riantes prairies d'ombelles et de campanules offrant, en été, leurs verts reposants, dans la musique de leurs sources. Quels cadres grandioses, que de recoins charmants !

LOUISE CHARBONNIER.

A LA MADONNA DAU GRAISSIER

(A COARAZA)

A Luis Cappatti.

Un soleilhas ardent, afüega la drailhetta
Che per lu gris cullet, s'en monta à Düranüs
E subre dau Graissier, la vieilha Madonnetta,
En lu caume esplandisse ai raj de la siu lüs.

Ma deserta denan, es la blanca plassetta
D'unt lu cas m'ha condüc' e dügün non ven plüs
Depauar üna flor subre la fenestretta
D'unt ün vitre pessat es ün fresche pertüs.

Lu silensi sacrat de la seuha vesina
V'enfulupa en lü siu ligam misterios.
E pènetra lu cuor rendüt augustios.

Perchè si deu audir ün aria de giurgina
Embe d'impihu cant s'en aussar dau pahis
Per profanar la pax, d'achestu parahis ?

PIERRE ISNARD.

L'Amic Louis Tiburci

Segur counouissès pas l'amic Tiburci, — lou miéu amic Louis Tiburci, — cambarada d'escola que véu esquasi cada jou, l'avent jamai perdut de vista. Lou vous cau presentà, bèn que noun aigue d'istoria...

L'amis Louis encarna en éu lou vèr caratère dou niçardas, ma pura d'un niçart noun s'escaufant gaire lou pissin — passami l'espressioun, — emé platina escandant cada mot, regoulant lu r e finissènt sèmpe una frasa pèr: « N'ès èr ?... nè ?.. » Louis n'a jamai fach de bousin autour de la siéu persouna : ome courrèt, mès netamen, sènsa flafra, e mai n'avia agut la mèndre idea de si pourtà counseié de la Cità!... A l'aise, éu a proun dau necessari, fa gaire d'estrapas... maridat... pas d'enfant... e ce que noun gasta rèn, proupietàri d'un bèu *cassadènt*, en deçà dau Pouort ; gode un bèn aquist que soun paire avia amagat après fourtuna facha en vendènt de parapluèia à trenta-nòu soù e, su lou tardi, tenènt un oste d'entre lu nouostre viei quartié, frequentat aloura pèr una clientèla chausida e dei mai lèqui.

V'asseguri que lou miéu amic Louis noun èra un'aigla... à l'ase-foute que noun !... Tant era empastissat emé l'aritmética qu'emé la norma la pu elementaria de la gramatica ; recitant, à l'escola, — m'en souvèni, — la leçon coum'un papagaù... sènsa n'en capi un *aça* !...

Pura, un an, auguet un acèssi de gimnastica e, ce que degun noun poudia li disputà, lou premié prèmi de caligrafia... Veguessias !... Louis a un' escritura... la dirias estampada ; ...e pi, m'aco, caier sènsa taca ni pitadura de mousca... Vous diéu, Tiburci ès sèmpe estat un moudèle de redris... bèn que l'inteligènça noun lou sufouquesse !...

Lou miéu cambarada, au jou d'anceui, ès representant de coumerce, — istoria de noun entamenà lou siéu capital, — fa l'article pèr una gran maïoun de sardina à l'oli (marca proun counouissuda su plaça) ensinda que d'una minoutaria de Marsiha, especialità de semoula pèr la pastissaria.

*
**

Aquéu matin d'estiéu, emé Louis charravian dau bèu tèms passat, quoura arribat denant maïoun, — couma despi longa data lou m'avia proumès, — mi preguet de visità la siéu biblioutèca... Curious, déjà m'esperlecavi dau plesi, car la siéu biblioutèca l'entendia d'un autre biais, noun n'èra pas de libre... ma bèn aqui una bella e bouona crota, lou poudès

crèire, e doun li boutiha enregadi couma de sourdà, « *con forme si deve* », tenion plaça à toui lu nouostre autour clas-sico... e mouderna...

— Aquì la miéu biblioutèca, mi di Tiburci... Que n'en penses ?... *n'es zer !... nè qu'es bèn fournida ?*

— Magnifica, caro !... magnifica !...

— Aluca !... Ten, aquí as de vin dau 1881... de vin de Bellet dau 1875... Dapè as de nebiolo... dolceto...

— Es un vèr regal... e l'uei ès mai que flatat...

— Ti cauria tastà aquéu d'aquí... vees aquéu que pouorta lou milerme 1895... etiqueta blu ?...

— Ah !... Vouos dire...

— Aco, ès un vin que noun n'en fau béure una boutiha...

— Crèses ?

— Se lou crèsi, dies... ma moun bouon, series un ome fach...

— Risca pas !... — li respouondi, perqué li èra ja bèn un'oura que Louis mi tenia la camba... e que faii saliva. Basta, mi diéu, denant que m'en vagui, bessai n'aurai tastat un gotou... — Oh ! vai !...

E lou miéu Tiburci de persègre :

— Aquéu de la tauleta soutrana, ès lou vin pèr pastejà... aquéu, en souma, que bevèn cada jou à repast...

— Ah ! dau jou... — ma noun dau moumen...

— Noun, vé, fouora past bevi jamai !... fa mau...

— Fa propi mau !... lou cresi, ma aloura, Louis, que ti sierve d'avé tant de bouon vin ?

— Que mi sierve ?... E pèr li festa de Calèna... de Pasca... en aquelu gran jou es un regal...

— De vista !...

— De revista, vouos dire... Vé, ès aloura que debes pensà veni m'atrouvâ... Se passes un d'aquelu jou... noun ti genâ... Tasteren una o doui bouoni poussouvi, ti regalerai... Se pèr cas à Calèna noun li foussi, segur passa mi vèire à Pasca...

— Es esquasi mi dire : « Se noun ès pèr Calèna o Pasca, passa mi vèire à la Ternità ? »

— D'acordi !... Ti diéu se noun foussi à maïoun, pouodes sèmpre mi laissâ la tiéu carta...

— Vé, Louis, farai encara mihou, ti laisserai lou miéu retrat !...

*
**

Couma poudès capi, lèu la m'esbignèri, sènsa mancou mi revirà... E bèn, lou creserias o noun, despi loura, Louis, l'amic Louis Tiburci, mi levèt la paraula... ma couma l'imaginas... pas la set !...

JULI EYNAUDI.

Relativités Linguistiques Nissardes

dans « Le Trésor du Félibrige »

Répéter ici que Mistral n'a pu faire entrer le langage nissard dans la grande compilation « Le Trésor du Félibrige », si ce n'est au prix de déformations radicales, m'attirera peut-être nouvellement le reproche de pédanterie. Peu m'en chaut. Ce que je tiens à affirmer — fût-ce en termes pauvres — au lecteur bienveillant de cet article, c'est que sous la forme littéraire, dont je ne me soucie pas, se trouvent des vérités indiscutables auxquelles je tiens.

Les interpolations prétendues nissardes du « Trésor » trahissent outrageusement notre parler et on n'a pas idée, par exemple, sur les bords du Paillon, de phrases telles que celle-ci : *La bono armo de moun paire me disié*. Elle nous est cependant gratuitement attribuée au mot *armo* du glossaire.

On peut se demander pourquoi Mistral, qui avait promis à A.-L. Sardou de donner aux Nissards un vrai code de leur propre langage, en est arrivé, sous ce vain prétexte, à parsemer son travail d'une infinité de petites monstruosité dont la plupart prêtent franchement à rire.

Or, voici ce qu'il en est. Mistral n'a pas pu réaliser sa téméraire promesse parce qu'il s'est buté, dans son entreprise, à deux difficultés insurmontables.

Mistral n'a pas pu parler nissard parce qu'il ne savait pas le premier mot de notre langage et parce que — afin de se documenter en l'espèce — il s'est adressé à des personnes dont j'ignore les noms et les qualités, mais dont je puis dire qu'elles connaissaient le nissard à peu près autant que Mistral lui-même.

La seconde difficulté que Mistral a dû affronter c'est l'impossibilité matérielle de noter les sons du langage nissard en se servant de la combinaison de fortune au moyen de laquelle les Félibres écrivent les patois provençaux. Entre les deux sortes de parler, l'opposition d'ordre phonétique est si complète, qu'on ne saurait la dissimuler sous une notation commune.

Les deux entraves qui neutralisaient ainsi la bonne volonté du Maître de Maillane — dont j'admire profondément, d'ail-

leurs, le génie poétique — ne pouvaient être dénouées, ni l'une, ni l'autre, et une seule d'entre elles eût suffi pour rendre vain tout effort sérieux dans le sens désiré.

Que Mistral et ses informateurs d'occasion n'aient jamais connu le langage nissard c'est une vérité flagrante.

On rencontre dans le « Trésor » presque autant d'inexactitudes qu'il y a d'expressions prétendument nissardes et ces inexactitudes ne sont pas purement superficielles. Les erreurs sont fongières.

Voici, par exemple, ce que l'on trouve au mot : *austrau* (*oustrau*). Mistral, qui ne craignait pas d'improviser des rapprochements étymologiques, avait imaginé que le mot provençal — certainement factice — *austrau*, avatar de *austral*, pouvait bien correspondre au mot populaire nissard *nustrale*, écrit *noustrau* pour la circonstance. L'idée tombe, cependant, me semble-t-il, sous le sens du moins perspicace des dialectisants que *nustrale* — nous ne disons jamais *nustràu* — vient de *noster* qui signifie *nôtre*. C'est, du moins, ainsi que tous, ici, nous comprenons le mot.

Cette formule, Mistral — ou son informateur — l'avait rencontrée sans aucun doute dans la brochure de L. Roubaudi : *Nice et ses environs*, où elle est employée pour désigner, notamment, une variété d'olivier. « L'olivier le plus généralement cultivé de Grasse à Viterbe est connu à Nice sous le nom de *noustral* ou de *pendouglié* » disait notre concitoyen d'Utelle.

Et Mistral, jouant sur une fausse assonance entre notre *nustrale* et son *oustrau*, n'hésitait pas à faire imprimer que l'olivier en question dénommé *oustrau* était l'olivier « austral », c'est-à-dire « l'olivier du Midi », c'est-à-dire finalement « l'olivier de Provence ».

Or, c'est précisément le contraire qu'avait voulu dire L. Roubaudi. Mais ainsi déforme-t-on la vérité et annexe-t-on au dictionnaire de la « Langue provençale » un nom que le paysan provençal ne connaît pas. C'est l'esprit de Jehan de Nostredame qui n'abandonne pas ses successeurs.

Accalorar est une formule ultra-commune dans les domaines romans, d'un confin à l'autre du vieil empire latin. Point n'est besoin d'être grand clerc pour comprendre qu'elle signifie : donner de la chaleur.

Mais *accaurar* est plus hermétique pour un étranger au dialecte nissard.

Honorat avait trouvé *acaurat* en Languedoc et avait donné comme interprétation « qui a chaud pour être trop couvert ou pour être trop pressé dans une foule ».

Je ne connais pas les secrets de la Garonne, qui fait ce qu'elle veut, chacun sait ça. Je ne dirai donc rien de la glose gasconne d'Honorat. Mais Mistral qui — sans grand esprit critique — compilait son bien partout où il le trouvait, s'est empressé de prendre, dans cette glose, et le mot *acaura* et le sens donné par Honorat puis, englobant le tout sous la formule félibréenne *acaloura*, il a illustré l'ensemble au moyen d'un vers de Rancher, redressé comme toujours, d'ailleurs, orthographiquement :

D'aquel enguent puissant n'a doui vas acaurat

Et le nissard qui voudra relire Rancher, sous le *calèn* de Mistral, sera peut-être légèrement embarrassé pour s'expliquer la vraie nature du sac enfariné...

Il y a, dans notre *accuciaïrar*, un sens de poursuite et de fuite rapide avec accompagnement de cris et de projectiles variés.

Mistral se faisait certainement une toute autre idée de l'affaire puisque après avoir indiqué : *niç. acouchaira, acouchara*, il ajoutait, comme exemple d'application : *coucheira li limaçon...*

« *Per descurbi li moustré* ». — C'est encore là un échantillon de notre parler ; dans le « Trésor du Félibrige » on n'a que l'embarras du choix. Mais cet embarras est réel.

Cherchez donc dans cet ouvrage le nom que nous donnons à l'hirondelle.

Chez nous l'oiseau du printemps a un nom typique, bien défini et nous n'en connaissons qu'un. C'est *aréndula*.

Mistral vous en enseignera plusieurs, excepté le bon, bien entendu. On trouvera d'abord en son « Trésor » l'archetype *arendoulo* avec, en sous-verge, une formule un peu différente graphiquement et qui voudrait être spécifiquement nissarde : *arendolo*. Cette seconde formule — étant données les critères de l'orthographe félibréenne — ne donne d'ailleurs aucune idée, même lointaine, de notre vocable propre.

Mais si on passe à l'article *Dindouletto* on ne sera, sans doute, pas médiocrement surpris d'y trouver une autre très curieuse formule nissarde. Il paraît, en effet, que nous appelons ici l'hirondelle du nom particulièrement harmonieux de « *Andoureto* »...

Andoureto, comme formule nissarde, a eu du succès. M. Meyer Lübke, l'un des plus illustres maîtres de la haute science allemande, n'a-t-il pas introduit cette formule, parmi d'autres marguerites nissardes, dans son dictionnaire des étymologies romanes si justement apprécié, sauf les erreurs d'information, comme celle que je signale en ce moment.

Or, quelle idée se fera-t-on de la science romaniste lorsque, étant en mesure d'envisager toute la superficialité et tout l'artifice du « Trésor du Félibrige » on constate que les plus illustres maîtres y viennent puiser souvent une documentation fallacieuse pour leurs recherches archéologiques.

Et les assimilations de sens faites, au petit bonheur, sur une formule vocabulaire donnée, à seule fin d'enrichir la langue à frais réduits ?

Voyez la glose. *Aterri*, par exemple. On y trouvera concentrés le sens de lat. *comburare* (consumer), celui d'*obturare* (boucher), celui de l'arabe *batana* (basane), celui de débarquer, qui est peut-être le seul vrai, celui de germanique *tharrjan* (dessécher, mettre à sec) et, par surcroît, à propos de Nice, le sens de latin *terror* assez inattendu.

C'est de l'artifice au suprême degré, artifice pratiqué consciemment, sans souci aucun de respecter l'innocence d'une quantité de pauvre monde dont on bourre ainsi le crâne d'idées fausses, car on ne manque pas de lui suggérer que c'est là le « parler des ancêtres ». Jehan de Nostre-Dame vit encore.

La deuxième difficulté qui — en admettant la première vaincue — eût empêché Mistral de faire entrer le nissard, sous son véritable aspect, dans le « Trésor du Félibrige », c'est la question de l'orthographe.

Le tempérament phonique provençal tient de deux caractères : la tendance à pratiquer l'oxytonisme français vers lequel les langages méridionaux évoluent avec rapidité par l'amuissement des finales et une certaine survivance du barytonisme roman dont ces mêmes langages sont encore imprégnés.

Comme le français, parler aux finales muettes lorsqu'elles ne sont pas accentuées, la langue combinée par Mistral a des finales muettes. Mais, comme le roman, son lointain conformateur, elle a encore des finales non accentuées et non muettes.

Les finales muettes du provençal sont graphiquement indiquées dans le « Trésor du Félibrige » par un o ; ses finales non accentuées et non muettes peuvent être composées de tout autre son hormis le son a, car, par destination, les finales provençales en a, dans le « Trésor du Félibrige », sont toujours toniques.

Et voilà les deux principes — l'o final muet et l'a final tonique — qui ont irréductiblement empêché Mistral d'écrire le nissard de la même manière qu'il écrivait le provençal. Mistral a donc été obligé de ramener, sous ce rapport, le tempérament nissard au tempérament provençal. C'est une

précaution qui s'est imposée à lui par la force des choses et c'est ce qui fait que si, même, Mistral eût connu le parler nissard, il eût dû le noter à rebours de la vérité pour l'incorporer dans son glossaire.

On pourrait être tenté de considérer cette question des finales comme une question tout à fait secondaire qu'il est permis de survoler par nos temps d'aéronautique. C'est à quoi tendent effectivement les Félibres lorsqu'ils consentent à répondre.

Or, on ne doit point s'y méprendre, la question des finales muettes ou non est une question grave qui intéresse le fonds du problème. C'est, par exemple, une question beaucoup plus importante que celle qui concerne la manière d'écrire la gutturale occlusive par le signe *ch* ou par le signe *qu*.

Quelle différence de signification peut-on attacher à l'une ou à l'autre de ces deux dernières notations ? Aucune, quant à la substance. Elles aboutissent toutes deux au même reflexe physiologique. Qu'un nissard écrive *richessa* ou *riquessa*, ce nissard sait bien que de toute façon il doit prononcer *rikessa*, et il passe outre sans difficulté à la lecture de son texte. Le *ch* et le *qu* sont donc parfaitement interchangeables en la circonstance. La seule chose qu'on doit retenir c'est que le nissard conserve l'occlusive, contrairement à la tendance provençale qui la modifie. Ça c'est le fait.

Les gens qui tremblent d'émotion lorsqu'ils se trouvent en présence d'un *ch* occlusif dans un texte nissard — ils ne tremblent pas, je suppose, lorsqu'ils trouvent cette manière de notation dans la chanson de Roland ou dans Boece — sont bien naïfs.

En notre cas il s'agit d'une simple question de commodité graphique étant donné que nous avons diversés nécessités à satisfaire sous le rapport de la notation rationnelle. Mais orthographier les finales en *o* ou les orthographier en *a* comporte une distinction positive.

Il s'agit de savoir si les finales que l'on doit écrire sont muettes ou non. Le critère est là et on ne doit pas jouer avec la réalité.

Si les finales sont muettes, la langue à laquelle elles appartiennent est une langue oxytonique et on peut avantageusement pratiquer l'orthographe en — *o*.

Au cas contraire, la langue est barytonique et il faut laisser aux finales leurs valeurs réelles.

En fait les deux systèmes de langage sont radicalement différents, ils correspondent chacun à une systémation différente des sons et nécessitent, par suite, des différences de notation.

Voilà pourquoi Mistral, en raison de son désir, de résoudre le problème de la langue méridionale en un sens unitaire n'a pas pu introduire, dans le « Trésor du Félibrige », le nissard, sous son aspect propre. Les critères de notation de notre parler eussent été en contradiction avec les critères provençaux. Il eût fallu deux clefs pour déchiffrer les indications de l'ouvrage consacré à l'unité provençale.

De tout ceci il ressort indiscutablement que si l'on peut, jusqu'à un certain point et sans trop de peine niveler graphiquement une partie des patois provençaux, on ne peut pas niveler ces parlers avec le nissard.

Les tempéraments phonétiques qui divergent de part et d'autre ont contrarié la volonté d'assimilation du graphologue. Pour avoir l'unité le graphologue a dû détruire le parler dissident et ce sera la morale de mon histoire : Quand on veut assimiler, *sous quelque rapport que ce soit*, le nissard au provençal, on est conduit fatalement à supprimer le nissard.

EUGÈNE GHIS.

TANTIFLADA

— Ti tourni dire, Gusta, e lou pouodes crèire... ai vist lou diàu !...

— Ma couma l'as pouscut vèire ?...

— L'ai vist souta la fourma d'un aë...

— Ahura capissi !... As agut esfrai de la tiéu souloumbrina !

Un voulur de gran camin, coundanat à vint an de galera, passa patènta davant, patènta darrié, carriera Barilaría ; si fa arrestà à la beveta de l'Aiga Fresca e sènsa biaïs di au mèstre :

— Mi siéu laissat dire que v'an raubat un'aiguiera... Es ver ?

— Aï, li respounde aquestou... Li a pas tant qu'aquéu ràu m'es estat fach... e noun l'ai encara demembrat...

— Douna-mi béure et pi v'en dirai de nova...

— Lou bevetié li sierve doui o tres gotou de vin. Quoura lou bèu merlo siguet ressaciat emé platina de li dire :

— Siéu iéu que v'ai patalat l'aiguiera... ma noun vous soucitas pèr tant pou !... la vous rapouorterai au miéu retour.

Une heure de rêverie à l'ombre des deux César

Si j'étais poète, je vous aurais rapporté de cette promenade un poème parfumé à l'odeur des lavandes et harmonisé au chant du coucou.

C'est sur un tronçon classé de la voie Julia, celui qui domine le vallon de Laghet et serpente à travers les pins, et les propriétés dispersées, çà et là, dans les verdure : « lou camin rouman », comme nous l'appelons, nous, les gens du pays.

Sur le versant septentrional de Sembola et d'Eze se déroulait, du temps des Romains, la grande voie qu'on suivait pour aller dans la Gaule Narbonnaise et en Espagne, en passant par Cimiez après avoir traversé le Paillon.

D'après Lenthéric, cette route n'aurait été que réparée par les Romains, mais établie par les Phéniciens. Et quoique ce qu'il en reste présente tous les caractères de l'époque romaine, cette partie de la Via Julia Augusta qui partait de Vence et se dirigeait vers le faite de la Turbie, est la plus ancienne communication entre la Gaule et l'Italie, l'antique voie appelée par Aristote : la voie Héracléenne. Les Phéniciens avaient donc pénétré au cœur de nos terres puisque la voie Julia est considérée comme la route de l'intérieur, tandis que la voie Aurelia est celle des côtes. Ouverte par César, et parachevée par Auguste, d'où son nom.

Voilà, d'abord, comment m'est venue l'idée de refaire, ces derniers jours, une promenade qui marquait la grande joie de mes premières années de jeunesse.

Retrouvant le « Nice-Historique » du 15 février 1910, je vois, en première page, une reproduction de l'ancienne chapelle Saint-Pierre (primitivement édifice romain) près de la voie Romaine, dans le vallon de Laghet. C'est feu le docteur Barety qui parle : « On rencontre un « mansio » ou « mutati » (construction qui servait de gîte pour les voyageurs libres ou patentés, aussi de magasin pour le fourrage et les vivres) dans la terre de Saint-Pierre, au vallon de Laghet, près de deux tronçons de bornes milliaires qui devaient porter le n° 606.

C'est une construction formée de quatre murs et recouverte d'une toiture, ancienne chapelle de Saint-Pierre, aujourd'hui simple maison de ferme. Le mur qui regarde du côté de la voie présente tous les caractères d'un mur romain à petit appareil. Des fouilles, pratiquées à la fois autour de cette bâtisse et dans son intérieur, pourraient, peut-être, nous fixer sur sa destination première. »

Je suis à la disposition de tout projet de fouilles éventuel, cette ferme appartient à ma famille. Mais je me permets de mentionner que la maison, photographiée comme ancien vestige romain, n'est pas l'édifice que les habitants de Laghet appellent : chapelle Saint-Pierre. Cette dernière est à 600 mètres en amont de la route, vers la Turbie, et ne consiste plus qu'en trois pans de murs sans toiture.

Dans mon jeune temps, la maison signalée était la demeure du berger qui l'habitait de novembre à juin avec ses troupeaux de « fea ». En compensation, il nous laissait l'engrais, considéré comme excellent, pour nos terres environnantes. Et notre fermier, qui logeait dans une autre propriété de Laghet, venait « ajassa ».

Dans un temps plus lointain, mon arrière-grand-père avait établi un four à chaux à Saint-Pierre et une équipe de « turbois » venait y travailler.

Je me souviens d'avoir « pité », çà et là, au bon raisin doré de nos belles vignes que « li fea » fortifiaient si bien ! Puis, j'ai un autre souvenir que je veux vous raconter. Selon une ancienne coutume, les bergers, « lu pastre », que l'hiver chasse des hautes montagnes, se réfugient sur le versant des côteaux plus cléments qui dominent nos vallons.

Tous les ans, pour la Noël, fête des bergers, à la messe de minuit, ils se rendent à l'église du village déposer une offrande aux pieds des autels.

A Laghet, c'était notre berger de Saint-Pierre qui portait au sanctuaire, comme autrefois à Bethléem, le plus beau de ses agneaux, emblème de Jésus-Enfant, appelé dans la liturgie « l'agneau sans tache ».

Et j'étais, à côté de ma mère, au premier rang de la petite foule recueillie dans le silence religieux, sous les nuées de l'encens, au milieu des flots de lumière qui inondaient la grande nef et provenaient d'innombrables chandelles et de lampes à acétylène.

Jè me retournais, timidement, pour regarder les nefs latérales du sanctuaire se teinter d'une pénombre rougeâtre et

mystérieuse, tandis que les ors des statues du chœur étaient rutilants de clarté !

Puis, la messe de minuit se chantait avec lenteur et majesté. Lorsqu'elle touchait à sa fin, les grandes portes de la chapelle s'ouvraient : trois hommes apparaissaient, deux d'entre eux couverts jusqu'aux pieds d'une grande pèlerine de bure marron, un bâton ferré à la main et deux gros chiens à leurs côtés.

Patriarches de l'Orient ? Bergers « revenants » de Bethléem ?

Ils entouraient un jeune homme, « Gé », le fils de notre berger, vêtu comme eux et portant dans ses bras un agneau aussi blanc que la neige de leurs montagnes abandonnées. Il s'avancait et le remettait aux mains du père (un religieux des Carmes déchaussés) qui le bénissait, et cette bénédiction s'étendait sur tous les troupeaux. Avant de quitter le sanctuaire, j'allais déposer un baiser sur la tête du petit agneau blanc.

Et voilà à quelles pensées de tendresse je laissai égarer mon esprit en suivant l'autre jour « lou vièi camin rouman », là-bas, dans les fougères et les lavandes. Ce n'est pas l'éclatant décor, celui qui inspire la violence d'une passion, dans la force triomphante de la lumière, comme, de l'autre côté de la colline, l'incomparable Corniche ; mais l'endroit virgilien, simple et doux, et où peut naître un rêve.

C'est la forêt silencieuse, puis, inattendue, une clairière aux pieds de rochers arides, avec des reflets et des scintillements et où quelques pins s'accrochent encore.

Je m'arrête, car me voilà devant le milliaire 607, absolument intact, de forme cylindro-conique, et entouré d'une grille votée autrefois, sur la proposition du docteur Barety, président au moment de l'Academia Nissarda, par le Conseil Général, à la séance du 25 août 1898.

Et c'est l'Antiquité tout entière qui ressuscite dans ce paysage et devant ce berceau. Rome a passé par là et le poids formidable des siècles envolés semble peser sur ma tête ; distrait je reviens sur mes pas, mais à travers les ronces et les arbres rabougris d'une campagne abandonnée ; je marche sur les touffes de serpolet, de thym et de lavande et je sens mieux encore le parfum des herbes sauvages monter dans la fraîcheur du crépuscule qui approche. Les ombres descendent avec mélancolie. Tout à coup je crie, effrayé : un puits sans margelle, presque entièrement caché par les herbes sauvages,

et qui contient, jusqu'au ras du sol, une eau dormante ; je m'enfuis et rejoins le chemin.

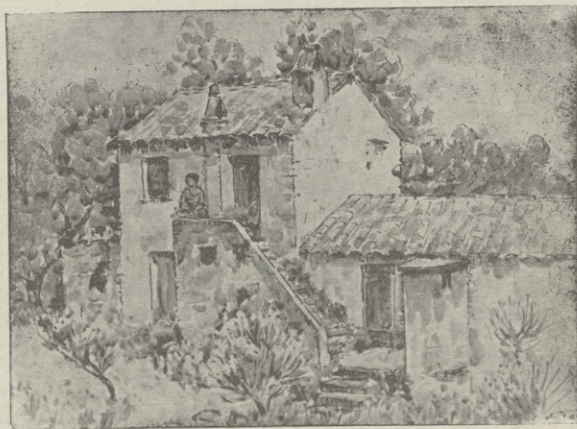
De l'eau et de la fraîcheur sur ce versant, tandis que, de l'autre côté de la grand'route et du vallon, c'est toute la journée un soleil qui tarit les sources et rôtit les plantes — juste en face de moi « lou Castèu », un pittoresque quartier du hameau, semblable à un repaire de brigands ; là-bas, au lointain, la crête du Mont-Agel reçoit les derniers rayons, tandis que les ombres des montagnes continuent à plonger le vallon dans la romantique tranquillité du couchant. Une voix d'adolescent chante en bas un refrain montmartrois... Ombres de Jules César et d'Auguste, écoutez-la dans ce cadre latin...

Et je quitte Laghet ! C'est non seulement le souvenir de Rome, mais toute la douceur des fois naïves, notre Laghet des espérances séculaires. Ce sanctuaire vers qui se tendent, depuis des siècles, les aspirations et les élans religieux de toute notre province !...

CHARLES BARZEL.

UN MASAGE DE LAGHET

pèr Edouard FER



*Exposition du Cinquantenaire
de la Société des Beaux-Arts de Nice, 1927*

La Fiera de Sant-Bartoumièu

(REMEMBRANÇA)

Fiera roula... toui aissi... minga ajà...

Belli gen... venès croumpa...

A bouar pati... vous laisserai...

Càucaren vous donnerai...

Lou Cavàu de Cartapista

De viei nissart regretton lou passat. Ièu finda ! Lou regretti perchè lu mièu civus, au luec d'avè la tinta de la nèou d'òu Mount Agel, avioun, a l'epouca, la coulou d'òu canebe founsat ; e pi perchè li mièu camba n'eroun pa, couma òu giou d'ancuèi, garbadi couma lu rifouà...

En viven per la remembransa, trouvan che la nouastra Nissa era plu gaja, che lou souleù era plu ardent, li coulina plu verdi, la mar plu blu ! Nissa, la veèn, embai uès d'òu passat, parada de la bèutà pura !...

Ma tout aissò noun es ch'un effet de loutanansa !...

Nissa, li a sincant'an e mai, avia la sièu pouezia, che, maugrà tout, counserva tougiou !

Se noun la gustan plu tan, achela pouezia, es perchè l'age e lu crussi de la vida n'an un pouè abimat lou moural .. e finda lou fizic !

Ma m'en avisi che òublidi La Fiera e lou Cavau de cartapista !...

Poudii avè siei an... Lu malur de la guerra d'òu 70 seroun apaizat... La vida revenia, tranchila e serèna... En li carriera, lou sera, s'audia, de nouvèu, de bei cant, accoumpagnat de la ghitara... Lu enfan s'òutavoun, balavoun : e li fieta reïoun d'un rire perlat...

La Fiera de San Bertoumièu s'alestissia ! Achèu noun de Fiera — per nautre, piciovi, che noun aviavan che lou soussi de mangià e dourmi — n'en mettia en granda gioja ; e lou nouastre picin servèu bastissia, tan che n'en poudia basti, de Castèu... en Espagna !...

Aloura, per la mièu bouana Maire e la mièu vieja Nana coumenseroun li tribulassion... Lou matin, en mi drevian, giusch'au sera, en mi courcan, noun li demandavi ch'una càuva :

— Mamà... lou mi crompes lou cavàu ?..

Ma la mièu Maire noun òugiava dire : ni si ni nò ! Pareisse ch'en achèu mounen, a majoun, li tiravan verdi... plu Verdi che l'òutour de la *Traviata*... Lou sàuperi plu tardi !..

Sepandan, li baraca, su lou Boulevar, piavoun già tournura ; e, coura la nueç toumbava, li lampa a oli, pàuramen, gitavoun li sièu luour blafardi !..

Lou dimeneghe venent, tout era lest !

Après li vespra, cad'un si rendet a la Fiera.

Ièu, attacat a li fàudia de ma Maire, noun soufflavi mot ; ma mi pensavi tout... couma la cardouniera de Blavet !..

Arribat davant la baraca dai camin de fèrè, dai giourgina d'un sòu, dai fanfornia — e finda dai cavàu — noun pousgheri plu mi teni :

— Mamà... lou mi crompes ?..

— Vairen !..

Eri engouissat... li lagrima — che voulii retenì — couleour souleti dai mièu uès !..

Giust, a la meme minuta, passet moun pairin — un brave diàu che era emplegat où Pouart da un coumissiounari en dugana. S'arresta e demanda :

— Che a, lou Liciou, che ploura ?..

— A de caprissi... Vòu un cavàu, respoundet ma Nana, che n'accompagnava.

— Lou li còu crompà !..

Ma, ma Maire — che bessai souffrissia mai che ièu — li dighet, plan planin, che li mancava... lou « plu bouan »...

Pairin si tastounet e sourtet, de la bourniera dòu gilecou, une pessa de caranta sòu...

— Ten, vène, lou mièu fièu, lou ti vòu crompà, ièu, lou cavàu...

E, en un virà d'uès, n'avii un, che tenii ben embrassat. Coustava 29 sòu ; era en cartapista, pintat blanch e negre, mountat su d'un platèu de bouasc pintat de vert !..

L'enfan d'un rèi es giamai estat tan urous !..

Lou mièu bouan Pairin — che ma Nana e ma Maire remercieroun — ièu eri mut de plesi — si countentet de dire :

— Voulii anà faire una partida a taroc. Ma, couma ahura sièu a sec, mi vou passègià !..

Estaïavan a la Coundamina, dapè l'Escola dai Fratello, òu plu àut, su la tàulissa. A pena arribat a majoun, doun si trovava una terrassa, mi metteri, d'oura entieri, a stirassa achemo cavàu, giusch'atan che la fatiga mi pièt. Rentreri en demembran lou « joujou ».

La soupa avalada, ma Maire mi mettet òu lieç... E m'endurmeri dòu souàn dai benurous !...

Coura, lou matin, mi drevieri, subitou penseri òu mièu cavàu ; e, escasi en camia, coureri ver la terrassa...

Malur ! Malur ! Lou mièu cavàu de cartapista noun avia plu ren « d'uman ». Noun fourmava plu ch'un mouloun pastous, flasc, descoulourit !...

A la vista d'achèu desastre, ressenleri una doulou tala che n'en resteri petrificat... couma Doun Bartolou en « Lou Barbieri » !...

Avia, la nueç, plàugut a raissa !...

PEPIN TRABAUD.

TORPEUR

A Léonce Guigues.

Midi brûle le bourg de vieilles tuiles grises,
Aux crépis bigarrés, aux volets bleus et verts.
La ruelle au soleil n'a plus ses fraîches brises,
Les tartanes, là-bas, somnolent sur la mer.

Le jour flambe aux rochers voisins et rien ne bouge,
Une cigale crie. Et dans le petit port,
Vide de matelots, qui boivent dans les bouges,
Se reflètent les murs cendrés de l'ancien fort.

Une fille recoud les filets et chantonne
Sur le quai dont l'éclat trop dur blesse les yeux
Et tout un Orient traîne en l'air monotone,
Où pèse la torpeur grave, heureuse des cieux.

LOUIS CAPPY.

Quoura lu aë tiron, crèson d'estranglà soun mèstre.

Ric si deven, ma bestia si resta.

L'Abandon de Nice par les Sardes en 1792

Une relation inédite de l'Intendant du Comté, Cristiani

Les historiens de Nice (1) ont rapporté les conditions piteuses dans lesquelles l'armée piémontaise, commandée par le général de Courten, abandonna cette ville le 28 septembre 1792 et se retira vers Saorge dans le plus grand désordre. Cette panique permit au général d'Anselme d'occuper Nice sans coup férir ; mais elle entraîna l'exode lamentable des émigrés français, de nombreux notables niçois et de toutes les autorités civiles. Plusieurs récits de cette débâcle, qu'une pluie torrentielle rendit particulièrement pénible, ont été publiés ; une des plus saisissantes est la relation anonyme des mouvements de troupes du roi de Sardaigne, qui a paru dans le *Palmaverde* de 1851 (2).

Non moins curieuse est celle que l'intendant de Nice, Cristiani, adressa à Turin le 1^{er} octobre 1792, lors de son arrivée à Coni. Elle trahit l'émotion que causa à ce malheureux personnage un voyage aussi dramatique que peu confortable. Les détails qu'il donne sont précis, familiers ; le ton de la lettre, dont l'écriture même est tremblante, montre que l'affolement auquel avait cédé l'incapable général en chef avait été communicatif et qu'il avait gagné les fonctionnaires civils, même les plus haut placés (3). Cristiani ne conserva pas son poste. Lorsque le Gouvernement piémontais se fut ressaisi et que le roi Victor-Amédée III décida de maintenir l'Intendance du comté de Nice en transférant son siège à Tende, il confia cette haute fonction au chevalier et sénateur Mattone di Benevello, qui la remplit avec intelligence et sang-froid (4).

(1) Voir, par exemple, Toselli, « Précis historique de Nice », Nice, deuxième partie (1868), T. I, p. 9-19 ; Nicomede Bianchi, « Storia della monarchia piemontese », Turin, Vol. II (1878), p. 27-34 ; Joseph Combet, « La Révolution à Nice », Paris, 1912, p. 9-11.

(2) « Il Palmaverde per l'anno 1851 », Turin, p. 101-105. L'érudit M. Georges Doublet a donné un résumé de cette relation dans l'« Eclaircur du Dimanchè » du 3 septembre 1922, à l'occasion du 130^e anniversaire de la conquête de Nice.

(3) M. Doublet rappelle, dans l'article précité, le propos de la veuve d'un des Lascaris, qui prétendait que « la lasse (sic) fuite des Sardes avait imprimé aux abitans une crainte générale ».

(4) On peut en juger par sa correspondance administrative qui est conservée aux Archives des Alpes-Maritimes (C 34 et 36). Il fut nommé intendant du Comté par patentes du 6 novembre 1792 (C. 39).

La minute de la lettre de Cristiani que nous publions se trouve aux Archives des Alpes-Maritimes (5). Cette lettre était sans doute adressée au Secrétaire d'Etat à l'Intérieur du Roi de Sardaigne, qui était alors le comte Graneri.

R. LATOUCHE.

« Illustrissimo Signor Signor Padrone Colendissimo.

« La Regia Tesoreria di Nizza è giunta, grazie al cielo felicemente ieri sera sul tardi in salvamento a questa città coll'accompagnamento del sig. Biscarra e controllore Ugo e nello stesso giorno vi giunsi pur io. La determinazione che si era presa in Nizza nell'atto della partenza del Tesoro era di metterlo colle nostre persone in salvo nel forte di Saorgio; ma la notizia avuta alla Scarena che la città di Nizza, verso le ore otto dello stesso giorno si era resa, senza sapere in qual modo, e che le nostre truppe venivano inseguite nella loro ritirata verso il Piemonte sul timore che anche il d° forte potesse venire assediato e rendersi così più difficile il salvamento della stessa Tesoreria, si è preso il partito di farlo proseguire il cammino sino a questa città e qui mentre che si sono date le convenienti disposizioni per mettere in sicuro la Regia Cassa nel Palazzo abitato dal Sig. Governatore, si stima di far prontamente partire per costui il sig. commesso Marchesa per informare anche più circostanziatamente V. S. Ill. ma dell'occorrente e per ricevere le di lei determinazioni intorno la permanenza ed ulterior destinazione della stessa Regia Cassa.

« Non le parlerò dello stato delle cose in Nizza e nel contado ne di qualche difatta delle nostre truppe al ponte sull'acqua di Peglia, e dell'altro a Roccatagliata sopra il Toetto-Scarena perchè sono tutte cose che le penso molto esagerate dallo spavento che occupò tutte le persone d'ogni grado e condizione in numero prodigioso che incontrammo per la rotta verso il Piemonte per aver veduto che le nostre truppe non avevano fatto la menoma resistenza (sic), ed avendo sentito che li battaglioni di Saluzzo, Lombardia, La Regina e Nizza collo squadrone della cavalleria sieno stati molto malmenati nelle vicinanze de sovra indicati siti.

« S. E. il Presidente Capo lo trovai per istrada su d'un muletto che si recava a Tenda. Il signor Avvocato Generale fece il passo del colle sino a Limone a piedi. Tutto l'uffizio della direzione delle R. Gabelle si ritiro' pure ieri mattina

(5) Archives des Alpes-Maritimes (C. 39).

nello stesso luogo. Buona parte della nobiltà nizzarda prese lo stesso camino, chi a piedi, e chi sopra mulatine. Fra questi trovai per la rotta li sig. conti Lascaris, Cays, Scarena, colle rispettive loro famiglie pressochè tutte senza camiggia da cangiarsi. Lo scompiglio, spavento e desolazione furono all'ultimo segno, e puo' V. S. Ill.ma dedurne anche il mio con li disaggi in realtà estremi che si dovettero soffrire anche dal S. Tesoriere nella notte massime che si dovette fare per pioggia e tempo cativissimo il lungo traghetto del colle di Tenda sino a Limone, e da ivi con eguale pessimo tempo sino a questa città, ove per essere ieri giorno festivo ho dovuto perfino farmi imprestare una camiggia, ed un paio calzetti da questo S^r Conte Intendente, con angozioso timore che tutto il mio equipaggio, che per difetto di bestie da tiro dovette stare quasi tutto il giorno della nostra partenza caricato sopra tre carrette avanti quel Reale Palazzo sia stato preda del nemico. Mi manca il cuore a dirne dippiù, ma presto sarò costà in persona a dirle tutto quello che vissi e senti per la rotta, dovendo immaginarmi che dal nostro Generale si saranno costà spedite staffette per dare il raguaglio del seguito in quella città e dello stato di tutte le nostre truppe.

« Il S^r Tesoriere Biscarra mi presta la mano a scriverLe alla meglio ed in somma fretta la presente, non avendo io la mano ferma nella presente desolazione, ed ho l'onore di essere con tutto l'ossequio

« Di V. S. Ill.ma

« Div.mo, obb.mo servitore,

« Cuneo, Pmo 8bre 1792.

« CRISTIANI. »

« Ps. oggi attendo qui da Limone il S^r Presidente Capo ed Avvocato Generale con varii membri del Senato e Consolato che si evasero anch'essi come hanno potuto. Se non piovesse qui a versa contava di partire sin d'oggi per costà, ma debbo trattenermi, anche per prendere con d^o S^r Tesoriere e la mia nuora lattante che da pochissimi giorni diede alla luce un maschio, un po' di respiro, essendo stati due giorni e due notti senza prendere presso che niente di refezione e riposo, ed obbligati a sostenere il neonatto alla meglio per l'arresto del latte alla madre ; se si apre pero' il tempo, conto di costà recarmi senza indugio onde la prego di mandare i suoi ordini direttamente al d^o Signor Tesoriere per l'ulteriore destinazione della cassa. »

LE VIEUX LYCÉE

par Em. COSTA



Exposition du Paysage Niçois, en 1925.

François-Emmanuel Fodéré⁽¹⁾

(1764-1835)

Le 8 janvier 1764, naît d'un père juge mage, à Saint-Jean-de-Maurienne, François-Emmanuel Fodéré. Il se fait bientôt remarquer par son zèle au collège de sa ville natale, dans le cadre grandiose des Alpes savoyardes, où la nature offre sur les mêmes montagnes, l'hiver et le printemps, les plus différents aspects. Il se montre ardemment curieux du côté naturaliste de la vie. M. de Saint-Réal, intendant général de la province, s'intéresse à l'enfant appliqué. C'était lui-même un géologue distingué. Il trouve tout logique que son protégé songe à se vouer à la connaissance de la médecine, du moment que son esprit s'est aussitôt porté vers la part physique du mystère de l'existence.

Il va tout d'abord à Chambéry faire ses études littéraires. Mais, pour continuer son instruction et se spécialiser, suivant son rêve, Fodéré avait besoin d'aide. Sa famille était de modeste condition. Il obtient une bourse au Collège des Provinces de l'Université de Turin.

Il est à noter que les élèves, à cette Université, étaient partagés en Collèges, suivant la Province à laquelle ils appartenaient (2).

Fodéré suit donc les cours de médecine. Et il obtient, à Turin, en 1785, le titre de docteur.

La réputation de son jeune sujet parvient à Amédée III, roi de Sardaigne. Le monarque l'envoie à Paris pour parfaire ses études. Ensuite, le jeune homme va se fixer quelques mois à Londres.

(1) Dr Alphonse Magnan, « La Médecine à Nice en 1811 » (« Nice-Historique », 1911).

(2) A ce sujet, peut-être, est-il bon de rappeler, qu'à Nice, les cours de médecine étaient faits les trois premières années par les professeurs que nommait le Magistrat de la Réforme, ainsi que le porte un édit du roi Charles-Emmanuel en date du 9 septembre 1771.

Deux années d'études devaient ensuite être faites à Turin. Les élèves de Nice et du Comté, aspirant au diplôme de médecin, et préférant étudier à l'Université de Turin, bénéficiaient d'une année d'études, et voyaient donc celles-ci réduites exceptionnellement à quatre ans.

Pour le pays niçois, en 1738, le nombre de ces favorisés de la Section de Médecine et de Chirurgie avait été fixé à 2 pour Nice, 1 pour sa province, 1 pour Sospel et 1 pour les communes dépendant de cette ville.

En 1749, le nombre des boursiers pour les villages du ressort de Nice fut porté à 2, ce qui fit 6 bourses pour l'entier Comté de Nice.

Ainsi, il faut remarquer, pour la formation de son intellect, que Fodéré, né en pleine nature, dans un pays de stagnation politique, se retrouve en France, au moment où fomentait la Révolution, pour se retrouver en Angleterre, où l'esprit froid des insulaires a dû le faire méditer sur le contraste des races et, par un retour sur le passé, le mener à mieux comprendre ce qu'il avait vu.

Dès l'âge de 25 ans, Fodéré écrit un ouvrage intitulé : « Opuscules de médecine philosophique et de chimie », qui paraît à Turin en 1789. Bientôt, dans cette même ville, il fait imprimer un « Essai sur le goître et le crétinisme ».

La même tendance originelle d'esprit, qui l'avait porté à l'observation de la nature elle-même, le rend attentif à l'action du climat sur l'organisme humain.

En 1792, il s'inquiète déjà de médecine légale ; mais ses travaux sont interrompus. L'armée française envahit la Savoie en libératrice le même mois où d'Anselme, profitant de la honteuse panique, restée encore inexplicable, des Sardes, se jette sur Nice, qui est livrée au pillage.

Fodéré devient médecin militaire. Si sa nature délicate dut avoir à souffrir des tribulations sans nombre qu'il eut à supporter, son esprit ne put, au contraire, que se fortifier par les observations les plus variées au cours de nombreux changements de résidence.

En 1793, Fodéré est à Marseille, avec le corps de troupe commandé par ce général Carteaux, à qui Napoléon a fait, dans son « Mémoiral », un portrait saisissant et définitif.

Fodéré devient l'hôte du docteur Moulard, médecin-chef de l'Hôtel-Dieu. Il épouse sa fille.

Les jeunes fiancés étant demeurés chrétiens, le mariage est célébré, au plus fort de la période anti-religieuse, dans une cave transformée en chapelle.

En 1796, paraît un « Essai sur la Phtisie pulmonaire ».

Après un court séjour dans l'Armée des Alpes, Fodéré retourne à Marseille, où il obtient la place de médecin de l'Hospice de l'Humanité et de l'Hospice des Aliénés.

Reprenant ses recherches, après les tourmentes politiques et les déplacements, il continue ses études de médecine légale. Au commencement de l'An III, il adresse un ouvrage à Paris, au Comité de l'Instruction Publique de la Convention. Il n'obtient même pas de réponse. Le même mutisme est opposé à la réclamation qu'il fait de son manuscrit.

L'année suivante, au contraire, Fodéré est l'objet d'un rapport au sujet de son travail. La louange et la critique lui sont discrètement décernées.

Fodéré remet la main à sa thèse, qui avait eu deux destinées si dissemblables. Il l'imprime en 1798. Justement, l'on élaborait le Code Napoléon.

Ce traité de « Médecine Légale et d'Hygiène Publique » apparaît comme un précurseur. C'est à juste titre que Fodéré a été appelé « le père de la médecine légale ».

Il donne ensuite à l'impression : « Les Mémoires de Médecine Pratique », Paris, 1800 ; « L'Essai de Physiologie positive », Avignon, 1806 ; « De Apoplexia », Avignon, 1808 ; « Recherches expérimentales sur les succédanés du Quinquina », Marseille, 1810.

Il vient à Nice, pour y remplir les fonctions de médecin de l'hôpital civil et militaire. Nous retrouvons cet homme actif à l'origine de tous les mouvements intellectuels de notre malheureux pays ravagé par la guerre, et que le ci-devant clergé a laissé dans une ignorance totale.

Un arrêté du Maire de Nice en date du 30 Fructidor, an XI, institue l'École Secondaire de Nice. Elle compte cinq professeurs et un maître de dessin. Le citoyen Fodéré, docteur en médecine, est chargé d'enseigner la philosophie aux appointements de 1.200 francs (1).

Le 5 janvier 1799 a lieu l'ouverture solennelle des cours. Fodéré prête serment en sa qualité de chargé des leçons de physique et de chimie (les drogues et machines nécessaires sont fournies à l'école sur la réclamation de Fodéré).

Le 24 Ventôse, an VII, Fodéré demande quelques distinctions pour ses élèves. « Cela anime, dit-il, aiguillonne, enflamme cette jeunesse, espoir de la Patrie, dont la culture doit seule consolider l'édifice que nous avons fondé ». Belles paroles ! mais, comme le répète Combet (1), après Victor Emanuel, « la révolution passa, mais l'Eglise resta ; les prêtres seuls dominaient le pays ».

Le 26 Ventôse, an VII, il est décidé de faire imprimer à 500 exemplaires le discours que le citoyen Fodéré a prononcé à la fête de la Souveraineté du Peuple.

Le 28 Fructidor, an X, un arrêté préfectoral crée la Commission de Santé et de Salubrité Publique. C'est, en somme, la résurrection du « Proto-Medicat », ou magistrat de santé, d'où ressortissaient, sous l'ancien régime, toutes les affaires relatives à la santé publique. La Commission doit « veiller sur l'exercice légal de l'art de guérir et sur la bonté des drogues et des médicaments ».

(1) « Nice Historique », 1905, page 182.

(2) Combet, « La Révolution dans le Comté de Nice », 1925.

Un règlement paraît, signé par les membres de la Commission, dont François Fodéré est vice-président. Le docteur Rancher, père du futur poète Rosalinde, y appose son paraphe.

Le IX Pluviôse, an IV, Fodéré, en sa qualité de professeur à l'École Centrale, examine le citoyen Bosquet qui se dit officier de santé.

« Il n'a, déclare-t-il, jamais étudié ; ses remèdes n'ont aucune valeur, surtout celui des maladies vénériennes, qui ne contient pas de mercure et qui est totalement inefficace. Celui pour les yeux peut avoir quelque effet. Ses remèdes sont à base d'urine. Cet homme est d'abord oculiste ; il est tout, il guérit tout, il connaît tout. »

Le 5 Pluviôse, an XI, les membres du Collège de Pharmacie, dont la durée doit être éphémère, demandent au Préfet d'organiser des cours gratuits dans une salle de l'École Centrale.

Le 22 Nivôse, an XI, le jury médical, composé de Bourguine et Fodéré, demande la nomination de quatre pharmaciens adjoints afin de visiter les pharmacies. Il fait un appel à la sagesse et à l'autorité du Préfet Dubouchage pour mettre un terme aux abus sans nombre régnant dans l'art de guérir du département. Le jury procède à son inspection. Bourguine et Fodéré envoient leurs relations au Préfet. Les pharmacies sont bien tenues. Quant aux boutiques de droguerie et d'épicerie, les drogues essentielles manquent ou sont de mauvaises qualité (1).

Parmi les élèves de Fodéré, au cours de chimie, un des plus appliqués est le citoyen Antoine Risso, élève en pharmacie. Son maître signe sur lui ce certificat, le 1^{er} Thermidor, an VII : « Il a suivi, avec attention, zèle et profit, le cours entier de chimie que j'ai fait en ladite école, cette année. »

Fodéré nous intéresse surtout par son « Voyage aux Alpes-Maritimes ». Son manuscrit est déposé à nos Archives Départementales. Il est intitulé : « Histoire topographique, physique, naturelle, agraire, médicale, politique et morale ou statistique du département des Alpes-Maritimes ». Le copiste a mis en dessous la mention : « faite sous la direction du général de division Randon, préfet de ce département ». Mais Fodéré a biffé le sous-titre. Il a écrit de sa main : « Ce que l'auteur a effacé a été ajouté à son insu, après avoir enlevé le véritable titre auquel était jointe cette épigraphe, qu'il

(1) F.-E. Veyrolati : « La Pharmacie à Nice », 1911, Imprimerie « La Dépêche ».

« désire qu'on remette : *Nisi utile est quod facimus, stulta est gloria* (1). Il eût été pour lui utile d'être dirigé, mais il ne l'a été par personne, excepté par les instructions du Ministre. »

Le manuscrit porte la date du 15 Pluiose, an II (1803), nous instruit du département, c'est-à-dire de la région de Nice, du Var, de la Tinée, de la Vésubie, de Pigna et de Dolce-Acqua.

Sa préface n'a pas été reproduite dans le « Voyage aux Alpes-Maritimes », paru en 1821. C'est un raccourci saisissant :

« Je vais décrire la contrée où finit la France et où commence l'Italie, où se terminent les Grandes Alpes et où prennent naissance les Apennins, pays enchanteurs pour l'homme qui, cherchant le plaisir, n'en fréquente que les plages maritimes, hideux et sauvages, derrière le premier rideau qui en couvre les nudités ; pays peu connu dans l'histoire, sauf dans les fastes militaires et qui, cependant, a aussi des ruines dignes de fixer l'attention du philosophe : ruines de la nature, ruines des ouvrages des hommes, ruines des générations passées. »

Quel voyage où nous pouvons retrouver non seulement l'aspect de notre province en 1803, mais l'explication générale des mouvements terrestres et des sentiments humains, et où parfois l'esprit s'élève jusqu'à éprouver l'angoisse générale de la destinée ! Ce n'est pas sans mérite que Fodéré parcourt notre pays. A Lucéram, le Maire l'avertit que les bleus qui l'accompagnent ne sont pas sûrs et qu'il vaut mieux se confier à la garde bourgeoise, dont il répond sur sa tête. Cette escorte comprend plusieurs barbets amnistiés. Malgré sa répugnance de partir en telle compagnie, Fodéré doit finir par l'accepter. Il s'en trouve fort bien.

Son intelligence ne remarque pas seulement ce qui est. Elle note ce qui manque. Les Maures ont bâti en Espagne, remarque-t-il. Chez nous, ils n'ont rien laissé.

Voici son opinion sur l'occupation provençale qui prit fin en 1388 : « Les vassaux et les petites républiques qui s'établirent (dans ce pays) ne paraissent pas avoir jamais donné autre chose que l'hommage à ces princes éloignés et trop occupés de leurs querelles pour pouvoir porter leur attention sur les diverses parties de l'Etat. »

Il observe que la longue série des guerres a infesté toute la montagne d'un esprit de brigandage.

(1) « Si votre œuvre est sans utilité, folle sera votre gloire. »

Il note que, dans notre région de montagnes, les lignes de signaux sont assez rares. Il en situe, de la tour de la Turbie à Châteauneuf, du château de Daluis à celui de Guillaumes. Dans la vallée de la Roya, il cite la communication de la mer à Coni par le Castel d'Apio, le château de la Penne (Ligurie); le château de Malamorte, le château vieux de Tende et le col de Tende.

Détail curieux, il va sur la montagne de Vasson, placée entre Guillaume, Péone et Beuil. Le savant Peniresc relate, rappelle-t-il que, de son vivant, des flammes y ont jailli pendant plusieurs jours avec écoulement de larves. Il écrit : « A « dire vrai, je n'ai point vu de cratères sur cette montagne, « à part un large enfoncement de peu de profondeur. Mais les « traces dont j'ai parlé, le témoignage de Péniresc, la tra- « dition suffisent, il me semble, pour affirmer un fait dont « plus de deux siècles ont pu faire disparaître les autres « vestiges. »

Il étudie les eaux hydrogénées chaudes, quatre fontaines à l'extrémité du vallon de Lancioury, à Roquebillière, dans un bois de châtaigniers. Les eaux y sont de 22 degrés.

Il décrit l'état de nos routes, au moment où il était question de créer la Corniche de Nice à Gênes. Les observations sont précieuses. Quel commerce y aurait-il dans un pays qui n'a que deux chemins, celui du Var à Nice et celui de Nice au col de Tende ? « On ne peut s'imaginer rien de plus horrible « que le sentier appelé « grand chemin », tracé au-dessus « du Var, dans la vallée de ce nom, pour aller du Villars à « Puget et dans la vallée de la Tinée, depuis San-Salvador « jusqu'à Saint-Etienne. On a, au bas d'un précipice affreux, « la rivière qui coule à grand bruit ; sur le haut, des pierres « prêtes à tomber ; au milieu, un sentier souvent effacé sur « un terrain mouvant, et nul abri en cas d'accident. Les « muletiers sont obligés de s'avertir au loin pour ne pas se « rencontrer sur leur passage, et comme les ponts sont extrê- « mement rares, ou qu'il n'y a qu'une poutre ou une planche « sur la rivière la plus dangereuse, on est sûr d'être arrêté, « lorsqu'il pleut, par le débordement des eaux ; et alors, en « temps de foire, les bêtes à laine et les piétons sont forcés « de rétrograder. » L'auteur déplore que les communautés n'entretiennent plus les routes, et rappelle que, sous l'ancien régime, les syndics ou maires étaient responsables de l'état des chemins et punis sévèrement de toute négligence.

Comme ses observations font comprendre la misère de notre pays, où de vastes feux n'ont cessé de consumer les forêts. « L'incendie et l'avidité de jouir ajoute-t-il, ont achevé

« de ruiner dans les lieux accessibles ce que la guerre avait épargné. »

La population du Comté de Nice est estimée par Fodéré à 101.759 âmes. Nice, selon lui, compte 25.000 âmes ; Villefranche, 3.600 ; Sospel, 3.000 ; Menton, 4.000 ; Monaco, 1.300.

Sur les habitants, le voyageur écrit : « La nation des Alpes-Maritimes a un type à elle qui la fait distinguer de ses voisins, les Provençaux, les Piémontais et les Liguriens. Elle ne diffère pas moins des habitants des Alpes de la Savoie avec lesquels on la confond souvent. »

Fodéré fait des observations qui pourraient être de nos jours : « Le Niçard voyage peu ; il ne trouve rien d'aussi beau que son pays, rien de mieux que ce qu'il a coutume de voir : il en résulte un rétrécissement de conception qui fait que le commerce reste borné et qu'à Nice on ne spéculé jamais qu'à coup sûr. »

Comme aujourd'hui, les Niçois étaient divisés et avaient pris cette habitude, que nous conservons précieusement, de s'entre-détruire à la manière des coraux dans les mers du Pacifique. Lisez :

« Avant la dernière guerre qui soumit le pays aux armes de la France, il y avait deux partis à Nice, qui se nommaient : les « Corses » et les « Anglais ». Depuis cette époque, j'ai vu même les intéressés aux nouveaux arrangements ne pouvoir jamais s'accorder et se déchirer continuellement. »

Le voyageur constate avec plaisir que ce rude et pauvre pays produit de grands hommes : les Cassini, les Maraldi, Papacino d'Antoni et Penchienatti, chirurgien du roi, né à Contes.

Nos mœurs ont tout son intérêt. Dans la vallée de la Tinée, il observe qu'on apprend de bonne heure à jouer de la vielle et d'autres instruments avec lesquels les indigènes vont courir les villes de France en musiciens ambulants. Fodéré se trouve à Saint-Dalmas-le-Selvage, la veille du départ d'une caravane d'hivernants. La neige tombe à gros flocons. Le lendemain le bourg n'a plus que des vieillards, des femmes et des enfants. Le total des émigrants de la vallée est d'environ 2.200 âmes, inscrit Fodéré.

Le nombre des décès est, pour tout le Comté, en 1790, de 3.024, inférieur de 539 unités au nombre des naissances.

En 1802, note encore Fodéré, les naissances passent à 3.330 et les décès à 2.588, soit un excédent de 742. A Nice, la mortalité atteint, à cette époque, une moyenne de 857 décès

L'écrivain relate qu'au quartier de Riquier se trouvent les mêmes fièvres d'accès que sur les bords du Var infectés de Bonson jusqu'à la mer. Des bras d'eaux sortent de la montagne de Mont-Boron et s'étalent dans les campagnes planes où les retiennent des rigoles d'arrosage (1).

Fodéré observe trois tempéraments différents dans le peuple niçois : aux vallées du Paillon, de la Bevera, de la Roya, de la Vésubie et de la Tinée ; le caractère est rude, « sobre et prompt » ; dans la vallée de la Nervia, les mœurs sont plus liantes et moins farouches ; dans les vallées d'Entraunes, de Guillaumes, du Var et de l'Estéron, règnent l'aménité et l'affabilité.

Ce triomphe de l'ignorantisme dans notre pays, qui nous vaut peut-être notre retard actuel dans les idées politiques, est marqué par cette cruelle observation : « Il y eut de ces « maires, curés, secrétaires, percepteurs, qui, pour me donner « un échantillon de leurs talents, m'avouèrent, entre la poire « et le fromage, lorsque je me plaignais qu'il n'y eût point « d'écoles dans leurs villages, qu'ils étaient venus à bout de « persuader leur Conseil Municipal, qu'il était inutile à des « laboureurs de savoir lire et qu'en conséquence, ils n'avaient « point fait de fonds pour les écoles. » Peu avant l'annexion, aux portes de Nice, n'y avait-il pas encore avocats et docteurs pour donner semblable conseil ?

La Statistique des Alpes-Maritimes a le sort de ne paraître qu'au moment où le pays de Nice, retourné aux Etats Sardes, intéresse moins la France. Il est dédié à la fidèle compagne de l'auteur. Il s'excuse auprès d'elle de l'avoir conduite avec lui à la pauvreté « par la science sans la bassesse, la vertu « sans critiques, la vérité sans mensonge. »

Nous retrouvons Fodéré à Marseille, en 1804. L'Hôtel-Dieu et l'Hospice des Aliénés lui sont confiés. Le roi d'Espagne, Charles IV, est interné dans la ville. Il tombe malade. Fodéré, appelé à son chevet, lui rend la santé. Aussi, le prince Ferdinand, Don Carlos et Don Antonio, détenus par la suite au château de Valançay, l'y réclament comme médecin. Après quelques hésitations, Bonaparte finit par l'envoyer partager la captivité de ses illustres clients.

Au commencement de l'année de 1814, Fodéré apprend que la chaire de médecine légale est vacante à la Faculté de Strasbourg par la mort de son titulaire.

Fodéré décide de se rendre en Alsace, malgré les périls d'un voyage à travers la France qui sombrait avec Napoléon.

(1) La ruelle Sorgentino et la rue Fontaine-de-la-Ville rappellent ce souvenir.

La ville de Strasbourg est étroitement bloquée par les troupes russes et badoises, écrit-il « à l'occasion de la coalition de tous les princes de l'Europe contre Napoléon Buona-
« parte, natif d'Ajaccio, en Corse, qui s'était fait empereur
« des Français, qui a régné sur eux en vrai despote, pendant
« quinze ans, après avoir anéanti la liberté publique, qui avait
« fait trembler toutes les puissances de l'Europe, et qui suc-
« comba plutôt vaincu par son orgueil frénétique que par les
« ennemis. »

Fodéré arrive à Strasbourg le 30 septembre 1813, pressé par les alliés qui se portaient sur cette ville. « Dans la pre-
« mière séance des juges du concours, écrit-il, j'ai insisté pour
« qu'il eut lieu, malgré le blocus et les circonstances de la
« guerre.

« Mon âge et les travaux sur les différentes branches de la
« médecine, en particulier sur la médecine légale, dont je suis
« le promoteur en France, ne parurent pas faire une grande
« impression sur mes juges et ne m'exemptèrent, en aucune
« manière, de toute la rigueur des épreuves. J'ai eu à lutter
« contre les basses intrigues d'un concurrent et contre la secte
« luthérienne, qui voulait faire nommer un professeur de cette
« secte à laquelle plusieurs de mes juges appartenaient, mais,
« le public, plus juste à applaudir à tous mes actes, qui ont
« été faits en sa présence, m'a toujours témoigné de l'intérêt,
« un des juges luthériens, M. le Professeur Kramp, a résisté
« courageusement aux intrigues de son parti et j'ai été nommé
« professeur aux acclamations d'un brillant auditoire » (1).

Les candidats sont :

Fodéré. Il soutient une thèse, le 27 janvier 1814, sur
« l'Infanticide » ;

Murat. Il traite, le 29 janvier, de « l'Empoisonnement par
les substances végétales » ;

Lobstein. Il discourt, le 31 janvier, d'un « Plan raisonné
d'un cours de médecine légale » ;

Ristelhueber. Le 2 février 1814, il parle des naissances
précoces et des naissances tardives.

Le 4 février, le concours se continue par quatre leçons
publiques.

Fodéré prend pour sujet : « Les causes physiques du
divorce » ; Murat, « L'avortement » ; Lobstein, « Les conditions
d'un rapport médico-légal » ; Ristelhueber, « L'Empoisonne-
ment par l'arsenic ».

(1) Manuscrit inédit de Fodéré.

Le 11 février a lieu une seconde séance de leçons publiques. Fodéré entretient ses juges et l'auditoire, du suicide ; Murat, de la suppression et de la supposition de part ; Lobstein, des aliénations mentales ; Ristelhueber, de l'asphyxie.

Le recteur de l'Académie, président du concours, est L.-B. de Montbrison.

Dans la harangue de clôture, prononcée le 12 février 1814, une place est faite aux événements qui bouleversent la cité, en même temps que l'Europe :

« La vie de Strasbourg, qui donne en ce moment l'exemple
« d'un généreux dévouement au Prince et à la Patrie, dont
« tous les citoyens sont devenus soldats pour faire respecter
« un des plus importants boulevards de l'Empire, conservera
« avec honneur le souvenir de cette époque dans ses anna-
« les. Elle ajoutera que les travaux de Mars n'interrompirent
« pas les exercices paisibles ; que, dans cette lutte terrible de
« toutes les puissances de l'Europe, qui menaçait d'ébranler
« les fondements de la civilisation, le sanctuaire des sciences
« et des lettres resta ouvert. »

A la fin de ce discours de clôture, où les grands mots de civilisation qui devaient retentir encore à nos oreilles exactement cent ans plus tard, en 1914, étaient prononcés, Fodéré entend proclamer qu'il a obtenu la chaire vacante de médecine légale.

L'activité intellectuelle du professeur ne se limite pas à ce succès. En 1815, Fodéré fait paraître à Strasbourg le « Manuel des Gardes-Malades » ; en 1817, à Paris, le « Traité du Délire ». Je n'ai point à répéter qu'en 1821, paraît à Paris le « Voyage aux Alpes-Maritimes » ; et je rappelle : en 1822-1824, à Strasbourg, « Leçons sur les épidémies et l'hygiène publique » ; en 1825, à Paris, « Essai historique et moral sur la pauvreté des nations » ; en 1826, à Strasbourg, « Mémoires sur la petite vérole » ; en 1828, « Recherches et observations critiques sur l'éruption et la fièvre » ; en 1829, « Essai théorique et pratique de Pneumatologie humaine » ; en 1831, à Paris, « Recherches historiques sur le choléra morbus » ; en 1832, « Essai médico-légal sur diverses espèces de folie » ; à Strasbourg, en 1835, « Recherches toxicologiques sur la grande ciguë ».

*
*
*

En 1834, Mme Fodéré meurt. Son mari ne lui survécut que six mois. Le 4 février 1835, il rend le dernier soupir à l'âge de 72 ans. Strasbourg lui fait d'imposantes funérailles ; il est inhumé au cimetière de Sainte-Hélène.

Voici son épitaphe, composée en partie par lui-même :

*Hic jacet
Mortis nunquam immemor
Et novissimam expectans diem,
Franciscus Emmanuel Fodéré
Dum viveret medicinæ forensis et epidemiorum
Auctor et publicus cultor*

Un monument a été élevé à Saint-Jean-de-Maurienne pour perpétuer la mémoire de cet homme d'intelligence réfléchie et d'activité intellectuelle.

La ville de Nice n'a pas oublié cet hôte de passage qui se pencha sur son âme et s'intéressa à elle jusqu'à vouloir la pénétrer jusqu'à ses plus profonds secrets. Le nom de Fodéré, à qui notre province fut chère, est inscrit à une des rues de son chef-lieu.

D^r CÉSAR ROUX.

Ousservacioun de l'Abat D. Micèu su l'Atmosphèra de Nissa

Aqueli ousservacioun nen revèlon un'esperiença mai que secu-làri su l'atmosphèra dou nouostre país.

La sciènça meteouroulougica, — encara bèn fousca au jou d'ancuei, — n'esplica quaucun dei cas de precisioun que avion interessat lou brave don Micèu.

Per eisèmple li nebla que, après la plueia, « courron dapè la terra souta la coulina, soun signau de bèu tèms ». Si trata d'aqueli nebla que souorton de li valada e s'estacon au flanc de li coulina. Dounca la bruma ès pèr lou calme que necessita e pèr lou manca d'evapouracioun de l'atmosphèra que nen donna, lou contràri de la plueia... E pu luen : « En lou climat de Nissa, lou Levant donna la plueia e lou Pounènt la leva ». Es l'aplicacioun de la lei de la routacioun dei vènt au moumen dou passage dei depressioun, à nouità aqueli dou Goulfe de Genova que n'interesson particulieramen. Meme ousservacioun pèr lou marrit tèms anouncat pèr lou chanjamen frequènt dou vènt. Su lou degrat d'umidità de l'èr si counouisse pèr la flama dou calèn, la sau, lou ferre, la suga de chemineia. E encara, una remarca que lu sapiènt noun vouolon pihà au serious, ès quoura lu agassin si fan mai doulourous.. Noun ès aqui souveni fès un'indicacioun de marrit tèms?... un cas de precisioun ?...

Enfin, lu fach e gèste dei animau nen donnon de bouoni indicacioun ; lu cai, ratapignata, courpatà, babi, arendoula an jugat un certen role dintre li prevesioun dei ancien agricultour dou Coumrat de Nissa.

L'amour et la rasca, marrit douç casca

La Crise des Logements

et la Taxation des Loyers dans la Législation Sarde au Dix-huitième Siècle

Camille-Marie Audiberti, dans son ouvrage « *Regiæ Villæ poetice descriptæ* », s'adressant au roi Victor-Amédée II, s'exprime ainsi sur la crise des logements qui sévissait à Nice au début du dix-huitième siècle : « Malgré la « beauté de ses champs délicieux, malgré sa mer poisson-
« neuse, son château sans égal, Nice n'est pas encore assez
« digne de toi, ni de ton Sénat illustre et pour le peuple et
« pour les grands les demeures sont insuffisantes. Il faut les
« surélever et l'espace que le sol nous refuse, le disputer à
« l'Olympe. Et malgré cela, toute une foule est sans asile
« dans sa patrie, elle manque de logements entre les murs de
« sa ville (*intra ipsos caret ædibus ædes*). »

Nice, port-franc, avait été la première à ressentir cette crise ; mais, après la paix d'Aix-la-Chapelle (1748), avec la prospérité grandissante des Etats Sardes, cette crise devint générale et se fit sentir dans la plupart des villes du Royaume et surtout dans la capitale. L'obstacle le plus tangible à l'extension urbaine était l'existence des fortifications et murs d'enceinte et le danger de construire, en dehors des murs, des faubourgs voués, en cas de siège, à la destruction. Le seul développement édilitaire était donc le développement en hauteur, celui qui consistait, d'après le poète, « à disputer l'espace à l'Olympe ».

Cette nécessité de surélever explique l'usage d'acquérir le toit d'une maison comme surface à bâtir et la formation de tant d'immeubles appartenant à plusieurs propriétaires. Mais ce remède, d'ailleurs contraire à l'hygiène, demeurait insuffisant pour empêcher la pénurie des logements et la hausse des loyers.

A une époque où la législation sarde n'imposait pas la propriété foncière urbaine, il n'était pas possible d'encourager la construction par des dégrèvements d'impôts ; on l'encouragea à Turin par une autre mesure légale : la faculté d'instituer des fidéicommiss, accordée à tous ceux, même non nobles, qui auraient reconstruit, embelli et agrandi leurs vieilles maisons. Tel fut l'objet des Édits de Charles-Emmanuel III du 22 juin 1736, des lettres-patentes des 8 octobre 1755 et 5 août 1757.

Ces dispositions valurent à la capitale son somptueux développement, mais, tout comme de nos jours, les constructions nouvelles furent d'un prix de revient plus élevé que les anciennes et, malgré la création de logements disponibles, les loyers continuaient à hausser.

Alors, Charles-Emmanuel III prit contre les propriétaires et en faveur des locataires une série de mesures qui offrent avec celles qui nous régissent aujourd'hui, certaines analogies frappantes, tout en demeurant inspirées par un souci plus évident d'impartialité sociale.

Déjà, dans les lettres-patentes du 10 juillet 1749, le Souverain s'exprime ainsi : « Nous avons appris que les loyers « des maisons de notre métropole subissent des augmentations « excessives dues principalement au commerce illicite pratiqué par diverses personnes, consistant à prendre en location « un ensemble de maisons pour en sous-louer les appartements avec un gain exagéré, causant ainsi un grave dommage au public et surtout aux pauvres. Soucieux d'empêcher « le préjudice qui pourrait dériver de semblables monopoles « et quoique nous n'entendions pas enlever aux propriétaires « l'honnête liberté de retirer de leurs immeubles un revenu « modéré et convenable, nous avons déterminé les moyens « de contenir les loyers dans les limites du devoir et d'une « juste modération. » En conséquence, le Surintendant de la Police est institué juge pour les recours des habitants lésés par l'augmentation des loyers. Il statuera et taxera sans appel, selon l'équité et la justice.

Ce régime engendra aussitôt la pratique des dissimulations. Par un Édit du 2 novembre 1750, nous apprenons, en effet, que les propriétaires et locataires principaux imposaient aux preneurs « sotto colore di donativo o di altro nome » le paiement de véritables pas-de-porte. Le nouvel Édit ordonna non seulement la restitution des sommes ainsi perçues, mais encore accorda au locataire, à titre d'indemnité, l'occupation gratuite des locaux durant une année.

En outre, l'Édit de 1750 contient une mesure encore plus exceptionnelle : il ordonne, dans les quinze jours de sa publication à Turin, le dépôt obligatoire aux bureaux du Surintendant de la Police, de tous les contrats de location et de sous-location de toutes les maisons de la capitale et la déclaration obligatoire de toutes les clauses et conditions des contrats non écrits. L'Intendant est autorisé à réduire d'office et sans litige les loyers selon l'équité. Des peines pécuniaires sont fixées pour toute contravention à l'Édit, dissimulations et fraudes ; peines que le magistrat a le droit discrétionnaire d'augmenter, selon les circonstances et de convertir en peines privatives de

la liberté, selon la gravité des cas. La juridiction de l'Intendant est soumise à l'appel devant le Souverain.

La fatalité des lois économiques eut encore raison des dispositions de la loi civile. Douze ans plus tard, l'Édit du 24 avril 1762 s'applique avec une sévérité nouvelle à régler les rapports entre propriétaires et locataires. Pour réprimer la cherté des loyers, il va droit au but : il prohibe n'importe quelle location en bloc de l'immeuble à un locataire principal, « les « maisons devant être louées au locataire directement par le « propriétaire. »

Tout en imposant à celui-ci de se contenter d'un prix juste et honnête, « eu égard à la valeur de l'immeuble et aux réparations annuellement nécessaires », l'Édit de 1762 prévoit que le temps et les circonstances peuvent modifier la valeur des maisons et par conséquent le taux des loyers. Il admet donc qu'à l'échéance du contrat une augmentation « non irraisonnable » pourra être convenue. A défaut d'accord, le Surintendant statuera.

Une fraude usuelle consistait à ne consentir au locataire qu'une location verbale annuelle afin d'augmenter le loyer chaque année avec menace de donner congé si le locataire avait recours au juge. L'Édit de 1762 impose la rédaction d'un écrit pour tout contrat de location, sous peine, pour le propriétaire, de la perte d'une année de loyer en faveur du locataire.

En outre, l'article 4 de l'Édit s'exprime ainsi : « Il ne sera « pas permis au propriétaire de donner congé au locataire, « surtout s'il est négociant, artiste, boutiquier, etc., même « après la terminaison du bail, sans un juste motif. Le loca- « taire sortant devra toujours être préféré, à prix égal et « avec les mêmes garanties. L'augmentation sera juste et modé- « rée, en rapport avec la contingence des temps et en consi- « dération des réparations que le propriétaire aura été obligé « de faire à l'immeuble, spécialement si le locataire a été « ponctuel dans le paiement des loyers, s'il n'a causé aucun « dommage aux lieux loués, s'il vit honnêtement et en paix « avec ses voisins. Et ceci sera d'autant plus applicable aux « locations faites aux négociants et boutiquiers qui, outre les « frais d'un déménagement, éprouveraient un trop grand pré- « judice de devoir abandonner des boutiques où ils se sont « déjà créé une clientèle. »

Enfin les héritiers du locataire jouiront des mêmes droits que leur auteur s'ils ont habité avec lui les mêmes locaux.

Nous trouvons là des dispositions qui sont celles que le législateur moderne vient d'appliquer tout récemment au régime des baux commerciaux.

La protection du locataire était donc aussi vigilante et aussi équitable que possible. D'autre part, la loi, nous l'avons vu, ne donnait pas un barrême inflexible pour la taxation des loyers : le juge avait, dans chaque espèce, le pouvoir d'en arbitrer le taux. Mais la loi lui donnait des directives très précises : un honnête revenu de l'immeuble d'après une juste appréciation de sa valeur ; la suppression des intermédiaires parasites ; le droit au maintien en jouissance des locataires de bonne foi, que le bail soit civil ou commercial ; une répression sévère, mais égale pour tous les propriétaires, sans établir d'artificielles catégories entre eux.

N'est-ce pas à tort qu'en 1792 on traita de « tyrans sardes » les Souverains qui avaient su concevoir sur les rapports entre propriétaires et locataires cette sage législation ?

Il résulte, en outre, de cet aperçu que, selon la variété des circonstances économiques, le contrat de bail cesse d'être considéré comme un libre contrat de droit privé pour devenir un contrat intéressant l'ordre public et, comme tel, soumis à des lois restrictives de la liberté des conventions. Le régime de la liberté, consacré par le Code Napoléon, a duré un peu plus d'un siècle. Le régime de la réglementation par la puissance publique, qui est aujourd'hui en faveur, n'est pas une nouveauté. Et c'est ainsi que nos législateurs, en matière de loyers comme en matière de corporations, en reviennent quelquefois à des lois d'ancien régime...

STÉPHANE BOSIO,

Conservateur Adjoint du Musée Masséna.

DE TOURRETTE-LEVENS

au Docteur César Roux.

Dans le labour du val, qui déchire les roches,
Se dresse un éperon couronné d'un château.
Sur les à-pics cendrés, les cactus verts s'accrochent.
La tour grise, en l'azur, dentelle ses créneaux.

Rompant le cirque altier des crêtes qui vous serrent,
Deux brèches... D'un côté, clairs, s'ouvrent les flots bleus
Et, de l'autre, plus haut que les cimes de pierre,
Lumineux au soleil, pointent des pics neigeux.

Entre deux infinis, ô grand décor sévère,
Tourrette aux murs de guet, tu m'émeus unissant
A la beauté forte et diverse de ma terre
Le souvenir d'un long passé rude et puissant.

LOUIS CAPPY.

Joseph Bres

(1842-1924)

Ce grand érudit niçois a parlé des débuts de notre langue. Il l'a fait au sujet du troubadour Raymond Féraud qui rimait en ces temps où Nice était servie d'Aix. Dans la « Vida de Sant Honorat », cet auteur local avertit que sa langue n'est pas « du pur provençal ». Voici ce que Joseph Bres écrit sur cette époque : (1)

« Cependant, je crois être dans le vrai en disant que les nuances, les gradations observées par tous les linguistes dans les différents dialectes, insensibles entre pays voisins, au contraire si importantes entre les points extrêmes jusqu'à rendre les dits dialectes incompréhensibles entre eux devaient dès alors plus ou moins exister ».

Le patient chercheur ne s'est donc pas borné dans son ouvrage sur le dialecte niçois à noter des faits. Il s'est livré à des considérations générales sur notre province. Et, sous la plume du prudent Joseph Bres rien n'est plus remarquable. Il a repoussé cette opinion invraisemblable qu'avant 1388, année où le pays de Nice se livra conditionnellement au Comte de Savoie, le même dialecte était parlé du Rhône à la borne linguistique de La Turbie.

Le grand érudit a ajouté ces phrases sur notre Comté qui, sans être fort, subit cette destinée tragique de se trouver pris entre deux civilisations puissantes :

« S'il était vrai que l'italien se soit infiltré dans notre dialecte avec quelques phrases, quelques paroles ou quelques variantes d'orthographe, nous pourrions le justifier par la position géographique de notre pays. Si la domination de la Provence contre laquelle, soit dit en passant, Nice s'est constamment révoltée, ne nous avait pas si fortement lié à sa langue pendant la période de sa plus grande influence et de toute sa splendeur, il est probable que *la transition entre notre dialecte et le génois* aurait été moins sensible, tandis que *sa corruption* s'est fait dans le sens provençal... »

Joseph Bres nous a expliqué clairement ce qu'il advint dès sa naissance, de la langue niçoise tirant du bas latin sa personnalité originelle. Parlé par un petit peuple, ce dialecte a subi à son apparition la profonde empreinte d'Aix. Une altération lui est venue par la suite sous les suzerains d'outre-monts, de 1388 à 1792, surtout, à partir de 1562, où l'italien est devenu la langue officielle du Comté.

Cette seconde influence n'a pas été, en somme, considérable. Nice a conservé, à l'abri de ses privilèges, un esprit parti-

(1) *Considerazioni sul Dialecto Nizzardo*, Nice, Impr. Malvano, 1906.

culier. Des administrateurs savoyards la gouvernaient souvent. D'abruptes montagnes infranchissables, en hiver, l'isolaient.

Durant ces mêmes siècles, le parler d'Aix se francisait de plus en plus. Aujourd'hui, les deux langues sœurs se présentent différentes.

La Provence, que la longue paix fit plus heureuse que notre pays, peut s'enorgueillir de toute une littérature. Nice, sur le chemin des armées et stratégiquement ouverte à tout envahisseur, a été, au contraire, jetée d'un camp dans un autre, sans recueillir aucun fruit ni des occupations militaires, ni de la domination des maîtres méfiants qui imposèrent sur elle leur pouvoir par le glaive ou la diplomatie. Nous n'avons pas de monuments considérables de notre parler. Mais nous tenons à ce peu qu'est notre embryon de littérature. D'injustes souffrances nous valurent un si pauvre passé d'écrivains. Nous pensons tout cela avec Bres.

Sans énumérer les grands mérites de ce chercheur, nous marquons qu'il a mis son autorité à l'appui de cette thèse que Pierre Isnard et le docteur César Roux ont proclamée lors de l'inauguration du monument d'Eugène Emanuel, au Château, le 20 juin 1926 : « Le pays de Nice est une province. »

La mort de Joseph Bres est un deuil pour nous. (1)

LOUIS CAPPY.

(1) Joseph Bres a collaboré à l'*Armanac Nissart* de 1922, par un long article sur la famille Badat. Voici la liste de ses œuvres, que notre Bibliothèque Municipale possède :

Notizie intorno ai Pittori Nicesi, Genova, Tipogr. L. Sambolino e figlio, 1903.

Brevi Notizie inedite di alcuni pittori Nicesi, Nice, Impr. Malvano, 1906.

Della Stamperia e di altre industrie affini in Nizza dal 1492 al 1810, Nice, Impr. Malvano, 1906.

Da un archivio notarile di Grosso (2 parties) ; Impr. Robaudi, 1907.

La Stamperia di Francesco Castelli (Documenti inediti) ; Impr. Robaudi, 1908.

Primo e dopo la Rivoluzione del 1789 (Note storiche nicesi) ; Impr. Robaudi, 1908.

Notizie Varie concernenti la regione nicese, Nice, Impr. du Commerce, 1909.

Questioni d'Arte Regionale (Studio critico. Altre notizie inediti sui pittori nicesi) ; Impr. Lersch e A.-N. Emanuel, 1911.

I Grimaldi di Boglio e la Dedizione di Nizza ad Amedeo VII di Savoia, detto il Conte Rosso nel 1388 ; Nice, Impr. Robaudi, 1911.

Varia, Nice, Impr. Robaudi, 1913.

L'Arte nella estrema Liguria Occidentale. (Notizie inedite.) Nice, Impr. du Commerce, 1914.

Caterina Segurana (Studio storico.) Nice, Impr. Robaudi, 1914.

Appendice all'opuscolo *Catarina Segurana* ; Nice, Impr. Robaudi, 1923.

La Couïna Nissarda

L'Armanac Nissart fait appel à ma collaboration et m'attribue le grand honneur de m'appeler : « Maître ès-mets locaux ». Je réponds à ce désir en entretenant ses lecteurs du « Caviar Nissart » et de la « Moustela blanca ».

Lou « Caviar Nissart »

Il prendra une place prépondérante parmi les hors-d'œuvre, car c'est là une formule simple. La voici :

1° Enlevez les noyaux à deux kilos d'olives noires bien en chair ;

2° Enlevez également les filets à 6 beaux anchois, lavés et dessalés ;

3° Ayez à votre disposition : une cuiller à café de moutarde anglaise délayée à eau tiède, six centilitres de cognac, une cuiller à potage de sauce anglaise (Worcester), 1/5° de litre d'huile d'olive, une pointe d'ail pas plus grosse qu'un grain de café, une brindille de thym finement hachée, poivre.

Opération. — 1° Pilez finement au mortier : l'ail, le thym et les anchois jusqu'à ce que les ingrédients soient impalpables ;

2° Ajoutez les olives, la moutarde et pilez encore pour obtenir une purée fine au toucher ;

3° A ce moment, incorporez l'huile peu à peu en imprimant au pilon un mouvement de rotation ainsi que s'il s'agissait de « monter » une sauce mayonnaise ; terminez avec la sauce anglaise. C'est fini. Il ne reste plus qu'à la poivrer, puis à la débarrasser dans un pot en la recouvrant d'une légère couche d'huile et d'un papier huilé.

Elle se conserve plusieurs mois. Elle est bonne à manger trois à quatre jours après.

Directive importante. — Pour bien la déguster, écoutez ce conseil : Faites griller des tranches de pain (frais) de ménage, peu épaisses ; beurrez-les d'un excellent beurre ; puis, recouvrez-les d'une bonne couche de caviar niçois et... mordez dessus.

Vous serez surpris que ce hors-d'œuvre, destiné à ouvrir l'appétit, ne soit pas plus copieux et qu'à lui seul il ne constitue pas un service.

La « Moustèla Blanca »

La mostèle (c'est ainsi que la qualifient les cuisiniers et le popuaire en attendant que les académiciens lui aient donné un état-civil), est le poisson le plus goûté, le plus fin de toute la Côte d'Azur.

Aucun autre sujet, même la truite pêchée dans les ruisseaux glacés des hautes vallées alpestres, ne l'égalé en finesse. Sa chair est feuilletée, délicate, exquise et sa digestibilité parfaite.

Elle est reine de notre faune marine. Et cependant, parmi les hôtes nombreux qui peuplent les calanques et les profondeurs de notre Riviera, il en est plusieurs qui peuvent prétendre à cette royauté : le merlan tout habillé de fines écailles argentées, qui le gaignent d'un maillot de soie ; le loup, la dorade, le rouget-barbet, etc., etc., et toute la série des poissons de roches aux robes éclatantes et miroitantes, qui parfument la bouillabaisse, ne peuvent l'égalé.

Nous étudierons un jour, les uns après les autres, les individus précités et nous dirons combien notre cuisine régionale s'enorgueillit de leur valeur culinaire mise en évidence par nos professionnels et nos ménagères.

Nous n'avons pas la prétention (pourquoi pas ?) de soutenir que la faune méditerranéenne est supérieure à celle de l'Océan et de la Manche, mais certains commensaux de notre « Mare Nostrum », tels que les prétendants cités plus haut, pour n'indiquer que les principaux, n'ont aucun rapport (que ceux familiaux) avec leurs congénères des Côtes de Bretagne et de Normandie nettement inférieurs aux nôtres ; mais ceux-ci mis à part, nous nous inclinons devant la suprématie évidente de leurs soles, de leurs turbots, barbues, et en général de tous les pleuronectes, les gades et les clupéidés, aux échantillons si nombreux, qui constituent la richesse des côtes baignées par l'Atlantique et la Manche.

D'aucuns prétendent que cette supériorité provient de leur nourriture et de la composition des sous-sols marins qui, de même que certaines contrées terrestres, produisent aussi bien dans le règne végétal que dans le règne animal des produits et des sujets infiniment supérieurs à ceux des régions voisines, exemples : l'olivier, la vigne, et dans le règne animal : le lièvre, les perdreaux, les grives.

Voilà une théorie qui, développée et appliquée à d'autres cas (aux races humaines par exemple), expliquerait bien des choses.

Elle dépasse le cadre de cette étude.

Revenons à nos gourmands qui, eux, ne l'oublions pas, se soucient fort peu des raisons déterminantes qui établissent cette supériorité, pourvu que leurs papilles soient délicieusement impressionnées, et elles le sont, par l'ingestion d'une mostèle savamment et simplement préparée.

Il nous faut cependant dire ses origines. Les voici : Dans un catalogue illustré, publié par « *L'Office scientifique et technique des pêches maritimes* », sous les signatures de MM. Louis Joubin et Ed. Le Danois, directeur et sous-directeur de cet office, nous lisons les détails suivants :

« Petite Lingue (Phycis blennoïdes) gade à deux dorsales et à anale unique ; barbillon à la mandibule ; première dorsale formée de rayons ordinaires ; ventrales longues à un rayon bifide, dos gris, ventre blanc, taille 0.20 à 0.50 qui correspondent exactement à notre mostèle.

Dénominations. — A Nice : « Moustela blanca » ; en Provence : « Moustelo blanco » ou « moustelo de roco » ; en Corse et en Italie : « Mustella ».

D'autres noms suivent qui prouvent surabondamment que la mostèle habite également l'Atlantique et les mers du Nord.

Voilà des renseignements qui éclairent définitivement sa provenance. Et nous qui croyions et soutenions que, seule, notre contrée recélait ce divin poisson ? Quelle désillusion !

Ainsi donc, Messieurs les hôteliers, cuisiniers et maîtres-d'hôtels, plus de mostèle sur vos cartes et menus, mais « Moustela », ou « Moustelo », au choix, à moins que vous ne préfériez écrire « Petite Lingue », nom scientifique, mais qui sonne bien mal à nos oreilles. Quant à nous, nous préférons écrire « Moustela », nom niçois, en attendant que l'Académie française, revenant sur la lettre M et prenant en considération la faveur dont elle jouit auprès des nombreux « quarante » qui séjournent sur notre Côte d'Azur, l'inscrive sur le grand dictionnaire sous le vocable que lui ont donné les professionnels : « Mostèle ».

Et maintenant que nous connaissons son état-civil, il nous faut dire quelques mots sur ses caractéristiques.

Il en est deux qualités : la blanche à robe grise, et celle à robe noire de beaucoup inférieure à la première. D'ordinaire on les pêche au large de la Baie des Anges et des rochers du Cap-Ferrat et de Monte-Carlo. Lorsqu'elles arrivent à la surface (on les pêche avec des lignes de fond) elles ont les yeux exorbités, les branchies largement ouvertes et l'appareil respiratoire en dehors.

Nous avons dit, au début de cette étude, la finesse de sa chair, son arôme, son exquisité. Il semble que cette seule indication est de nature à ne lui faire subir qu'un seul apprêt,

celui de la simple cuisson à la poêle, au beurre, connu sous le nom de « à la Meunière ». Il en est une autre dite « au plat » très facile et peu coûteuse, qui la fait également valoir.

Voici comment on opère :

1° Vider la mostèle, la laver et l'ouvrir entièrement de la tête à la queue en enlevant l'arrête dorsale, l'aplatir légèrement ;

2° Beurrer un plat long grassement (le plat doit être un peu plus grand que le sujet). Coucher la mostèle, puis l'arroser d'une bonne cuiller de vin blanc, la même quantité de fumet de poisson (1), un jus de citron et un soupçon de glace de viande. Assaisonner de sel et poivre fraîchement moulu ;

3° Placer d'abord le plat sur la plaque du fourneau, ébullitionner cinq minutes en couvrant le plat d'un couvercle ;

4° Enlever le couvercle, répandre sur la surface quelques morceaux de beurre et la finir de cuire ainsi à four très chaud, à même la plaque, en l'arrosant constamment. Une fois cuite, le mouillement doit être réduit, sirupeux et la mostèle doit présenter un aspect brillant. Elle est prête à servir.

Cette formule type, très simple, est à conseiller. Il est loisible de la varier en lui ajoutant quelques champignons frais émincés, des lamelles de truffes (crues de préférence) et quelques échalotes hachées.

Elle est applicable à une foule d'autres sujets tels que la sole, le merlan, les filets de barbu, etc., etc...

Voici un autre procédé où elle est également très goûtée, celui dit « à l'anglaise ». Non pas celui pratiqué dans la majorité des hôtels et restaurants (que nous réprouvons), mais tel que nous l'indiquons ci-dessous :

1° Ouvrir la mostèle, l'aplatir légèrement (la tête doit rester entière) ;

2° L'assaisonner de sel et poivre ;

3° L'enfariner légèrement ;

4° Tremper la surface ouverte dans de l'œuf battu, puis répandre « sur ce même côté », de la mie de pain fraîchement tamisée. Appuyer légèrement avec la lame d'un couteau pour mieux la faire adhérer. Beurrer grassement (au beurre frais), un plat long (plus grand que la mostèle), arroser le plat de fumet de poisson, de vin blanc sec, un peu de jus de citron, un petit morceau de glace, de viande, sel, poivre.

(1) Le fumet de poisson est obtenu en ébullitionnant l'arrête enlevée avec un doigt d'eau ou de vin blanc et quelques aromates.

Placer d'abord le plat sur la plaque du fourneau, y coucher la mostèle et commencer à la cuire, sans la couvrir. Cinq minutes après, continuer la cuisson au four en arrosant la surface de beurre fondu. Elle doit cuire ainsi sans la toucher. La cuisson terminée, la surface doit être dorée, croustillante et le liquide ajouté au début, être très réduit.

Il ne reste plus, avant de la servir et tout au dernier moment, qu'à placer tout autour des petits tas de beurre manié avec jus de citron, persil haché, sel et poivre.

Il est d'autres formules « Portugaise », « Dugléré », « Côte d'Azur », etc., etc... Mais ces apprêts s'éloignent considérablement de la cuisine de ménage. Notre but, pour l'instant, étant de n'indiquer que des recettes facilement exécutable dans les intérieurs les plus modestes.

HENRY HEYRAUD.

LA PUNCIA DE SAN RAFAEU

(A NISSA SAN PUON)

L'abet e l'oulivier encuronon la cuolla
Che, com'ün bastion de floretta cübert,
Sembla defendre en la, lu turrente desert,
D'unt üna aiga menüda a la mar curre fuolla.

Subre de l'arenin, che l'ome reventuola
E ch'ün barri mufit e per lu an dübert
Embe pena reten, lu segle encara vert,
Au bajar dau zeffir, s'enchina e si bressuola.

Per li faissa e lü camp, ch'au proce dau camin
Orlèon l'arzilac e lu blanc aubrespin
Au sperfüm de li flor, l'aria cepia s'embauma.

E lu sera vengüt, damon sü lu cullet,
En si dondolean sü la siu vieilha sauma,
Un petu s'arrecampa au cante dau grilhet.

PIERRE ISNARD.

Qu m'enfan si courca, merdous si leva.

Una Nissarda, pèr Edouard FER



Panneau Décoratif de la Bibliothèque Municipale de Nice

Charles-Albert à Laghet

Emile Negrin dans ses *Promenades de Nice* écrit que « le 26 mars 1849 le sanctuaire de Laghet reçut une touchante et dramatique visite. Le malheureux et chevaleresque Charles-Albert partant, après la bataille de Novara, pour son exil volontaire, y dormit et y communia ; c'était la dernière nuit qu'il passait dans son Royaume ».

Tandis que Toselli écrit dans son *Précis historique de la Ville de Nice*, 3^e partie, page 352 :

« Dans la matinée du 26 mars 1849, Charles-Albert, venant de Savone, arriva à la Turbie, dernier relai entre Nice et Gênes, y changea de chevaux et se fit conduire au couvent de N. D. de Laghet. Il entra dans l'église après avoir élevé son âme à Dieu, il lui fit ses dévotions et *coucha* sous le toit des moines, qui lui offrirent le repos de la dernière nuit qu'il devait passer dans ses Etats ».

Déjà ces deux versions *niçoises* se contredisent. D'après Negrin, le Roi infortuné serait arrivé à Laghet dans la nuit du 25 au 26 puisqu'il « y dormit et communia ensuite » ; tandis que, d'après Toselli, il serait arrivé le matin et aurait dormi la nuit du 26 au 27, « il lui fit ses dévotions et *coucha* sous le toit des moines qui lui offrirent le repos de la dernière nuit qu'il devait passer dans ses Etats. » Or nous verrons que Charles-Albert, le 26, a traversé Nice et est allé coucher à Antibes.

Dans un petit opuscule de 40 pages intitulé *Le Sanctuaire de Laghet*, je trouve simplement mentionné que « l'infortuné Charles-Albert ne put quitter sa patrie sans venir déposer dans le cœur de N.-D. de Laghet les angoisses de son cœur brisé et lui demander la force de supporter le coup terrible qui l'avait terrassé à la bataille de Novara ».

La vraie version du passage de Charles-Albert à Laghet, nous est donnée par le marquis Costa de Beauregard, l'éminent historien, dans cet ouvrage superbe intitulé *Prologue d'un*

règne, le premier volume, et *Epilogue d'un Règne*, le second. Je ne puis citer tous les détails et je n'emprunte que ce qui est nécessaire. Nous lisons à page 503 (vol. II) :

« C'est par ce temps affreux que le dimanche de la Passion le Roi arrivait à Acqui. Il y entendit la messe et repartit pour arriver le lendemain, à l'aube du jour, au Laghetto.

« Chacun connaît sur la route de la Corniche ce petit pèlerinage alors déjà célèbre, mais devenu historique depuis la scène que voici, et que rappelle une inscription placée dans l'église :

« Comme on y disait la première messe, le 26 mars 1849, un voyageur, qui n'était autre que Charles-Albert, s'agenouillait dans un confessionnal, puis se présentait à la Sainte Table. Quelques vieilles femmes qui priaient dans l'église remarquaient la douleur et la foi profonde que reflétait le visage de l'étranger. Longtemps, bien longtemps, Charles-Albert demeura là en prières tandis que Gamallaro se dirigeait rapidement vers Nice ».

Gamallaro était le courrier de cabinet, qui, avec le valet de pied François Valetti, accompagnait le Roi. Mais reconstituons le voyage du Roi après Novara, puisque avec très peu de variantes nous en connaissons les étapes, et ce sera la confirmation du récit que nous venons de citer. La bataille de Novara a lieu le 23 mars 1849. Le soir, à 8 h. 30, le Roi réunit les princes et les généraux, il abdique et part dans la nuit. « Non volle aspettare il sorgere del giorno, dit Bersezio, ma in una carrozza trovata li per li, con un corriere e un valletto per sola compagnia, s'avvio' su Vercelli. » A 1.200 mètres de Novara il tombe dans les avant-postes du général Thun, où il est retenu de 3 à 5 heures du matin (rapport du général Thun du 27 mars 1849) et il n'a pas été reconnu, comme dit la légende du bersagliere. Il repart et, en plein jour, il tombe de nouveau dans les Autrichiens près de Casale (47 km. de Novara), mais ici l'officier autrichien se contente de lui faire changer de route. Il pleut, il est dans une petite voiture étroite et basse; il passe, pour activer, par Nizza-Monferrato et, le lendemain, le 25, au matin, dimanche de Passion, il entend la messe à Acqui (138 km.), dit Costa de Beauregard, pour arriver le lendemain, à l'aube, à Laghet. L'avocat Camille Nigolino vient de publier, dans le *Corriere della Sera*, du mois de

mars, une rectification de détail très amusante, mais qui confirme le fait. Il raconte qu'un charretier de Cortemiglia, près d'Acqui, surnommé le « Busardin » (le menteur), se trouvait dans un petit pays des environs, lorsque, entrant dans l'église pour y entendre la messe, il y reconnut le Roi, qu'il avait vu plusieurs fois à Turin, où il avait été en garnison. De retour à Cortemiglia il dit à tout le monde qu'il avait vu le Roi qui partait. Or, comme on ne savait encore rien de la bataille de Novara, ni de l'abdication, les carabiniers le coffrèrent comme propagateur de fausse nouvelle. Ce qui fit dire à Busardin : « Pour une fois que j'ai dit la vérité on m'a mis en prison, je ne la dirai plus. » Cette version semble plus juste, car il est plus probable que le Roi, qui ne voulait pas être reconnu, ait entendu la messe dans un petit patelin plutôt que dans une ville comme Acqui. Il est donc certain que dans la matinée du 25, Charles-Albert se trouvait dans la région de Cortemiglia près d'Acqui. De Acqui à Laghet il y a 196 kilomètres par Sasselto et le col del Giovo, peu praticable en hiver, et 215 km. par Cortemiglia (le pays de Busardin), qui semble avoir été l'itinéraire suivi. Partant des environs d'Acqui le matin après la messe pour faire 215 km., à l'époque il fallait au minimum vingt heures, et le Roi ne pouvait être à la Turbie que vers 4 heures du matin. Cette date et cette heure nous sont confirmés par le fait que le soleil, le 26 mars, lève à 5 h. 45, et par le parcours que fait Gamallero pour venir à Nice chez le comte Santa-Rosa et chez le général Olivieri, où il arrive à 6 heures du matin, ayant parcouru en une heure les 17 kilomètres de la Turbie à Nice dans la voiture du Roi ; il était donc très pressé. Le général descend de suite avec Gamallero, ils vont chercher le passeport qui avait été demandé au nom du comte de Barge. Pendant ce temps « Santa-Rosa » pourvoyait à la voiture fermée pour que le Roi ne fut point « reconnu et au passeport ; puis s'acheminait à son tour vers « Laghetto. A moitié route il rencontrait Charles-Albert marchant sur le bord du chemin ». C'est-à-dire près des Quatre-Chemins et il devait être environ 9 heures. Donc, Charles-Albert n'est resté à Laghet que deux heures, de cinq à sept, ayant mis deux heures de Laghet aux Quatre-Chemins. Toselli dit que la rencontre eut lieu aux pieds du Mont-Gros. C'est peu probable, car le Roi, qui ne voulait pas être reconnu, ne se serait pas aventuré si près de Nice, il n'aurait pu y être qu'assez tard dans la matinée, tandis que Santa-Rosa et Olivieri étaient partis de suite, avant 8 heures certainement.

D'après sa position, à côté de la porte du Sanctuaire, qui, en 1849, était officié par les pères Carmes, cette chambre, dite de Charles-Albert, devait être la *foresteria* du couvent, c'est-à-dire l'endroit où l'on reçoit les étrangers. C'était un salon hors de la *clausura*, comme il y en a dans tous les monastères. Fort probablement Charles-Albert s'y sera assis quelques instants, on lui aura peut-être offert le café, car à l'époque il n'y avait pas les hôtels qui actuellement encombrant la place, mais il n'y a pas couché. Le soir du 26 il couchait à Antibes. Bazancourt l'a reconnu au pont de Saint-Laurent, lorsqu'on visait son passeport, ce qui confirme le récit de Bersezio, qui dit : « Due giorni dopo (la rencontre avec les Autrichiens), Carlo Alberto usciva dai confini del suo regno passando il Varo ».

Voici pour l'histoire.

Quant à la légende, je m'en veux de la détruire. C'est la tradition populaire que nous ont transmis Toselli et Négrin. Elle est née dans le peuple et de la grande affection de ce peuple pour son Roi.

JULES QUAGLIA.

TANTIFLADA

Un curat de vilage predicava la Passioun :

— « Li miéu car fraire, couma lou v'ai dich, lou noustre, bouon Jesù es estat pihat dintre lou jardin dei Oulivié... »

E lèu Bregida, la frema dou vinachié, de li cridà :

— Es bèn fach !... Que trest ! anava faire dintre d'aquéu jardin ?... li s'es ja fa pescà l'an passat !...

Doun carta parla, barba caia.

Le « Château » de Nice

Au-dessus de la multitude immense de toits rouges que les coupoles bleues et les campaniles austères, bons chefs de file, conduisent harmonieusement à la conquête des gracieuses collines, qui de Fabron au Mont-Boron, parent Nice de la ceinture de Vénus ; au-dessus de la Grande Bleue étale comme un miroir infini, plein d'émeraudes et d'étoiles, le plateau hardi que l'on a continué d'appeler le « Château » érige, dans sa draperie de verdure et de marbre, un domaine de majesté et de calme fascinateur. C'est le bois sacré où les promeneurs, las des perspectives et des banalités de la rue, aiment à rêver ; le belvédère aérien où l'on s'approvisionne de lumière et de panoramas. C'est aussi une Acropole riche de poésie, d'évocations historiques, de ruines vénérables...

Empruntez la montée Eberlé, large et grave, puis prenez à votre choix la route sinueuse ou l'un des raidillons pavés de mosaïques de galets. Les cactus, les aloès, les fusains escadent les talus ; les pins aux branches opulentes étendent une voûte épaisse de concert avec les yeuses tenaces et les cyprès fuselés. Il est regrettable que les plates-bandes soient condamnées à un veuvage inexplicable : les fleurs, le gazon, morts pendant la guerre, n'ont pas été remplacés. Cet abandon finit par jeter un discrédit sur les sous-bois à mesure qu'ils s'éloignent des artères principales. Celles-ci mènent toutes heureusement à des festivals pour les yeux : chemins de ronde dominant le Port, dévisageant les nouveaux quartiers démocratiques de Riquier et l'aristocratie plantureuse des villas du Mont-Boron, surveillant au loin les coteaux et les montagnes.

Gravissez l'audacieux escalier Lesage, du côté du quai des Etats-Unis : à chaque marche le panorama s'élargit, vous vous arrachez aux choses et aux hommes.

Si vous êtes friand de pittoresque et si vous avez les chevilles solides, ascensionnez lentement dans la vieille-ville où vous ne manquerez pas d'évoquer le souk tunisien, le Babazouk mauresque, le grouillement des quartiers moyennageux des cités italiennes.

Du plateau largement ouvert, la côte se révèle, de Menton à Antibes ; des terrasses artificielles, agrémentées de cascades, l'on peut inventorier à souhait les richesses mobilières de la Bella Nissa, étudier les teintes et les fantaisies de son

auréole de collines, suivre sur les chaînons des Alpes les ébats amoureux de la lumière et de la neige. Les dessins et les contours du rivage sont purs comme la coupe qui servait à modeler le sein des déesses. La Méditerranée respire doucement et son haleine frôle le visage en une caresse saturée du parfum des algues. A l'horizon, l'azur de la mer et du ciel se fondent, les lignes vaporeuses de la Corse s'estompent, les profils de l'Estérel dressent leur paravent.

La nécropole somptueuse qui, dans une large clairière, étage son peuple de colonnes de marbre, de dalles grises où sombrent les noms de la chevalerie d'antan, de mausolées luxueux où la richesse moderne impose ses droits, est loin d'attrister le « Château » : elle se montre de loin pour dévoiler pudiquement ses blancheurs et se dérobe jalousement, quand on monte sur le plateau, jusqu'à dérouter ceux-même qui font vers elle le pieux pèlerinage du souvenir ou la visite du curieux.

Rares sont ceux qui, sur l'Acropole niçoise, en face du plus riche panorama, non contents de réjouir leurs yeux, songent au glorieux passé de cette terre historique. Des tronçons de vieux remparts, la nef récemment exhumée d'une antique église, des boulets de pierre, des linteaux armoriés et transformés en bancs pour les promeneurs sont impuissants à camper devant l'imagination la noble physionomie de la cité jadis assise sur le rocher glorieux. Chaque siècle creusa son sillon sur cette figure tantôt sereine, tantôt belliqueuse sous la férule des circonstances, toujours digne de sa mission.

Quelle position plus tentante pour des conquérants ? Ce plateau facile à défendre, entre deux anses de la mer, à proximité d'une campagne exceptionnellement fertile, sous le plus indulgent des cieux, était un pays d'élection également pour les marins, les pêcheurs, les bonnes gens qui tenaient à vivre à l'abri, aux dures époques de la force et de la piraterie. Un mur, quelques guetteurs au bord des précipices et l'on pouvait dormir sur ses deux oreilles jusqu'à l'avènement de messire progrès, de la poudre et des canons. Les Grecs Phocéens campèrent une colonie aux toits rustiques sur la pente occidentale et dressèrent sur un rocher des Ponchettes un temple à Diane, déesse de la chasse et de la pêche. Les Celtes détrônèrent les Grecs après entente avec les Ligures. Les Romains entendirent être les seuls maîtres.

Au temps de Charlemagne, le « Château » comprenait trois quartiers distincts entourés de remparts pour résister aux incursions sarrasines, reliés entre eux, communiquant avec la campagne par les portes Roqueplane et Malonat. En 1176, les

souverains aragonais construisirent à « l'ombilic » de la ville haute un donjon dont on connaît le schéma par les perspectives de Vico et Pastorelli. Avec le développement de la société féodale, la population déborda les remparts. En 1437, on édifia au sud une grosse tour ronde, complétée d'un souterrain assurant la liaison entre la ville et la batterie de la grève. Ludovic le Malingre fit creuser à la pointe de Rauba-Capèu un puits descendant à travers le roc jusqu'au-dessous du niveau de la mer... L'histoire a enregistré les nombreux sièges subis par le Château de Nice. Malgré l'opposition de Vauban, Louis XIV décréta sa mise à la retraite. Nice étouffait dans le corset de remparts de l'antique citadelle : elle aspirait à descendre dans la plaine. L'on sait comment elle a passé le Paillon et jeté son dévolu par delà les moulins à vent de la vieille bourgade de Saint-Jean-Baptiste...

Sur l'Acropole de Nice l'on ne peut que formuler une prière d'espérance en l'avenir de notre cité et en une plus efficace appréciation des charmes du « Château ».

PAUL CANESTRIER.

TANTIFLADA

Titoun, que de bouon matin es anat pescà un pau pu en là de Sant-Jouan, s'en tourna à maïoun emb'au cavagnou clafit de pei... — qu'un pescadou coumplesent li avia remès *cascan-tibus*, va sensa dire...

Bèn que lou pei n'aiguesse pas pitat, Titoun noun s'èra fach mançà de manjà e quauque gotou sarapat l'avion rendut gai e à la vèla...

— Arregarda, Manin, lou bèu pei que ti pouorti !... Qué !... aco es fresc... boulega encara...

— Titoun, noun la mi cuèntes justa... Eri à la fenestra e t'ai vist intrà dou marchand de pei... Mi piheries, bessai, pèr una bavèca ?...

— Baveca ?... O vai !... Noun lou nègui ; vé, Manin, ti dirai la franca verità... N'avii tant pihat que noun sabii cenque n'en faire... e n'ai vendut mai de la mitan... aquela de pesca !...

— Un diria miraculouosa !... e car au fuec mi reven lou pei que mi pouortes... siès un pei...

— Lou m'an dich...

— Iéu crèsi que t'an manjà l'esca... e t'an c... su lou mousclà !... E pouodes lou crèire, Titoun, una frema tra un pescaire o un cassaire, de pan n'en manja gaire !... — J. E.

La Rue Paradis

Celui qui traverse aujourd'hui la rue Paradis, centre du commerce de luxe, qui admire les devantures resplendissantes de ses magasins, ne se doute pas qu'au temps anciens ces lieux servaient aux méditations de graves moines. Au XV^e siècle, les Carmes possédaient un monastère non loin de l'embouchure du Paillon, sur la rive droite, à l'endroit traversé par la rue Paradis. Les jardins de ce monastère étaient si beaux qu'on donnait à ce quartier le nom de Paradis (*Il Paradiso*). Plusieurs ordres religieux avaient ainsi des monastères hors la ville, à Saint-Barthélemy, à Cimiez, à Saint-Pons, à Riquier, au quartier de Lympia, etc. Les inondations du Paillon, les ravages des hommes de guerre qui venaient assiéger le Château, obligèrent les Carmes à quitter le Paradiso et à se réfugier derrière les remparts de la ville. Le monastère abandonné par les Carmes s'appela *lo Carme Vueil*. C'est Gioffredo qui nous l'apprend dans le *Nicæa Civitas*, sous l'année 1405. Gioffredo, qui se sert du dialecte niçois pour désigner ce lieu, après nous avoir dit qu'à cette époque les religieuses Cisterciennes furent obligées de quitter le quartier de Riquier pour s'établir dans la ville au lieu dit *lo Monestié*, ajoute : « Religiosi quoque B Mariæ de Monte Carmelo sedem mutare coacti sunt, nam ex loco dicto lo Carme Vueil qui Paradisus aliter nuncupatur, prope Leprosorum S. Lazari Xenodochium, intra ipsa moenia translati sunt, cessitque ipsis ad Coenobium construendum, Podium de Costa, in parte urbis tunc inferiori tunc superiori ; unde etiam successu temporis alio commigraverunt. »

On sait, en effet, que les Carmes durent quitter le Podium de Costa, trop exposé aux coups de canon et qu'en 1555 ils se retirèrent à l'église Saint-Jacques qui fut mise à leur disposition par les moines de Saint-Pons.

Le nom de rue Paradis est le seul souvenir qui reste du Paradiso. Quant à la dénomination *lo Carme Vueil* (le Carme vide), rien ne la rappelle. Il est actuellement question de changer le nom de la rue Paradis. Ainsi, peu à peu, tous les souvenirs du passé disparaissent. Pourtant, certaines villes se

refusent à supprimer les anciens noms de rues souvent si pittoresques. C'est ainsi qu'on voit encore à Paris, pour ne parler que de celle-là, la rue des Lavandières Sainte-Opportune, la rue des Prêtres Saint-Séverin, la rue Vide-Gousset. Les voies nouvelles ne manquent pas à Nice. Qu'on leur donne le nom des personnes que la ville veut honorer ; mais, de grâce, qu'on ne s'acharne pas à détruire tout ce qui reste du passé.

EDMOND RAYNAUD.

Sac vuei noun esta drech...

Pipo Mestoufi, despi mai de trent'an emlegat d'administracioun, n'a jamai fach un estrapas, ès si pou dire un ome reglat coum'un papié de musica, counouissènt que lou camin de maioun au burèu ; de la siéu vida n'a mai agut de proucès, malamagna mé degun. Pura aquéu matin siguet coustrech, — pèr un partage, — de passà souta li fourca de la lei.

Sènsa perdre alen s'en va dou proucuradou Tabalori, li moustra un papié blu que venia de recèvre e l'encarga de pihà lu siéu interès.

— Voulountié, li di Tabalori... — E lèu un sauta-valat de l'estudi de li pouorçe un gros sac poudènt bèn counteni cinquanta kilo de tantifla...

— Couma, Mèstre Tabalori, metès aquestou pichoun carrat de papié dintre un tan gros sac ?... m'espliqui gaire...

— V'esplicas gaire ?... Mestoufi, avant que la vouostr'afaire sigue jujada, lou sac sera bessai trou pichoun pèr li metre touti li citacioun, copia en doubla e tripla espedicioun, grossa...

— Capissi... Mèstre Tabalori... Voulènt à dire d'avé touplen de paciènça ?...

— Couma diès tant bèn... de paciènça... ma encara de mi pourtà lou mai d'argènt pèr lou rampli fin à l'orle... Sabès, Mestoufi, « Sac vuei noun si tèt drech ». Se gagnas o perdès lou proucès, vous countenterès d'avé lou sac clafit de papié... e garderai lu sòu pèr lu miéu ounouràri...

— Mèstre Tabalori, parlas coum'un libre... Eh bèn pensat, tené, preferi mi gardà lu sòu e lèu vous laissi lou sac pèr compte... Vèu qu'un proucès, — ahura capissi, — ès coum'un sac pertuat: au mai mousès, de mai cousta d'avé resoun o touort. A si revèire, Mèstre Tabalori !... Au diàu ! lou proucès... mi countenterai de ce que mi douneran... Crèsi que vau bèn mai un pau de pan fretat emé d'aièt, manjat aqui tranquilamen, qu'un poulas su la vouostra taula que devrii vous pagà cada jou... E noun n'ignouras qu'un proucessaire a sèmpre li braia de papié... aimi mihou counservà li miéuvi, fousse meme emb'ai pessa au... cuòu !...

JULI EYNAUDI.

NISSA !

Hymne avec Chœur ad libitum

Poème de
LOUIS CAPPY

Musique de
J. MARTIN-PYNS

Version Niçoise de
JULI EYNAUDI

MAËSTOSO *p* *MODERATO*

ff En . . . tre les bras de les co . . teaux _____
Sou . . ta lu moutt sougënt tant aut _____

Où l'o-li-vier au jour s'argen . . . te. De . vant les flots joyeux qui
Doun l'ou-li-vie au jou s'argen . . . ta. Da . vant lou flot jôious que

chan . . tent Quand l'é . ter . nel a . . zur est chaud _____
mèn . . ta Quo . . ra l'a . zur es sem . pr caul _____

ff Tu laisses voir âpre et méchan . te L'Al . pe qui fige en ses sur .
Mouastres as . prous e . tur . bu . len . ta L'Al . pa cai . ant mai sieu res .

ff sauts _____ Les fu . reurs des temps in . fer . naux _____ où hurle un
saut _____ L'in . fer . rial e . pre . mié sur . saut _____ Doun boufa un

rit. *espressivo*
vent _____ qui se la . men . . te *pp* Ni . . . ce que ber ce
vent _____ que si lau . men . . ta Nis . . . sa que l'ounda

ten.
l'on . . . de Sous les grands monts nei . geux _____
ba . . . is Sou . . . ta lu moutt al . tie _____

Tous les _____ aspects du mon . de En toi _____ s'ef . frent au
L'Un . vers _____ si mi . ra . . is En lou _____ tiéu soui , en .

yeux Et ta mu... te de gloi... re
 tie - Au tieu ca... min de glo... ria

Que tracè... rent les Dieux Des l'aube de l'Histoi... re Vit sans cesse des
 Que lu Dieu an tra... çat Despi la prim'is to... ria De valent sou n pas

preux En ta blan... che lu. miè... re, Tou...
 sat. Me lus blan... ca, lau. gie... ra Ses...

... jours choyant des fleurs, Tu nous vau... che ter... re, L'or -
 ... roumpant tra li flou. Nen dounes... ri... ca ter... ra. Bouc -

... guail et le bon... heur !
 ... nur cou... ma... gain. dou... !

Oh ! clair pays, vibrant d'amour.
 Où la mer n'a que des caresses,
 Tu ne sembles, en tes paresse,
 Qu'un cadre exquis de troubadour.
 Mais ton passé dit la rudesse.
 Que de fois à ton carrefour
 Les Césars vinrent tour à tour
 Pour leur triomphe ou leur détresse.

O douce terre, où l'on tourna
 Toujours les mais aux nuits fleuries,
 Où vient le roi de la folie,
 Le bonheur ne t'engourdit pas.
 Tu fis naître pour l'Italie,
 Garibaldi qui la créa.
 La France te doit Masséna,
 Qui la sauva par son génie.

Sol ligure de liberté
 Où le latin mit la logique,
 Malgré ton long passé tragique,
 Ton premier cœur, pur, t'est resté.
 Ton empreinte prompt est magique,
 Nice, à jamais, sache exalter,
 Sur un fond blanc ensanglanté,
 L'Aigle prêt aux vols magnifiques.

NISSA

(Versioun Nissarda)

Souta lu mount sourgènt tant aut,
Doun l'oulivié au jou s'argenta,
Davant lou flot jouious que mènta,
Quoura l'azur es sèmpre caut,
Mouostres, asprous e turbulenta,
L'Alpa caiant m'ai siéu ressaut
L'infèrnal e proumié sursaut
Doun boufa un vènt que si lamenta.

Nissa que l'ounda baia,
Souta lu mount altié
L'Univers si miraia
En lou tiéu souol entié !...
Au tiéu camin de gloria
Que lu diéu an traçat
Despi la prim'istoria,
De valènt soun passat...
Mé lus blanca, laugiera,
S'estoumpant tra li flou,
Nen dounes, rica terra,
Bouonur couma grandou !...

Oh ! clar païs, vibrant d'amour,
E doun la mar mouor en caressa,
Sembles din la tiéu langouressa,
Un cadre esquis de troubadour !...
Ma toun passat es de ruguessa,
Camp eternal de la doulou,
Lu César passant tour à tour,
Pèr lou trioumfle e la destressa !...

Oh ! souol ligour de libertà,
Escasegant l'ord'estrangiera,
Nissa tambèn sies partagiera,
Toun proumié couor, pur, t'es restà ;
Embé la tiéu anim'entiera
Encarnes toui pèr esaltà,
Su d'un found blanc immaculat,
L'Aigla que si desroca, fierà !...

Présentation de Nice

(Lors de la « Saison d'Art », en 1927)

Sur cette antique terrasse, près des noirs cyprès et des chênes séculaires, les fils du séraphique saint François, jadis, écoutaient monter l'hymne de la terre au soleil que chantent les cigales.

Ils venaient, sous ces gracieuses et fraîches tonnelles, méditer sur la vanité de cette foule d'affairés et de jouisseurs qui, depuis toujours, s'agite au pied de l'acropole niçoise.

Quel belvédère pour contempler la féerie des paysages de notre étonnante province « Où les houles des monts roulent jusqu'à la mer », comme chante notre poète Louis Cappy !

Quel admirable poste d'observation pour comprendre et revivre la prodigieuse histoire de notre vieux Comté !

A nos yeux éblouis de lumière, le grand lac azuré de la Méditerranée scintille de mille feux argentés et vers ses flots, tour à tour assoupis ou menaçants, dévale en moutonnant la formidable chaîne des Alpes-Maritimes. Sous les climats les plus divers s'y montrent tous les terrains, toutes les flores et toutes les faunes du monde.

Derrière l'écran de ces montagnes bleu lilas qui dominent le fond de la vallée du Paillon, à quelques kilomètres de nous, se dressent les pics tragiques couverts de neiges éternelles : la Maledia, le Clapier, le Gelas, l'Argentera, ces géants qui dépassent 3.000 mètres de hauteur.

Au delà, s'étalent, vers le Nord-Est, les grasses plaines du Pô et, vers le Sud-Est, les doux Apennins ligures.

A l'Ouest, c'est le Var, antique limite de Rome et de la Narbonnaise, confin des comtés de Nice et de Provence.

Plus loin, les Préalpes, l'Estérel et les Maures, ces verdoyantes chaînes de montagnes qui, perpendiculairement à nos Alpes, bordent la côte provençale jusqu'à l'ample vallée du Rhône.

Sur le flanc de nos cimes colossales où le climat est rude, l'air glacial, les forêts de pins blonds et grisâtres, de pâles mélèze ou d'épicéas sombres, repaires des grands aigles, alternent, à côté des frais châtaigniers, avec les vertes prairies émaillées de gentianes, de lys martagon, d'arnica et de tant d'autres fleurs rares qu'affectionne la timide marmotte.

Au-dessus s'insurgent les rocs escarpés et dénudés que le blanc lagopède fréquente et où l'agile chamois va brouter les savoureux lichens et le genépy embaumé.

Plus près de nous s'étagent les basses montagnes et les luxuriantes collines de la campagne niçoise.

Sur leurs côteaux abrupts, l'homme, péniblement, a construit de solides murs en pierres sèches que le temps à vêtus de mousse et de grisaille, afin de retenir les quelques pelletées de terre meuble qu'il a jetées sur la roche compacte ou sur l'aride pierraille.

C'est là cependant que les oliviers géants, à l'inverse de leurs frères de Provence, étalent leur puissante majesté. C'est là aussi que prospère la vigne qui fournit des vins si généreux.

Près du Littoral, l'arbre de Minerve et celui de Silène cèdent la place aux frileux bois de citronniers, de cédrats et de mandariniers, aux caroubiers noueux, aux faux poivriers délicats, aux palmiers superbes et élancés, aux bougainvilliées pourpre ou violet sombre, et aux fragiles bananiers blottis contre les tièdes rochers. Entre leurs branches diverses, par les chaudes et lumineuses soirées de juin s'allument les mille feux vermeils des gracieuses lucioles dansant leurs folles et amoureuses sarabandes.

« Dans ce coin du paradis sur la terre oublié », suivant l'expression d'Alphonse Karr, les grands et les fortunés de la terre vinrent, de tous temps, chercher asile. Une inscription gravée sur une des portes de notre ville a longtemps rappelé que, déjà vers l'an 250 de notre ère, l'impératrice Salonine, femme de Gallien, serait venue à Cimiez savourer la simple joie de vivre sous le plus doux des ciels.

Mais c'est surtout à partir du XVIII^e siècle que Nice commença à prendre cette réputation qui en fera la capitale incontestée des stations d'hiver. A cette époque (1763-1768), le célèbre romancier écossais Smollett fait connaître cette région à ses compatriotes. Les ducs d'York et de Brunswick viennent y goûter l'exceptionnel enchantement de notre séduisant climat.

De tous temps notre ville, qui, mieux que Rome, mérite le nom de Cité Éternelle, a été habitée.

A l'aube de l'humanité, le niçois préhistorique, négroïde, aurignacien ou magdalénien, s'abritait au bord de la mer azurée, dans les sombres cavernes du Château de Nice, du Lazaret, de Beaulieu, de Monaco et de Menton.

Nous le voyons, agile et vigoureux, parcourant les forêts giboyeuses de l'Agel et de la Tête-de-Camp, à la poursuite de l'ours et de la panthère ou rampant sur les rochers de Saint-Jean ou de Saint-Hospice pour visiter ses lignes et tendre ses filets.

La clémence de la température l'engage bientôt à quitter les grottes obscures et humides, où l'atmosphère est viciée, pour s'établir en plein air.

Le rude troglodyte niçois s'installe alors dans des huttes et des abris sous roches qu'il édifie tout le long de la côte ensoleillée et sur les hauteurs, de chaque côté de la vallée du Paillon en grande partie marécageuse.

Il habite sur le versant occidental du Mont-Boron où, après avoir fait paître ses troupeaux sur les côteaux voisins, il rentre le soir pour traire ses vaches et préparer ses fromages, tandis que sa femme polit les grossiers outils de pierre et écure les vases et les ustensiles en terre cuite.

L'homme néolithique perfectionne son industrie. Il ne tarde pas à découvrir le cuivre et le bronze.

Des bijoux et des outils remarquables, fabriqués avec ces métaux, ont été recueillis sur les flancs du Mont-Gros, à Clans et sur d'autres points de la région. Mille curieuses figures d'animaux et d'instruments divers ont été trouvées gravées sur les rocs du Val des Merveilles, non loin de Saint-Dalmas-de-Tende, établissant que le Niçois de l'âge du bronze a pénétré à l'intérieur du Comté et qu'il s'y est installé sur tous les points.

A ce moment, le commerce et l'industrie progressent rapidement. Plusieurs routes fluviales ou maritimes mettent en communication l'Occident et l'Orient, l'Europe septentrionale et le Midi. On peut se rendre de la Mer Noire à la Baltique. Nice est sur la grande voie maritime. Au pied de son rocher, les navires s'arrêtent, portant avec de précieux objets manufacturés, la civilisation orientale.

A leur approche, les Védiants chevelus, les puissants bâtisseurs des castellaras cyclopéens et de ces murs pélagiques dont nous voyons aujourd'hui encore, à quelques pas d'ici, les vestiges, accourent sur la grève, pour échanger leurs produits.

Des transactions s'opèrent. Les voyageurs se ravitaillent puis reprennent le chemin de la mer. Ils emportent de cette côte hospitalière et de son délicieux climat un souvenir ineffaçable qui excite leur convoitise, haute leur esprit et qui, tôt ou tard, les ramènera en colons sinon en conquérants.

De cette terrasse ne revoyons-nous pas, comme dans un rêve fantastique, se profiler au fond de la Baie des Anges, les voiles d'Hercule, personnifiant le peuple Phénicien ? Il revient d'Espagne, où il était allé combattre le monstre Géryon. Séduit par cette magnifique contrée, qui lui rappelle les paysages de sa patrie lointaine, il décide de s'y installer. Mais sur le rivage il rencontre les liguriens qui lui barrent la route. Il les combat avec sa puissante massue et les bouscule dans les environs de Beaulieu où restera attaché son nom. Il construit aussitôt une citadelle, creuse le port de Villefranche, bâtit les

cités de Monaco et d'Eze où il élève un temple à Isis, ouvre au bord de la mer la voie héracléenne et introduit dans la région la culture de l'olivier.

En 647 avant notre ère d'autres navires apparaissent un jour à l'horizon niçois. Ce sont les bateaux demantibulés des Phocéens chassés de chez eux par les Perses et aux trois quarts exterminés par les Etrusques au cours d'une terrible bataille navale dans les eaux tyrrhéniennes.

Quelques-uns de ces malheureux rescapés sont accueillis par la population de Nice ; ville védiantine, déjà construite sur le flanc occidental du Château et dont le nom ligure et non pas grec, d'après E. Ghis, signifierait « point d'eau » et non « victoire ».

Aussi lorsque, en 347 avant J.-C., les Phocéens Massaliotes débarqueront sur nos côtes avec leurs colons ; ils n'auront aucune difficulté à faire accepter par des gens, compatriotes en partie, l'établissement de leur base navale. En peu de temps elle deviendra la plus importante de tout le littoral.

Cent ans plus tard, ce sont les galères carthaginoises et romaines qui croisent dans notre golfe.

Au x^e siècle, les flotilles sarrasines abordent sur nos rives pour y semer la désolation et la mort jusqu'au jour où le germanique Othon I^{er} nous délivrera de ces audacieux corsaires africains.

En 1521, les escadres française et espagnole se livrent bataille dans la rade de Villefranche ; en 1532, les galères provençales bloquent le port de Nice ; en 1543, c'est la flotte de Barberousse qui assiège cette ville du côté de la mer pendant que le duc d'Enghien, installé sur les hauteurs du Mont-Alban, de Saint-Aubert et de Cimiez la canonne avec rage ; en 1552, c'est un nouveau combat naval franco-espagnol dans les eaux de Villefranche.

Et depuis, à tout instant et au moindre prétexte, en 1614, en 1641 et 1691, en 1705 Nice est bombardée par la flotte française renforçant les armées qui l'assaillent par la terre ferme.

Puis le calme renaît jusqu'au jour où, échappant aux navires anglais qui le guettent, notre Joseph Bavastro quitte le port de Nice au prix de mille périls pour ravitailler le maréchal Masséna enfermé dans Gênes par les Autrichiens et jusqu'au jour plus récent, où, bravant les dangers plus redoutables des mines et des submersibles allemands, nos glorieux marins passent en vue de nos côtes pour porter la guerre en Orient.

Nice fut aussi, depuis les temps les plus reculés, le carrefour des nations, le grand chemin des armées. Ligures, Etrus-

ques, Grecs, Phéniciens, Phocéens, envahissent son sol. Les Celtes le traversent pour gagner Rome.

Les Carthaginois et les Romains y portent la guerre et, vers 264 avant J.-C., les Ligures essayent en vain, sous les murs de Cimiez, d'arrêter la marche de Lœlius qui entre dans leur ville et la saccage mais se fait massacrer par eux aux bords du Var.

Plus tard, c'est Flavius Flaccus qui, ne pouvant s'emparer de leur cité, ravage le pays ; mais les légions succédant aux légions, les Romains finissent par se rendre maîtres de l'oppidum ligurien et par repousser ses énergiques défenseurs dans les montagnes des Alpes-Maritimes où, indomptés, ils poursuivent une lutte sans merci.

Ces conquérants ne viennent à bout de leur opiniâtre résistance que grâce aux routes qu'ils avaient établies pour relier à Rome les provinces conquises.

L'une de ces voies passe à La Turbie où Auguste fit élever ce fameux trophée qui serait parvenu intact jusqu'à nous sans le vandalisme des Lombards qui le détruisirent, des Génois qui le pillèrent et du général de la Feuillade qui fit sauter à la mine ce qu'il en restait, en 1705.

Une seule de ses inscriptions est demeurée. Elle se trouve actuellement dans les fossés du Musée de Saint-Germain, mais il est à espérer que l'administration des Beaux-Arts en ordonnera un jour le dépôt au Musée Masséna. Elle y sera aussi pieusement qu'utilement conservée.

A La Turbie la voie romaine se divise en plusieurs embranchements. On peut suivre encore aisément le tracé de l'un d'eux. Il serpente sur les collines du flanc gauche du valon de Laghet où subsistent les ruines d'une « mansio » et de nombreuses bornes milliaires. A la hauteur du hameau de Roma où se trouvait un « castrum » destiné à la défense des passages des torrents du Laghet et du Paillon, la voie romaine (Aurélienne, assurent certains auteurs, Julienne, affirment d'autres), se dirige par l'Ariane vers Saint-Pons, où l'évêque de ce nom et saint Bassus, 1^{er} pontife de Cimiez, furent décapités au III^e siècle. Elle grimpe à Cimiez, passe près des temples de Diane et d'Apollon non loin des thermes, de la demeure du préfet et du vieil amphithéâtre qui semble retentir encore des cris déchirants des premiers chrétiens livrés à la dent des fauves. Elle se poursuit enfin vers le Var par le Ray et le Magnan en évitant les marécages de Carabacel.

Ces routes magnifiques avaient permis la conquête des Gaules et la pénétration de la civilisation romaine à la suite des armées, elles facilitèrent au V^e siècle la ruée des Barbares qui répandirent partout la ruine et la désolation.

A la fin du siècle suivant, Cimiez qui n'avait déjà plus la splendeur d'autrefois, est à son tour détruite par les Lombards. Ses malheureux habitants sont recueillis par Nice qui, bien que siège d'un évêché n'est plus qu'un misérable bourg et qui reprend aussitôt un nouvel essor.

Depuis, c'est toujours par ces mêmes voies que d'Occident ou d'Orient ont lieu les invasions et les passages de troupes. Génois, Sarrasins, Francs, Provençaux, Allemands, Autrichiens, Espagnols, Piémontais, Russes, tous les soldats du monde s'y précipitent.

Cent fois assiégée, saccagée, pillée, Nice se relève chaque fois de ses ruines, mais hélas ! ses libertés et ses franchises, dont elle se montra toujours si jalouse, souffriront souvent de bien rudes atteintes.

De l'antique cité accrochée, là-bas, sur les pentes de la colline sacrée du Château qui paraît la protéger encore, n'entendez-vous point monter comme une longue et sourde rumeur.

J'y distingue les discussions âpres et serrées du peuple niçois assemblé sur la place publique et exerçant au XII^e siècle le pouvoir législatif.

Je perçois les clameurs sans fin accueillant en 1108, en 1166, en 1205, en 1385 et en 1388 les révoltes continuelles d'une communauté qui, ne sentant aucune affinité entre elle et ses voisins d'outre-Var, ne veut à aucun prix de la suzeraineté même nominale des Comtes de Provence et qui, trop faible pour se défendre toute seule, envoie ses ambassadeurs au loin à Pise ou à Chambéry, chercher des alliés ou des protecteurs.

A ces clameurs, se joignent les cris de détresse de ces Niçois indomptables et indomptés, tant de fois attaqués par leurs prétendus maîtres d'Aragon, d'Anjou ou de Barcelone dont l'un d'eux, Raymond Berenger III, finit par trouver la mort en 1166 sous les murs de leur ville qu'il assiège ; de cette cité saccagée et ruinée en 1543 par les Turcs alliés à François-I^{er}, en 1691 par le maréchal de Catinat qui, de cette même terrasse observait les effets terribles de son bombardement ; en 1706 enfin par le duc de Berwick qui, sur l'ordre de Louis XIV, fit sauter à la mine la vieille citadelle.

Mais j'entends aussi les cris de joie saluant la Révolution française comme l'aurore de la liberté tant désirée ; j'entends les acclamations qui accueillent les beaux soldats de France volant au secours de nos frères latins sur les champs de bataille de Magenta et de Solferino ; j'entends enfin l'enthousiasme d'une foule immense qui, drapeaux déployés, se présente aux urnes en 1860, pour voter la réunion du Comté à la patrie française.

Avec toutes ces rumeurs, s'élève le doux et réconfortant murmure d'une ville appliquée au travail. C'est le choc assourdissant des lourds marteaux des chantiers de constructions navales au XIV^e siècle ; c'est le fracas d'un arsenal et d'un port ; c'est le tic-tac des moulins à huile ; c'est le cri sec de la pioche du labourneur heurtant la pierraille ou de pelle frôlant le sol uni des salines. C'est le mouvement intense créé par le commerce et l'industrie qui se développent à mesure que se perfectionnent les moyens de locomotion et que s'ouvrent de nouvelles voies de communication.

C'est aussi le cliquetis des armes d'une légion d'intrépides soldats : les Masséna, Bavastra, Infernet, Rusca, Garibaldi et tant d'autres héros d'autrefois ou d'hier s'exerçant au dur métier de la guerre pour la défense de la liberté, de la civilisation et de la paix.

Tandis que, dans le recueillement, les sciences, les lettres et les arts remplissent modestement leur noble tâche de relèvement social et présentent à la reconnaissance de leurs concitoyens et de l'humanité les Cassini, Maraldi, Risso, Verany parmi les savants ; Gioffredo, Pastorelli, de Maistre, Adolphe Blanqui, Victor Emanuel parmi les écrivains ; Bosio, Carlone, Vanloo et Louis Brea, ce peintre prodigieux chef de l'école niçoise, parmi les artistes. A ces noms viennent s'ajouter ceux d'une pléiade d'amoureux de nos bords tels que Jean Lorrain, Guy de Maupassant, Renoir, Ziem, qui, par la plume ou le pinceau, ont célébré notre pays.

Aujourd'hui, enfin, c'est l'intense bourdonnement d'une immense ruche de plus de deux cent mille abeilles diligentes, accrue pendant l'hiver de toute une nuée d'oisifs frelons accourus des quatre coins du globe pour prendre leurs joyeux ébats aux tièdes rayons du soleil et s'enivrer, sous le plus doux des ciels, au suave parfum des fleurs.

PIERRE ISNARD.



LA BARCA QUE SI BRULA PÈR SAN PÈIRE

pèr Ercole TRACHEL



Exposition du Paysage Niçois, 1925

La Procession Votive de la Passion à Roquebrune

Les milliers de personnes qui, le 5 août, vont à Cabbé-Roquebrune, en rapportent l'impression d'avoir accompli un voyage dans le passé, loin dans les siècles reculés et animés d'une foi ardente. Les fêtes auxquelles ils assistèrent sont, en effet, une fidèle évocation de ces mystères du moyen-âge auxquels participait tout un peuple, dont tout le bonheur était de s'associer à la liturgie sacrée et aux événements qu'elle rappelle. Mais pour antique qu'elle apparaisse à nos yeux émerveillés, cette résurrection des siècles écoulés est bien vivante. On saisit sur le fait, la puissance d'une tradition qui traverse, sans altération, ni ralentir son élan, de nombreuses générations, les années accumulées par centaines, des mœurs et des habitudes nouvelles. Car la procession votive de la Passion qu'il nous est donné d'admirer, ce jour-là, se déroule avec les mêmes rites qu'à l'époque où elle sortit, pour la première fois, de l'Eglise paroissiale de Roquebrune, c'est-à-dire en l'an du Seigneur 1467.

A la suite d'une guerre entre les Grimaldi de Monaco d'un côté, et de l'autre, le Duc de Savoie et les troupes françaises, guerre où se distingua Christophe Gioffredo, riche armateur de Villefranche (1), la peste éclata à Monaco et à Vintimille et sévit cruellement sur toute la côte, jusqu'en Espagne. Roquebrune en éprouva les terribles effets. « Pour enrayer le fléau (2), écrit M. Delval, le savant conservateur du Château de Roquebrune, la Communauté des habitants, convoquée par les syndics, se réunit le dimanche 26 juillet, après la grand' messe, à Sainte-Marguerite (l'église paroissiale). Elle décida que la population entière ferait une neuvaine à Notre-Dame de la Pausa ; que cette neuvaine commencerait le 28 juillet pour prendre fin le 5 août. Or, le neuvième jour, fête de Sainte-Marie-des-Neiges, la peste arrêta ses ravages. Pour commémorer ce miracle, les habitants firent le vœu qu'ils iraient processionnellement, chaque année, ce même jour, à Notre-Dame-de-la-Pausa et cela à perpétuité ; que cette procession représenterait les mystères de la Passion de Notre Seigneur ».

(1) Cf. Durante, « Histoire de Nice » : T. II, p. 139.

(2) La Procession votive de la Passion en l'honneur de Notre-Dame-des-Neiges, p. 4 et 5.

Remarquons, en passant, que c'est également pour faire cesser la peste qui ravageait la Haute-Bavière pendant la guerre de Trente ans, après le passage des Suédois, que les magistrats d'Oberammergau s'engagèrent, en 1632, à faire représenter, tous les dix ans, les mystères de la Passion qui, depuis, attirent la piété et la curiosité de l'univers entier. Aussi bien, était-ce, au moyen-âge, une pratique ordinaire d'instituer ces fêtes commémoratives des souffrances du Calvaire en manière d'actions de grâces ou pour détourner du peuple fidèle les menaces de quelque fléau (1).

Mais, laissons l'Histoire et retournons à Roquebrune. Entrons dans l'église vénérable. Elle resplendit de lumière et de joie et d'éclatante jeunesse. Voici le grand tableau où un artiste a essayé de réduire la fresque d'épouvante que Michel-Ange a jetée sur les murailles de la Sixtine, lorsqu'il y peignit les solennelles assises du « Jugement dernier ». Mais non loin de là, la Vierge Immaculée sourit. Son autel est constellé d'œillets blancs, neige parfumée dont le doux éclat nous suggère de l'invoquer sous le nom qui est le sien, aujourd'hui, de Notre-Dame-des-Neiges. Les fidèles pénètrent dans le sanctuaire où les attend déjà le clergé. Un dignitaire ecclésiastique présidera la cérémonie, ayant à ses côtés tout le clergé des environs. Les vêpres dites, les acteurs de la Procession s'ébranlent et font plusieurs fois le tour de l'Église. Passant et repassant devant l'autel où réside Celui dont ils se proposent de faire revivre l'angoisse et les souffrances, ils paraissent solliciter de Lui la grâce de ne pas trahir ces divins souvenirs, afin d'en reproduire une image précise dans les regards qui les accompagneront sur leur chemin de croix. Sortons avec eux et ouvrons notre âme au mystère qui va s'accomplir. Mais, pour mettre dans ces notes un peu de cet ordre lumineux qu'exige Horace, distinguons, puisque c'est un spectacle qu'il faut raconter, le décor, l'action, les personnages.

Le Décor

Un philosophe, qui était poète — mais ne le sont-ils pas, un peu, tous ? — a décrit Roquebrune en des vers grêles et secs, mais exacts :

*Des oliviers tremblants, des vignes, des épis,
Les Alpes dans le fond, voilà le paysage,
A mi-côte, au soleil, les maisons du village
Se dressent sur le dos de grands rocs accroupis.*

C'est une vue d'ensemble et du dehors. Au dedans, ce sont des rues en raidillons, étroites, grimpantes, et, en partie,

(1) Petit de Julleville, « Les Mystères », T. I, p. 140.

abritées sous une voûte. Vrais couloirs de fraîcheur qui, parfois, s'élargissent en placettes. Roquebrune doit être un séjour enchanteur pour les archéologues. D'autant plus que le village est surveillé par les ruines d'un vieux château, dont les pierres pourraient dire — si les pierres parlaient — les terreurs de l'an mille. Or, ces rues et ces placettes, ainsi que les fenêtres, sont remplies, le 5 août, ou mieux, bondées d'une foule qui n'est pas composée que de paroissiens. Toute la côte bleue, au liséré d'argent y est représentée et les villages voisins, cachés derrière les montagnes. Ces rues étroites, pleines d'une foule serrée, et le chemin qui, suivant les anciens remparts, s'engage sous une antique porte de la cité, évoquent à l'esprit, d'une manière irrésistible, la Jérusalem des Saintes Écritures, aux jours tragiques, qui virent la condamnation du Fils de l'Homme et trois croix se dresser sur la colline voisine. Mais la foule ne hurle pas, ici, à la mort. Les visages sont, en général, graves, tous sérieux. L'étranger lui-même, venu en simple curieux, est saisi par cette gravité et se sent enveloppé d'une atmosphère d'histoire sainte, où palpitent les souvenirs de la Passion. Le cœur aurait même éprouvé une trop rude angoisse si le regard, prisonnier, à l'Occident, de la montagne toute proche, n'avait pu s'échapper vers l'Orient lumineux et laisser s'évaporer au-dessus des vagues que pénétraient les flammes limpides du soleil, le surplus de la noble et salutaire tristesse qui se dégage de cette cérémonie. D'où provenait donc l'intérêt qui attachait le jour de notre pèlerinage, les regards de ces nombreux spectateurs sur ces personnages d'un jour, revêtus de la majesté et de l'horreur du drame divin, sinon de l'action qui se déroulait sous les rues voûtées et le long du sentier, sous les oliviers argentés, en face de la mer harmonieuse ?

L'Action

Cette action n'est pas celle qu'entendent les critiques dramatiques. On ne représente pas, ici, une série d'événements héroïques ou sanglants, étroitement enchaînés par la logique des passions dont un cœur humain est le vivant théâtre. Il ne s'agit même pas de l'action telle qu'elle se déploie à Oberammergau. Là, en effet, c'est toute la suprême tragédie concentrée dans les derniers jours de la vie terrestre du Christ, qui se développe en des actes reliés les uns aux autres par le lien d'une véritable unité scénique. Cette action est même complexe et cette unité savante. Car, autant pour augmenter l'émotion dramatique que pour expliquer les événements qui se passent au Calvaire, l'auteur des Mystères d'Oberammergau évoque au pied de la croix et y appelle en témoignage les figures prophétiques, les épisodes touchants ou terribles de l'Ancien

Testament qui annonçaient, préparaient, figuraient les épisodes correspondants de la vie de Jésus-Christ et sa mort rédemptrice. Du plus profond des siècles passés surgissent des visions qui ébauchent un geste qu'achèvera Notre Seigneur. Ainsi le sacrifice d'Isaac et le serpent d'airain élevé par Moïse dans le désert, se dressent comme les tableaux annonciateurs du crucifiement et aident à le comprendre. Et ainsi de tous les autres symboles. En les méditant, l'âme pénètre sous l'histoire de Jésus-Christ et découvre le plan qui l'ordonne ; elle voit les événements procéder librement, et de toute éternité, de la pensée et de l'amour de Dieu et s'inscrire à leur place, dans l'Histoire humaine. Ainsi, par ces profondes perspectives ouvertes sur l'Infini de la pensée divine, l'auteur rattache chaque élément de la crise qui va se dénouer au Golgotha, à des événements enfoncés dans les profondeurs illuminées des âges antérieurs. L'unité est ici évidente, mais son champ est immense : c'est l'éternité. Le personnage souverain c'est Dieu comme dans *Athalie*, et, puisque le sang a coulé au Calvaire pour chacun de nous, il y a aussi les âmes. Le sacrifice de la Croix ne s'achèvera donc qu'à la fin des temps. Pascal fait dire à Jésus : « Je serai en agonie jusqu'à la fin du monde. »

Le mystère représenté à Roquebrune est plus simple et plus conforme aux origines du genre. Il consiste en un long cortège composé des personnages de la Passion, depuis les soldats romains et les valets du prétoire jusqu'aux saintes femmes et aux apôtres et à Jésus lui-même. Ces personnages ne sont pas de simples figurants, mais, groupés en certain nombre de tableaux vivants, ils reproduisent les principales scènes du drame sacré, tout en s'avancant sur le parcours de la procession. Ils ne disent rien, les paroles, prose ou vers, étant, à l'origine, prohibées de ces sortes de représentations. C'est par des gestes et des mouvements qu'ils font revivre les personnages historiques dont ils tiennent le rôle. Ils sont comme des sculptures qui se déplaceraient le long de leur frise. Pourtant, les scènes ne se reproduisent pas selon la teneur des Évangiles. Car elles ne sont pas successives, mais simultanées. Il y aura donc, nécessairement, plusieurs Jésus. Ici, Notre Seigneur écarte, d'abord, d'un geste d'effroi, le calice d'amertume que lui présente un ange, puis courbant la tête, l'accepte, le regard tourné vers le ciel. Et le ciel a beau, en ce moment-là, à Roquebrune, être limpide : ce geste fait la nuit dans nos mémoires et, dans l'ombre du Jardin des Oliviers, nous voyons Jésus prosterné et qui baigne dans le sang sorti de ses pores, écoutant, dans les ténèbres, les pas de Judas qui approche, car, de tous ses disciples, celui-là est le seul qui, à cette heure, ne dorme pas, le seul qui vienne à Lui, mais pour le trahir et le marquer pour la mort, avec un baiser.

Un peu plus loin, Jésus est souffleté par un soldat dont la lourde main est recouverte d'un gantelet de fer. Au milieu d'un autre groupe, Ponce-Pilate en costume de procureur et marchant derrière Hérode à la tête couronnée, se lave les mains dans un bassin que lui apportent deux valets du prétoire et il les lavera encore tout à l'heure. Mais les nombreuses répétitions de ce geste en symbolisent l'inefficacité. Ses mains ne seront jamais lavées ; elles seront rougies pour l'éternité. Ailleurs, un troisième Jésus, chargé de la Croix, tombe lourdement sur les cailloux du chemin. Mais dépassons quelques groupes. Voici, derrière un autre Fils de l'Homme, le cortège éploré des saintes femmes et la Véronique dont le voile de compassion prendra l'empreinte du divin visage, Marie-Magdeleine, reconnaissable à ses longs cheveux tombants et dont les yeux brillent, à travers les larmes, d'une inconsolable détresse et voici la Vierge Marie qui va rencontrer son Fils défiguré. En considérant ce groupe d'âmes douloureuses chez qui l'amour divin est mêlé de tendresse humaine, nous comprenons mieux une des grandes souffrances de la Passion qui fut, pour Jésus, de faire souffrir sa mère, car pour les âmes généreuses, c'est bien la pire des tortures que de voir et faire souffrir ceux qu'on aime. Le sacrifice se consomme. A un grand Christ dressé en l'air, un soldat présente au bout d'une lance, une éponge imbibée d'hysope, tandis que deux autres légionnaires jouent aux dés la robe sans couture. Et les épisodes, toujours, cheminant le long du sentier rustique dans la chaude paix qui tombe sur la campagne, la procession arrive, enfin, à la chapelle de Notre-Dame-de-la-Pausa, c'est-à-dire à Notre-Dame-du-Repos, vu que la Sainte Vierge s'y repose, en effet, dans un tableau, à l'ombre d'un palmier, ayant l'Enfant Jésus sur ses genoux, veillée par saint Joseph assoupi sur son bâton. On n'ira pas plus loin.

Les groupes s'arrêtent et respirent un moment. Les légionnaires retirent leur casque et s'entretiennent, amicalement, dans la langue des paroissiens de Roquebrune, avec les docteurs de la loi mosaïque, le ceinturion descend de cheval et les saintes femmes causent, entre elles, à voix basse.

Mais la pause est finie. Chacun reprend son rôle ; les tableaux se recomposent silencieusement et lentement, par le même chemin, toujours bordé d'une foule de pieux spectateurs, retournent, en refaisant les mêmes gestes historiques, vers l'église paroissiale où toutes les émotions s'apaiseront dans la prière et les chants et sous la bénédiction du Saint-Sacrement.

Quand on en sort, le soleil a disparu derrière les montagnes. La paix du soir descend sur notre petite Jérusalem et dans les cœurs. La procession votive se reforme alors dans

nos mémoires et les grandes lignes du drame auquel on vient d'assister se dégagent en nous, sur un fond de douleur qui a la mélancolie du crépuscule tombant. On comprend que si le fond tragique de toute pièce est une destinée d'homme qui s'y décide dans des conflits de passions, le drame qui s'est déroulé sur la croix du Calvaire est d'une grandeur à nulle autre seconde. Là, il s'est agi non de la destinée d'un homme, ni même d'un peuple, mais du sort de l'humanité entière et l'on sent que, contre le divin protagoniste, ce ne sont pas une ou deux passions, mais toutes les passions humaines qui se sont liguées et heurtées dans un profond mystère de haine et d'amour.

Et de ce drame, nous avons conscience d'avoir été, non seulement les spectateurs effrayés, mais encore les acteurs et l'enjeu. Pécheurs, nous étions au Golgotha présents à la pensée de Jésus. « J'ai versé, nous dit-il, dans Pascal, telle goutte de sang pour toi. » La Passion est donc, à la fois, le drame de l'universelle humanité et notre drame, à chacun de nous. Et voilà la raison secrète qui fixait nos regards sur les acteurs qui, en jouant leur rôle d'un jour, répétaient, en réalité, des gestes, où, il y a deux mille ans, avait été suspendue la vie de notre âme.

Les Acteurs

Ce qui, au théâtre, nous attache au spectacle, c'est un subtil mélange de vérité et de mensonge où réside, en somme, tout l'art dramatique. L'acteur essaie de représenter au naturel un personnage. Il en étudie le caractère, il le décompose en tous ses éléments pour en exprimer, ensuite, et en traduire toutes les émotions dans leurs nuances les plus fugitives. L'acteur s'est alors identifié à son rôle. Cette identification est l'élément de vérité au théâtre, ou si l'on préfère, le principal élément, le second consistant dans l'exacte reproduction des lieux, par la fidélité des décors, du mobilier et du costume, humbles réalités dont il ne convient pas d'exagérer la valeur ni de la diminuer.

Mais tout en se laissant émouvoir aux événements qui remplissent la scène, le spectateur a conscience d'assister à une fiction dont il se refuse à être entièrement dupe. Les artistes veulent lui donner l'illusion de la réalité. Et il feindra, de son côté, de ne pas s'apercevoir du mensonge, tant qu'il ne distinguera pas de dualité entre l'acteur et le personnage représenté. Mais le jeu devient-il insuffisant, y a-t-il disproportion entre l'artiste et son rôle, le charme est rompu, et la convention tacite est dénoncée, qui faisait du spectateur le témoin con-

vaincu d'une action illusoire. L'esprit critique s'éveille, se fait juge impitoyable et écarte les émotions qu'on voudrait lui communiquer.

Or, c'est un fait dont pourraient témoigner les milliers de personnes qui assistent à la procession votive de Roquebrune, que cette mystérieuse communion entre les spectateurs et les acteurs ne cesse jamais pendant que se déroulent les épisodes du Chemin de Croix et de la mort du Sauveur. Tout le monde remarque l'âme sérieuse, grave, attendrie qui brille à travers les regards fixés sur le tragique spectacle. Depuis l'instant où un légionnaire romain, sortant de l'église, ouvre le cortège jusqu'à l'heure du soir où s'achève la noble représentation, on vit dans le passé deux fois millénaire, contemporain de Jésus et de ses souffrances. Et pourtant, quels rôles peut-on concevoir, plus difficiles que les personnages sacrés qui peuplent les divins Évangiles ? Quelle jeune fille, par exemple, pourrait sans témérité, se croire capable de faire resplendir autour de son front la lumière de l'Immaculée ? Et à quelle âme pénitente et d'amour confier les angoisses et l'immense détresse de Marie-Magdeleine ? Quant à supposer qu'un homme puisse rendre la divine bonté de Jésus et sa souveraine énergie et sa mansuétude et la suprême majesté de son regard, il est superflu d'y rêver. A Oberammergau où l'acteur qui doit faire le Christ se prépare à son rôle, dix ans, au moins, à l'avance, il ne s'est jamais trouvé personne pour réaliser l'image douloureuse qui se dégage des dernières pages de l'Évangile et monte devant nos yeux comme une surhumaine vision. Et remarquons que la difficulté se complique à Cabbé-Roquebrune, non seulement de l'impréparation causée par la brièveté de l'intervalle entre les représentations, qui n'est que d'un an, mais encore par la pluralité des rôles de Notre Seigneur, qui est, de tous les personnages, celui dont l'attente des spectateurs est la plus difficile à satisfaire. Se peut-il donc que le charme ne soit jamais rompu entre l'assistance et les acteurs pendant les heures que sur le rustique sentier bordé de vignes et d'oliviers se déploient les tableaux vivants où revivent et frémissent les récits de la Passion du Sauveur ? Cette disproportion, partout à craindre, ici, fatale, entre le personnage divin et ses figurants, échappe-t-elle aux regards qui ne cessent de rester fixés sur le cortège ?

Cette disproportion entre la faiblesse des figurants et la grandeur historique des personnages, bien que réelle, ne saute pas, tout de suite, aux yeux. Pour s'en apercevoir, il ne faudrait pas seulement sortir de l'atmosphère de religion et de piété, où se meut la procession, mais la considérer, prémunis contre toute émotion, avec la volonté d'opposer la fiction de Roquebrune à la réalité. Opération vaine, facile et qui dénoterait

chez son auteur, l'absence de cet esprit critique dont il se vanterait d'être heureusement doué. Car, c'est un principe fortement établi, que pour juger équitablement d'une œuvre ou d'une institution, il faut se faire contemporain du siècle qui l'a vu naître et en prendre l'âme. Or, la procession votive de Roquebrune est d'inspiration populaire et elle remonte au xv^e siècle. Pour la regarder, purifions donc nos regards de tout ce qui ne sent pas la simplicité et le charme et la foi candide de cette époque. Mais à la naïveté rétrospective du regard qui observe, doit correspondre un je ne sais quoi de *primitif* dans les attitudes des acteurs. Une science trop compliquée des gestes nous serait, chez eux, déplaisante. En leur présence, nous nous attendons à éprouver les mêmes impressions que nous recevons de ces tableaux ou de ces vénérables statues qui sont la richesse de nos vieilles églises et en qui revit un lointain passé. Et c'est bien ce qui a lieu à Roquebrune. Les légionnaires romains chargent de chaînes, soufflèrent Jésus, le couronnent d'épines, tendent l'éponge à ses lèvres desséchées. percent son côté, représentent, en un mot, l'Évangile en action avec cet art un peu rudimentaire qui fait notre plaisir dans les enluminures des vieux Livres d'heures. Ces gestes essentiels suffisent, d'ailleurs, à nous émouvoir. A leur appel, s'éveillent du fond de notre âme, les souvenirs déposés par nos lectures ou nos méditations, et ils communiquent les mouvements de notre sensibilité à cette reproduction de scènes évangéliques.

Aussi bien, les humbles paroissiens de Roquebrune ne veulent ni ne doivent être jugés comme on jugerait des artistes professionnels. Ce sont des chrétiens qui cherchent à participer à ce qu'ils représentent. En jouant, ils font œuvre pieuse. Avant de sortir de l'église, ils se sont agenouillés et ils ont prié. Ils prieront, encore, la procession terminée. Et puis, ce n'est pas pour se donner en spectacle qu'ils organisent cette fête, mais pour obéir au vœu qui leur vient du lointain xv^e siècle, le siècle de Jeanne d'Arc. En réalité, ils accomplissent une fonction sacrée ; ils s'acquittent d'une sorte de ministère (1). Autant que les dociles exécuteurs des volontés de leurs ancêtres, ils sont les intermédiaires entre la foule et ce Jésus dont ils s'efforcent d'exprimer les douleurs pour en pénétrer les âmes. Leur cœur de chrétiens tend à faire de la fiction, une réalité. Leur jeu est une prédication.

C'est qu'ils ont grandi dans le sentiment du rôle qu'ils pourraient jouer plus tard. Tout enfants et portés encore dans les bras de leur mère, les scènes de la Passion se sont réfléchies dans le cristal de leurs yeux et ont peuplé leur nuit de

(1) On sait que le mot *ministerium*, ministère est probablement la racine étymologique du mot mystère dans le sens que nous lui donnons ici.

beaux rêves. Ils sont les héritiers d'une tradition plusieurs fois séculaire qui ressuscite en eux ; d'où ce naturel et cette simplicité supérieure à tout art.

Leur foi nous rend présentes les scènes de la Passion et elles se recomposent spontanément dans ce paysage de Provence qui baigne dans une lumière d'Orient. Par eux, nous vivons, quelques heures, au jour où Notre Seigneur fut conduit au milieu d'une populace en délire, au supplice de la croix. On sait bien, sans doute, que ce qu'on voit n'est que fiction. Cet homme injurié et accablé n'est pas le Christ et celui-là qui fait tinter une bourse n'est pas Judas. Mais l'on sent que Jésus nous serait apparu, peut-être, comme un homme ordinaire et qu'il aurait fallu, pourtant, reconnaître dans son abaissement le Fils de Dieu... N'aurions-nous pas été, ensuite, tremblants et lâches comme Pierre ? N'aurions-nous pas ri de sa faiblesse comme les soldats ? Et l'éclat sinistre du regard de Judas devait-il s'éteindre pour toujours sous la forte branche du figuier maudit ? Tout, alors, remue dans notre âme. Le branle divin lui est donné. Appelés et poussés par l'infinie miséricorde de Dieu, nous nous dirigeons, en esprit, vers la grande Croix sur laquelle Jésus expirant eut une pensée particulière pour chacun de nous et, à genoux, nous la saluons des paroles de l'hymne sacrée : « *O crux, ave, spes unica.* »

TH. GIAUME,

Directeur de la « *Semaine Religieuse* » de Nice.

Toui lu noble soun cousin, toui lu gus soun coumpaire.

Lu camba au liech, lou bras au couol.

Cacha-fuech en Mountagna, en 18...

Cuntàt da Maire Gran

Pèr lu mièu pichoui nep.

S'avesinavan de Caléna. Fouàra, lou vent soufflava. En la gran salla bassa, giloussià e escur serrat, toui assetat en ròdou entour de maire gran, s'escaùfavan au fuech clar, que flamejàva e repetenàva, s'outa la capa de la ciaminejà, en lansan, de tan en tan, en l'aria, de belli beluga d'or.

Avian finit de canta, toui ensen, lou beù Noué Noustral de Margaridoun, que maire gran n'emparava per li festa. Ella, tan gaïa d'abituda, estaïa aqueù sera, pensàrouà e trista. E moun fraire, lou cagancioù : « Que pensas, maire grand ? » Aloura, aùssan la testa, coum'au sourti d'un pantaï :

« Que pensi ? Pensi ai belli Caléna que faïavan cour'èri daù vouastre tem, qu'avii encara paire e maire, e que, de la vida, n'avii vist que li flou ! Que tout aco es luen ! Ma qu'èra beù ! » E la vouès caressanta daù fèlen aimat : « Cuntas, maire gran, cuntas ! » E maire gran, en lou silensi, diguèt ensin :

« Vou vaù parla de luen ! daù tem uros que faii enca Caléna me li mièu ancien, que soun già davan Dieu !

Caléna ! Que de bei souveni ! Que de bouanur passat ! Era la festa de famiha, la pu gran festà de tout l'an ! Era lou premié giòu d'aqueli rejouissenssà qu'anavoun fin après lu Rei, festa de dévoucioun e festa de boubansa que duravoun quinze giòu.

Cad'an, pourtavoun emb'elli, un renouevè de vida. Li si preparavan esquasi un mès d'avansa. Cadun avia d'obra, ma, èra d'un couar laùgié, que cadun travajàva. Lu ome, finissioùn d'acabà lou travaï dai semença, per que la benedissioùn de Caléna, en toùmban sù lou semenat, li doùnesse bouan creïs ; anavoun au bouasc en li pinéa, tuavoun lou pouarc, faïoun boudin e trülle per naùtre e per lu vesin.

Li frema, faïoun bugada, netejavoun caïre e cantoun à maïoun, faïoun gran pouillissià per la venguda daù Bamin.

Li fià, preparavoun la roba de li festà, canounavoun, à la pajà, lu caïreù dantelat, pensavoun à si fa belli, per plàse ai amoureux, e, naùtre, li pichouï, lou giòu de Santa-Barba, en de sièta, de siétoun, en de pignà delargadi, semenavan gran e lentilla, que cada giòu arrosavan, per fin que, verdi e aùti, s'esplandissèssoun, couma de flouirié, sù la taùla daù Cacha-fuech, e faïavan plus de matàna, afin que n'en menèssoun à la messa de mieja-nuech.

Pi, li doui darrié giò, degun noun s'aviàva. Si travajàva à maïoun. Lu ome, estélavoun lou bouàsc qu'avioun addù en la semana, chaplavoun, sù lou bioùn, férigoula e roumanieù, per ajàssa, au mens una quinzèna. La vigilia, faïoun cremà lou four, en tan que li frema, seloun lu sièu gaube, si partajàvoun lou travaï.

Cu pastàva, per fà pan redoun e crissensà, cù chaplava la bléa, per fa raïola e tourta, cù bouléava l'implun, cù pelava lou gal, cù entraïnava la dòba, cù preparava per cacha-fuech maïgre, cù per lou past gras daù lendeman. Cadun si boulevava en riènt, en cantan.

Au vespre, s'en anavan à l'aïga, si ramassàva l'ièra, en tan que maire gran escoudià, en la màstra, li sièta de la frùccià, que préparava per cacha-fuech ; e naùtre, li enfan, ben avan l'oura, sù lou camin gran, asperavan la courrièra, que moun-tava aù païs, moun fraïre, lou sourdà, ma souàre, qu'èra a mestre.

Bàsta aùdavan, de luen, lou gin-gin dai cascaveù, piàvan l'abriva per ana en avan, e, coura la courièra s'arrestàva, que de bras rebùst n'aùssavoun de terra, que de crit d'allegrìa, d'embrassada, de parlada, avan de repià, à la fila, per la draïra, lou camin de maïoun !

Anavan, chùtou, chùtou, ma, en vista de maïoun, pousàvan d'esquilassadà que s'aùdioun d'una couàla à l'autra. Moun paire laïssava lou destraù, ma maire li casserola, e l'embrassàda era generala, soulènnà, silenciouà... e lu ueï un pou fòusc.

Ma, aco durava gaïre : « Sien vengu v'ajudà, diioun moun fraïre e ma souàre, parleren à la vihada, ahura sien aquí, paùvavoun, nautre travajèren. » E aco dient, lou sourdà, tournava estre païsan, anava doùna souïn ai bestia, ajàssa, mouésé, abeùra.

Ma sore, m'au faudieù de fèrpillèra, faïa la pasta, per fa bigneta e gansa parfumadi.

Tout en metten taùla, ma maire li diià : « Siès pi tougiouù brava ? E li mestre, ti vouàloun ben ? » E moun paire, au sourdà, en mountan de la crotta li boutija poussouï : « Siès pi ben, en là ? Passeras sarjan à Pasca ? Aco va ben, sièu cowntent. »

Et, tout en s'ajudan, pou à pou, tout s'alestissià.

Su la touajà embugadàda, lou gran nou, dai siètoun e dai pigna, verdéava, e l'aïsamenta jaùna, dai giò de festa faïa belle figura.

Tout essen prount, au tràmount daù souleù, s'anavan changea per si mettre en taùla. Au toumba de la nuech, arri-

vàvoun doui viei cousin qu'avian a caùchi lèga, e la vesina Fina, qu'essen soulèta, envidavan à faire catcha-fuech mè naùtre.

Eravan vuèch de famiha, paire e maire gran, l'ouncle Già-cou e tanta Choisà, fraire e souàre de moun paire, faïa gia una bella taùlada, couma noun s'en vè plus àù giòu d'ancuei.

Avan de s'assèta, moun paire si signàva, crouiàva, à l'en-vès, lou gros pan de maïoun, avan de lou coupa, en belli lèsca, que pourgià en toui.

Aqueù sera, plus de soupa espessa, que régià lou cuillé drech, ma n'a bella soupa bouilloùnoùta, mè de dandarin, dai pu fin.

Pi venia : li limassa à l'aïoli, li gnif en saùssa blanca, lou càrdou mitouinat, lu taïoun de merlussa fregida, coulou d'or, e, per countenta toui lu gust, lou platoun de merlussa aïgra-douça, couma si costumavà au païs.

Avian toui bouan appétit e gran babilla. Li bouteja s'escou-làvoun e lu plat s'entournàvoun vuei.

Ma, siguen toui attènt : veïci la fruccià.

De la màstra mistérioùta, sourtia de sièta e de sièta, senza fin : de nouaé, d'amenda, d'avelana, lu massouèn de souàrbà, lu nespoù escur e pelous, li belloùna gréouï, lu raïn, counservat su la pajà, clavàt àù tiradoù, lu calvi, li renèta e li pèra dou-radi ! Que de ben de Dieù ; Que d'aboùndancia !

Ma, coura sourtioùn li bignetta bouffadi, li gansa entour-tihadi, la crissensa douça, parfumada à l'anisi, lu quartié de tourtà, la sièta, ben coumoùla, de castagna bescuèchi fumanti, lu martin-sec, cuech au vin, que de crit de joia, de picada de man ! La taùla era plena, lu ueï lusiouèn, era ahura lou vérou catcha-fuech e l'oura dai sousprésa.

Ma sore sourtià d'un couffin qu'avia addù, la piàtta e lou galet de Caléna, en pasta fina, lou nougà mélous, li papillota, que n'en mandava la maïrina de Niça ; lu paquèt de tabac : à présa, per paire e maire gran ; à fumà, per moun paire, de manàda de caraméla, per lu enfan, e, per la maire, en un pichin saquèt de tela grià, lou resta dai sieù mésàda, de bei escut d'argen que faïà gingina en riènt.

Aloura, l'allegria era generala, si parlava, si riia, si cridava, si faïa petà li papillota, si destapàva lou vin moust de Caléna, que remplissià lu gotou de bella escùma blounda. Aloura sentavan, véritablamen, entra-naùtre, s'abrà e brandà lou fuech sacràt de la famiha que n'en donnàva, en toui, fouarsà e courage, fin ai Caléna de l'an venènt.

E moun paire, en s'aùssan, dià : « A la santé de toui naùtre ! Lou Signour fàsse que siguen toui ensen, l'an que ven ! » e si buvià, si buvià, en toucan emb'àù vesin !

En tan, lou cagancioù, plan, plan esquihàva soutà la taùla, per ana, de ver de là, su li ginoui daù sourda, toucà li espàleta e cùntà lu boutoun d'or.

Pi, maire gran entounàva un Noué, que repiàvan toui en còrou, e li oûra passàvoun, laugièri e tougiou trouù courti, fin tan que lou paire coumandesse : « Chùtou ! Aùdès. Qu'ès aco ? » Aco, era li terrignoun, lu bei terrignoun de Calena, gioioùs e clar, qu'à travès la campagna tranquilla, anonçàvoun à toui, san e malàut, lou coumènçamen de la festà.

« — La messa souàna, preparàvou a pàrti, diià lou paire, e tapàvou, que fa frei. » En un moumen, o enfouloùpàt d'un tartan, o cubert d'una grossa roupa, eravan lest per pàrti.

De couù faïà nieù, li era pas de luna, ma lu pichoui vouliouùn accoumpagna li gran, fin auù camin.

En d'auùtre tem, serian pas sourtit per un impèri, ma aqueù sera, ni li mouùre de baùca roussidà, ni l'ouùmbra mistèrioùsa que fan li branca dai pin en s'alargan, ni li fucèia, destacadi dai roure despùit, que viroùaloun en l'aria, avant de si paùva plan, plan sù terra, noun n'en faioùn pouù. Si saù que li a pas de màsca en l'arià, la nuech de Caléna, ma bastà de bei ange, invisible, que van, a gran couù d'ala, à Bethèlen.

Au camin gran, regargiàvan mè envidià, si mettre en fila, aqueli que s'en anavoun à la messa de miejà-nuech : davan, la giouventura, lu proumès en brassèta, auù mitan, li gen d'un âge, e darriè, lu pu viei, que s'asséghioùn, en pican, m'auù bastoun, à cada pas, la terra dura e sèca.

Su lou coustà de la troupa, Lazarin, lou varlè d'estàble, mè la lanterna en man, dalin, dalan, faïa lume en toui.

Lou couar groupàt, li regargiavan partì e camina, fin auù premiè couè daù camin, que li faïà desparesse. Pi, maire gran, n'en piàva per la man e, à travès li ràra, emb'èlla, s'entournavan.

Per n'en couùsoula, arrivat à maïoun, n'en dounava en cadun, una bella bòla de vin caùt e n'en couchava plan, plan, en diènt : « Durmès en pas, lu mieù agneù, deman serà festa, Jesùs es nàt. »

E s'endurmavan, urous e tranquille, en la pichouna maïoun bassa, escoundùda trà li ouùlivié, aparàda per lu viei aùssipré, drech e pouùchut, que li mountavoun la garda, despi d'an e d'an...

Maire gran avià finit, e l'escoutàvan encara.

Après un silensi, repièt : « Ahura bastà, assé cuntat per estoù sera. Vou dirai, couma mi diioùn cour'èri enca una mainaù : durmès en pas, lu mieù agneù ». Se siès brave, un auùtre couù, vou cùnterai la premiera messa de miejà-nuech, qu'auùdèri, coura aviù una douzèna d'an. »

LA VILLA DOULOUREUSE

La villa est petite et le jardin bien terne.
Mais quand je me surprends à chanter mon passé,
Je revois le sentier où Lorrain a passé,
Le dock et le courtil et la vieille caserne.

Enfant par les sentiers où je courrais pieds nus,
Des sentiers que bordaient quelques domaines vagues,
Il allait, s'enchantant des splendeurs de ses bagues
Sous les acacias et les eucalyptus.

Les hommes souriaient et causaient bas aux filles,
Et quand un soir l'oubli tomba dans ce jardin,
Quand la rouille mordit le perron et la grille,
Nice se détourna du séducteur divin.

Et j'ai pris en pitié ta morale chétive.
Je me suis dit : Il fut, il fut un byzantin
Et ses œuvres ne sont que des hymnes sans fin
A la tiédeur de tes rives.

Tu ne l'as pas compris, et tu l'as renié,
Pour avoir un matin aiguisé l'épigramme
Et pour avoir médité de la beauté des femmes
Qu'il avait à ses pieds.

O la sombre douleur des gloires éphémères !
Les ronces ont poussé où fleurit le lilas.
Un immense sanglot jaillit de chaque pierre
Et de l'ombre où l'on croit voir Monsieur de Phocas.

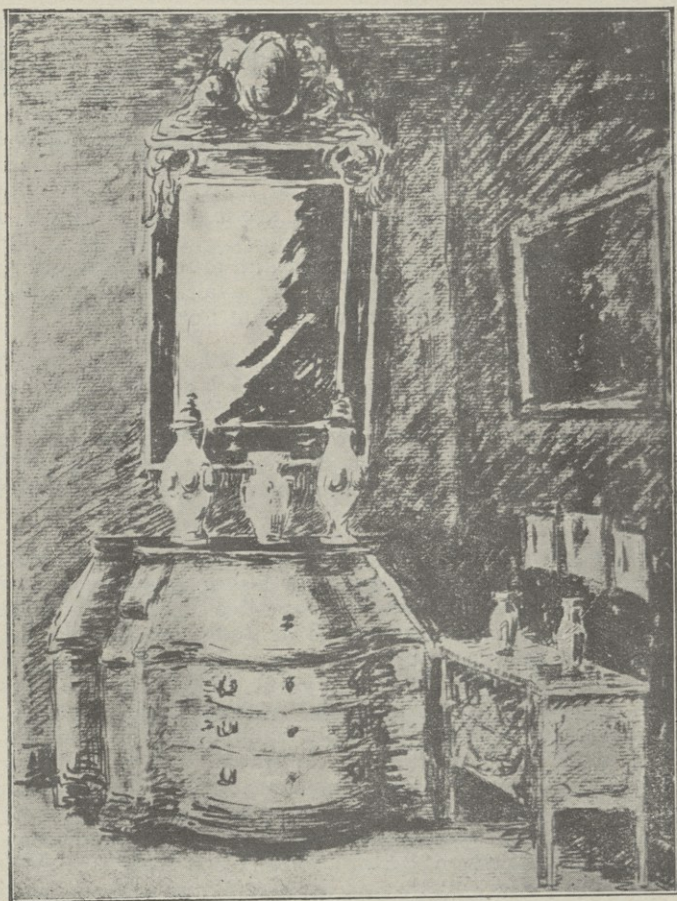
JEAN WALLIS.



LA CHAMBRE DE JEAN LORRAIN

A NICE

par Yvonne LAPORTE



*Exposition du Cinquantenaire
de la Société des Beaux-Arts de Nice, 1927*

Jean Lorrain à Nice

(1855-1906)

Ceux qui ont vu cet appartement de la place Cassini tel qu'il apparut lorsqu'un administrateur séquestre, pour chasser les ombres, poussa les volets disjoints ; ceux qui ont vu parmi la poussière ces meubles sans style aux lignes simples, les cotonnades qui servaient de tentures, ces pauvres choses qui semblaient surgir de la mort pour rendre toutes ensemble leur dernier témoignage avant de se disperser dans le tumulte d'une salle des ventes, attesteront qu'entre ces murs d'une maison calme un grand artiste tourmenté, prévoyant les souffrances et la mort, avait voulu trouver un refuge, se fuir lui-même comme on fuit l'orage.

Ce fut dans le silence qui, dès l'abord, nous oppressait, un douloureux et singulier pèlerinage ! Vous étiez avec nous, Louis Cappy, poète venu porter un frémissant hommage à celui qui magnifiquement a dit son amour pour votre terre comtale ; Yvonne Laporte, si grave, jeune force tendue ; Marthe Bassène, tremblante d'émotion, qui parliez bas comme dans un Temple !

Dans la chambre où se dressait le lit d'agonie, avec, de chaque côté, ces deux cordons sur lesquels sa main fiévreuse se crispait lorsqu'aux heures d'angoisse il appelait sa mère, devant ces rideaux naïfs en toile de Jouy, les meubles laqués le long des murs couverts de gravures calmes, n'éprouviez-vous pas cet étonnement qu'il n'y eût rien de cruel et de subtil en ce lieu où le plus troublé des écrivains était mort chaque jour davantage à la vie ? La petite chambre qui était proche et qui avait été son cabinet de travail avant de servir de réduit à l'infirmière, lui-même, sans doute, en des jours de santé, l'avait patiemment tendue de toile rose. Qui donc eût si maladroitement disposé les dessins, planté les pointes, plaqué l'étoffe ! Sur un carton portant ces mots : « Mélodie d'amour », la reproduction de je ne sais quel tableau mystique évoquait un chevalier en extase dans les bras d'une vierge. Et partout, sur les photographies ou les pastels, cette douce image de rêve : jeune fille au regard fier et tendre à la fois que voile une mélancolie, qu'alourdit un reproche, pure comme le vers frémissant d'amour d'un poète anglais !

Mais c'est en vain que l'âme traquée par les désirs voudrait trouver un refuge. Quelle eau bienfaisante pourrait apaiser sa soif, éteindre le feu qui la brûle ! L'histoire de Jean Lorrain, j'ai cru la lire sur cette estampe japonaise à demi arrachée du mur où lui-même l'avait fixée dans son cabinet de toilette humide et sombre : un mendiant gît à terre, presque nu. Son corps est décharné ; une phtisie dessèche sa poitrine. Devant lui, une femme passe comme un rêve qu'on ne saurait atteindre, un bonheur dont on n'est pas digne. Le misérable la regarde. Un rictus de désir et de souffrance tord ses lèvres hideuses. Il veut la retenir et l'étreindre. En silence, énigmatique, elle se dérobe. Elle fuit.

Ainsi, nous voulions surprendre le secret de cette âme et nous errions le long des couloirs où sous le haut plafond étaient relégués des gravures de Vélasquez représentant avec une netteté monotone et froide des nains difformes ; et dans les coins les plus sombres des images suspectes nous apparaissaient, l'une surtout, un éphèbe inquiétant et nu sur une grève italienne ; une autre encore : face bestiale d'une femme épuisée parmi des fleurs dont les pistils monstrueux et rouges ardaient vers elle ; tout cela dissimulé comme une honte, fantômes que l'on chasse mais qui reviennent, larves qui cernent une âme lasse de fuir...

Ah ! il y avait avec nous, émue par ce que nous lui disions de troublant sur ce mort, une vieille chrétienne qui priait.

Nice, octobre 1927.

GUILLAUME GAULÈNE.

DEVANT LA "BRESSARELLA"

du D^r CÉSAR ROUX

Avec des frissons d'or, les pins chantent au vent,
Et le golfe houleux, parfois couvert d'argent,
Et fourmillant parfois d'étoiles scintillantes,
M'apparaît tout mouvant de la forêt mouvante.

Du trait qu'à l'horizon inscrivent les flots bleus
La vague accourt rythmique en des sursauts neigeux
Et sur les bords rocheux où l'écume bouillonne,
En de grands chocs brisés, les lames tourbillonnent.

Tout est changeant sans fin. Dans l'eau qui m'éblouit
S'enchâssent des douceurs de lapis lazuli
Et je sens se mêler à des moiteurs marines
Humant l'iode un air sec embaumé de résine.

10 Juillet 1927, Saint-Jean-Cap-Ferrat.

LOUIS CAPPY.

Li Pauri Gèn

(*Fantasia filousofica après un bouon past*)

Se garden en lou couor un pau d'umanità,
Lou deven au couor d'or de la souca :
 Lou bouon vin recrea la bouca
 E nen douna la siéu bountà ;
 Fa naisse la bell'alegrïa,
Rende coumpatissènt e generous,
E se, de fes, pensen ai malurous,
Es en beven una vieia boutïa.

Ma qu di *malurous* voù pas soulamen dire
Aqelu que n'an pas lou soù,
Que van durmi sensa lansoù,
Su la dura, au pen d'un bari,
Aqelu que souven n'an ren
A si metre souta la dènt
E disputon lu ouos ai gari...
Lu pu malurous, au countrari,
Lu pu paure dei pauri gèn...
Soun aqelu... *qu'an troù d'argèn !*

Soun da plagne, crese-lou bèn,
Aqelu que an troù d'argèn !
Car, s'an d'escut lu cofre plen,
An de souci plena la testa,
Pèr elu l'i a pas jou de festa,
La siéu vida, ès una tempesta,
Perdon l'esprit e l'apetit
E la paou lu rend'abrutit.

Se duermon, de pantai terrible
Li fan un lansoù de malur
Audon de dioù invisible,
E de fantome, de voulur,
Tremouolon, la paou lu drevia
Plen de sudou, lu uès batut,
E lou terignoun dei escut
Gingina en li siéu auriha.

Ah ! li pauri, li pauri gèn,
Aqelu que an troù d'argen !...

Se devon viajà un pau luen,
Calculon pèr noun pagà rèn :
Li voitura' ès una foulia !
Lu tramway soun bèn car tamben !
Faran pu lèu doui oura' à pen,
A si fa petà li cavia,
Pèr faire' un pau d'ecounoumïa,
Lu malurous qu'an tròu d'argèn !...

Quoura d'un soù lou pan aumènta
La paoù de la fam lu tourmènta,
E si veon mouri doù fam
Davan d'una crousta de pan !...

Se bassa lou cours de la rènta,
Si crèson deja rouinat,
A la misèria coundanat,
La siéu anima si lamènta
E lu pensié que lu spaventa
Es de si vèire à l'espitau
Crepà couma de paure diàu !...

Ah ! li pauri, li pauri gèn
Aquelu que an tròu d'argèn !

Caminon mé la testa bassa,
Toujou inquiet, toujou febrous,
Lou nas au soul e farfouious
Couma s'en van lu can de cassa.

Passa, de fes, un group d'ouvrié
Que venon de feni jornada
E que si rion voulountié
Embé li fiha en passejada.
Soun ric de la siéu bell'umour,
Canton la vida e l'amour,
E n'an d'autre souci en testa
Que calignà, faire la festa,
O de manjà emb'apetit
La bouoña soupa de famiha,
Ensen m'un moussèu de buït,
En l'arousan d'una boutiha.

De lu audi rire e cantà
Couma d'enfan en libertà
Li pareisse estraordinari
Ai malurous miliounari,
E regarjon d'un uei jilous
De paure qu'an l'aria urous.

Lou pensié li es jamai vengut
En la siéu testa ramoulida
Que n'es pas lu mouloun d'escut
Que fan lou bouonur de la vida.

Ah ! plagnen de gran couor, plagnen,
Lu malurous qu'an trou d'argèn !...

MOURALITA

De la riquessa' ès lou castic
De noun counouisse l'alegrïa,
Li a pas besoun d'estre bèn ric
Per manjà un pau d'estocafic
Ensen mé quauqu bouoi amic.
La vida sènsa fantasïa,
Sènsa' amour, sènsa pouesïa,
E que n'a que l'argèn pèr but,
Es veuïa coum' uña boutiha
Que jitas quoura' avès béugut.

La sagessa' ès en la foulïa,
Tant que pouden cou' profità
Doù tèms que tan vitou n'empouorta ;
Ai souci cou' serrà la pouorta,
Sierve' à rèns de si tourmentà :
Qu sau bèn vièure bèn si pouorta !

Es en lu bras de la Beutà,
Es en lou fount de la Boutiha
Que trouvan la felicità :
Ès ric qu sau si countentà
De bouon vin e de belli fiha !...

JAN RÉGIS.

Doui frema e un'auca fan un marcat.

Ceñ qu'es à la jaïña aparten au pastre.

Le Conventionnel Henry-Larivière à Nice

Nice, de par sa situation géographique, a été de tous temps le refuge rêvé des exilés politiques : émigrés fuyant la tourmente de 1789, bonapartistes traqués par la terreur blanche, ultras chassés par les trois glorieuses, républicains de 1848 bannis par le coup d'Etat du 2 décembre. Tous trouvèrent à Nice un séjour calme et tranquille où ils purent sous l'œil bienveillant de la police sarde travailler tout à loisir à conspirer et à intriguer contre les gouvernements qui les avaient bannis.

La Révolution de 1830 eut pour Nice ce résultat qu'un assez grand nombre de Français, appartenant pour la plupart à la noblesse légitimiste, vinrent s'y fixer. Complots, papotages, intrigues. Des salons s'ouvrent, des idées s'échangent, la noblesse carliste trouve partout le meilleur accueil. Le gouvernement sarde a vu, d'ailleurs, non sans crainte, les trois couleurs remplacer les fleurs de lys et s'il n'encourage pas ouvertement ceux qui rêvent à la chute de Louis-Philippe, il ferme les yeux et laisse faire. Nice devient un foyer d'agitation carliste. Le remarquable travail de M. Georges Doublet sur *Nice dans l'équipée de la Duchesse de Berry* (1) le démontre nettement.

On danse chez la marquise de Semonville, qui reçoit tantôt les légitimistes, tantôt les orléanistes ; chez le marquis de Montholon, où ne fréquentent que les ultras, Raoul de Montmorency, duc de Blacas, duc de Duras et tant d'autres ; chez la comtesse de Sassenais ; chez la comtesse de Venanson, dont le mari, le général Trinchieri de Venanson avait, selon l'expression de M. de Barante, « toute la jactance de l'absolutisme ». C'est un nouveau Coblenz. On danse, on rit, on s'amuse, on intrigue au son des violons et sous le ciel éclatant de Nice, toute cette noblesse fleurdelisée et bruyante, pétulante et écervelée, travaille au retour de son Roi.

A côté de ces grands noms qui évoquent la France de l'Ancien Régime, il convient de citer deux personnages qui vinrent s'installer à Nice, l'un en décembre 1830, l'autre dans les premiers jours de 1831, Sergent-Marceau et Henry-Larivière. Tous deux ont joué un rôle important pendant la Révolution, l'un a voté la mort de Louis XVI, l'autre le sursis.

(1) *Nice Historique*, 1925, septembre, octobre, novembre et décembre.

Tous deux se retrouvent à Nice, étrange ironie du sort, exilés. Sergent n'a rien abdiqué de ses idées, et il y reste fidèle. Henry-Larivière, plus souple, plus politique, a évolué, et s'il est aujourd'hui sur la terre sarde, c'est que l'homme qui fut en septembre 1792, l'un des auteurs du « serment de haine à la royauté », est aujourd'hui le plus pur des ultras.

Sur Sergent-Marceau, tout a été dit. L'étude si complète et si documentée de M. Georges Doublet (1) l'évoque puissamment. Henry-Larivière, dont la vie fut non moins curieuse, est cependant moins connue, et seuls les précieux *Souvenirs de Jeunesse* d'Henri de Montezemolo et l'article que lui consacre Kuscinski dans son *Dictionnaire des Conventionnels*, signalent son séjour à Nice en 1831. (2)

L'homme qui arrive ainsi à Nice en janvier 1831, est avocat général à la Cour de cassation, lorsque la révolution de 1830 éclate. Méprisant le nouveau gouvernement « créé, dit-il, par les Jacobins de la Basoche », il refuse de prêter serment à Louis-Philippe et préfère quitter la France. Une fois de plus, à l'âge de 70 ans, il reprend le chemin de l'exil.

La vie d'Henry-Larivière est plutôt mouvementée.

Originaire de Falaise, dans le Calvados où il est né le 6 décembre 1761, il fait ses études de droit et exerce la profession d'homme de loi lorsqu'il est élu en 1791 député du Calvados à l'Assemblée législative. Il compte alors parmi les plus patriotes et les plus exaltés de l'Assemblée. Dès le mois de décembre 1791, il appuie les conclusions du rapport de Guadet, qui tend à mettre en accusation les gentilshommes, auteurs du complot royaliste de Caen, et le 3 septembre 1792, il soutient la motion de Chabot et d'Aubert-Dubayet sur le serment de haine à la royauté. « Nous jurons, s'écrie-t-il, par tout ce qu'il y a de plus sacré, que jamais, de notre consentement, aucun monarque, ni étranger, ni français, ne souillera le sol de la liberté ! »

Mais ses idées ne tardent pas à évoluer. Lors du procès de Louis XVI, il vote pour l'appel au peuple, pour la détention pendant la guerre et l'exil à la paix et pour le sursis à l'exécution.

Le 13 avril 1793, il vote la mise en accusation de Marat, et le 2 juin il est décrété d'arrestation pour avoir pris la défense de ses collègues contre le maire de Paris, Pache. Il prend la fuite, se réfugie à Caen, et il est mis hors la loi. On relève son passage en Normandie, en Bretagne et en Guyenne,

(1) Georges Doublet : « Sergent Marceau à Nice », *Nice Historique*, 1926.

(2) Henri de Montezemolo : « Souvenirs de jeunesse », par un gentilhomme piémontais, Turin, 1883.

et cette vie errante, où l'on couche tantôt dans les granges, tantôt à la belle étoile, et où l'on ne peut compter que sur la pitié de quelques bonnes âmes, ne prend fin qu'après le 9 Thermidor. Henry-Larivière respire enfin. Il sollicite sa réintégration et il est réadmis à siéger le 18 Vendémiaire an III (8 mars 1795) sur le rapport de Merlin de Douai, et malgré les protestations de Lecointre qui l'accuse de royalisme. Accusation justifiée, car désormais son attitude à la tribune est nettement anti-républicaine. Il demande l'arrestation de tous ceux qui ont occupé des fonctions avant le 9 Thermidor. Il dénonce Carnot et il dénonce Lindet. Membre du Conseil des Cinq Cents, il est considéré, par la jeunesse dorée comme l'un des ennemis du Directoire. Il est, en effet, l'un des chefs du parti de Clichy. Porté sur la liste des députés à déporter, il prend la fuite le 19 Fructidor, gagne Neufchâtel, en Suisse, puis passe à Londres où il s'attache à la personne du duc d'Artois. Il ne rentre en France qu'après 1815 et devient avocat général à la Cour de cassation.

Tel est le personnage que les vicissitudes de la politique conduisent à Nice, en janvier 1831. Il ne s'y fait pas remarquer, menant une vie calme et paisible. Mais ceux qui purent l'approcher ont conservé le souvenir de son caractère fougueux et emporté, de son enthousiasme pour la branche aînée des Bourbons, de sa parole abondante et élégante et de son érudition. « C'est, dit M. de Montezemolo, un causeur d'un « charme irrésistible, et on l'écoutait avec plaisir évoquer des « heures durant toute l'époque révolutionnaire. » (1)

La vie a des hasards curieux. Henry-Larivière et Sergent-Marceau qui s'étaient combattus aux temps héroïques et lointains déjà de la Convention, se retrouvaient vieillis sur la terre d'exil. Si les idées d'Henry-Larivière avaient évolué, celles de Sergent étaient restées les mêmes. « Toujours froid, réservé, « conservant sur ses lèvres minces un sourire ironique et « moqueur, il défendait les actes de Robespierre et se mon- « trait persuadé que le XIX^e siècle se serait clos avec la Répu- « blique dans toutes les contrées d'Europe. »

Les deux hommes finirent pourtant par se rencontrer. C'était un soir, au théâtre. Ils se trouvèrent brusquement face à face. « Ils s'entregardèrent, l'un avec les yeux du taureau « en fureur, l'autre avec ceux du renard. » Et ils partirent chacun de leur côté.

Henry-Larivière ne tarda pas d'ailleurs à quitter Nice pour Florence, et il mourut en 1838, alors qu'il était de passage à Paris.

XAVIER EMANUEL.

(1) Henri de Montezemolo, ouvrage cité.

Une Curieuse Prière du XVII^e Siècle

[Prière efficace à l'usage des femmes, tirée des œuvres de feu le fameux Abraham de Sainte-Claire, de l'ordre des Hérémistes déchaussés, communément dits capucins en deuil, approuvée par le très Révérend Père Gilles de Saint-Grégoire, Provincial du même ordre et par d'habiles théologiens.]

Dieu tout puissant, qui avez créé la femme d'une côte d'Adam, faites-moi la grâce de ne me plus rien laisser de sa dureté ; que je ne sois plus désormais entêtée, ni endurcie ; que je plie toujours au goût, volontés et même aux désirs de mon mari. Excusez mes faiblesses et autres défauts qui sont comme inséparables de notre sexe.

Détournez de moi, Seigneur, l'esprit de curiosité, la rage des soupçons, la vanité et l'orgueil qui forment presque toutes mes pensées. Corrigez-moi de cette humeur inconstante, que notre complexion éprouve et de ces appétits désordonnés qui doivent continuellement notre âme ; surtout, préservez-moi de la médisance qui nous est aussi douce que familière. Si, par la punition que se sont attirés nos mères vous nous laissez à toutes un fond de coquetterie, que du moins, par pitié, vous m'affranchissiez dans mes vieux jours, de toutes parures ridicules.

Rendez-moi, ô mon Dieu, circonspecte dans mes discours, plus retenue dans mes jugements et donnez-moi une horreur des calomnies. Que je sois moins babillarde en compagnie, et que dans votre temple je n'aie de langue que pour implorer votre secours. Bridez-la toujours cette langue quand je me trouve avec mes compagnes, surtout quand on parle d'une plus jolie que moi. Accordez-moi la grâce de conduire telle-

(1) Cette prière a été trouvée dans les archives de l'Hôpital de la Croix qui appartient, comme chacun sait, à la très vénérable archiconfrérie des Blancs « gronfalonniers de la Sainte-Croix », fondée au mois de mars de l'an 1303. Quant au P. Abraham de Sainte-Claire « hérémite déchaussé », la « Biographie Universelle » de Feller nous apprend qu'il était né en Souabe, en 1642, qu'il prêcha souvent à la Cour de Vienne et que ses discours « avaient un caractère original et surtout plaisant. »

La prière que recélaient les archives des Pénitents blancs et à laquelle « l'Armanac Nissart » est heureux de rendre le jour, n'est pas, comme on le verra, pour contredire le jugement du biographe.

ment mes mouvements que je ne sois plus fausse prude, ni morne, ni railleuse envers personne, principalement à l'égard de mon époux avec lequel, votre Providence m'a unie. Que je révère tous les saints nœuds du mariage et que je reconnaisse humblement dans mon époux le pouvoir que vous avez donné aux maris afin que je respecte dorénavant ses ordres pour autant de lois et que je ne sois plus bizarre, boudeuse, capricieuse. Quand ma moitié m'amènera à la maison, quelques-uns de ses amis, même de ses amies, que je ne lui en fasse point la mine et qu'ils me soient tous agréables et en un mot que je n'aie plus jamais d'autre volonté que la sienne ; que je devine ses désirs par l'envie de les satisfaire et que je n'oublie rien pour lui plaire.

Seigneur, faites-moi surmonter mes impatiences et ma mauvaise humeur qui ont souvent occasionné un fracas épouvantable dans mon domestique ; que je gouverne ma famille avec bonté et douceur et que l'éducation de mes enfants fasse toute mon occupation.

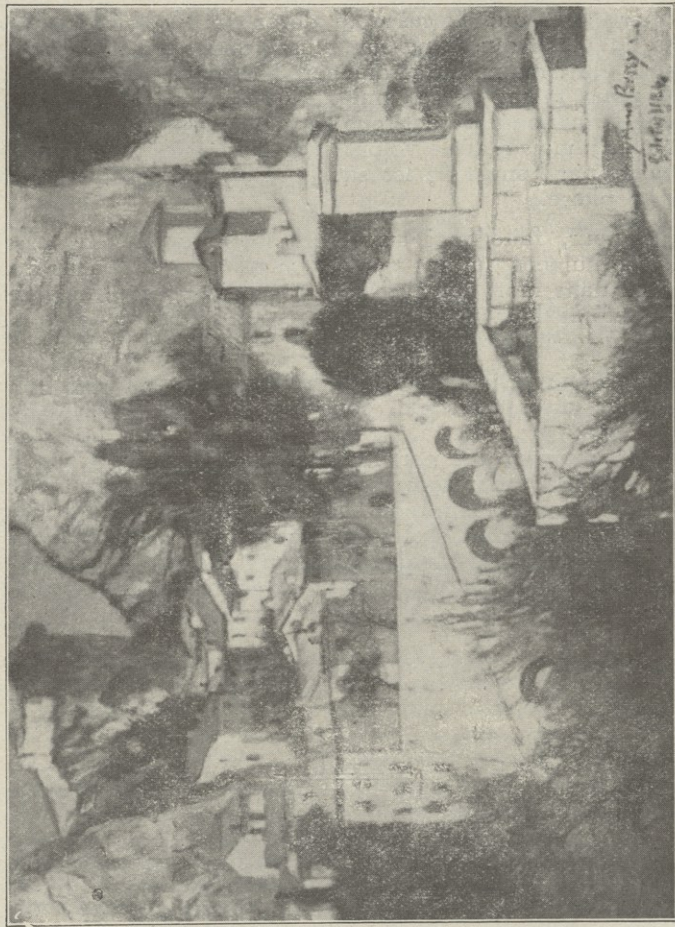
Faites encore, Seigneur, que je devienne modeste, douce, indulgente, discrète, fidèle, constante, pieuse, patiente, diligente, ménagère, droite, vraie, gracieuse, reconnaissante, docile et soumise, que par une présomption soufflée par l'esprit impur, je ne m'imagine plus que j'étais faite pour un mari plus digne de moi. Non, mon Dieu, l'époux que j'ai est incomparable. C'est à vous et à votre bonté infinie que je dois ce bonheur ; je ferai désormais tout ce qu'il me sera possible pour lui plaire en le regardant, après vous, comme mon Seigneur et Maître, comme le trésor le plus précieux de ma vie.

Ainsi soit-il !

Qu douna counseù noun presta ajuda.

Proucessà es pistà d'aiga en un mourtié.

LE VILLAGE DE GILETTE (Comté de Nice), par Henry-Marie BESSY



Expositions du Paysage Niçois, 1925
et du Cinquantenaire de la Société des Beaux-Arts de Nice, 1927.

La « Saison d'Art » à Nice

(Mars-Avril 1927)

Le 1^{er} août 1926, Louis Leydet, inspecteur général des Beaux-Arts, qui représentait son ministre à l'inauguration de la « Saison d'Art » à Digne, jeta que cette manifestation devait être suivie d'une autre à Nice. Marcel Provence, l'infatigable animateur, accueillit cette hardie proposition. Sa devise n'est-elle pas « *semper ardens* » ? Trop de succès chantaient la gloire de la fédération des « Saisons d'Art », pour que son groupement arrêtât son effort en si beau chemin et redoutât une difficulté. Ecoutez :

Au printemps de 1925, dans le décor aristocratique et doucement pensif d'Aix, Marcel Provence glorifie les métiers d'art, les reliures des XVII^e et XVIII^e siècles. En même temps, la Société provençale de gastronomie tient ses assises et le public est reçu dans les ateliers de Paul Cézanne. Dès sa première manifestation, l'association trouve la formule définitive de son activité « pour une même durée, des expositions diverses en des cadres différents ».

Fin 1925, à Aix encore est célébrée la fête des « Santoun » modernes. Elle est accompagnée d'une résurrection des crèches anciennes. Le printemps de 1926, à Aix toujours, sont groupées une rétrospective de peinture et une exposition d'éventails des XVII^e et XVIII^e siècles. Les incunables sont mis en montre à la Bibliothèque Méjanès. Et l'on organise — idée jolie — un bal de l'éventail, des visites artistiques, un concours de ferronnerie. L'art provençal au goût du jour est l'objet d'une exposition spéciale. Des Niçois y prennent part : un meublier, Clément Goyénèche ; des graveurs sur bois, Myrrhiam Bordes et Pierre Génolhac. En août 1926, à Digne est mise en honneur cette haute Provence, au riche passé, que vide à présent l'attrance de Marseille et que banalise le passage des touristes. Forcalquier prête les plus beaux objets de son Musée, Senez ses tapisseries d'Aubusson. L'art moderne est présenté dans de vastes locaux, quinze pièces. A la fête du Costume Alpin défilent deux cents jeunes filles, parées des habits de tous les villages provençaux. L'Art gastronomique triomphe. Un banquet permet de savourer « la soupe au miel, le tortil de viande comme à Manosque, au XV^e siècle », les fromages incandescents des Alpes et des raïoles, mais quelles raïoles, à la pâte de « courge et aux noix, à la mode d'Ubaye » (1).

(1) *Mediterranea*, n° de la « Saison d'Art », 1927, p. 168.

Marcel Provence accepta donc de faire sienne la proposition de Louis Leydet, mais malgré les succès du passé, organiser une saison d'art en plein hiver, dans cette capitale qu'est devenue Nice, était une tentative pleine d'imprévu et dont l'exécution ne pouvait manquer d'être particulièrement difficile.

Tenace, Louis Leydet enleva les premiers concours. Il assura la victoire de son idée au sein du « Comité des Arts appliqués » de notre région, avec l'appui de Paul Audra, Léon Delbarre, Clément Goyénèche.

La Société des Beaux-Arts, qui devait marquer l'année même son cinquantenaire, les « Amis de Rancher » donnèrent aussitôt leur adhésion. L'exemple fut suivi par presque tous les autres groupements de Nice. L'intelligent et sensible adjoint aux Beaux-Arts de notre ville, Jean Médecin, accepta de patronner l'entreprise. Traditionalistes et artistes purent avec confiance se mettre au travail. On allait montrer au public les dernières manifestations de l'œuvre plastique, en même temps que les pieux amateurs de la province niçoise, allaient l'instruire de son histoire, de ses traditions et des merveilles de son sol.

Le 6 mars, les programmes étaient établis, les expositions prêtes. René Chapoullié, délégué du ministre, venait présider en la villa Garin de Cocconato, à l'inauguration de la « Saison d'Art », dont le Comité avait choisi pour président, Léon Delbarre. Marcel Provence en resta l'âme.

La Société des Beaux-Arts fit sa manifestation à la rue Hancy. Les criaileries des médiocres ont salué son Salon moderne dont une grosse part de succès est due au bon choix des toiles fait à Paris par le peintre Henry-Marie Bessy, secrétaire du groupement. Avec les excellents envois locaux, c'était vraiment une confrontation actuelle. La vieille Société rompait enfin avec l'esprit de petites vanités mondaines dont elle avait été si longtemps infestée. Elle faisait bravement son devoir, son principal devoir, tenir le public d'une grande cité au courant des meilleures productions récentes, tout en écartant les coupables de méticuleux et fades chromos. Elle a mérité cet éloge définitif de Louis Leydet (1) : « Courageuse attitude d'une Société des Beaux-Arts faisant le grand pas en avant comme autrefois, à Paris, la Nationale et le Salon d'Automne ».

Ce groupement avait mis son exposition sous l'égide de nos primitifs. La pensée locale régnait parmi les organisateurs dont quelques-uns avaient été, en 1925, les artisans de l'exposition

(1) *Mediterranea*, « La Saison d'Art », 1927.

du « Paysage Niçois ». Le rétable de Sainte Marguerite de Ludovic Brea, à Lucéram, était présenté au public : « Terre « vince n'a, en outre, créé des génies et des talents que « pour les champs d'activité extérieure. Vos fils sont allés « briller à Turin ou à Paris. Quel grand Niçois pouvez-vous « citer qui ait vécu chez vous ? » Eh bien ! nous répondions. Voici un peintre qui a fait école aux XV^e et XVI^e siècles sur les rives où il naquit. Léonard de Vinci, le Pérugin ont brillé de son temps et ils n'ont pas effacé l'éclat de sa gloire encore vive.

L'attention du public fut portée sur la villa Garin de Cocconato qui, charmante et simple, sourit au soleil dans un parc. Nice ne doit-elle pas la conserver avec piété ? Tout près, des pierres géantes rappellent l'opidum de Cimiez, capitale d'une libre tribu celto-ligure. Les ruines voisines des arènes et d'un temple évoquent le chef-lieu de la province romaine des Alpes-Maritimes que ce centre devint par la suite. En face apparaît sur la plaine rose des toits de Nice, la colline à sombre verdure du « Château ».

C'est sur cette hauteur qu'après la destruction de Cimiez s'affirma une « civitas ». Loin d'Aix comme de Turin, hostile à Gênes, elle fit triompher devant les siècles, tant que les circonstances le lui permirent, son particularisme. Il n'est personne qui n'ait senti, en visitant cette villa, son obligatoire destination. Les reliques du passé niçois doivent être réunies dans ce palais situé au cœur de la province dont elles évoquent la vie (1). Il s'impose de les tirer de salles où elles ne constituent qu'un « amas », pour répéter la critique du nerveux et savoureux Henri Dinaux dans *L'Aloès*.

Une exposition d'art décoratif était présentée au public. Dans sa partie moderne, cette manifestation faisait connaître à Nice les tendances de nos jours : c'était un prolongement modeste, mais nettement caractérisé de l'exposition de 1925, où triompha, à Paris notre école de la rue de Tonduti-de-l'Es-carène ?

Il y avait là un ensemble imposant de projets de composition décorative accomplis par les élèves et quelques réalisations en matière qui avaient figuré au stand de la capitale pour y conquérir un grand prix. On notait une importante série d'assiettes niçoises montrant un exemple à suivre pour faire

(1) « La villa Garin de Cocconato... ne peut échapper à son destin de former demain avec la Villa Masséna et le Palais des Arts des Baumettes, la glorieuse trinité du vrai, du bien et du beau ». (H.-M. Bessy, Bulletin de la S.B.A.N., n° 5).

une œuvre industrielle, une vaisselle locale originale, une table en fer forgé avec plateau en mosaïque d'émaux, un divan et des chaises avec des coussins et des tapis exécutés en matière par les élèves ; une étoffe de tenture en soie, à motif de mimosas, éditée sur un modèle de l'école, par la maison Cornille de Paris, de la poterie rustique, deux voiles de Nice exécutés à l'École, sous la direction d'Henri Rattier, par impression de teinture sur soie. Un caractère esthétique tout moderne marquait ces productions, mais les formules en cours n'effaçaient pas l'originalité des tempéraments de Paul Audra et Clément Goyénèche, chargés de l'enseignement de composition décorative. Il est regrettable que des difficultés d'ordre matériel n'aient pas permis d'installer diverses pièces, orgueil du stand de Paris, le grand vitrail en émaux cloisonnés où fulgure la lampe d'Aladin, les panneaux en brique émaillée et la céramique à décoration noire exécutée d'après les techniques d'émaux antiques découvertes par Paul Audra. N'est-ce pas un devoir pour Nice de réunir ces œuvres qui révélèrent à Paris l'importance de notre mouvement artistique. Elles indiquent tout un programme de décoration inspiré des éléments locaux. En effet, l'enseigne en fer forgé du stand était un palmier stylisé et ses murs étaient décorés à fresque, en harmonie grise et rose. Ces tableaux représentaient des visions de notre campagne, un premier plan d'eucalyptus, d'agaves, de yuccas, avec un lointain de villages hissés au sommet de pitons. Reconstituons cet ensemble au Musée Masséna qui doit, avec le palais des Baumettes, enseigner l'art au lieu de se bourrer de documents.

Tout un ensemble de mobilier avait été réuni par Clément Goyénèche. Il est moderne sur les bases solides de la tradition éternelle. Au bas d'une bibliothèque des panneaux étaient décorés de sculptures en bas-relief très plat. Des paysans niçois y battaient joyeusement du tambour en des stylisations d'heureux vergers. Des proverbes étaient inscrits, dont ce délicieux cri d'allégresse, où chante le plaisir de vivre jusqu'à aimer la loi du pénible labeur : « Chiéu !... Chiéu !... qu travaia viéu !... ». Tout différent, un autre artiste du Comté, Nicolas Muratore montrait des meubles à lignes rudes et sobres, aux grandes masses vides. Nous vivons à l'époque des grands rapides et des automobiles vertigineuses. Pouvons-nous venir chez nous vêtus de cuir ou de peaux de bête en des salles qu'illumine tout à coup brutalement le jour électrique pour nous asseoir sur des fauteuils Louis XV ? Mais Nicolas Muratore se voue peut-être à l'excès. Ne pourrait-il, par exemple, dans le mobilier d'un salon laisser un coin où s'enfoncerait comme une de ces alcôves des anciens logis. Un réduit discret,

y abriterait les souvenirs intimes et ceux des aïeux, si souvent le plus sûr de notre force. Ainsi nous vivrions avec notre temps, ce qui est la chose essentielle, mais avec une note attendrie pour le passé inoubliable et indestructible.

Charles Méreu avait mis en montre un clair boudoir. Des plaques d'acétocellulose, d'un compartimentage harmonieux, en couvraient les murs et le plafond. Nous revîmes ces reflets moirés que prodigua l'exposition parisienne de 1925. Et l'ensemble, avec peu de meubles aux lignes simples, charmant quand même, était bien loin des petites pièces coquettes du XVIII^e.

Sur les meubles de Goyénèche et de Muratore étaient posées des œuvres de langue niçoise. Dans les salles de Garin de Cocconato s'affirmait donc encore la pensée locale. *Dapè dóu Fougueiroun*, de Jules Eynaudi, était là. Bien des visiteurs s'arrêtèrent un instant, curieux avec lui, de notre parler. Et c'est justice. Jules Eynaudi n'est-il pas un de nos littérateurs qui réagissent le plus contre la tendance des écrivains dialectaux actuels. Ils bâtissent des phrases pour la recherche des vieux mots, ce qui est faire mal à propos labeur de dictionnaire. Si Jules Eynaudi écrit, c'est qu'il a d'abord, en vue son récit. Sans tomber dans le travers de ses contemporains, qui vicie absolument leurs productions, il attaque son sujet « dans un langage fait tout ensemble d'originalité piquante et de robuste verve qui va droit son chemin » (1).

Pierre Isnard, président des « Amis de Rancher », avec ceux de son groupement avait élaboré le programme de la « Commission des traditions locales ». Ils firent œuvre excellente. Pour les louer, il est bon de répéter ces mots du docteur César Roux, commissaire de cette section de la « Saison d'Art », au banquet de clôture :

« Entre deux mouvements traditionalistes, l'un qui voudrait être populaire, l'autre, qui vaguement teinté de littérature, ne prend pas sa racine profonde dans notre âme propre, le mieux ne serait-il, pour donner le ton aux fêtes locales et exalter l'amour du terroir, de commencer chaque réunion par des évocations d'histoire et le rappel des pages de ceux qui célébrèrent notre incomparable lumière : Guy de Maupassant, Jean Lorrain, notre Victor Emmanuel et ceux d'aujourd'hui issus de notre pays riche d'artistes, épris de lui et dont je laisse à l'avenir le soin de marquer les noms. » (2).

Ces assemblées populacières nous furent épargnées où, sous prétexte de traditions, des gens gambadent de n'importe

(1) *L'Eclairer du Soir*, F. Cottalorda, 6 mai 1922.

(2) *L'Eclairer de Nice*, 4 avril 1927.

quelle façon, n'importe où et avec n'importe quel air. Nous fûmes délivrés de ces arriérés qui veulent prolonger dans notre grande cité des réjouissances de gros village.

Le docteur ès-cuisine Henry Heyraud rassembla ses hôtes pour un déjeuner de plats locaux au Pré Catelan. Le repas fut suivi de la « Présentation de Nice » par Pierre Isnard. Cet érudit conduisit ses auditeurs à la terrasse du jardin des moines, à ce belvédère qui assista aux doux loisirs de la famille séraphique et vit les généraux de Louis XIV suivant les opérations d'encerclement de Nice. Il montra la mer, notre cité, les restes de son agreste banlieue et les grandes Alpes blanches. Toute l'histoire du Comté fut évoquée devant nous. Pierre Isnard rappela que « de tout temps notre ville, qui mieux que Rome, mérite le nom de cité éternelle, a été habitée ». Des obscures époques des niçois négroïdes à l'invasion actuelle des jouisseurs cosmopolites, il nous promena à travers les siècles.

A Cimiez aussi furent présentées les anciennes rondes locales. Mme Menchi-Fighiera avec son groupement « Femina », et M. Guillaumont avec sa musique « Les Enfants de Nice », avaient donné leur concours au docteur César Roux. Il annonça : « Le soleil nous exalte et le rythme est à notre fête, « mais Carnaval n'est pas avec nous. C'est à la pure tradition « que pieusement nous revenons » (1). Dans la grisaille des vétustes pierres des Arènes évoluèrent les jeunes ballerines de vêtements bigarrés. Elles étaient dans leur cadre sous notre ciel de joie radieuse, tout près de cette place de Cimiez, où, lors des fêtes de jadis, chères à Rosalinde Rancher, chaque quartier se réunissait autour de son arbre. Elles plaisaient, mais, dans les évolutions des couples féminins, il y avait de la mollesse. Le désir, ce principe essentiel de toute vie, était absent des mouvements chorégraphiques et cela choquait.

Les vieux airs niçois sonnaient joyeusement : « Lou roussignòu que vola », « Lou festin de li Verna », « En calant de Villafranca »... Et même était charmante la douce langueur de cet « Adieu ! pauvre Carneval », qui tient un peu de notre cœur. Il ignore l'excès et veut être tendre même devant la tristesse de la mort. Le même jour, Paul Audra adressa au public, dans les Arènes, un salut aux « Primitifs Niçois », caractérisés par la véhémence et une certaine austérité de l'expression, psychologie de montagnards dans un pays radieux. C'était l'heure et l'occasion de cet hommage, devant la façade naïve du monastère qui contient une des compositions sublimes de Louis Brea, son incomparable *Pietà*. Paul Audra dit :

(1) *Essor Niçois*, n° de la « Saison d'Art », 1927.

« Ils n'effleurent rien, ils ne sont jamais lâches ni vaniteux, ni légers ; ils assurent à chaque chose l'accent de vie qui convient, qui caractérise avec intelligence, avec science, avec conscience. Ils nous donnent une leçon de vertu : détachés des vaines habiletés, ils n'ont cherché qu'à bien faire, en toute humilité et ferveur, comme leurs ancêtres Giotto et Fra Angelico, sans souci de renommée ni d'argent, ces deux vices qui désolent l'humanité. Et ils ont aujourd'hui la gloire de la reconnaissance et de l'admiration universelles. » (1)

Au Cercle Artistique du boulevard Dubouchage, dont Louis Gassin offrit gracieusement la salle de spectacle, fut organisé une fête exquise. Les vieilles chansons niçoises de notre province, que les « Amis de Rancher » recueillirent à leurs « serada », furent chantées parmi le vif coloris et le pittoresque varié de nos visions de nature chaude et luxuriante et de crêtes désolées. Les « Soci de Barba Martin » avaient produit, avec un décor spécial pour chaque chant, sa représentation animée. L'évocation était juste : les damoiseaux 1830, à taille fine, coiffés du gibus ; les plantureuses et brunes niçoises vêtues de la jupe de coutil blanche, aux raies rouges, la poitrine décolletée sous le fichu bigarré et auréolées du caïréu à dentelles. Barba Martin, le malicieux et doux paysan, portait la ceinture écarlate et le bonnet rouge. Au son de « Li Baumeta », de Martin-Saytour, défilèrent en sautant des types locaux, « la filusa, la fruchiera, lou guinguetaire, lou cassaïre, lou pescadou ». Le cadre qui les entourait était patriarcalement champêtre, évocateur de cette ancienne banlieue dont les gravures du chevalier Barberi nous disent encore la simple fraîcheur. Le grivois « Tint doù Moulin » nous présenta la « maisonnièra » et « lou moulinié ». La jeune paysanne est reçue avec empressement par le meunier et elle ne tarde pas à avoir son sac plein de « doussa farina ». Gag fit tonner la sonore « Blea », de François Barberis. Et surtout un hommage fut rendu à notre Eugène Emanuel. Léon Ponzio exécuta « La miéu bella Niça », cet hymne ému où alternent la détresse de la vie militaire, la tristesse de la hantise du foyer et la joie de se retrouver, après le danger, dans la paix et sous le meilleur des ciels. Dans son chant vibre tout le pays de Nice de rudesse anxieuse et de volupté enchanteresse ! Gag évoqua le « Fantôme Pelegrin », ce spectre tragique rôdant tout près des oasis méditerranéennes, sur les pics hérissés de ruines, qu'assaillent les brusques orages...

A la Bibliothèque municipale fut organisée une exposition de cartes géographiques. On y put suivre avec exactitude la

(1) *Mediterranea*, n° de la « Saison d'Art », 1927.

destinée capricieuse de notre Comté. En 1388, 1713, 1718, 1760, 1792, 1804, 1814, 1816, 1860, les territoires que domina Nice, ont été modifiés. Notre cité a été capitale, avec son Sénat souverain, d'une vaste province qui englobait la vallée de Barcelonnette et les deux rives de l'Estéron. Elle a été aussi chef-lieu d'un département napoléonien, dont dépendait l'arrondissement de San Remo. Aujourd'hui notre ville commande la basse Provence jusqu'à l'Estérel. Mais elle a perdu Molières, Tende et la Briga, que retient injustement l'Italie.

Le docteur César Roux, avec l'aide de Jean Santiaggi, président, et de Célestin Faraut, directeur de la Fédération du Syndicat d'Initiative, organisa des randonnées touristiques à travers le pays niçois. On suivit l'admirable Corniche entre les bizarres dentelures de la côte semée de villas claires et le lointain cendré des montagnes désertiques.

Sous la conduite de Philippe Casimir, on salua à La Turbie le trophée qui marque les triomphes d'Auguste. Il a été dressé au bord de cette ancienne via Aurelia que Gênes, en vertu de sa politique d'isolement, laissa plus tard dans un tel abandon, qu'elle finit par s'effacer.

Le docteur César Roux présenta cette imposante ruine dont Louis Romey, maire de Nice, voulut faire, en 1806, un monument triomphal à Napoléon-le-Grand (1). Le Corse génial n'a-t-il pas rêvé de gloire à son ombre, en partant pour la conquête de l'Italie, et à l'horizon flottait la vision de son île natale ?...

« Je ne veux pas vous étourdir d'évocations : les Phéniciens, qui élevèrent le temple de Baal ; les Celtes, qui aux monts proches des batailles se firent exterminer par les Romains, les flots du peuple roi, qui, sur la longue voie dallée, ne cessèrent de passer pour la conquête des Gaules et du Rhin ; les Barbares qui se précipitèrent sur les mêmes routes.

« Je vous dirai simplement qu'en ce lieu se sont croisés ensuite le territoire de Gênes, de la Seigneurie de Monaco et du Comté de Nice. La lutte n'eut jamais de trêve. Ici est une borne. Le Sénat de la Ville éternelle l'avait marquée pour la gloire d'Auguste et de ses armées. Elle l'est restée pour la gloire des peuples. Chaque nation s'est acharnée sur elle. Les Lombards l'ont saccagée. Les Génois l'ont pillée. Les Français ont voulu l'anéantir.

« Qu'a-t-elle marqué ? Une limite qu'on voulait dépasser. Je ne veux pas trancher la question.

(1) « Quelques idées sur le monument triomphal voté par le Sénat conservateur à Napoléon-le-Grand, par Louis Romey, membre de la Légion d'honneur et du Collège électoral du département des Alpes-Maritimes, maire de la Ville de Nice ». — (Nice, Cougnet, 1806).

« Amant de mon pays et de son beau parler, c'est sa frontière linguistique que je salue aujourd'hui avec émotion.

« Avec émotion aussi je suis heureux de vous présenter la terre où Théodore de Banville eut des accents sublimes.

« Certes, nul ne pourra demeurer indifférent à tant de choses. »

On monta ensuite sur le plateau Sainte-Marie, au pied du Mont-Agel. La brèche du vallon de Laghet se creuse entre les sèches arêtes qui dominant la mer et les hauteurs du Terciers. Les guerres de 1744 sont évoquées. Le 2 avril, les Français et les Espagnols s'emparent de Nice. Tandis que les Sardes se fortifient sur les montagnes des bords méditerranéens et à Peille, les envahisseurs s'empresment d'occuper le vallon de Laghet et La Turbie. Avant et arrière-gardes sont coupées. Bientôt les troupes austro-sardes sont obligées, abandonnant Villefranche, de prendre la mer sur des vaisseaux anglais et de rejoindre Oneille.

On se rendit, par Nice, à l'observatoire du Mont-Gros, que nous donna Raphaël Bischoffsheim. Devant le temple de la science que le célèbre Charles Garnier édifia, on s'intéressa à la grande coupole blanche de 95.000 kilos, à la lunette de 10 mètres de longueur, une des plus puissantes du monde. On s'apitoya de l'abandon où est laissé ce monument érigé sous le plus pur des cieux, qui s'ouvre jusqu'aux extrêmes étoiles.

Sous la direction de Georges Doublet, il y eut une promenade à travers les ruelles de notre ancienne cité. Leur pittoresque vétuste et fané s'opposait à la fraîcheur éternelle de la colline du « Château ». La verdure claire chantait au soleil son hymne vibrant et étaient effacées les pierres de l'ancienne citadelle de Nice.

Notre passé fut évoqué par le savant dont il faudrait se soucier de réunir les œuvres éparses dans tous les journaux locaux. Au palais Lascaris de la rue Droite, fut rappelé le souvenir du grand-maître de Malte, Jean-Paul Lascaris, qui construisit l'édifice au XVII^e siècle et reçut une commanderie de l'ordre, créée pour lui, à Lucéram ; les cérémonies somptueuses qui eurent lieu sous ses voûtes ; le luxe de l'ameublement dans les grands salons décorés par les fresques des Carlone, génois. En outre, il fit revivre l'ancien ghetto voisin, cet an 1799, où la fureur révolutionnaire alla jusqu'à tenter un procès à cinq juifs accusés de « manifestation extérieure du culte ». Les commissaires de police s'étaient transportés sur les toits de ce palais pour y distinguer des « pavillons », soit « terrasses avec des ramages » au haut de différentes maisons israélites. Les prévenus avaient dû établir la preuve qu'ils

n'avaient pas, en dressant ces « cabanes » entendu « exposer à leurs concitoyens des signes de leur religion hébraïque » (1).

Au Gesù, Georges Doublet signala l'intérêt artistique des stalles en bois sculpté de la sacristie, qui proviennent de l'ancienne église des Carmes, aujourd'hui Saint-Jaume. Il évoqua l'ardente Société Populaire qui dirigea durant la tourmente révolutionnaire Nice et sa municipalité. Le groupement y avait son siège et la place qui y menait était dédiée à la Réunion ; il nota ces années d'emphase où les Niçois, la veille, les plus soumis des sujets et des chrétiens, manifestèrent brusquement un plaisir à être « libres ».

A la Cathédrale, le public s'intéressa à la curieuse frise de la nef centrale où sont inscrites les initiales de nombreux chefs de la Maison de Savoie (2). L'on rêva des *Te Deum* magnifiques qui célébrèrent, durant les périodes d'occupation, les victoires de Louis XIV et de Louis XV.

Au n° 7 de la rue du Collet, le savant cicerone désigna la maison de l'historien Goffredo qu'il a retrouvée (3). L'on revêcut ces temps étranges où, avant le siège sans merci, les généraux envahisseurs, et ceux chargés de la défense, avaient la politesse exquise de faire l'échange d'une charge de vin (4).

Près de la place Garibaldi, Georges Doublet montra l'ancienne maison Laurenti. Il nous dit que le général de brigade Napoléon Bonaparte, chef de l'artillerie de l'armée de Dumerbion, y résida en 1794. Il y subit, le lendemain du 9 thermidor, en raison de ses relations avec les Robespierre, cette disgrâce passagère dont il est difficile de déterminer le caractère.

A la rue Saint-François-de-Paule, sous sa conduite éclairée, l'on visita l'église qui servit de temple décadaira jusqu'en 1799. L'on examina avec curiosité divers immeubles. Au n° 10, Dumerbion habita en 1794 ; au n° 8, propriété, en 1792, du consul d'Espagne Paul de Saint-Pierre, s'installa au mois d'octobre le général d'Anselme ; Robespierre jeune et Ricord y réquisitionnèrent, en janvier 1794, le logement destiné aux représentants du peuple en mission ; en 1800, la préfecture des Alpes-Maritimes y fut installée ; le pape Pie VII y logea, captif, en 1809, semi-captif en 1814 ; en 1821, le roi Victor-Emmanuel I^{er} s'y retira, après son abdication (5). Au n° 2, dans la partie ouest de la bâtisse qui longe la rue de la Ter-

(1) *Nice Historique*, Honel Meiss, décembre 1922.

(2) *Fert*, Georges Doublet, 1925 : « Di alcuni poco noti ricordi Sabaudi in Nizza Maritima ».

(3) *Armanac Nissart*, Georges Doublet, 1921.

(4) *Essor Niçois*, Georges Doublet.

(5) L'ancien palais royal était demeuré depuis 1792 un hôpital militaire.

rasse, le quatrième étage où, en 1796, habita Bonaparte, fêveux, ivre de gloire.

Au sujet d'une maison de la rue et qu'on ne peut identifier, Georges Doublet narra un épisode émouvant et instructif de Nice révolutionnaire qui fut particulièrement troublée. C'était dans l'appartement d'un émigré, le général sarde Thaon de Revel, qui luttait pour les rois contre les troupes de la République. En 1793, ce logis était occupé par le général sans-culotte Biron, un ci-devant duc. Son aide de camp était un fils de conventionnel régicide. Egalité, Montpensier. Quelle époque de façades hypocrites, et dans tous les camps ! Les deux officiers français s'aiderent à incinérer dans la cheminée d'un royaliste ennemi des papiers compromettants, au moment où ledit Montpensier allait être arrêté sur l'ordre des conventionnels en mission, l'abbé Grégoire et Jagot.

Au Musée d'Histoire Naturelle avait été réunie la collection des aquarelles de Vincent Fossat. Elles figuraient les poissons de notre mer, où le monde aquatique vient lui-même hiverner. Les niçois s'intéressèrent au labeur consciencieux de ce peintre, dont la Société des Beaux-Arts présentait une œuvre toute autre. C'est un carrefour de ruelles aux hautes maisons. La madone veille dans une niche. De faibles clartés au réverbère et au ciel lunaire. Des femmes éveillées dansent entre elles. Des pêcheurs coiffés du bonnet rouge font cercle autour d'elles ; l'un joue de l'accordéon (1).

Pierre Isnard prononça une allocution :

« Il est certainement peu de pays au monde qui, sous le rapport de la faune, de la flore et de la constitution géologique du sol soit aussi favorisés que le comté de Nice.

« Cette richesse exceptionnelle tient autant à la situation géographique qu'à l'orographie de cette région privilégiée placée au point où le plus puissant massif montagneux d'Europe baigne ses racines dans les eaux les plus septentrionales de la Méditerranée.

« Sur une superficie peu considérable (1 degré de longitude sur 1 degré 27 de latitude), les Alpes-Maritimes présentent toutes les phases de la vie du globe, depuis les roches cristallines et primitives du Mercantour, jusqu'aux derniers dépôts pléistocènes du Château de Nice, de Villefranche, de Monaco et de Menton.

« Notre province est placée à la fois sous l'influence des climats de l'Europe orientale et de l'Afrique du Nord, qui atteignent sur son territoire leur limite extrême, et qui, à des alti-

(1) Catalogue de la S.B.A.N. Les anciens peintres niçois 1927, page 50.

tudes variant du niveau de la mer à 3.300 mètres, se pénètrent et se combinent entre eux de mille façons différentes.

« Aussi ce pays offre-t-il des spécimens de presque tous les végétaux du monde et des représentants de la plupart des animaux de la création.

« Ceux des brûlants rivages africains voisinent, à quelques kilomètres seulement de distance, avec ceux des plaines glaciales de la Norvège et de la Sibérie.

« L'arnica, la gentiane, l'edelweiss, les saxifrages, le rhododendron, végètent non loin de l'oranger, du palmier, du cocotier et du bananier.

« La marmotte, le chamois, les grands aigles, les chocards et le lagopède alpin vivent à deux pas des lucioles, du geko et d'une foule d'animaux exotiques.

« Une végétation luxuriante tapisse les bas-fonds de nos golfes de volupté antique où, à des profondeurs allant du littoral aux abîsses, s'agite dans une lutte farouche et continuelle pour l'existence une multitude d'êtres divers, tandis que les courants marins entraînent vers la côte les animaux pélagiques les plus rares et les plus curieux. »

* * *

Le succès moral de la « Saison d'Art » a été considérable. Mais quels résultats financiers médiocres ! Pour ne citer qu'un exemple, le guichet de l'Exposition de la Société des Beaux-Arts n'a donné, dans un immeuble central, qu'une recette totale de 2.926 fr., avec des entrées à quarante sous (1). Et il faut noter que pour économiser le débours d'une aussi modique somme, les « resquilleurs » furent innombrables. Le public niçois n'a pas paru s'apercevoir qu'un ensemble unique était offert à sa vue par le nombre des œuvres, leur choix et la présentation éclairée. Ces expositions exceptionnelles étaient sans précédent. Jamais aussi les régionalistes n'avaient produit des manifestations aussi diverses, artistiques et intelligentes.

Ces fêtes de l'esprit auront-elles un lendemain ? Nous le souhaitons pour notre pays.

LOUIS CAPPY.

La Tour-de-la-Trinité, octobre 1927.

(1) Bulletin de la S.B.A.N., n° 5.

Li Nomenaja dai Pahis Nissart

ou Sobriquets des Populations du Comté de Nice

Les sobriquets et les surnoms sont des appellations ajoutées par le peuple aux noms propres des individus ou des collectivités. Mais les sobriquets (*Nomenaja*), diffèrent des surnoms, en ce qu'ils contiennent toujours une pointe d'ironie à l'adresse de ceux à qui on les descerne.

La malignité publique s'est toujours plu à donner des *Nomenaja*, mais c'est aux âges primitifs et encore rustiques des peuples que cet usage fut le plus répandu.

Nous le rencontrons chez les Grecs où l'on voit les personnages d'Homère se gratifier d'appellations souvent très grossières.

Nous le retrouvons chez les Romains où la coutume était d'ajouter toujours un *Cognomen* aux noms des personnes.

Certains de ces *Cognomen* étaient peu flatteurs pour ceux à qui on les infligeait. Ainsi, un Calpurnius fut surnommé *Bestia* (Bête) ; un Scipion fut appelé *Asina* (Anesse). Faut-il rappeler les glorieux *Cognomen* de *Cocles* (Borgne) infligé à Horace, de *Scævola* (Sinistre, Méchant) décerné à Muscius, de *Torquatus* (Porteur de Collier) donné à Manlius, de *Cicero* (Verrue) porté par Marcus Tullius, etc... ?

Au Moyen-Age le peuple accolait, fréquemment, des sobriquets aux noms des grands seigneurs et des puissants de la Terre. C'était le seul moyen qu'il avait de se venger de leur oppression.

Cette manie est restée très répandue dans notre région.

Un défaut corporel, un travers, un ridicule, une étourderie, une prétention déplacée, un mot échappé maladroitement, suffisent pour attirer sur un homme ou sur toute population un *Cognomen* indélébile qui finit par remplacer et effacer complètement son véritable nom.

Des familles, des corporations, des sectes religieuses, des partis politiques, des villages, des villes, des peuples et des nations, eurent des sobriquets qu'ils conservent encore.

L'esprit observateur et toujours en éveil des Niçois a tôt fait de découvrir le défaut physique ou moral qui leur permet d'appliquer immédiatement un surnom ironique et, souvent même, spirituel.

Leurs *Nomenaja* sont parfois de véritables trouvailles. Elles constituent souvent à elles seules un portrait de ceux à qui elles s'appliquent beaucoup plus fidèle, et précis que la description la mieux détaillée que l'on pourrait en faire.

Les hauts fonctionnaires, les autorités municipales, les personnes les plus en vue de Nice et du Comté eurent leurs surnoms. On pourrait en donner une très longue liste. Les saints eux-mêmes n'en furent point exempts. (Saint-Joseph, par exemple, est surnommé le *Bignetaire*, parce qu'il est d'usage dans la région de manger des beignets en son honneur, le jour de sa fête, le 19 mars.)

Les partis politiques eurent aussi leurs sobriquets. Ceux du *Ris* et du *Pebre* sont restés célèbres dans l'histoire de Nice.

Les peuples voisins n'échappèrent pas non plus aux traits accérés de notre ironie. Les Français étaient pour nos pères des *Fajou* et les Italiens des *Mangia-polenta*. Les Provençaux étaient des *Puorc-en-sau*.

Nous appelions cependant plus particulièrement : les Grassois des *Pastissier* ; les Antibois des *Nega-vesche*, des *Figon* ; les Vençois des *Brüha-buon-Diu*.

Les habitants de Vallauris étaient des *Pignatiers*, ceux du Cannet des *Cann...ailha*, ceux de Villeneuve des *Cugüu*, des *Granuilher*.

A la Colle se trouvaient les *Saculier* ; à Saint-Paul les *Cuole-lonc*, les *Testa-d'Arenche* ; à Tourrette-sur-Loup les *Lentilhes* ; au Bar les *Cugüu*.

A Saint-Jeannet (*Pahis de li Masca*), il y avait les *Krumir*.

On interpellait les Cagnois en leur disant : « *Es pa verai ch'ün puorc es està tres an per Mera ?* »

Mais les Niçois ne s'oublièrent pas eux-mêmes.

Les sobriquets des habitants des villes et des villages de notre Comté sont quelquefois grossiers et peu flatteurs pour les populations qui en sont affectés.

Celles-ci ne s'en sont d'ailleurs jamais émues, car elles savent que le travers ou le défaut d'un seul individu rejailit souvent sur tous ses concitoyens et attire quelquefois sur toute une région un surnom indélébile bien injuste, mais qui n'entache en rien sa réputation. « Une hirondelle ne fait pas le printemps pas plus qu'une femme rousse n'implique que toutes les femmes de son pays soient rousses. »

I. — VALLEE DU PAILLON

Déjà aux époques proto-historiques nos ancêtres les Védiantins qui habitaient la Vallée du Paillon avaient reçu le surnom de *Capillati* (Chevelus) à cause de leur grande et belle chevelure.

NISSA (*Nissart*) : *lū Caga-blea*.

Dans les temps modernes, leurs descendants, les *Nissart* (Niçois) sont connus sous le nom de *Caga-blea* tout simplement parce qu'ils aiment la *Blea* ou Blette (*Beta vulgaris*), légume rafraîchissant qui constitue la base de toute une série de mets locaux délicieux.

La *Blea* est généralement acide et aigrelette dans les autres régions, aussi ne la mange-t-on que très rarement et seulement mêlée à l'oseille. Elle est au contraire excessivement douce dans nos campagnes sauf bien entendu au moment de sa floraison (*Qu'ora es montada*), ou lorsqu'elle est cultivée sous des orangers ou des citronniers.

Son acidité relative disparaît cependant, si l'on a soin de couvrir de sel les feuilles que l'on veut employer et de les laisser ainsi macérer pendant quelques heures.

Hachée grossièrement elle constitue la farce ou *implün* des capons, des *barbagiuau*, de la *turta de blea* et des rajola.

On en confectionne aussi d'excellents potages.

Leurs côtes mitonnées, peuvent rivaliser avec celles des meilleurs cardes.

Enfin la pharmacopée populaire niçoise nous enseigne que l'on prépare avec ces feuilles des cataplasmes émollients et qu'on les utilise pour panser les plaies et les vésicatoires.

Il appartenait à un poète du terroir : François BARBERIS, de célébrer comme il convenait dans une chanson devenue vite populaire les vertus de cette *planta cerida* pour laquelle les Niçois ont cette prédilection qui justifie si bien leur sobriquet.

Les habitants des divers quartiers de Nice, de ses faubourgs, de sa banlieue ont aussi leurs noms particuliers. Ceux du Port s'appellent des *Purtier* ; ceux de la Bourgarde des *Burgadin* ; ceux de Cimiez des *Simairou*, etc...

Mais ce ne sont point de véritables surnoms, mais seulement des appellations tirées des quartiers qu'ils habitent. Cependant à cause de leur humeur vindicative ceux de la Place Garibaldi (anciennes place et rue Victor) portent le sobriquet de *Corsu*.

Nous savons aussi que les populations de la campagne niçoise étaient désignées sous le nom de *Petu*, de *Testa-verdi* et de *Pagan* ou *Paghin-de-pagüs*.

Petu est, on le sait une corruption du nom latin *Petrus* qui signifie « Pierre ». Comme ce prénom est très répandu parmi les populations rurales niçoises on a fini par appeler *Petu* tous les paysans.

Li testa-verdi (têtes vertes ou mauvaises têtes) désigne surtout les jeunes gens de nos campagnes souvent bambocheurs, qui aimaient à courir de festins en festins.

Enfin, *Pagan* ou *Paghin de pagüs* était un juron que les paysans avaient l'habitude de proférer et qui leur est resté comme sobriquet.

Il eut été intéressant de connaître les *Nomenaja* des habitants des divers quartiers de Nice et de sa banlieue comme *Cimiez*, *Gairaut*, *le Ray*, *Saint-Pierre d'Arène*, *Saint-Isidore*, etc..., il ne nous a été possible de recueillir jusqu'à présent que les suivants :

MADALENA (*Madalenenche*) : *lü Babi*, *lü Ballarin*,
li Turta de blea.

A cause de la situation de la Madeleine dans un vallon humide où le soleil pénètre peu, les habitants de ce quartier portent le surnom de *Babi*. On les appelle aussi les *Turta de blea* à cause de leur prédilection pour cet entremet niçois et les *Ballarin* à cause de leur amour pour la danse.

ABBADIA SUPERIORA (*Badienche*) : *lü Stassionari*.

Lü Stassionari était le sobriquet sous lequel on désignait les niçois de l'Abbadie supérieure, sans doute parce que leur quartier est situé dans une impasse où il est impossible de faire aucun progrès.

ABBADIA INFERIORA (*Badienche*) : *lü Colognier*.

Ceux de l'Abadie inférieure étaient des *Colognier*. C'est dans ce quartier, en effet, que demeurèrent les derniers tisserands de la région.

ARIANA (*Arianenche*) : *lü Betos*.

Le surnom des « *Arianenche* » ou habitants de l'*Ariane* était *lü Betos*. La raison en est certainement que ce hameau de Nice est situé dans le limon ou « *beta* » provenant des nombreux ruisseaux ou « *rajana* » qui descendent des collines voisines pour se jeter dans le Paillon tout proche.

On sait que de « *Rajana* » vient le nom d'« *Ariana* » que l'on devrait orthographier « *la Rajana* », de même qu'on devrait dire : « *lü Rajanenche* ».

Certains auteurs prétendent aussi, et leur thèse est fort admissible, que ce riant quartier de Nice fut autrefois habité par des disciples d'Arius appelés Ariens ou Arianistes auxquels il doit son nom.

Vers l'an 318, en effet, un prêtre d'Alexandrie nommé Arius prétendit que Jésus-Christ était un être créé et par conséquent inférieur à Dieu le Père.

Cette opinion fut condamnée par les conciles d'Alexandrie, en 320 et de Nicée, en 325 et son auteur mourut, subitement en 336. Elle fit cependant beaucoup de progrès au point qu'en 337, l'empereur Constantin se fit administrer le baptême selon le rite d'Arius. Sous le règne de Constance, en 350, Rome eut même un évêque arianiste. Cette doctrine se répandit aussi chez les Goths, les Vandales, les Suèves, etc...

Combattue par les orthodoxes cette hérésie disparut chez les Romains au V^e siècle. Mais elle persista, jusqu'au VI^e siècle, chez les Bourguignons et, jusqu'au VII^e siècle, chez les Lombards, qui l'avaient réintroduite en Italie et probablement dans notre région.

Les Arianistes niçois auraient élevé un temple dans le quartier de Nice qui porte aujourd'hui leur nom et qui se trouvait suffisamment écarté de la ville pour leur permettre de célébrer tranquillement leur culte.

Les Arianistes, ou tout au moins, au XII^e et XIII^e siècles, les Albigeois, qui professaient des doctrines analogues, étaient couramment appelés des « anti-trinitaires ». Ce fut donc pour protester contre ces sectaires que les orthodoxes ou « trinitaires » s'établirent, dit-on, en face, sur l'autre rive du Paillon et y construisirent le village qu'ils nommèrent « Trinité ».

Dans son ouvrage sur la *Ville de Nice pendant le I^{er} siècle de la domination des Princes de Savoie*, page 262 (les jeux, la religion, les sorciers, les hérétiques, CAIS DE PIERLAS s'exprime ainsi au sujet des Arianistes niçois :

« Un fait curieux est celui de trouver encore le souvenir de « la secte d'Arius ; en 1431, l'expression *Arrian*, dite à « l'adresse de frère Antoine-André, alias BOYS de l'ordre des « Dominicains, est considérée comme injure grave et multée « de 30 sous. »

TERNITA-VITOR (*Ternitaire*) : *lü Bögadier* ?

Les « *Ternitaire* » eux, n'eurent pas de sobriquets, pas plus d'ailleurs que les habitants du hameau de Laghet (les « *Laghetan* »).

Faut-il admettre comme exact celui probablement récent de *Bögadier* qui serait dû à l'établissement, depuis de longues

années déjà, du grand quartier général des blanchisseuses niçoises, dans la région de la Trinité-Victor ?

DRAP (*Drapenche*) : *lū Rognos, lū Ciarpin, lū Generos, lū Caga-fajou.*

En revanche leurs voisins les « *Drapenc* » ont plusieurs surnoms. On les appelle surtout de *Rognos* peut-être à cause de leur mauvais caractère et de leur habitude de grogner et de murmurer (*de rognar*), mais très certainement aussi parce que la galle, l'eczéma et même la lèpre, que nous désignons à Nice sous le nom de *Rogna* sévissaient dans leur pays. C'est pour la même raison qu'on les surnomme également les *Ciarpin*.

Leur caractère accueillant et hospitalier, celui surtout de leurs filles réputées généreuses de leur corps, leur valut le sobriquet de *Generos*. Certains cependant affirment qu'on les nomme ainsi par ironie parce qu'ils possèdent le défaut opposé à la vertu que leur suppose cette « *Nomenaja* ».

On sait enfin que Drap est un pays très fertile où les légumes, les haricots surtout, poussent à merveille. Ses habitants s'en régalaient naturellement ; de là leur sobriquet de *Caga-fajou*.

CANTARON (*Cantaronier*) : *lū Cuilhas, lu Cuilhui.*

Les habitants de Cantaron sont affligés du surnom peu flatteur de *Culhas* ou de *Cuilhui* (les nigauds), à cause de leur simplicité, de leur débonnaireté et de leur crédulité souvent par trop grandes.

PEILHA (*Peilhasche*) : *lū Rouba-bou, lū Verbi-potens, lū Avucat, lū Barduhi.*

Les *Peilhasc* ont reçu plusieurs sobriquets. Ils sont surtout connus tantôt sous celui de *Rouba-bou* ou dérobe bœuf, tantôt sous ceux de *Avucat* et de *Verbi-potens*, c'est-à-dire, beaux parleurs ; tantôt enfin sous celui de *Bardu* et de *Barduhi* ou Martinet.

Les Peillois furent les Albanais des Alpes-Maritimes. Ils pillaient les habitants des communes voisines et ils poussaient leurs incursions jusqu'à la campagne de Nice dévalisant les étables dont ils volaient surtout les bêtes de trait et les bœufs, d'où leur surnom de *Rouba-bou*. Ils voyageaient toujours par le sommet des collines, pour être en plus grande sécurité et afin d'apercevoir plus facilement ceux qui auraient pu les poursuivre pour leur arracher leur butin.

Si les habitants de Peille se sont corrigés de ce défaut dû sans doute à leur misère et à la pauvreté de leur pays, ils en ont par contre conservé un autre : celui d'avoir le verbe haut, d'où leur

surnom de *Verbi-potens* et de prodiguer volontiers des conseils au point que *Avucat de Peilha* est devenu synonyme de conseiller.

On rapporte que sur la porte du village de Peille était gravé ce distique :

« *Pelia verbi potens, nigris condita saxis*
« *A verbo, rpto, cepit origo tua.* »

que l'on peut traduire ainsi :

O Peille au verbe haut, construite en pierre noire,
Par la langue et le vol commença ton histoire.

On sait aussi que ce village est entouré de rochers élevés, dans les fentes desquels se logent et nichent de nombreux martinets appelés *Bardu* et *Barduhi* par les Peillois. Il n'en fallait pas davantage pour faire donner à ceux-ci le surnom de *Bardu*.

PEILHON (*Peilhonnenche*) : *lû Farasson*.

Les habitants de Peilhon reçurent le sobriquet de *Farasson* très certainement à cause de leur habitude de s'éclairer avec des *calen* et d'autres lampes à huile, dans lesquels ils plaçaient, en guise de mèches, des *farasson* ou morceaux de coton, de laine ou d'étope roulés.

Divers dictons présentent les gens de Peilhon et ceux de Peille comme très misérables et en même temps peu avisés.

On dit, en effet, que :

« *Entra Peilha e Peilhon non puscheron maintenir ün cugusson e che se Contes non li agiüdava lu cugusson li petava !* »

Et encore que :

« *Entra Peilha e Peilhon non puscheron arrestar ün limasson e che se Blausasche non li agiüdava lu limasson li scapava !* »

BERGHEA (*Berghean*) : *Lû Embetat*.

Les *Berghean* (*sütran*) doivent leur surnom de *Embetat* (les embourbés) à la situation et à la nature argileuse du sol de leur région.

BLAUSASCHE (*Blausaschier*) : *lû Planta-agüilha*.

Les *Blausaschier*, qui viennent de s'émanciper et de constituer leur hameau, jusqu'ici dépendant de Peille, en commune, sont surnommés *lû Planta-agüilha* (plante-aiguilles) parce qu'ils semaient, dit-on, des aiguilles à coudre dans l'espoir de les voir germer et de récolter des aiguilles à tricoter et même des barres de fer.

Naïveté et avarice, que consacre d'ailleurs le dicton suivant :

« *Anas veire lû Blausaschier ch'embe d'agüilha han fà de plantier !* »

TUET DE L'ESCARENA (*Tuetan*) : *lüt Martolier*.

Les habitants de *Tuet de l'Escarena* s'appellent des *Martolier*, probablement à cause de l'existence de nombreuses *Martola* (martes) dans la région ?

ESCARENA (*Escarenasche*) : *lüt Tailha-borsa, lüt Gen de cadena, lüt Barbetaire*.

Leurs voisins les *Escarenasc* étaient des *Tailha-borsa*, des *Gen de cadena* ou encore des *Barbetaire*. Ces sobriquets leur furent valus par les exploits de quelques bandits qui rançonnaient les voyageurs traversant le territoire de leur pays, notamment au col de Braus, où s'arrêtaient les relais. Sous la Révolution, les paysans de l'Escarène volaient les montures des convois français qui se rendaient en Italie, et c'était, dans leur esprit, un simple et juste rendu pour toutes les réquisitions dont ils avaient été victimes de la part des armées françaises.

LUCERAM (*Luceramenche*) : *lüt Panissier, lüt Mangia-polenta*.

Tout près d'eux les gens de *Lucéram* étaient surnommés les *Panissier* et quelquefois les *Mangia-polenta*, parce qu'ils se nourrissaient presque exclusivement de *panissa* et de *polenta*, qui, on le sait, sont confectionnées les premières avec de la farine de pois chiches et la seconde avec de la farine de maïs, dont ils faisaient, chaque année, d'abondantes récoltes.

GRAVA DE PEILHA (*Gravenche*) : *lüt Betos*.

A cause de la nature argileuse de leurs terrains, les populations de la *Grava de Peilha* portent le sobriquet de *Betos* (vaseux) tout comme les niçois de l'Ariane.

VERNEA (*Verneasche*) : *lüt Pautier*.

Pour la même raison celles de la *Vernea subrana* sont des *Pautier* (boueux).

SCLOS-DE-CONTES (*Sclossian*) : *lüt Süperbi*.

Les habitants de *Sclos-de-Contes*, à cause de leur arrogance, s'appellent *lüt Süperbi* (les orgueilleux, les fiers).

CONTE (*Contès*) : *lüt Tremp'oli*.

Les *Contès* sont, dit-on, retors et parfois fraudeurs.

Ils connaissaient l'art de mélanger de l'eau de mauve bouillante à l'huile que leur région produisait cependant en abondance, ce qui leur valut le sobriquet de *Tremp'oli* (mouilleur d'huile).

LE VILLAGE DE CONTES

par Francine CAPPATTI



Exposition du Paysage Niçois, en 1925.

Ils passaient aussi pour très malin et l'on disait qu'il fallait quatre Génois (gens cependant très rusés) pour tromper un Contois :

« *Cau catre Ginuhès per engannar un Contès* ».

On disait cependant aussi :

« *Per cuilhonar un Ginuhès coù sette Giüdiu e ün Contès* ».

On dit encore d'eux : « *Han pilhat lu diau au vische* » (ils ont pris le diable à la glue), alors que les gens de Coaraze, moins avisés, n'avaient réussi qu'à lui couper la queue. C'est de cette légende que viendrait le nom de Coaraza (queue rasée) donné à leur village.

D'autres prétendent que ce dernier doit son nom à sa situation au point où l'un des affluents du Paillon finit brusquement et semble coupé.

COARAZA (Coarazès) : *lû Embroilhon, lû Fuol, lû Arleri, lû Cendrolier, lû Mangia-brasa.*

Quoiqu'il en soit les habitants de ce village ne jouissaient pas d'une meilleure réputation que ceux de Contes, aussi les surnommait-on les *Embroilhon*.

Ils étaient aussi regardés comme légèrement déséquilibrés, ce qui leur valut les sobriquets de *Fuol* et d'*Arleri*.

Ce surnom de *Fuol* se retrouve chez les populations de plusieurs villages du Comté de Nice, notamment d'Utelle, de Roure et de Sauze. On l'explique par l'habitude qu'avaient les jeunes gens, en particulier, d'aller, en certaines occasions, s'amuser et faire ripaille dans les communes voisines où leurs excès, leurs jeux et leurs pitreries laissaient naturellement une impression de déséquilibre mental.

Enfin les *Coarazier* étaient encore appelés des *Çendrolier* et des *Mangia-brasa*, à cause de leur habitude d'allumer avec du bois de pin, qui produit beaucoup de cendre et de braise (*cendre e brasa*) d'énormes feux (*brasiu*) pour se chauffer, cuire leurs aliments et faire leurs lessives...

LA MADONNA O CASTERNOU DE CONTES (*Madonnenche*) :
lû Magu, lû Noble, li Garba, lû Garda-bou, lû Limassier, lû Mangia-limassá.

Les *Madonnenche* possédaient aussi un grand nombre de *nomenaja*. Chacune d'elles devait probablement s'appliquer d'une manière plus spéciale à un quartier déterminé de *Casternou* autrefois appelé *la Madonna*.

Tantôt on les surnomme *lû Magu* (magiciens ou sorciers) à cause des nombreux procès en sorcellerie dont plusieurs d'entre eux furent l'objet, devant le tribunal de l'évêque de

Nice, aux XVI^e et XVII^e siècles notamment, et devant le Sénat de Nice, au XVIII^e siècle.

Leurs grottes et les ruines de leur village primitif ne forment-elles pas, au surplus, un superbe cadre naturel aux histoires de revenants et de sorcellerie, que les *maire-grani* ne manquent jamais de raconter à leurs *felen*.

D'autres fois on les désignait sous le surnom de *lū Noble* parce qu'une partie de la noblesse niçoise est originaire de Châteauneuf. Au surplus, ils se considèrent tous comme nobles et ils ont l'habitude d'ajouter à leurs noms individuels celui de leur village précédé de la particule. Ils diront par exemple : *M. Boffa de Châteauneuf*.

On les appelle aussi les *Garda-bou* e les *Garba* parce qu'ils gardaient de nombreux bœufs dans les pâturages de leurs collines et qu'ils récoltaient, en outre, sur celles-ci, de nombreuses gerbes de blé.

Enfin, on leur avait encore infligé le sobriquet de *Limassier* et de *Mangia-limassa*, d'ailleurs communs à d'autres populations du Comté de Nice, où l'on aime particulièrement les escargots.

BERRA (*Berrenche*) : *lū Sperfumat, lū Stubat, lū Tubos*.

Tout comme leurs voisins de Coaraze les *Berrenche* ont l'habitude de brûler beaucoup de bois de pin encore vert et muni de ses aiguilles. Ces feux enfument et noircissent leurs demeures à l'extérieur comme à l'intérieur. Ils se servaient autrefois pour s'éclairer, et quelques-uns d'entre eux les utilisent encore, de torches en bois de pins, lesquelles répandent une fumée noire, et âcre. Enfin, leurs fours à chaux fument continuellement.

Berre est le pays de la fumée et ses habitants sont naturellement enfumés, d'où leurs surnoms de *Sperfumat, Stubat* et *Tubos*.

BENDEGIUN (*Bendegiünier*) : *lū Cresta-puorc*.

Les habitants de Bendejun avaient la spécialité de châtrer les pourceaux, aussi les a-t-on baptisés du sobriquet de *Cresta-puorc*.

SANT ANDRIU (*Sant Andriuhenche*) : *lū Aigajos, lū Destriügge-rocca, lū Sculiba-cüu*.

Aux portes de Nice, la situation de *Sant Andriu*, dans un bas-fond, frais et humide, au confluent du Paillon, du vallon de Revel et des nombreux ruisseaux qui descendent des collines avoisinantes, a valu à ses habitants le surnom de *lū Aigajos*.

Mais ils possèdent aussis celui de *Destrügge-rocca*, à cause des nombreuses carrières qu'ils ont ouvertes sur le territoire de leur commune, dans la roche jurassique. Ils en extraient une pierre à bâtir aussi belle que celle de la Turbie, qui est très réputée.

Enfin, les *Sant-Andriuhenche* cultivent dans leurs campagnes de nombreux sorbiers, dont les fruits ont, on le sait, des vertus astringeantes. Voilà pourquoi on appelle encore ces infortunés des *Sculiba-cüu*.

FALICON (*Faliconier*) : *lü Mangia-seba, lü Rima-seba, li Seba-rimadi*.

Les *Faliconier* se livraient spécialement à la culture des oignons, qu'ils avaient en outre l'habitude de faire sécher au soleil avec d'autres récoltes sur les terrasses et aux fenêtres de leurs maisons, ce que leur permettait la situation exceptionnellement ensoleillée de leur village. On leur a naturellement appliqué les sobriquets de *Mangia-seba, Rima-seba* et de *Seba-rimadi*, ou, tout simplement, celui de *Seba*.

Cette appellation avait le don d'exciter au plus haut point leur colère, surtout lorsqu'elle était proférée par des habitants de Saint-André. Les *Faliconier* répondaient alors par le mot : « *süche* » (ou *sücre* ?) et les adversaires en venaient aussitôt aux mains.

TURRETTA (*Turretta*) : *lü Mangia-puota*.

La *nomenaja* de *Mangia-puota* a été décernée aux *Turretta* à cause de leur prédilection pour les *puota*.

On sait que les *puota* sont des quartiers de pommes desséchés au soleil. On les utilise pour confectionner des compotes. Elles servent aussi soit seules soit mélangées à des figues sèches et à des pruneaux, à préparer des tisanes laxatives, carminatives et diaphorétiques.

LEVENS (*Levensan*) : *lü Fricassa bana*.

Enfin, les *Levensan*, leurs proches voisins, sont bien connus sous le nom de *Fricassa bana* parce qu'ils se régalaient d'escargots frits dans l'huile et qu'ils en font une consommation d'autant plus grande que ces mollusques sont très abondants dans leur région.

PIERRE ISNARD.

La frema e la tela ñoun si crompon à la cañdela.

Les Communes du Comté de Nice

NICE

Maire : ALEXANDRE MARI

Habitants : 184.441 ⁽¹⁾

Niçois — NISSART

Abadie (L')	Badienc.	Cimiez	Cimairoù.
Ariane (L')	Arianenc.	Gairaut	Gairaudenc.
Baumettes (Les)	Baumetan.	Madeleine (La)	Madalanenc.
Bellet	Beletan.	Ray (Le)	Raienc.
Bourgada (La)	Bourgadin.	Port (Le)	Pourtié.
Saint-Roch ..	San-Rouquenc.		

Communes	Nom des habitants	Habit.	Maires
Aiglun	Aiglunenc	115	Blanc François.
Ascros	Croussenc	390	Raybaud Angelin.
Aspremont	Aspermoutan ...	424	Clériissi Gaspard.
Cabanen (Les) ..	Cabanenc		
Auvare	Auvarenc	76	Baud Jules.
Bairols	Bairoulenc	102	Roux César.
Beaulieu-sur-Mer ..	Berlugan	2.246	Dubarry Albert.
Beausoleil	Souleïenc	11.649	Sublet Jacques.
Belvédère	Berverenc	1.036	Pavy François.
Bendejun	Bendejunié	223	Gastaud François.
Berre-des-Alpes ...	Berrenc	363	Cristini François.
Beuil	Beuienc	505	Pourchier Jean-Jh.
Les Launes	Launenc		
Blausasc	Blausasquié	534	Deleuse Alfred.
La Pointe	Pouncian		
La Pallarea	Palareanc		
Bollène-Vésubie ..	Boulenasc	395	Robini Grégoire.
Bonson	Bousoulenc	291	Martiny Albert.
Bouyon	Bouïounenc	181	Jausseran Gustave.
Breil	Breïenc	2.899	Rey Arthur.
Briga (La)	Brigasc (2).....		
Broc (Le)	Brouquenc (3) ...	380	Bérenger Eugène.
Cantaron	Cantarounié	469	Dalbéra Victor.
Cognas	Cougnassié		
La Bégude	Begudan		
Bourdina	Bourdinenc		

(1) Recueil des actes de la Préfecture des A.-M., n° 1, année 1927.

(2) Briga Marittima, diocèse de Vintimille, province de Coni, mandamento de Bourg-Saint-Dalmas.

(3) De terroir niçois par son hameau de Dosfraires.

Communes	Nom des habitants	Habit.	Maires
Cap d'Ail	Capouienc	2.876	Decanale Joseph.
Castagniers	Castagnerenc	372	Garidelli Victor.
Castellar	Castelarenc	480	Gaziello François.
Castillon	Castiounenc	227	Peglion Horace.
Châteauneuf - de - Contes	Madounenc	249	Dr Louis Camous.
Châteauneuf - d'En- traunes	Castelnovenc	141	Mandine F.
Les Tourres	Tourrenc		
Clans	Clansié	793	Faraut Célestin
Coaraze	Couarazié	477	Gilly Théophile.
La Para	Parenc		
Colomars	Couloumassié	515	Garel Félix.
La Sirole	Siroulenc		
Conségudes	Counseguan	92	Revel Louis.
Contes	Countès	2.524	André Gasiglia.
La Vernéa	Verneasc		Camous, adj. spécial.
Sclos	Scloussian		
Croix (La)	Crouzenc	219	Aillaud Cyrille.
Cuebris	Cuebrenç	136	Isnard Eloi.
Daluis	Daluisenc	325	Michel Joseph-Louis
Drap	Drapenc	1.328	Rosset Pierre.
Duranus	Duranussié	130	Blancart Adrien.
Ingarvin	Ingarvinasc		
Entraunes	Entraounenc	268	Lions Clément.
Esteing	Estenchoun		
Escarène (L')	Escarenasc	1.467	Dr Paul Roux.
Eze	Ezasc	728	Gianton Laurent.
Mer d'Eze			Beaume Aug., adj. sp.
Falicon	Falicounié	446	Andréa Félix.
Ferres (Les)	Ferrenc	111	Audibert Antoine.
Fontan	Foutanenc	1.025	Bonfante Jacques.
Berghe	Bergasc		Gioanni Const., adj. sp.
Gattières	Gatierenc	535	Mourraille Léon.
Gillette	Giletan	550	Baudoin Eugène.
Gorbio	Gourbarenc	614	Rocca Ernest.
Guillaumes	Guiaumenc	867	Dr Julien Agnely.
Barels	Barelenc		
Bouchanières	Bouchaneirenc		
Saint-Brès	San Brian		
Honse	Hlounsan	249	Dalbouse Eugène.
Isola	Isoulan	853	Mallet Pierre.
Lantosque	Lantousquié	720	Cristini Antoine.
Pellasque	Pelascan		Auda Victor, adj. spéc.
Loda	Loudan		
San-Colomban	S.-Couloumbanenc		

Communes	Nom des habitants	Habit.	Maires
Levens	Levensan	1.218	J. Gilletta de St-Joseph.
Lieuche	Liouchene	57	Daniel Alexandre.
Lucéram	Luceramene	965	Truchi François.
Peira-Cava			Gal Honoré, adj. spéc.
Malaussène	Malaussenenc	206	Roux Jules.
Marie	Mariol	225	Testoris Romain.
Mas (Le) (1)	Massenc	87	Mengeaud Marcellin
Massoins	Massouinenc	116	Dubois Auguste.
Menton	Mentounasc	22.604	Fontana François.
Cabrolles	Cabrourant		
Monti	Mountista		
Molières (2)	Moulairenc		
Moulinet	Moulinenc	606	Bailon Ernest.
Peille	Peïasc	944	Blanchi Albert.
La Grave	Gravant		
Peillon	Peïounenc	933	Robaut Jean.
Châteauvieux ..	Casterveian		
Borghéas	Bourguean		
Les Novaines ..	Nouvenasc		
Sainte-Thècle ..	Santateclan		
Penne (La)	Penenc	319	Louvet Adolphe.
Péone	Peounenc	496	Baudin Jean.
Pierlas	Pierlenc	152	Alzéal Trophime.
Pierrefeu	Feirafuguenc	141	Miquelis St-Hilaire.
Puget-Rostang	Roustagnenc	65	Lombard Eugène.
Puget-Théniers ..	Pugetan	1.261	Boyer François.
Revest	Revestenc	70	Gastaud Pierre-Aug.
Rigaud	Rigaudenc	367	Féraud Albert.
Rimplas	Rimplasol	105	Ciais Honoré.
Roquebillière	Rocabilierenc	1.506	Corniglion Alfred.
Berthemont	Bertemounié		
Roquebrune - Cap-Martin	Rocabrunasc	6.462	De Monléon Sylvio.
Carnolès	Carnoulesc		Martin Em., adj. sp.
Roquestéron de Grasse (3)	Rouquairou	55	Barrière Faul.
Roquesteron de Nice	Rouquairou	284	Combe César.
Roquette-s-Var (La)	Rouquetan		Baud Charles.
Roubion	Roubiounenc	160	Ramin Adolphe.
Roure	Rourenc	222	Segur J.-B.
Valabrès	Valabrenc		

(1) Village détaché du Comté de Nice en 1718.

(2) Hameau de Valdieri, diocèse de Coni, mandamento de Fos-sano.

(3) Tronqué du Comté de Nice en 1760.

Communes	Nom des habitants	Habit.	Maires
Saint-André	Santadrivenc	1.182	Musso Etienne.
Saint-Antonin	Sant-Antounenc	87	Raybaud Joseph.
Saint-Blaise	Sant-Blaienc	136	Baudoin Célestina.
Saint - Dalmas - le-Selvage	Sant-Dalmassié ...	193	Issautier Antoine.
Bousieyas	Boussierenc		Martin Aug., adj. spéc.
Le Prat	Pradenc		
St-Etienne-de-Tinée	Stevès	1.545	Rovery Maurice.
Roya	Rouyal		
Le Bourguet ...	Bourguetan		
Hab. des ham.	Campagnol		
St-Jean-Cap-Ferrat.	Sant-Jouanenc ...	1.631	Caisson Joseph.
Saint-Léger	Sant-Laugerenc ...	85	Grac Marius.
Saint-Martin d'Entraunes	Sant-Martinenc ...	310	Liantaud Joseph.
Sussis	Sussinenc		
St-Martin-du-Var ..	Sant-Martinenc ...	934	Baudoin Edouard.
St-Martin-Vésubie.	Sant-Martinenc ...	1.515	Fulconis Louis.
Saint-Sauveur	Sansalvaurenc ...	1.089	Millo Em.
Sainte-Agnès	Sant-Agnenc	368	Revel Ant.
Saorge	Saorgin	658	Bottone Claude.
Sauze	Sauverenc	130	Boyer François.
Sigale	Sigalenc	292	Lions Joseph.
Sospel	Souspelenc	3.070	Domerego Micheh.
Tende (1)	Tendasc	3.114	
Thiery	Tiourenc	156	Aubert Marius.
Toudon	Toudoulenc	334	Duprez Antoine.
Touët-de-l'Escarène	Touesc	287	Cauvin Charles.
Touët-du-Var	Touetan	343	Martini Fortuné.
Tour (La)	Tourié	534	Hancy Félix.
Roussillon	Roussignoulenc ..		
Courbaisse	Courbassié		
Tournefort	Tournafouïrenc ...	102	Clérissi Joseph.
Tourrette-du-Château	Tourretan	114	Gastaud Léandre.
Tourrette-Levens ..	Tourretan	956	Bailet Joseph.
Le Village	Vilandrié.		
Les Moulins ...	Moulinenc.		
Camp-Soubran ..	Campsoubranié.		
Le Colombier ...	Couloubierenc.		
La Gourguette ..	Gourguetan.		
Trinité-Victor (La)	Ternitaire	2.625	Victor Rebat.
Laghet	Laghetan		Robaut Fr., adj. spéc.
Vallon de Laghet	Valounié		
Turbie (La)	Turbiasc	1.265	Maître Alfred.

(1) Diocèse de Vintimille, mandamento di Fossano.

Communes	Nom des habitants	Habit.	Maires
Utelle	Utelenc	1.154	Belanger Paul.
Ciaudan	Ciaudanenc		Blanchi Louis, adj. sp.
Cros (Le)	Crousetan		Roubaudi F., adj. sp.
Figaret	Figaretan		Olivari Fr., adj. spéc.
Reveston	Revestenc		Maurel Pacif., adj. sp.
St-Jean-la-Rivière	Rabairouol		Roubaudi Ch., adj. sp.
Le Cournial	Cournialenc		
Valdeblore	Valdeblourié	581	Bergondi Louis.
La Bolline	Boulinié		
La Roche	Rouchié		
Saint-Dalmas ...	Sant-Dalmassié ...		Ayraut Joach., adj. sp.
Venanson	Venasian	174	Guigo Philippe.
Villars	Vilarenc	603	Caïsson Baptistin.
Villefranche-s-Mer	Vilafranquié	5.323	Binon François.
Villeneuve - d'En- traunes	Vilanovenc	211	Nicolas André.

« L'Armanac Nissart », pèr la premiera fes, publica lu noum dei abitant dei vila, vilage e amèu dau Coumtat. Es d'usança de dire dintre la nouostre prouvincia : es de la Ternita e noun es ternitaire. Finda aven agut bèn de crùci pèr alesti aquesta lista. Ai nouostre letour de la coumpletà e de nen faire li siéu ousservacioun. L'an que ven douneren lu noum dei pais en nissart.

D'avança remercian lu amic dei indicacioun que nen douneran en aquèu sujèt.

LOUIS CAPPY.



Babeta va au Teatre

Babeta, pescaïris, avia jamai de la siéu vida mes lu pen en un teatre... Finda calia pas li demandà ce qu'èra *La Norma* de Bellini, e encara men li parlà de la musica de Wagner... Babeta n'aiguent retengut despi la siéu prim'enfança que cansoun douè mes de mai, tradicioun qu'au jou d'ancuei soun passadi d'en carriera au café-cantant e doum lou jazz-band a derrabat touta coulou niçarda... Pura la nouostra brava mariniera a counservat aquela bouon'umour e bèn que naissuda en un mitan pescadou, li mancava pas l'esprit d'à-prepàu.

Quauqu jou fa, Pierretou, soun fihou e qu'ès machinista à l'Opera, la counvidet d'assistre à una representacioun... si jugava aquéu sera *La Favourita*.

A la Marina n'es qu'una parlaïssa e toui sabon que Babeta, lou sera, déu anà au teatre, e de li dire :

— Es ver, Babeta, ce que mi dion ?... qu'estou sera vas à l'Opera...

— Ti capissi...

— E que juègon ?...

— Sabi pas !... — Pura, Pierretou m'a proun esplicat... L'intriga si passa dau tèms que lu amoureux cantavon pèr si faire capi... — Pi sabes, Mèna, parèisse que li a nounanta musician... una païa !...

— Tant qu'aco ?...

— Pierretou lou m'afourtit...

— Quoura pensi, Babeta, au bèu tèms passat quoura lou miéu Letou pèr mi vèire à la fenestra, mi jugava de moucèu de fanfornia... Ahura...

— E lu tèms soun chanjat, ma bella... e de la fanfornia nen resta plus que lou souveni...

— Vé, Babeta, quasi mi laissi tentà, e couste que couste ti tendrai coumpagnia...

- Mé plesi, Mèna... Vai lou miéu fihou... n'en fara intra...
- E doun vas ?... Au paradis ?...
- Sai pas, ti diéu, s'es au paradis o bèn au purgatori... e pi que pòu faire...
- Segur !... — E bèn, Babeta sian d'acordi... aneren vèire... La Fava... ajudé-mi à dire...
- La Favourita !...
- Li manquera pas...

*
**

E lou sera sus li uech oura li nouostri doui pescaïris s'enca-minon en carriera San-Francés-de-Paule.

Inutile de lou vous dire qu'en intrant soun embarlugadi e quasi sènsa paraula de si vèire en un mitan tant luminous !... — Sènsa si faire pregà s'asseton dapè d'un marit e sa mouhié que mastegavon que sau quan de caramèla... un pau pu en là d'autre pelavon de pourtegame e Babeta que s'es poutada un bèu taioun de troucha, en asperant que s'ausse la tendina, mastrouïon emé Mèna, noun si faguent falta de tèms en tèms de béure doui o tres bouoni goulada de vin, coumplemen necessari que n'an pas demembrat...

Basta !... avalant pu lèu que noun degirison, un silenci si fa e l'ourchestra au gran coumplet ataca la particioun de Donizetti.

Lou premié acte si passa tant bèn que Babeta demanda à Mèna se coumença à capi...

- Capisses ?...
- Que m'en dies ?...
- Que vouos que ti digui... Es un'istoria d'amour que saupren bèn destousca... — Ahura si cercon pouia... bessai qu'a l'ate venènt si metran d'acordi...

Ma l'ome que dapè d'eli mastega sèmpe emé sa mouhié de caramèla, agaçat de li dire :

- Qu'est-ce ce charabia ?
- Que di aquèu tabalori ?
- Parlez-donc français afin que l'on vous comprenne !...
- Oï !... lou bèu !... Anas pintà de gabia !... — Français !... Mai que vous, gros patalouc !...

E Mèna que repiha :

Si lou parlen pas... noun l'esgarons pas... — Aulesc !...
Ma noun lou ti diéu... noun !... Cau veni au teatre pèr vèire
aquelu bei muble !... Bessai, vé, Babeta, soun intrat à l'uei
couma nautre... Rouagna !... Vai !...

Lou segound ate si passa e lou troisieme coumença... lu
coro atacon lou famous :

... *Qu'il reste seul avec son déshonneur.*

Lou baleto... e toui lu artista li s'ajougnon.

Babeta n'es ja estoufa, e francamen nen capissen gran cauva
au coumençamen, nen sau encara men à la fin... pèr ela es un
ver mesclun... e de dire à Mèna :

— Vène, vai !... ahura lou mi crèsi : pèr èstre bèn servit
cau li metre lou près... e noun véés...

— E vèu bèn, Babeta, que lou bouon pati ven pu lèu à
maïoun que lou mèstre...

— Véés pas qu'aquelu manicordo si meto à cantà toui
ensem... e la s'esbignà coum'un sabatié sènsa fourma... —
Iéu, crèsi, Mèna, qu'aquelu spanabanquet Devon saupre
qu'aven pas pagat la nouostra plaça... e, en souma, n'aven
que cenque si meriten...

E li nouostri doui marinieri s'en van, sènsa asperà la fin ;
ientron à maïoun... s'entàulon e fenisson un tian qu'avion
laissat entamenat...

— La Fava... grita...

— Li mi piheran plus, Mèna... bouon souon perdut !...

— La Favour...ita !... Fan de Pierretou... vai !... Sian
estadi gaire favourissadi... e aven quasi mancat de se disputa
em'aquèu que mastegava de caramèla... que n'a tratat de
« charabia » !

JULI EYNAUDI.

Quoura li a plus de fen dintre la grupia, lu aè si baton.

Carte du Comté de Nice

(Notes explicatives)

1713 - 1718

La paix intervient à Utrecht le 11 avril 1713. Aux termes de l'article 4 du traité passé entre Louis XIV et Victor-Amédée II, Sa Majesté Très-Catholique de France abandonne le versant des Alpes du côté du Piémont. En échange, le duc de Savoie renonce à la vallée de Barcelonnette et à ses dépendances. L'ambitieux Victor-Amédée II gagne la couronne de Sicile. Il aura égalité de titres avec ses partenaires pour jouer sur le damier de l'Europe. Il pourra continuer, par la suite, entre l'Autriche et la France, le liguement italien, vice irrénédiabale de sa maison d'égoïsme sacré.

Des difficultés surgissent. Entraunes et Saint-Martin, bourgs situés dans la haute vallée du Var, à sa source, dépendaient de la viguerie de Barcelonnette. La France les revendique. Victor-Amédée II veut conserver ces deux communautés, puisque « les sommets des Alpes « devaient servir de limite entre la France, le Piémont et le Comté « de Nice. » Il mande ses instructions au Comte Lascaris. « Il faut « maintenir notre droit et prévenir que la France ne fasse de son côté « elle seule des actes dont elle puisse se servir à l'avenir, pour dire que « nous lui avons abandonné ces deux communautés... Et cas que du « côté de la France on ne fasse aucun acte, il ne faudra pas de notre « côté en faire qui puissent réveiller les Français d'en faire du leur. »

Il convient, ajoute-t-il, d'assurer aux gens d'Entraunes et de Saint-Martin une prompte justice, de leur éviter les frais, de leur demander les seuls tributs qu'ils voudront bien apporter, de leur délivrer des quittances supérieures aux sommes reçues et généralement de tout faire « pour les maintenir dans les sentiments qu'ils ont de vouloir reser nos sujets ».

Le 31 août 1715 (1), le Sénat s'occupe qu'Entraunes et Saint-Martin soient pourvus d'administrateurs : Giansselletto est nommé juge, Dominique Ginesy, procureur fiscal patrimonial général, Alexandre Ginesy, secrétaire tant pour les causes civiles que pour les criminelles.

Enfin, la discussion finit par une convention. Les deux rois la signent le 4 avril 1718. La France « reconnaît que les villages d'Entraunes et de Saint-Martin n'ont point été compris dans la cession « faite par Sa Majesté Sicilienne, de la vallée de Barcelonnette et de « ses dépendances. » Par contre, passe à Louis XV le village du Mas sur Aiglun, « qui est à l'extrémité du Comté de Nice ». Aucune fortification ne pourra être élevée sur les territoires échangés, ajoute un traité secret (2).

La paix du monde est compromise à nouveau par le cardinal Alberoni. Brusquement, une flotte espagnole s'empare de la Sicile.

(1) *Archives départementales*, B. 14.

(2) *Traité publics de la royale maison de Savoie*.

La même population qui venait de recevoir triomphalement Victor-Amédée II proclame Philippe V son souverain. Une paix signée le 16 janvier 1720 donne l'île de Sardaigne aux ducs de Savoie, avec le même titre de roi. L'échange est peu avantageux. Mais le monarque s'incline. Le Comté de Nice se trouve devenir une part des Etats sardes.

1760

Le 24 mars 1760, un traité est conclu entre Louis XV et Charles-Emmanuel III. Il rectifie les limites biscornues de la Provence et du Comté. Par les terres de Guillaumes, la France pénètre profondément dans le pays niçois et Gattières faisait enclave en Provence.

La ligne adoptée est celle qui marque encore de nos jours, à l'Occident, les confins des arrondissements de Nice et de Puget-Théniers. La France gagne Gattières, Dosfraires avec les juridictions qui en dépendent, Bouyon, Les Ferres, Conségudes, Aiglun et une portion du village de Roquesteron. Ainsi, le Var et son affluent l'Estéron séparent les deux états. Ensuite, une ligne capricieuse est tracée. Elle laisse la rive gauche de l'Estéron aux Etats sardes et va rejoindre le Var, pour en laisser une partie à la France, au milieu de sa course. La route de Puget passait alors par Gillette et Ascros, contournant l'énorme montagne du Vial : on ne l'enlève pas à Charles-Emmanuel III. Les Etats sardes, qui n'ont fait que des abandons au bas du Comté, gagnent dans les hauteurs, la ville de Guillaumes avec les terres de Daluis, Auvare, Saint-Léger, La Croix, Puget-Rostang, Cuébris, y compris la juridiction de Saumdongue, Saint-Antonin et la Penne avec une portion de Saint-Pierre (1). Le château de Guillaumes est démantelé.

La Révolution

Le 4 février 1793, la Convention Nationale décrète que « le Comté de Nice formera provisoirement le 85^e département sous « la dénomination d'Alpes-Maritimes ». Les limites occidentales « seront le Var. Il comprendra toutes les communes situées « sur la rive gauche du fleuve et tout le territoire de l'ancien comté. » Les représentants du peuple Grégoire et Jacquot sont chargés d'organiser le pays. Grégoire propose d'ajouter au nouveau département Saint-Paul, Grasse et Antibes et de lui donner comme limite orientale « l'Estérelle » (2). L'idée est abandonnée.

Le département, qui englobe les territoires de l'ancienne Principauté de Monaco, est bientôt divisé en trois districts Nice, Puget-Théniers et Menton.

Le district de Puget-Théniers comprend sept cantons : cette ville, Roquesteron, Gillette, Villars, Beuil, Saint-Etienne et Guillaumes. La montagne est encore occupée par les Sardes. En novembre 1793, les bureaux doivent être transportés à Entrevaux et en janvier 1794, à Roquesteron.

(1) Aujourd'hui département des Basses-Alpes.

(2) Combet Joseph : *La Révolution dans le Comté de Nice*, 1915, p. 92.

Le district de Menton comprend cinq cantons : cette ville, Perinaldo, la Briga, Sospel et Fort-Hercule, ci-devant Monaco. Le tribunal du district siège dans cette dernière cité, pour « éteindre les rivalités et répartir les avantages ».

Mais bientôt, le 9 Ventose an II, la capitale du chef-lieu est transportée à Fort-Hercule.

Le district de Nice comprend les cantons de cette ville, de l'Escarène, de Contes, de Levens, d'Aspremont, d'Utelle, de Roquebillière, de Valdeblore avec Saint-Sauveur, Roure, Rimplas et Marie.

Le 15 mai 1796, la paix intervient entre Victor-Amédée III et la République. Le roi de Sardaigne cède à la France les Comtés de Nice, de Tende et de Beuil. La frontière est fixée sur la crête des Alpes et « à la roche Barbon sur les limites de l'Etat de Gènes ».

Le 18 mai 1804, Napoléon est proclamé empereur et reçoit des mains du pape la couronne de Charlemagne. Le Piémont, l'Etat de Gènes, devenu la République Ligurienne, sont annexés; Nice est entièrement environnée de terres françaises. Une merveille s'opère : la même nation qui avait proclamé la liberté et l'égalité, se met à morceler arbitrairement les populations. Par le mouvement du *risorgimento*, en 1848, au contraire, les circonstances devront donner à la même Maison de Savoie, qui avait lutté pour la conservation des monarchies, l'occasion de confondre son intérêt avec le juste combat pour le principe des nationalités.

Le 15 Messidor an XIII, Nice voit agrandir le département dont elle est le chef-lieu. L'arrondissement de Puget-Théniers reste le même; celui de Nice s'augmente des cantons de Menton, Monaco et Sospel. La commune de Breil est enlevée à ce dernier canton pour faire partie de celui de Saorge. Un autre arrondissement, auquel Monaco cède son tribunal, est constitué avec les cantons de San-Remo, son chef-lieu, de Vintimille, Bordighera, Taggia, Triora, Pigna, la Briga, Perinaldo et Saorge. Cette situation dure jusqu'en 1814, où s'écroule l'immense empire de cent trente départements.

1814 - 1818

Au Congrès de Paris, il est décidé que la France sera réduite à ses dimensions de 1792. Le Comté de Nice redevient sarde. L'Etat de Monaco réapparaît sur la carte d'Europe. La Restauration se fait brutalement. Tout est rétabli « comme en nonant ». Le 10 novembre 1818, est décrétée une nouvelle organisation administrative. La division de Nice comprend trois provinces : Nice, Oneille et San-Remo. L'intendant général, grand maître administratif, le gouverneur général, grand maître politique, résident à Nice. Trois tribunaux de première instance, dits de préfecture, siègent à Nice, Oneille et San-Remo. Les tribunaux de justice de paix sont, pour la province de Nice: les deux de cette ville et ceux de Villefranche, Contes, Levens, L'Escarène, Utelle, Roquesteron, Puget-Théniers, Villars, Guillaume, Saint-Etienne, Saint-Martin-Lantosque, Sospel et Tende.

Ces cantons, qui votèrent en 1860 pour la France, représentent précisément ce qui est encore aujourd'hui le Comté de Nice, linguistiquement et dans tous les esprits.

LOUIS CAPPY.

INFORMATIONS

Publications de la Société Littéraire et Niçoise « Lu Amic de Rancher » :

I. LA NEMAJDA, o sia lou Trionf dai Sacrestan, poëma nissart, de Joseph-Rosalinde Rancher (Edition du Centenaire, 1823-1923), avec un portrait de l'auteur. Prix : 25 francs.

II. Discours et poèmes lus lors de l'inauguration du monument au poète niçois Eugène Emanuel, élevé au Château, le 20 juin 1926. Prix : 5 francs.

III. A la puada de Cimié, vieille chanson niçoise. Prix : 3 francs.

En vente : Librairie Verdollin, 36, boulevard Mac-Mahon, Nice.

*
*
*

Nous apprenons avec plaisir que l'éditeur parisien Albin Michel va faire paraître, dans sa collection dite « Départements et pays de France », un volume consacré aux Alpes-Maritimes : histoire générale, géographie physique, humaine et économique, description régionale.

Le texte en est de notre collaborateur et ami M. Georges Doublet, correspondant de la Regia Deputazione sopra gli Studi di Storia patria. L'illustration est composée de bois inédits de Mme F. Cappatti, la xylographe niçoise dont le talent est si personnel ; de vues empruntées aux meilleurs clichés de M. Giletta, le photographe paysagiste niçois bien connu ; de cartes dressées par M. le professeur Foiret, directeur de cette collection. M. le député Léon Baréty a fait à son ancien professeur l'honneur d'écrire la préface de ce livre dont M. Laurent, professeur au Lycée de Nice, a bien voulu reviser ce qui concerne la partie géographique.

La parution de cet ouvrage d'environ 350 pages in-8° ne saurait tarder. Nous sommes sûrs de ce que, grâce aux travaux que l'auteur poursuit depuis de longues années dans nos archives départementales, communales et paroissiales, cette étude contribuera à faire connaître mieux et aimer davantage notre département et en particulier, ce qui intéresse les amis de l'*Armanac*, sa partie orientale. Nous n'avons pas besoin de dire à nos lecteurs quelle affection ce Niçois d'option porte à notre cher pays nissart.

*
*
*

Le numéro 4 de « Pages Nouvelles » vient de paraître.

Son directeur, Henri de Lescoët, auteur de « Tes Yeux ont la Clarté... », y réunit des œuvres intéressantes de peintres et littérateurs contemporains.

A noter, un article très documenté sur la « Peinture Française Moderne », de Léon Dunand, un poème de l'excellent poète Léon Vérane, un sonnet de Gaston Syffert, des strophes de Louis Cappy et G. Trolliet, des articles d'Henri Lescoët, M. Thibaudet, Jules Eynaudi, et de superbes clichés des maîtres : P. Signac, M. Luce, Ed. Fer, Villeri, Selm-Desgranges.

*
**

L'ÉVEIL, 35, boulevard Dubouchage.

Journal catholique hebdomadaire des Alpes-Maritimes. Abonnement : 15 fr. par an. — Publie des études documentées sur les richesses artistiques religieuses du département.

Abonnez-vous à l'« Eveil ». Faites votre publicité dans l'« Eveil ».

*
**

L'ANNU CORSU. — Vingt mille exemplaires vendus ; six ans de succès croissant ; des références et garanties morales ; subventions du Conseil général de la Corse et de plusieurs Sociétés corses de France et des Colonies.

Lisez l'édition 1928 de L'ANNU CORSU, Revue du Cyrnéisme. — Directeurs-fondateurs : A. Bonifacio et P. Arrighi. Rédacteur en chef : Pierre Léca. — 200 pages de luxe illustrées. Langue française et dialecte.

TABLE DES MATIÈRES

Armanac Nissart.

Coumput eclesiastico. — Quatre Tèms. — Sesoun. — Festa mou- bili. — Lu vènt, etc.....	3
Lu mes, levà e coucha dou soulèu e de la luna. — Prouvèrbi e bouoi mot	5
Au Letour	11
Ousservacioun de l'abat D. Micèu su l'atmosphèra de Nissa....	76
Une curieuse prière du XVII ^e siècle	132
Informations	170

Barzel Charles.

Une heure de rêverie à l'ombre des deux César.....	55
--	----

Bosio Stéphane.

La Crise des Logements et la Taxation des Loyers dans la législation sarde au XVIII ^e siècle	77
--	----

Canestrier Paul.

Le « Château » de Nice	93
------------------------------	----

Cappy Louis (L. Cappatti).

Sur la Terrasse du Gélas (poésie)	38
Torpeur (poésie)	61
De Tourrette-Levens (poésie)	80
Joseph Brès (1842-1924)	81
Nice ! (hymne, musique de Martin-Pyns)	99
Devant la « Bressarella » du Dr César Roux	125
La « Saison d'Art » à Nice (1927)	135
Les Communes du Comté de Nice	159
Notes explicatives sur la carte du Comté de Nice.....	167

Charbonnier Louise.

Notre Comté	45
-------------------	----

Charbonnier Gaston.

Presbytère de campagne (poésie)	44
---------------------------------------	----

Doublet Georges.

Les peintres niçois Jean-Gaspard Baldoïno et son fils Bernardin.	28
---	----

Emanuel Xavier.

Le Conventionnel Henry-Larivière à Nice	129
---	-----

Eynaudi Jules.

Es lou Tèms	24
L'amic Louis Tiburci	47
Sac vuei noun està drech	97
Nissa ! (Poème de L. Cappy), versioun nissarda	100
Babeta va au teatre	164

Gaulène Guillaume.

Jean Lorrain à Nice (1855-1906)	124
---------------------------------------	-----

Ghis Eugène.

Relativités linguistiques nissardes dans « Le Trésor du Félibrige)	49
---	----

Giaume Théodore.

La procession votive de la Passion à Roquebrune.....	109
--	-----

Heyraud Henry.	
La Couina Nissarda : lou « Caviar Nissart » e la « Moustela Blanca »	83
Isnard Pierre.	
La Catastrophe de Roquebillière, ses causes et ses enseignements	41
A la Madonna dau Graissier (poésie)	46
La puncha de San-Rafaèu (à Nissa San-Puon), poésie	87
Présentation de Nice, lors de la « Saison d'Art », en 1927.....	101
Li nomenaja dai pahis nissart ou sobriquets des populations du Comté de Nice	147
Labandé L.-H., membre de l'Institut.	
Les Primitifs Niçois. — Etude sur l'Exposition rétrospective de l'art régional des xv ^e et xvii ^e siècles, organisée par la Société des Beaux-Arts, en 1912	13
Latouche Robert.	
L'abandon de Nice par les Sardes en 1792. — Une relation inédite de l'intendant du Comté, Cristiani	62
Martin-Pyns J.	
Nice ! — Hymne avec chœur « ad libitum » (musique)	98
Pin-Gasiglia (Mme Ad.).	
Cacha-fuech en mountagna, en 18... cuntat da maire gran....	118
Quaglia Jules.	
Charles-Albert à Laghet	89
Raynaud Edmond.	
La rue Paradis	96
Régis Jean.	
Li pauri gèn. (Fantasia filousofica après un bouon past)	126
Dr Roux César.	
François-Emmanuel Fodéré (1764-1835)	66

Seneca Paul.

Passage au meridian dei planeta à Nissa (oura de la moustra,
Pivèr couma l'estiéu). — Fenoumena pèr 1928 4

Trabaud Joseph.

Lu bagne de mar 39
La Fiera de Sant-Bertoumiéu 59

Trédé Albert.

La carte du Comté de Nice 192

Wallis Jean.

La villa douloureuse (poésie) 122

ILLUSTRATIONS PAR :

Cappatti Francine.

Tourretta-Levens. — (Menut dou Past de l'Academia Nissarda,
30 mai 1926) 2
Villa Milon de Véraillon au quartier Saint-Roch 122
Le village de Contes (Exposition du Paysage Niçois, en 1925) .. 155
Villa Mendigueren, à la puada de Cimié (bois gravés) 163

Laporte Yvonne.

La chambre de Jean Lorrain à Nice (Exposition du Cinquan-
tenaire de la Société des Beaux-Arts de Nice, 1927) 123

Bessy Henry-Marie.

Le village de Gilette (Comté de Nice) (Exposition du Paysage
Niçois 1925 et du Cinquantenaire de la Société des Beaux-
Arts de Nice 1927) 134

Fer Edouard.

Un masage de Laghet. — (Exposition du Cinquantenaire de la Société des Beaux-Arts de Nice, 1927)	58
Una Nissarda. (Panneau décoratif de la Bibliothèque municipale)	88

Petroff André.

Una carriera dou Vièi-Nissa. — (Exposition de la Société des Beaux-Arts de Nice, 1926)	27
--	----

Costa Emmanuel.

Le vieux Lycée de Nice. — (Exposition du Paysage Niçois, en 1925)	65
---	----

Trachel Ercole.

La barca que si brula pèr Sant-Peire. — (Exposition du Paysage Niçois, en 1925)	108
---	-----

Achevé d'imprimer, chez Frey et Trincheri,
le quatorze décembre mil neuf cent vingt sept.



L'ÉCLAIREUR

DE NICE ET DU SUD-EST

47^{me} Année Le Numéro : 25 centimes

Directeur Politique : LÉON GARIBALDI

BUREAUX : 27, Avenue de la Victoire - NICE

TÉLÉPHONES :

Direction-Rédaction : 20-97 et 43-50 - Administration : 31-71 - Int. 11
Imprimerie : 45-39

AGENCES à Antibes, Cannes, Draguignan, Grasse, Menton, Monaco,
Saint-Raphaël, etc.

Le seul Journal relié directement par Fil spécial à
l'Agence Havas à Paris

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DU SUD-EST



L'ÉCLAIREUR DE NICE



par l'importance de son tirage se recommande spécialement
aux personnes désireuses de faire une Publicité efficace

Les plus lues

° ANNONCES POPULAIRES ÉCONOMIQUES °

Les plus suivies

Paraissant tous les jours

Les Annonces de "L'Éclairer de Nice" sont reçues à

L'AGENCE HAVAS

13, Place Masséna, à NICE et 62, Rue Richelieu, à PARIS

LIRE TOUS LES SOIRS :

L'ÉCLAIREUR DU SOIR

Paraissant à 5 heures

Donnant toutes les Informations Télégraphiques reçues de 2 heures
du matin à 4 heures du soir, par fil spécial.

NOUVELLES LOCALES, RÉGIONALES ET SPORTIVES

Pour la Publicité s'adresser à l'AGENCE HAVAS

LIRE 23 L'ÉCLAIREUR DU DIMANCHE



COLUMBIA
" La Voix de son Maître "
BRUNSWICK
PATHÉ - ODÉON

Banque Carlone & C^{ie}

• Maison Établie en 1811 •

8, Avenue de Verdun, 8 NICE

Téléphone 21-62

Restaurant

AUBERGE de CIMIEZ

FRANÇOIS BOVIS - VOIE ROMAINE - CIMIEZ

Tonnelles — Salons — Jeux de Boules — Cuisine Niçoise
Chambres et Pension

TENTES - STORES - VELUMS

"La Tente Moderne"

Raphaël CAMERLO - 32, Rue de Lépante - NICE

Grand Garage Lyonnais

RICHARD & PRADON

PROPRIÉTAIRES

71, Boulevard Gambetta - NICE - 4, Rue de Châteauneuf

TÉLÉPHONE : 58-14

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT

INDUSTRIEL ET COMMERCIAL ET DE DÉPÔTS

Fondée en 1865 - Capital entièrement versé : 75 Millions - Réserve : 30.450 francs
Siège Social à Marseille, 75, Rue Paradis - Agence de NICE, 45, B^e Dubouchage
Toutes Opérations de Banque et de Bourse — Location de Coffres-Forts

Chemisier



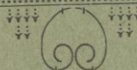
A. Baisset

NICE

19, Avenue de la Victoire

Téléphone 28-53

Chapelier



"La Parisienne"



13, Avenue de la Victoire - NICE

TÉLÉPHONE 26-81

Ses Croissants

Ses Pâtisseries

COMPTOIR DRAPIER

MAISON DE CONFIANCE

Henri MÉLANDRI

23, Rue de la Préfecture et 7, Rue S^{te}-Réparate - NICE

TÉLÉPH. 70-47

HAUTE NOUVEAUTÉ

NOUVEAUTÉS FRANÇAISES & ANGLAISES

Louis SODI

NICE - 26, Cours Saleya, 26 - NICE

TÉLÉPHONE 24-39

Volailles - Gibiers - Beurres - Œufs

"Au Renard"

PELLETERIES FOURRURES

WARG VAN GILS

13, Rue Honoré-Sauvan, 13 NICE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE

LE PETIT NIÇOIS

Organe de la Démocratie du Sud-Est

Fondateur : ALFRED BORRIGLIONE Directeur : PIERRE BERMOND ::

LE NUMÉRO : 25 CENTIMES

17, Avenue de la Victoire, 17 -- NICE

TÉLÉPHONES : Direction : 40-65 - 40-66 ; Administration : 41-70

LE PETIT NIÇOIS est le journal le mieux informé, le mieux présenté, le plus répandu de Nice, du Département et de toute la Région du Sud-Est.

LE PETIT NIÇOIS reçoit ses nouvelles du monde entier bien avant tous les journaux régionaux grâce à son fil télégraphique spécial.

LE PETIT NIÇOIS dont la diffusion est assurée par plus de 2.000 dépositaires, est le meilleur organe de publicité du Littoral. Il insère les annonces légales et judiciaires, les ventes et cessions de fonds de commerce ; ses annonces populaires sont les plus lues.

LE PETIT NIÇOIS est le journal favori des Hivernants sur la Côte-d'Azur.

LE PETIT NIÇOIS a des Agences à Cannes, 42, Rue d'Antibes, Tél. 7-11 ; à Menton, 33, Avenue Félix-Faure, Tél. 3-50 ; à Grasse, Boul. du Jeu-de-Ballon, Tél. 1-88 ; à Antibes, 60, Place Nationale, Tél. 0-71 ; à Monaco, 1, Rue Grimaldi, Tél. 4-17.

La Salle de Dépêches et d'Exposition du "Petit Niçois" est ouverte au public à partir de 8 h. du matin.

Toutes les actualités et illustrations y sont affichées.

Imprimerie Spéciale du "Petit Niçois"

Impressions de tous Travaux en Typographie et Lithographie
Travaux de Commerce en tous genres, labours, affiches, etc. - Ateliers de
Gravure et de Stéréotype.

Les commandes sont reçues aux guichets de la Salle des Dépêches

L. RUX

R. C. Nice 23020

Ancien Président du Syndicat des Débitants de Tabac des Alpes-Maritimes.
Vice-Président de la Fédération Nationale

Bureau Spécial de Transactions
des Débits de Tabac.

PARKER PIPES



Représentations et Dépôt
de Briquets de toutes sortes

RUXEL'S PIPES

TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES

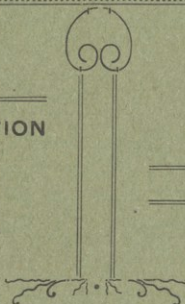
18 bis, Rue de Paris



NICE

CARROSSERIE PAUL GUÉRARD

ATELIERS
D'APPLICATION
EMAIL



LICENCE
WEYMANN

TÉLÉPH. : 48, RUE BERLIOZ
□ 44-08 □ NICE

TÉLÉPH. :
□ 80-52 □

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société Anonyme - Capital 250 millions de Francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : 16, Boul. des Italiens - PARIS (IX^e)

Succursale de NICE

2, Boulevard Victor-Hugo
et 21, Avenue de la Victoire
Téléphones : 26-97 ; 37-32 ; 73-01 ; 24-27

Agences à CANNES, MONTE-CARLO, CAGNES-sur-MER et JUAN-les-PINS

Faïences - Porcelaines - Cristaux

Maison Andréolis & Pocard

FONDÉE EN 1855

POCCARD Frères, Suc^{rs}.

4, Avenue Félix-Faure - NICE

TÉLÉPHONE : 27-12



Articles de Ménage

Orfèvreries

Fournitures pour Hôtels, Restaurants et Cafés

GROS ET DÉTAIL

L'ART DE LA **GRAVURE** DANS TOUTES SES APPLICATIONS
INSIGNES & MÉDAILLES POUR SOCIÉTÉS, SPORTS, ETC.
PLAQUES DE PORTE CUCHÉS, JETONS

LOUIS PIN  **GRAVEUR**
DESSINATEUR
CISELEUR

34, Boul^d Mac-Mahon (Pres la Place Massépa) NICE

TIMBRES EN CUIVRE ET CAOUTCHOUC
LIVRAISON en 24 HEURES EN

MAROQUINERIE

Au Goût du Jour

ARTICLES DE PARIS

5, Rue Maréchal-Pétain. NICE

Vente au Detail ai Pres de Fabrica

31^e ANNÉE

NICE HISTORIQUE

Organe Officiel de l'ACADEMIA NISSARDA

Fondateur : HENRI SAPPJA

*Paraît tous les Deux Mois,
par Fascicules de 32 Pages*

Le Numéro..... 4 francs

Un An..... 24 »

RÉDACTION :

XAVIER EMANUEL - 5, Rue du Lycée - NICE

ADMINISTRATION :

Ch.-F. INGIGLIARDI - 108, Boul. de Cimiez - NICE

Excelsior Hôtel Funel

8, Avenue Durante

NICE

TÉLÉPH. : 26-50



PRIX MODÉRÉS

HABILLEMENTS
tout faits et sur mesure

A "VOLTAIRE"

Maison de Confiance fondée en 1860

Rue St-François-de-Paule et Rue de l'Opéra - NICE

Vous trouverez TOUT



Le complément de votre installation

Porcelaines - Cristaux - Orfèvrerie Christofle

Ustensiles - Brosserie - Meubles de Jardins

à la Grande Maison d'Utilité

MAISON UNIVERSELLE

A. COCHOIS

NICE - 15, Rue du Palais, 15 - NICE

Téléphone 24-35

Da Tosello LOU REGAL NISSART

*Touti lu giou : Trule - Pissaladiera - Raiola
Tourta de Blea*

Charcuterie TOSELLO - 2, Rue S^{te}-Réparate - NICE

TÉLÉPHONE 31-95

Une curiosité du Vieux-Nice

Se voulès faire un bouon dînà,
Es da Bouttau que cau anà.

Le Restaurant Alexandre Bouttau

Cuisine et Vins
de Premier Ordre

Rue Colonna-d'Istria - NICE

COMMERCE DE BESTIAUX

BOUCHERIE L. DELFIN

NICE - 1, Rue de la Boucherie - NICE

TÉLÉPHONE 22-56

Même Maison : 12, Rue du Collet

VIANDE FRAICHEMENT CONGELÉE

venant des principaux Abattoirs de la Plata

AGENCE RUFFARD

LA PLUS IMPORTANTE DU LITTORAL POUR TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES ET COMMERCIALES

27, BOULEVARD DUBOUCHAGE - NICE - TÉLÉPHONE 38-78

GARAGE JEANNE D'ARC 32, Avenue S'-Lambert - NICE
F. CANALE, Propr. - Directeur

Prix Modérés

Vente et Achat de Voitures toutes Marques

VERDON Roi des Anis

BITTERARY Apéritif Exquis

ROVIGHI Roi des Amers

Grandes Marques de la Distillerie A. GASIGLIA

FARAUT & BESSI, Successeurs

NICE - Téléphone 20-45 MARSEILLE - Tél. 75-04

Toute la Musique, les Meilleurs Pianos, chez DELRIEU Frères, Éditeurs

REPRÉSENTANTS D'ERARD - PLEYEL

AGENTS EXCLUSIFS DES PIANOS D'ART GABRIEL GAVEAU (M. FONDÉE EN 1911)

Fournisseurs des Pensionnats et Maisons d'Éducation

41, Avenue de la Victoire - NICE - Téléphone 28-50

Au Bord de la Mer

Aux Ponchettes



Hôtel Suisse

Nice



Ouvert toute l'Année

Draperies et Doublures



GROS — DÉTAIL
Spécialité pour Tailleurs

A. Macari

~ NICE ~

60, Rue Gioffredo, 60 (au 1^{er})

AGENCE HAVAS

Société Anonyme au Capital de 80.000.000 de Francs

SIÈGE CENTRAL — 62, Rue de Richelieu - PARIS
SIÈGE SOCIAL — 13, Place de la Bourse - PARIS

Succursales dans les principales
villes de France et de l'Étranger

*Fondée en 1855, l'Agence Havas est la plus
ancienne Maison de Publicité, la plus moderne par
ses méthodes, la plus puissante par son organisation*

Succursale de NICE: 13, Place Masséna
Téléphone : 35-43 - 48-55

L. PERUGGIA & C^{IE}

Assurances -- Transports Maritimes

Agence des Principales Compagnies de Navigation Françaises

*Commissariat d' Avaries
Assurances de toutes natures*

Lloyd's Agency

Siège Social : NICE - Place Cassini - Tél. 61-69

ADR. TÉLÉGR. : PERUGGIA - ASSURANCES

Bureau-Annexe des Passages : NICE - 2, Aven. des Phocéens

TÉLÉPH. 74-65 - ADR. TÉLÉGR. : RUGGIAPER

Un Imprimeur Niçois...

LÉO BARMA

Conseil de Vente et de Publicité

...mais bien Français

158, Boul. du Mont-Boron

NICE

Téléph. 64-46

CASINO - THÉÂTRE

DE LA

RENAISSANCE

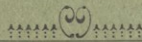
LE THÉÂTRE NIÇOIS PAR EXCELLENCE



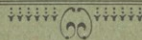
Revue

Opérettes Françaises et Italiennes

Music-Hall - Vaudevilles



Ouvert 11 Mois de l'Année



BAR * BOULE * BACCARA

3^{me} Année

Le Numéro: 25 cent.

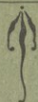
LA FRANCE

DE NICE ET DU SUD-EST

Directeur: **Albert DUBARRY**

Grand Quotidien Républicain d'Informations

Sa Page Italienne



Sa Page Anglaise



SEUL JOURNAL DE LA RÉGION

possédant un Fil spécial le reliant directement à sa collaboration parisienne

Bureaux: 29, Boulevard Dubouchage, Tél. 44-10 et 74-98

Imprimerie et Salle de Dépêches:

10, Place Garibaldi, Tél. 61-64

NOS AGENCES:





CANNES: M. Buchard, 19, Rue Bivouac-Napoléon, Tél. jour 13-27 - nuit 19-04

GRASSE: M. F. Vezien, 6, Place de la Foux, Tél. 4-47

ANTIBES: M. Brugna, 29, Place Nationale, Tél 2-02

MENTON: M. Moreno, 7 Rue Villarey

MONACO: M. Médecin, Villa les Palmiers, 5, Descente des Moulins



IMPRIMERIE
DU SUD-EST

IMPRESSIIONS DE LUXE
ET DE COMMERCE

FREY & TRINCHERI

4, Rue Longchamp

Téléphone 41-75

NICE



CARTE DU COMTÉ DE NICE

DE 1388 à 1860

ECHELLE 1/400.000°



LÉGENDE

----- Le pays de Nice en 1388

---x--- Annexion du Comté de Tende en 1691 comprenant Tende - la Briga - Limone - Vernante.

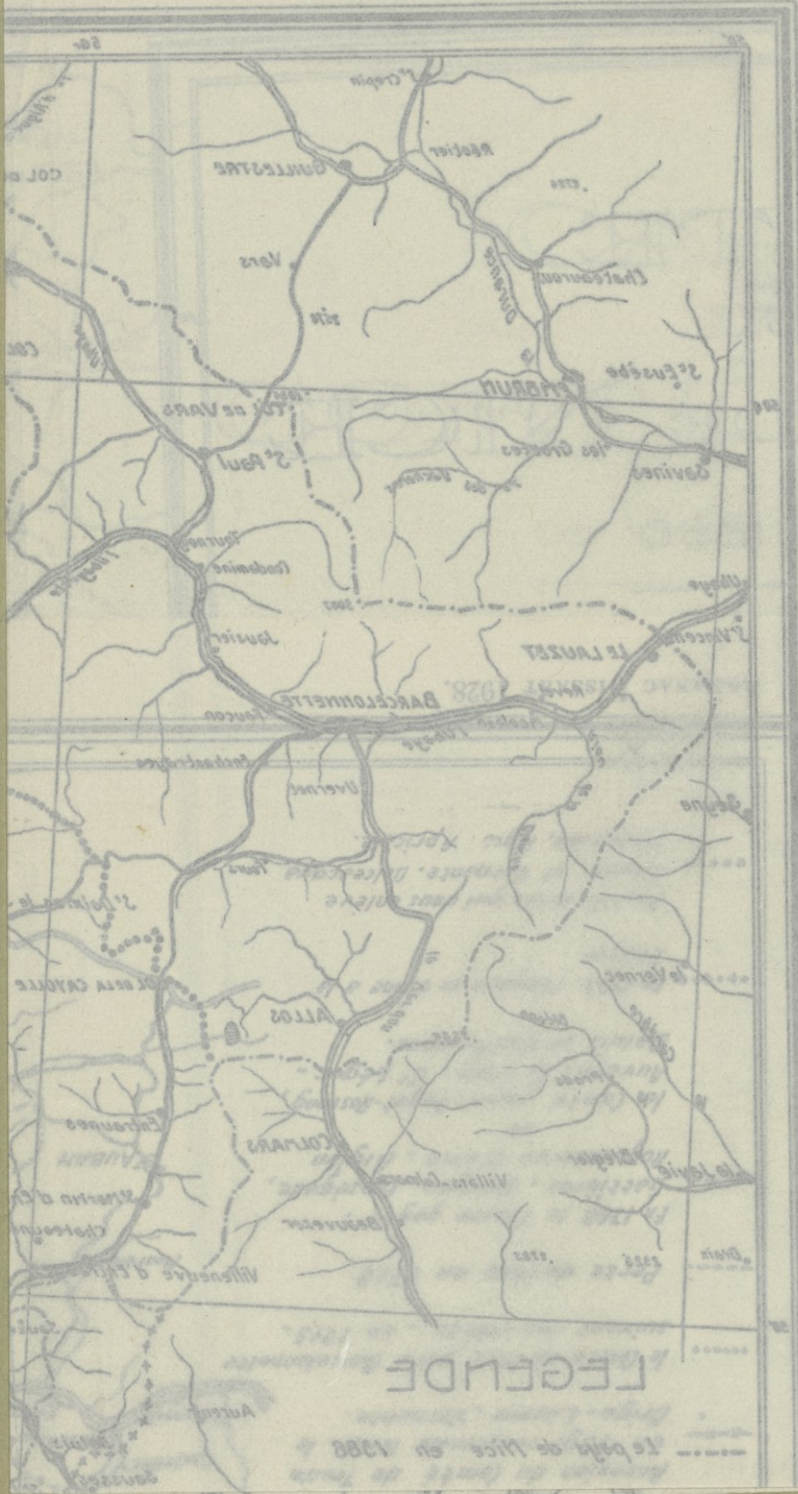
..... le Comté de Nice perd Barcelonnette suivant les crêtes - en 1713 -

----- Perte du Mas en 1718

En 1760 la France gagne :
 +++ Gattières - Bouyon - Conségude, Roquesteron Grasse - Aiglun, et
 le Comté gagne : Puget-Rostang, Auvare - la Croix - St Léger - Daluis et Guillaumes.

++++ En 1793. Monaco se donne à la France

..... Rectification qui nous enlève Limone et Vernante. Dolceacqua Perinaldo. Pignù. Apricale.



LEGENDE

Le pays de Nice en 1388

G^{de} Pharmacie Lafayette



(PHARMACIE DES SPÉCIALITÉS)

G. VILLANOVA

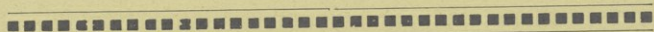
Pharmacien de 1^{re} Classe de la Faculté de Paris — Chimiste-Analyste Diplômé
de l'Institut Pasteur de Paris

62, Rue Gioffredo (près Place Masséna). NICE

TÉLÉPHONE 34-03

La plus importante Pharmacie du Littoral, vendant des Produits de la
meilleure qualité et toujours de première fraîcheur

LA MIEUX APPROVISIONNÉE



Guérison prompte et certaine des
MALADIES DE POITRINE

— et des —

VOIES RESPIRATOIRES

des Rhumes, Bronchites, Phtisie Pulmonaire, Toux,

Catarrhes, Laryngites,

Asthme, Emphysème, Pharyngites, etc.,

par les PILULES de

SÉROXAMINE

du Docteur Pascal VILLANOVA, de la Faculté de Médecine, de Paris

13 fr. la boîte; franco partout, contre mandat de 13 fr. 50

En vente : Pharmacie Lafayette, Nice

Demandez partout :

L'ANIS DANSAN

LE MEILLEUR

Établissements **DANSAN**

NICE

7, RUE FONCET, 7

TÉLÉPHONE 31-75



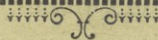
AU CONFORT

2 et 4, Place Wilson

NICE

TÉLÉPH. 35-47

MODERNE



VENTE AU COMPTANT ET AVEC FACILITÉS DE PAIEMENT

Nouveautés et Confections

Vêtements sur Mesure Hommes et Dames

Meubles - Literie - Ameublement - Lingerie - Bonneterie

Chemiserie - Bijouterie - Maroquinerie

Ménage, etc., etc.

CORRESPONDANTS dans TOUT LE DÉPARTEMENT